

LES

ABSENTS

DE LA PAIX

**ÉTUDE INDÉPENDANTE SUR LES JEUNES,
LA PAIX ET LA SÉCURITÉ**





www.unfpa.org/fr/youth-peace-security

Consultez l'étude à l'adresse suivante : www.youth4peace.info/ProgressStudy

Les opinions exprimées dans la présente publication sont celles de l'auteur et ne reflètent pas nécessairement celles des Nations Unies ni des organisations qui lui sont affiliées ou de leurs États membres.

Auteur principal indépendant : Graeme Simpson

Édition : Biotext

Conception et impression : Prographics

Traduction : Strategic Agenda

ISBN : 978-0-89714-038-6

© 2018 UNFPA et PBSO

Tous droits réservés

Photos de couverture (de haut en bas):

© UNV/Momoko Sato & UNDP/Tim Jenkins

© UNICEF/Adriana Zehbrauskas

© UNFPA/Ollivier Girard

© Nations Unies/Amanda Voisard

Photo de deuxième de couverture : © Nations Unies/Amanda Voisard

Photo de troisième de couverture : © Ollivier Girard

LES ABSENTS DE LA PAIX

ÉTUDE INDÉPENDANTE SUR LES JEUNES, LA PAIX ET LA SÉCURITÉ



Avant-propos

d'António Guterres, Secrétaire général des Nations Unies

En décembre 2015, le Conseil de sécurité a adopté la résolution 2250 sur les jeunes, la paix et la sécurité, faisant ainsi un pas important vers la reconnaissance du rôle des jeunes en tant qu'acteurs de la paix. Quelques mois plus tard, en avril 2016, les résolutions jumelles adoptées par l'Assemblée générale et le Conseil de sécurité concernant l'examen du dispositif de consolidation de la paix des Nations Unies reprenaient les principes de la résolution 2250, en insistant sur la contribution des jeunes aux efforts visant à consolider et pérenniser la paix, dans un esprit d'ouverture et de durabilité.

Depuis mon entrée en fonction, j'ai fait de la prévention, notamment des conflits violents, une priorité. La participation active des jeunes peut faire sensiblement pencher la balance lorsqu'il s'agit de conjurer la violence et les guerres. Cette contribution doit être reconnue, soutenue et encouragée comme une condition préalable indispensable à l'aboutissement des efforts déployés pour établir une paix durable.

Cette *Étude sur les jeunes, la paix et la sécurité*, préconisée par la résolution 2250, constitue une contribution majeure à la compréhension de la diversité et de la complexité de l'engagement des jeunes en faveur de la paix. Elle apporte un éclairage nouveau sur les effets contreproductifs des politiques qui présentent la jeunesse comme un défi ou un problème, plutôt que comme un atout et un partenaire indispensable à l'édification de sociétés pacifiques. L'étude propose des moyens pour favoriser la capacité d'action, l'esprit d'initiative et l'appropriation des différents enjeux par les jeunes, leurs réseaux et leurs organisations, ainsi que pour faciliter leur participation pleine et équitable à tous les niveaux de prise de décision. Elle trace les grandes lignes de la mise en œuvre de la résolution 2250 et de la résolution 2419 (2018) récemment adoptée sur la jeunesse, la paix et la sécurité.

Je salue l'apport de cette *Étude* et de ses recommandations, lesquelles ouvrent la voie à une approche nouvelle et inclusive de la participation des jeunes aux efforts de paix et de sécurité. Il s'agit d'une contribution précieuse à notre engagement collectif en faveur de la consolidation et de la pérennisation de la paix, mais aussi de la réalisation des objectifs du Programme de développement durable à l'horizon 2030.

Message

de Natalia Kanem, Directrice exécutive de l'UNFPA et d'Oscar Fernández-Taranco, Sous-Secrétaire général à l'appui à la consolidation de la paix

À la suite de l'adoption de la résolution 2250 du Conseil de sécurité en 2015, M. Ban Ki-Moon, alors Secrétaire général des Nations Unies, a chargé le Fonds des Nations Unies pour la population (UNFPA) et le Bureau d'appui à la consolidation de la paix (PBSO) de soutenir conjointement l'élaboration de l'Étude indépendante sur les jeunes, la paix et la sécurité et de diriger un processus unique, lequel a abouti à un rapport qui, selon nous, fera date. Aujourd'hui, nous sommes heureux de présenter cette étude dans son intégralité à un plus large public, après en avoir soumis une version abrégée au Conseil de sécurité en avril 2018.

Nos organisations respectives ont eu le privilège de contribuer à cette tâche importante ; à ce titre, nous tenons à remercier le Secrétaire général António Guterres du soutien qu'il a apporté aux efforts que nous avons déployés en ce sens.

Depuis plusieurs années, l'UNFPA et le PBSO collaborent avec des partenaires de l'ONU, des organisations non gouvernementales, des réseaux dirigés par des jeunes, des fondations et d'autres acteurs afin de faire en sorte que le rôle de la jeunesse dans la promotion de la paix et de la sécurité soit pleinement reconnu et soutenu. La résolution 2250 du Conseil de sécurité, née de la détermination des jeunes à faire reconnaître leur contribution et leur engagement par le Conseil de sécurité, et placée sous la houlette du Royaume hachémite de Jordanie, offre désormais un cadre de travail sans nul autre pareil. À travers le monde, les jeunes artisans de la paix s'en sont saisis pour ouvrir les portes du pouvoir et impliquer les partenaires, tout en mobilisant l'engagement et l'appui nécessaires à leur action en faveur de la paix. La récente adoption de la résolution 2419 (2018) du Conseil de sécurité, soutenue par 76 États membres, témoigne de l'adhésion politique quasi unanime que cet ordre du jour a suscitée au cours des trois dernières années.

En conjuguant leurs avantages stratégiques et leur savoir-faire institutionnel dans les domaines de la jeunesse et de la consolidation de la paix, l'UNFPA et le PBSO ont établi un partenariat unique, qui a institué de nouvelles méthodes de travail avec les Nations Unies à travers différents piliers et mandats. Nous adressons nos sincères remerciements à l'auteur principal indépendant, M. Graeme Simpson, à son groupe consultatif d'experts, au comité de direction, lequel a assuré l'orientation et la supervision générales de l'étude, ainsi qu'à tous les États membres et partenaires qui ont appuyé cette entreprise. Nous sommes convaincus que cette étude constituera une étape fondamentale pour le programme relatif aux jeunes, à la paix et à la sécurité, dont elle définit précisément la portée et la vision, et que s'ensuivront des engagements, des moyens, des politiques et des efforts programmatiques concrets.

Nous nous engageons à continuer de faire avancer le programme relatif aux jeunes, à la paix et à la sécurité en en faisant un élément central de l'action des Nations Unies pour et avec la jeunesse, mais aussi une composante clé de notre travail en vue d'appuyer les efforts nationaux de consolidation et de pérennisation de la paix.



Table des matières

Remerciements	vi
Acronymes	viii
Résumé analytique	ix

INTRODUCTION	1
---------------------------	----------

CHAPITRE 1

Lutte contre les stéréotypes et les mythes politiques.....	9
1.1 Définition de la jeunesse	9
1.2 Le cadre d'action concernant les jeunes, la paix et la sécurité	12
1.3 Contre les idées fausses	17
1.4 L'aspect positif	31

CHAPITRE 2

Les jeunes pour la paix	35
2.1 Définition de la paix et de sécurité.....	35
2.2 Capacité d'action, appropriation et leadership	40
2.3 Typologie de l'engagement des jeunes	45
2.4 Récolter les fruits des efforts déployés : consolider l'action des jeunes en faveur de la paix	59

CHAPITRE 3

Contrecarrer la « violence de l'exclusion »	63
3.1 Véritable intégration politique.....	63
3.2 Au-delà de l'emploi.....	76
3.3 Éducation.....	85
3.4 Le rôle central des identités de genre pour les jeunes, la paix et la sécurité.....	94
3.5 Injustice et droits de l'homme.....	101
3.6 Désengagement et réintégration	106

CHAPITRE 4

Du dividende démographique au dividende de la paix	115
Recommandations.....	117

ANNEXES

Annexe 1 : Recherches commandées et présentées aux fins de l'étude	130
Annexe 2 : Vue d'ensemble des jeunes consultés.....	132
Annexe 3 : Bibliographie sélective.....	136

Remerciements

L'Étude indépendante sur les jeunes, la paix et la sécurité a été réalisée à la demande du Secrétaire général des Nations Unies en réponse à la résolution 2250 (2015) du Conseil de sécurité.

Elle a pour auteur principal Graeme Simpson. M. Simpson a bénéficié de l'appui d'un groupe consultatif d'experts qui ont apporté leurs connaissances spécialisées, leurs orientations intellectuelles et leur vision de professionnels : Farea Al-Muslimi (Yémen), Scott Atran (États-Unis d'Amérique), Chornor Bah (Sierra Leone), Ikram Ben Said (Tunisie), Malual Bol Kiir (Soudan du Sud), Kessy Martine Ekomo-Soignet (République centrafricaine), Ilwad Elman (Somalie), Matilda Flemming (Finlande), Terri-Ann Gilbert-Roberts (Jamaïque), Luz Alcira Granada Contreras (Colombie), Saba Ismail (Pakistan), Thevuni Kavindi Kotigala (Sri Lanka), Nur Laiq (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord), Mieke Lopes Cardozo (Pays-Bas), Robert Muggah (Canada), Hussein Nabil Murtaja (État de Palestine), Funmi Olonisakin (Nigéria), Salim Salamah (République arabe syrienne), Ali Saleem (Pakistan), Hajer Sharief (Libye) et Marc Sommers (États-Unis). Qu'ils soient vivement remerciés pour leur contribution.

Un comité de direction a assuré l'orientation et la supervision générales de l'étude. Il avait pour membres le Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies ; le Département des affaires politiques des Nations Unies ; le Département des opérations de maintien de la paix des Nations Unies ; l'Organisation internationale du Travail ; le Bureau de l'Envoyé du Secrétaire général pour la jeunesse ; le Bureau d'appui à la consolidation de la paix (PBSO) ; l'Alliance des civilisations de l'Organisation des Nations Unies ; le Programme des Nations Unies pour le

développement (PNUD) ; l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture ; le Fonds des Nations Unies pour la population (UNFPA) ; le Programme des Nations Unies pour les établissements humains ; le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) ; le Fonds des Nations Unies pour l'enfance ; le programme des Volontaires des Nations Unies (VNU) ; l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes) ; le Programme alimentaire mondial ; la Fondation Anna Lindh ; la Communauté internationale baha'ïe ; le Consortium avancé sur la coopération, les conflits et la complexité de l'université de Columbia (AC4) ; Cordaid, la Fondation Dag Hammarskjöld ; Finn Church Aid ; la Plateforme de la société civile pour la consolidation de la paix et le renforcement de l'État ; le Réseau mondial des femmes artisanes de la paix ; Interpeace ; le Réseau des artisans de la paix religieux et traditionnels ; PeaceNexus ; Search for Common Ground ; le Réseau uni des jeunes bâtisseurs de la paix (UNOY) ; World Vision International ; Young Peacebuilders ; le Secrétariat du Commonwealth ; l'Organisation des États américains et l'Institut américain pour la paix.

Le PBSO et l'UNFPA ont mis en place un secrétariat chargé d'appuyer la réalisation de l'étude. Ce dernier était dirigé par Cécile Mazzacurati, secondée par Ali Altiok et Gabrielle John, qui ont soutenu les travaux de recherche, l'analyse des données et l'élaboration du texte. Le secrétariat était assisté par une équipe de stagiaires composée de Paula Sevilla, qui a fourni



un appui général, Zoe Meijer, Niklas Bargstedt, Mona Benani et Suzanne Groen. Les Envoyés du Secrétaire général pour la jeunesse, Ahmad Alhendawi et Jayathma Wickramanayake, ont travaillé en étroite collaboration avec le secrétariat et ont apporté avec leur équipe un précieux soutien. L'aide et les conseils fournis par le Cabinet exécutif du Secrétaire général ont également été grandement appréciés.

L'équipe qui a œuvré à la réalisation de la présente publication tient à remercier pour leur importante contribution les auteurs des études thématiques, des études pays et des comptes rendus des discussions de groupe. L'équipe souhaite adresser ses remerciements aux organisations suivantes : Accord, AC4, Aspire Network, la Fondation Berghof, la Plateforme de la société civile pour la consolidation de la paix et le renforcement de l'État, Conciliation Resources, la Fondation Dag Hammarskjöld, le Secrétariat du Commonwealth, le Département des opérations de maintien de la paix, Indigo, l'Institut pour l'économie et la paix, le Centre international pour la justice transitionnelle, l'Union interparlementaire, Interpeace, l'Institut Life & Peace, Mercy Corps, PeaceNexus, Plan International, l'Organisation des États américains, l'École des affaires publiques et internationales de l'université de Columbia, Saferworld, Search for Common Ground, SecDev Group, Soka Gakkai International, le Réseau des solutions pour le développement durable, l'Association canadienne pour les Nations Unies, le PNUD, ONU-Femmes, le HCR, l'UNOY, le programme des VNU, l'Institut américain pour la paix et World Vision. Un grand merci est adressé aux auteurs : Michael Frank A. Alar, Jalal Awan, John de Boer, Elena Butti, Tracy Dexter, Theophilus Ekpon, Raouf Farrah, Beth Fisher-Yoshida, Juan Carlos Garzón, Zeravan Germany, Irena Grizelj, Talia Hagerty, Sadiq Hamid, Adnan Hussein, Olawale Ismail, Paige Jennings, Patricia Justino, Megan Kelly, Yvonne Kemper, Virginie Ladisch, Nur Laiq, Mieke Lopes Cardozo, Joan Lopez, Carl Marsh, Kaodi McGaw, Mir Mubashir, Robert Muggah, Julian Payne, Giovanni Scotto, Manuela Suárez, Rachel Sebhatu, Jake Simpson, Elizabeth Ward, Antoine Warembourg et Mamoun Zawity.

Les contributions du PNUD, coorganisateur avec l'UNFPA des consultations régionales et concepteur de la plateforme youth4peace.info, ont également été grandement appréciées. Sont également vivement remerciés l'ensemble des partenaires et des personnes qui ont participé à l'organisation des consultations régionales et nationales.

Nous tenons également à remercier tout particulièrement Scott Weber et Renée Larivière, d'Interpeace, pour l'appui et

la collaboration uniques dont ils ont fait preuve afin que soit menée à bien cette étude.

L'équipe tient à exprimer sa profonde gratitude aux nombreuses personnes qui ont apporté leurs idées, leur temps, leurs conseils et leur soutien amical, en allant souvent bien au-delà de leurs obligations ou de leurs responsabilités institutionnelles : Sharmaarke Abdullahi, Vugar Allahverdiyev, Juan Arbelaez, Sima Bahous, Alfonso Barragues, Regev Ben Jacob, Markus Bouillon, Henk-Jan Brinkman, Jonathan Cohen, Sarah Douglas, Danielle Engel, Kylie Evans, Catarina Fabiansson, Oscar Fernández-Taranco, Marc-André Franche, Rishan Ghebregziabher, Kate Gilmore, Catriona Gourlay, Sigrid Gruener, Henrik Hammargren, Farid Hegazy, Steven Jackson, Benoit Kalasa, Natalia Kanem, Solvi Karlsson, Gizem Kilinc, Anneka Knutsson, Luc Lafrenière, Véronique Lozano, Maria Morgan, Danielle Okoro, Niyi Ojuolape, Christine Ong, Romeral Ortiz Quintilla, Andrea Ó Súilleabháin, Babatunde Osotimehin, Saji Prelis, Noella Richard, Regina Salanova, Saskia Schellekens, Lotta Segerström, Sarah Smith, Nick Sore, Jordan Street, Sonia Sughayar, Ghennet Tesfamariam-Desta, Peter Tordas, Nahla Valji, Megan Villanueva, Rachel Walsh Taza, Paul Walton et Rebecca Wolfe. Un merci tout particulier est adressé à Alcinda Honwana et au Département des affaires économiques et sociales qui l'a en partie libérée de ses fonctions le temps de l'étude.

L'étude a été préparée grâce à l'aimable participation financière des gouvernements du Canada, de l'Irlande, de l'Italie, de la Norvège et de la Suède, et au budget-programme de l'Organisation des Nations Unies, du Bureau d'appui à la consolidation de la paix et de l'UNFPA. La Fondation PeaceNexus ainsi que le PNUD, le HCR, le programme des VNU, ONU-Femmes, la Fondation Anna Lindh, la Fondation Dag Hammarskjöld et de nombreux autres partenaires des Nations Unies et organisations non gouvernementales ont généreusement partagé les coûts.

Nous tenons à saluer avec force la vision et le leadership dont a fait preuve la Jordanie au fil des années. Le Royaume Hachémite a ainsi joué un rôle décisif dans le cadre du programme relatif aux jeunes, à la paix et à la sécurité, ainsi que dans l'adoption de la résolution 2250 du Conseil de sécurité.

Enfin, nous adressons nos sincères remerciements à tous les jeunes qui ont participé aux travaux menés dans le cadre de la présente étude, qui nous ont fait confiance et qui se sont livrés avec franchise.

Acronymes

AC4	Consortium avancé sur la coopération, les conflits et la complexité de l'université de Columbia (en anglais, <i>Advanced Consortium on Cooperation, Conflict and Complexity at Columbia University</i>)	OIM	Organisation internationale pour les migrations
CDH	Conseil des droits de l'homme des Nations Unies	OIT	Organisation internationale du Travail
DAES	Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies	OMS	Organisation mondiale de la Santé
DAPNU	Département des affaires politiques des Nations Unies	ONG	organisation non gouvernementale
DDG	discussions de groupe	ONU-Femmes	Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes
EIC	entretiens avec les informateurs clés	ONUDC	Office des Nations Unies contre la drogue et le crime
EP	étude pays	ONU-Habitat	Programme des Nations Unies pour les établissements humains
ESS	économie sociale et solidaire	OSCE	Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe
ET	étude thématique	PBSO	Peacebuilding Support Office (Bureau d'appui à la consolidation de la paix des Nations Unies)
FHI	Family Health International	PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
HCDH	Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme	SfCG	Search for Common Ground
HCR	Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés	TIC	technologies de l'information et de la communication
HRW	Human Rights Watch	UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
IDEA	Institut international pour la démocratie et l'assistance électorale	UNFPA	Fonds des Nations Unies pour la population
IRC	International Rescue Committee (Comité international de secours)	UNGA	Assemblée générale des Nations Unies
LGBTI	lesbiennes, gays, bisexuels, transsexuels et intersexes	UN IAWG	Groupe de travail interorganisations des Nations Unies sur le désarmement, la démobilisation et la réintégration
MANUSOM	Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie	UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance
MINUAD	Opération de l'Union africaine et des Nations Unies au Darfour	UNOY	United Network of Young Peacebuilders
ODD	objectif de développement durable	USAID	Agence des États-Unis pour le développement international
ODI	Overseas Development Institute	VNU	Volontaires des Nations Unies



© UNFPA/Elianne Beeson

Résumé analytique

Introduction

La résolution 2250, adoptée par le Conseil de sécurité des Nations Unies en 2015, est la première à être entièrement consacrée au rôle important et positif que jouent les jeunes femmes et les jeunes hommes dans le maintien et la promotion de la paix et de la sécurité internationales. Le Conseil de sécurité, dans cette résolution, prie le Secrétaire général de « réaliser une étude sur l'apport des jeunes aux processus de paix et au règlement des conflits afin de recommander des mesures d'ordre local, national, régional et international efficaces ».

Le processus utilisé pour mener à bien cette étude importe autant que les résultats obtenus.

Cette étude a été réalisée à partir d'une approche de recherche inclusive et participative mise en œuvre grâce aux moyens suivants : organisation de consultations régionales, infrarégionales et nationales auprès des jeunes du monde entier ; réalisation et recueil d'études de cas par pays ; organisation de discussions de groupe avec les jeunes « difficiles à atteindre » ; et enquête recensant les actions menées par les organisations de consolidation de la paix dirigées par des jeunes. Un effort particulier a été fourni afin de ne pas atteindre uniquement les jeunes facilement accessibles et faisant partie des élites, mais également ceux qui, d'ordinaire, n'ont pas voix au chapitre dans ce type de processus politiques à l'échelle mondiale. Compte tenu du défi que représente la méfiance croissante des jeunes à l'égard de leur gouvernement et du multilatéralisme, il était indispensable de travailler avec des organisations de la société civile sérieuses qui étaient parvenues à établir des liens de confiance solides avec les jeunes sur le terrain.



Lutte contre les stéréotypes et les mythes politiques

Contrairement à de nombreuses autres formes d'identité « immuables » telles que l'appartenance ethnique, la jeunesse est une période transitoire de la vie. Cette idée selon laquelle la jeunesse représente une étape de transition est souvent reprise pour suggérer que les marqueurs formels de l'âge chronologique peuvent constituer les indicateurs les plus cohérents pour définir les jeunes. Bien que la jeunesse et la société au sens large soient confrontées à de nombreux défis similaires en matière de paix et de sécurité, la première comporte des aspects uniques qui impliquent des difficultés et des possibilités différentes. Au cours de notre étude, de nombreux jeunes, hommes et femmes, ont affirmé que leurs intérêts, leurs identités et leurs expériences, en tant que jeunes, étaient indissociables de leur participation au développement, de l'exercice de leurs droits fondamentaux, de la prise en compte de leurs besoins sexospécifiques et de leur expérience des conflits et des violences.

Dans un contexte de mondialisation croissante caractérisé par l'omniprésence des préoccupations liées au terrorisme, à la criminalité transnationale organisée et à l'extrémisme violent, les perspectives concernant les jeunes sont faussées par des stéréotypes contagieux qui les associent à la violence.

Ces stéréotypes négatifs ont pour principale conséquence de marginaliser et de stigmatiser la jeunesse en la présentant comme un problème à résoudre et une menace à contenir. En outre, ces mythes et ces idées fausses ont conduit à l'adoption de politiques « dans la panique », notamment en ce qui concerne l'« explosion démographique », la migration et l'extrémisme violent des jeunes. Cette situation fausse de manière préjudiciable les interventions et les priorités programmatiques en faveur de la jeunesse, de la paix et de la sécurité au profit d'approches ultra-sécuritaires qui négligent la prévention, ignorant le fait qu'en réalité, la plupart des jeunes ne sont pas impliqués dans la violence.

Les jeunes pour la paix

En l'absence de possibilités réelles de prendre part à la vie sociale, politique et économique, les jeunes marginalisés font preuve d'une créativité remarquable pour inventer d'autres lieux d'appartenance et d'identification à travers lesquels s'exprimer. Notre étude a mis en lumière l'engagement actif des jeunes dans leur communauté, qui va des simples actions de service communautaire et civique à la défense des besoins de leur communauté, en passant par la participation à des institutions formelles. Les jeunes femmes et les jeunes hommes jouent également un rôle actif dans l'organisation et la mobilisation de leurs pairs aux niveaux national, régional et mondial afin de lutter contre diverses formes de violence. Dans la description de leurs actions en faveur de la consolidation de la paix, certains jeunes ont évoqué des stratégies de survie ou d'adaptation visant à faire face aux conflits inextricables en cours ; d'autres ont fait part d'ambitions transformatrices et de processus de changement. À travers ces descriptions, il est clair que la résilience des jeunes se manifeste non seulement par leur capacité à agir, mais également par l'appropriation et le leadership dont ils font preuve en matière de consolidation de la paix. Les initiatives engagées par les jeunes reflètent les principales approches utilisées en matière de pérennisation de la paix, tout en tenant compte du caractère changeant des conflits violents et des manifestations d'exclusion des jeunes qui demeurent sans solution.





© UNFPA/Rada Akba

Lutte contre la violence de l'exclusion : de la marginalisation à l'exclusion réelle

Cette étude documente les expériences d'exclusion décrites par les jeunes du monde entier comme une forme de violence structurelle et psychologique qui trouve ses racines profondes dans la méfiance réciproque existant entre les jeunes, leur gouvernement et le système multilatéral. Cette exclusion, et la façon dont les jeunes y font face, se manifeste dans six domaines principaux :

- **Intégration politique** – La véritable inclusion politique était une demande centrale des jeunes, et l'exclusion politique était considérée comme sous-tendant toutes les autres formes d'exclusion. Parallèlement, les jeunes ont clairement affirmé que la « participation » et l'« intégration » n'étaient pas inconditionnelles. En effet, pour la plupart d'entre eux, l'inclusion dans des systèmes corrompus, antidémocratiques ou oppressifs n'est ni valable, ni légitime, ni acceptable. C'est pourquoi de nombreux jeunes créent des espaces alternatifs d'engagement politique, remettant ainsi en question la notion même d'intégration.
- **Insertion économique** – Les jeunes ont clairement exprimé leur perte de confiance dans les systèmes économiques, qui les excluent en tant que parties prenantes et reflètent le creusement des inégalités. Pour de nombreux jeunes ayant participé à cette étude, l'insertion économique passait essentiellement par un accès équitable à un emploi valorisant et stable. Toutefois, il convient d'appréhender l'insertion économique des jeunes comme faisant partie intégrante d'une réalité plus vaste et plus complexe afin d'aborder la question non plus uniquement sous l'angle de l'emploi, mais en tenant compte de leur participation à l'ensemble de l'économie et aux processus de développement plus généralement.
- **Éducation** – Pour les jeunes hommes et les jeunes femmes vivant dans des régions reculées du monde comme pour ceux s'impliquant dans des réseaux transnationaux, l'éducation est un élément indispensable pour consolider la paix et prévenir les conflits violents. Elle constitue également un moyen de lutter contre l'exclusion systémique des jeunes. Qu'elle soit une source de ressentiment et de frustration, un espace de cohésion sociale et d'appartenance ou une expérience de fracture et d'exclusion, l'éducation était généralement décrite comme une préoccupation majeure en matière de paix et de sécurité.

- **Égalité des sexes** – Les questions liées aux problématiques hommes-femmes étaient considérées par les jeunes comme essentielles à la paix. Cependant, la plupart des initiatives entreprises par les jeunes dans ce domaine continuent d'être essentiellement portées par les jeunes femmes et les minorités de genre et adressées à ces dernières. Le fait d'assimiler la dimension de genre aux jeunes femmes et la jeunesse aux jeunes hommes a contribué à victimiser les jeunes femmes ainsi que les minorités sexuelles et de genre. Cette attitude a également conduit à reléguer au second plan les questions de masculinité. Les politiques et les programmes mondiaux sur les jeunes, la paix et la sécurité doivent aborder les identités *sexospécifiques* des jeunes hommes et des jeunes femmes afin d'encourager et de promouvoir des identités et des rôles positifs et tenant compte de l'équité hommes-femmes, en veillant plus particulièrement à cultiver des masculinités non violentes.
- **Injustice et droits de l'homme** – La lutte contre les dimensions structurelles et collectives de la victimisation, de la vulnérabilité et de l'injustice qui touchent les jeunes se situe au cœur de l'approche visant à combattre la violence de l'exclusion. Cette démarche suppose de répondre aux besoins des jeunes en matière de protection, de les impliquer aux côtés des institutions nationales de justice pénale et de sécurité, et de valoriser leur capacité à jouer un rôle unique dans la justice transitionnelle. Il convient de garantir un environnement sûr et propice à l'action des jeunes en faveur de la paix afin d'assurer leur protection et de lutter contre les injustices.
- **Désengagement et réintégration** – Les jeunes jouent un rôle essentiel dans l'appui au désengagement de leurs pairs des groupes violents ainsi qu'à leur réintégration. Étant présents sur le terrain et comprenant bien les besoins et les réalités locales des jeunes en matière de désengagement, ils peuvent servir de passerelle entre les jeunes désengagés et la population.

Du dividende démographique au dividende de la paix

Si les investissements nécessaires sont consacrés aux jeunes, et que leurs activités de consolidation de la paix sont reconnues et encouragées, les sociétés pourront sûrement en récolter les dividendes de la paix. Consolider et pérenniser la paix en s'appuyant sur la jeunesse, facteur de renouveau, suppose un changement de cap radical et une réorientation audacieuse des mesures prises par les gouvernements et le système multilatéral, auxquels la résolution 2250 (2015) a ouvert la voie : Trois stratégies se renforçant mutuellement sont nécessaires pour passer de mesures correctives à une approche préventive et pour investir en faveur de la résilience plutôt que dans la réduction des risques :

- **Investissements dans les capacités d'action et d'initiative de la jeunesse** en apportant un appui financier important, en construisant des réseaux et en renforçant les capacités.
- **Transformation des systèmes** qui renforcent l'exclusion afin de lutter contre les obstacles structurels limitant la participation des jeunes aux efforts de paix et de sécurité.
- **Priorité aux partenariats et aux actions collaboratives** qui placent les jeunes sur un pied d'égalité et en font des partenaires essentiels à la consolidation de la paix.





Introduction

Qu'ils vivent dans une société dévastée ou touchée par un conflit ou qu'ils jouissent d'une paix relative, partout dans le monde, de jeunes gens exceptionnels cherchent des moyens novateurs de prévenir la violence et de consolider la paix. Réalisée en application de la résolution 2250 (2015) du Conseil de sécurité, l'Étude sur les jeunes, la paix et la sécurité a donné une occasion sans précédent de les écouter et de découvrir la manière dont ils œuvrent pour la paix et la sécurité. Leurs initiatives sont prometteuses quant à la possibilité de produire des dividendes de paix et de sécurité extraordinaires pour leur société, leur gouvernement et la communauté internationale.

Néanmoins, bon nombre de jeunes sont excédés par la tendance qu'ont leur gouvernement et les acteurs internationaux à considérer la jeunesse comme un problème à résoudre plutôt que comme un partenaire pour la paix. Les jeunes du monde entier ont indiqué avoir perdu confiance dans leurs gouvernements, la communauté internationale et les systèmes de gouvernance dont ils se sentent exclus, ce qui alimente chez eux un sentiment fort et constant d'injustice. Il convient de remédier à cette situation afin de soutenir la contribution des jeunes à la paix et d'en tirer profit, mais aussi de réaliser le potentiel que représentent 1,8 milliard de jeunes à travers le monde.

L'étude appelle les gouvernements et les acteurs internationaux à opérer un changement de cap radical et à reconnaître que les jeunes sont « les absents de la paix ».

Contexte et objectif de l'Étude sur les jeunes, la paix et la sécurité

La présente étude a été demandée par le Conseil de sécurité, alors présidé par le Royaume hachémite de Jordanie, dans sa résolution 2250 adoptée à l'unanimité en décembre 2015. Il existe des programmes clairement établis concernant les femmes et la paix et la sécurité (conformément à la résolution 1325 [2000] et aux résolutions ultérieures), ainsi que sur les enfants et les conflits armés (depuis la première résolution 1612 [2005]). Cependant, avant 2015, il n'existait aucun cadre global visant spécifiquement ce groupe démographique essentiel que sont les jeunes afin de répondre à leurs besoins et de cultiver leurs possibilités. La demande émise en faveur de ce qui allait devenir la résolution 2250 émanait principalement des organisations de la société civile, conscientes de la nécessité d'établir un cadre mondial propre à inciter les États membres et les entités des Nations Unies à soutenir les efforts des jeunes en matière de consolidation de la paix.

La résolution 2250 est la première décision du Conseil de sécurité qui reconnaît le rôle important que jouent les jeunes femmes et les jeunes hommes dans le maintien et la promotion de la paix et de la sécurité internationales. Elle exhorte les États membres à envisager la mise en place de mécanismes capables de permettre aux jeunes de participer concrètement aux processus de paix et à la résolution des conflits. Cette résolution

Résolution 2250 du Conseil de sécurité de l'ONU sur les jeunes, la paix et la sécurité



Participation

Associer les jeunes et tenir compte de leurs points de vue dans les processus de prise de décisions, des négociations aux accords de paix, en passant par la prévention de la violence.



Protection

Garantir la protection de la vie et des droits fondamentaux des jeunes civils, et mener des enquêtes et exercer des poursuites contre les personnes qui perpètrent des crimes à leur endroit.



Prévention

Soutenir les jeunes dans la prévention de la violence et la promotion d'une culture de la tolérance et du dialogue interculturel.



Partenariats

Associer les jeunes à l'élaboration de stratégies de consolidation de la paix par les acteurs locaux et les organes des Nations Unies pendant et après un conflit.



Désengagement et réintégration

Investir dans la jeunesse touchée par les conflits armés en créant des emplois, en adoptant des politiques d'emploi inclusives et en veillant à promouvoir une culture de la paix à travers l'éducation.



4 230
jeunes

 **2 159** jeunes hommes

 **2 070** jeunes femmes

 **1** participant non genré

insiste sur l'importance de s'attaquer aux conditions et aux facteurs qui sous-tendent la montée de l'extrémisme violent chez les jeunes, et souligne le rôle potentiel de la jeunesse dans la prévention et la lutte contre l'extrémisme. La résolution 2250 repose sur cinq grands piliers d'action destinés à orienter le travail des États membres et des entités des Nations Unies dans ce domaine : participation, protection, prévention, désengagement et réintégration, et partenariats.

La résolution 2250 priait le Secrétaire général de « réaliser une étude sur l'apport des jeunes au processus de paix et au règlement des conflits afin de recommander des mesures d'ordre local, national, régional et international efficaces ». Elle lui demandait également de « mettre les résultats de cette étude à sa disposition et à celle de tous les États membres de l'Organisation des Nations Unies ».

En août 2016, le Secrétaire général a nommé un auteur principal et un groupe consultatif, composé presque pour moitié de jeunes, chargés de réaliser une étude indépendante. Un comité de direction regroupant 35 partenaires issus du système des Nations Unies, de la société civile, d'organisations intergouvernementales et de fondations a assuré l'orientation et la supervision de l'étude. Le Fonds des Nations Unies pour la population (UNFPA) et le Bureau d'appui à la consolidation de la paix ont assuré le secrétariat chargé de soutenir la réalisation de l'étude.

Un résumé de la présente étude a été présenté au Conseil de sécurité en avril 2018¹.

Méthodologie

Approche participative

Il était crucial d'éviter de reproduire ce que l'étude cherchait précisément à combattre, à savoir l'exclusion des jeunes. C'est pourquoi elle a été réalisée à partir d'une approche de recherche inclusive et participative. Ainsi, ce sont pas moins de 4 230 jeunes qui ont été directement consultés au cours de l'étude.

Un effort particulier a été fourni afin de ne pas atteindre uniquement les jeunes facilement accessibles et faisant partie des élites, mais également ceux qui, d'ordinaire, n'ont pas voix au chapitre dans les processus politiques mondiaux de ce genre : jeunes réfugiés, anciens membres de gang, jeunes vivant dans des zones difficiles d'accès, jeunes migrants de la deuxième génération et jeunes autochtones, etc. Pour réaliser cet objectif, nous avons travaillé avec des organisations de la société civile sérieuses qui étaient parvenues à établir des liens de confiance solides avec les jeunes sur le terrain. Nous nous sommes également efforcés de recueillir les expériences

¹ Consultable à l'adresse suivante : www.youth4peace.info/ProgressStudy.



263

Groupes de discussion

18

Groupes de discussion au sein des populations réfugiées

6

Consultations nationales

7

Consultations régionales

25

Études nationales

des jeunes qui œuvraient en faveur de la paix dans divers pays et au cours de différents types et phases de conflit et de violence, y compris dans les sociétés touchées par un conflit et dans celles jouissant d'une paix relative. Ces initiatives ont montré que la paix est une question qui n'intéresse pas exclusivement les pays en situation d'après conflit ou en développement, prouvant ainsi l'universalité des préoccupations et des priorités qui animent les jeunes en matière de paix et de sécurité. Cette étude est le fruit des contributions apportées par des milliers de jeunes hommes et de jeunes femmes à travers le monde, que ce soit sous forme de données riches et variées ou par leurs témoignages poignants et les exemples qu'ils incarnent.

Elle a bénéficié des connaissances et de la collaboration d'universitaires, de professionnels expérimentés et de groupes de réflexion politique afin d'élargir la base de connaissances et d'enrichir l'élaboration d'une stratégie efficace.

Études pays, comptes rendus des discussions de groupe, synthèses des consultations et études thématiques, presque tous ces documents sont disponibles en ligne à l'adresse suivante : www.youth4peace.info. (En raison du caractère sensible de certains contextes politiques, et dans le but de protéger les jeunes et les organisations, le grand public n'a pas accès à tous les travaux de recherche réalisés.)

Questions examinées

L'étude s'est attachée à répondre aux grandes questions suivantes :

- Quelles sont les principales difficultés auxquelles se heurtent les jeunes femmes et les jeunes hommes en matière de paix et de sécurité, et quelle est l'incidence de ces difficultés sur leur vie (à l'échelle locale, nationale, régionale et mondiale) ?
- Quels facteurs pourraient favoriser et soutenir la participation active des jeunes à l'édification de la paix, à la prévention de la violence et à l'instauration d'une cohésion sociale positive dans leur communauté et leur société ainsi que dans les institutions ? Quels sont les facteurs qui empêchent ou dissuadent les jeunes de participer à l'édification de la paix et de contribuer à la sécurité ?
- Quels projets, activités et initiatives sont menés par les jeunes en matière de consolidation de la paix et de prévention de la violence, et quel est leur impact ?
- Que recommandent les jeunes afin de renforcer la contribution et le leadership de la jeunesse en vue de bâtir une paix durable et de prévenir la violence ? Ont-ils un avis particulier sur la façon dont leur gouvernement, les institutions de l'État, les organisations de la société civile, les médias ou

les acteurs internationaux pourraient intervenir afin d'appuyer ces contributions ?

Processus

L'étude repose sur une méthodologie qualitative. Elle a consisté à recenser et à analyser les sources d'amélioration et de résilience qu'offraient les individus et les organisations (Interpeace, 2015), plutôt qu'à examiner en priorité les risques et les failles (deuxième Rapport de réunion du groupe consultatif d'experts).

Le processus de recherche a été le suivant :

- sept consultations régionales et six consultations nationales ont été organisées auprès de jeunes femmes et de jeunes hommes sélectionnés dans le cadre d'un appel ouvert à participation, et une consultation mondiale de validation a été menée auprès de jeunes ayant participé aux consultations régionales. Au total, 331 jeunes (180 femmes, 150 hommes et 1 non identifié) originaires de 148 pays ont participé aux consultations régionales, et 654 ont pris part aux consultations nationales ;
- 281 discussions de groupe ont été menées auprès de 3 123 jeunes (1 464 femmes et 1 659 hommes) dans 44 pays et territoires ;
- cinq consultations ont été réalisées en ligne par le biais de la plateforme www.youth4peace.info ;
- 25 études pays ont été réalisées par des organisations ou des spécialistes afin de documenter la participation des jeunes en faveur de la paix et de la sécurité dans des contextes nationaux spécifiques. Elles ont été mises en œuvre grâce aux moyens suivants : recherche documentaire, analyse des données disponibles dans le pays et entretiens avec les informateurs clés ;
- 20 études thématiques ainsi que des contributions d'experts ont fourni des travaux préliminaires, des données probantes, des réflexions analytiques et des recommandations sur les thèmes spécifiquement liés au programme pour les jeunes, la paix et la sécurité. Deux de ces études thématiques ont examiné et analysé les données quantitatives sur les jeunes, la paix et la sécurité ;
- le United Network of Young Peacebuilders et Search for Common Ground ont réalisé une enquête mondiale sur les organisations de consolidation de la paix dirigées par des jeunes. Cette enquête visait à donner un aperçu de la portée, de l'ampleur et de l'impact des actions menées par les organisations de jeunes en faveur de la consolidation de la paix. Elle a également permis aux membres de ces organisations d'exprimer leurs besoins et leurs inquiétudes, et a donné lieu à des recommandations destinées au programme sur les jeunes, la paix et la sécurité ;
- des enquêtes ont été établies afin de recenser les actions menées par les États membres et les entités des Nations Unies, en rassemblant des informations sur les principales problématiques rencontrées ainsi que des recommandations destinées aux gouvernements locaux et nationaux et à la communauté internationale ;
- dans le cadre des entretiens avec les informateurs clés, des jeunes ont été interrogés dans la plupart des pays de l'étude ainsi qu'au Burundi, en Inde et en Syrie. Ces entretiens ont été conduits auprès de plusieurs jeunes hommes et femmes ayant participé à des processus de paix officiels, afin de comprendre et d'analyser les difficultés et les obstacles qu'ils avaient rencontrés.

L'annexe 2 fournit une liste des travaux réalisés dans le cadre de l'étude et transmis par les partenaires, ainsi qu'une présentation ventilée par âge, sexe et lieu de résidence des jeunes y ayant participé².

Limites

Les recherches entreprises ont été limitées par différents facteurs :

- L'approche qualitative utilisée dans le cadre des discussions de groupe ne visait pas à être représentative de la jeunesse dans un pays

2 Les travaux menés pour les besoins de la présente étude sont désignés comme suit dans l'ensemble du texte : EP pour étude pays, DDG pour discussions de groupe, EIC pour entretiens avec les informateurs clés et ET pour étude thématique.

donné. Les résultats obtenus sont donc indicatifs et ne peuvent être généralisés au-delà des populations participantes.

- Si certaines discussions de groupe ont inclus uniquement des jeunes femmes afin de leur assurer un environnement sûr et favorable au partage d'expériences, la majorité d'entre elles ont accueilli des jeunes femmes et des jeunes hommes dans le cadre de groupes mixtes. Cet élément a limité la capacité de l'étude à recueillir des informations sur certaines formes de violence, en particulier sexuelle et sexiste.
- Il existe d'importants manques de données. C'est notamment le cas des données quantitatives ventilées par âge et par sexe, qui ne sont pas recueillies ou qui sont indisponibles dans de nombreux contextes, et des enquêtes sur les perceptions des jeunes, qui sont en nombre insuffisant. Ce problème est aggravé par les différentes définitions de l'âge qui sont appliquées aux termes « jeunesse » et « jeunes » selon le contexte. Ces lacunes en matière de données posent des difficultés d'ordre méthodologique non seulement pour cette étude, mais également pour l'évaluation prochaine de la mise en œuvre de la résolution 2250.

Stratégie de mise en œuvre de la résolution 2250

L'étude soutient l'élaboration des politiques et définit une stratégie concrète de mise en œuvre de la résolution 2250. En effet, l'approche participative utilisée ici constitue un modèle de stratégie de partenariat propice à la collaboration multipartite que requiert ce genre de projet dans le système des Nations Unies, notamment par le biais de liens organisationnels avec les organisations de jeunes et de la société civile.

Afin d'appuyer l'exécution de la résolution 2250, l'étude entend favoriser la mise en œuvre et l'avancée des résolutions sur la « pérennisation de la paix »³ et du Programme de développement durable à l'horizon 2030 (notamment l'objectif 16), en créant une plateforme mondiale destinée aux jeunes et en encourageant leurs contributions à la prévention de la violence et à l'instauration d'une paix durable, dans le respect des droits de l'homme.

3 Selon la définition récemment établie par les États membres des Nations Unies en conclusion de l'Examen 2015 du dispositif de consolidation de la paix (A/RES/70/262 et S/RES/2282 [2016]).

L'étude se divise en quatre parties :

CHAPITRE

1

Le chapitre 1 porte sur les conceptions stéréotypées des jeunes et casse certains mythes qui ont conduit à l'adoption d'approches politiques et programmatiques mal inspirées sur les jeunes, la violence et les conflits.

CHAPITRE

2

Le chapitre 2 aborde les points de vue des jeunes en matière de paix et de sécurité, et rend compte de l'étendue et de la diversité de leurs contributions à la pérennisation de la paix et à la prévention de la violence.

CHAPITRE

3

Le chapitre 3 examine le contrat social qui existe entre les jeunes, leur gouvernement et leur communauté. Il offre également une réflexion sur les expériences et les dangers de l'exclusion des jeunes, ainsi que sur les véritables solutions en matière d'inclusion sociale, politique et économique.

CHAPITRE

4

Le chapitre 4 fournit des recommandations et un cadre permettant d'établir des partenariats avec les jeunes et d'investir en leur faveur afin de promouvoir leur inclusion et de prévenir la violence, des objectifs qui sont au cœur de la stratégie de mise en œuvre du programme pour les jeunes, la paix et la sécurité.



© UNICEF/Ashley Gilberson

“

**Nous avons été catégorisés, on a fait
de nous un groupe marginal.**

”

Jeune, Côte d'Ivoire
(Côte d'Ivoire CFR, p. 30)

Lutte contre les stéréotypes et les mythes politiques

1.1 Définition de la jeunesse

Les jeunes en tant que groupe social sont souvent définis par « ce qu'ils ne sont pas » plutôt que par ce qu'ils sont (Furlong et Cartmel, 1997). Cette définition par la négative reflète le sentiment d'exclusion largement ressenti par les jeunes dans le monde entier. L'expérience d'exclusion ainsi partagée peut donner naissance à une identité fédérant la jeunesse et transcendant les autres sources d'identité qui segmentent cette population.

Bien que le passage à l'adolescence ou à l'âge adulte ne soit ni uniforme ni prédéterminé, les repères officiels de l'âge chronologique sont souvent considérés comme des étapes indiquant des moments transitoires de la vie : la sortie de l'enfance ou l'entrée dans l'âge adulte. Cependant, la définition de la jeunesse fondée sur l'âge ne fait

pas consensus⁴, et un spectre sémantique étendu est utilisé dans différentes organisations et régions. Par exemple :

- La Résolution 2250 entend par « jeunesse » toute personne âgée de 18 à 29 ans, mais tient compte des variations existant aux échelles nationale et internationale.
- À des fins statistiques, l'Organisation des Nations Unies définit les « jeunes » comme les personnes dont l'âge est compris entre 15 et 24 ans, sans préjudice des autres définitions

⁴ Au vu des complexités inhérentes à la définition de la jeunesse, à l'instar des débats terminologiques qui alimentent le domaine qui nous intéresse, cette étude emploie indistinctement les termes « jeunesse » et « jeunes ».



© UNICEF/Alaoui

des États membres » (Assemblée générale des Nations Unies, 1981). Cependant, les définitions de l'âge utilisées par les entités des Nations Unies diffèrent.

- Un large éventail de définitions de l'âge est employé aux échelles régionale et nationale ; par exemple, la Charte africaine de la Jeunesse entend par « jeune » toute personne âgée de 18 à 35 ans (Commission de l'Union africaine, 2006).

Les définitions de la jeunesse ont également évolué au fil du temps. Ces différences compliquent grandement la collecte de données quantitatives précises ou normalisées sur les jeunes.

Une étape de la vie

Parallèlement aux difficultés inhérentes à la formulation d'une définition, il est important de reconnaître que la jeunesse, contrairement à de nombreuses formes d'identité « immuables » (telles que l'appartenance ethnique), constitue

une période de la vie transitoire, qui évolue et change au fil du temps.

Le passage à l'âge adulte

De nombreux chercheurs ont fait remarquer que la « jeunesse » est vécue comme une expérience transitoire dans le présent, et n'est pas définie par la projection d'une limite d'âge prédéterminée (Comaroff et Comaroff, 2005 ; Furlong *et al.*, 2011). Selon Olonisakin et Ismail (à paraître, p. 7), la jeunesse est un concept social, plutôt qu'une simple catégorie biologique, démographique ou chronologique.

Partout dans le monde, les jeunes et les analystes décrivent le passage à l'âge adulte comme le franchissement de différents caps culturels, psychosociaux, politiques, économiques et de développement, ou rites de passage, autant de signes révélateurs de l'acquisition d'une certaine autonomie et du statut d'adulte aux yeux de la société, allant de pair avec une évolution des capacités et du rôle social. Ces jalons peuvent être les suivants : l'atteinte d'un certain niveau d'éducation, l'observance de rites religieux

particuliers, le mariage, la paternité ou maternité, l'indépendance économique, l'acquisition de terres ou d'un logement, ou le décès d'un parent (Singerman, 2007 ; Navtej et Yousef, 2009).

Bien que ces jalons soient franchis par des individus, la jeunesse est une expérience collective plutôt qu'un simple phénomène individuel ; elle est ancrée dans le tissu historique, socioculturel et politique des communautés, groupes et pays. Laiq évoque ainsi le Printemps arabe en ces termes :

De façon générale, les militants n'assimilent pas leur statut de jeunes à une tranche d'âge particulière. Ils se perçoivent davantage comme une génération ayant accompli un rite de passage marqué par un moment historique commun. Ils partagent une prise de conscience et un récit fédérateur porté par le changement, dont ils se considèrent le moteur et qu'ils identifient à la jeunesse. (Laiq, 2013, p. 4-5)

Effets perturbateurs

Les hypothèses normatives relatives au passage à l'âge adulte sont toutefois perturbées par plusieurs facteurs. Les conflits violents et les crises humanitaires, les violences politiques et criminelles, les catastrophes naturelles et les crises sanitaires, les migrations et l'urbanisation, ainsi que les profondes inégalités entre les sexes influencent et peuvent bouleverser le passage à l'âge adulte en dénaturant le déroulement du cycle de vie, et en abolissant les repères conventionnels de l'appartenance communautaire, du statut et de la cohésion sociale. Bien que la violence et les bouleversements sociaux forcent souvent les jeunes à endosser prématurément des fonctions d'adulte – par exemple, en assumant le rôle de chef de famille (PNUD, 2016a, p. 142) –, ils peuvent également les priver de possibilités éducatives et professionnelles, et entraver l'accès au mariage et à la fondation d'une famille, pourtant nécessaires pour atteindre le statut d'adulte et être reconnu en tant que tel.

Le modèle de cycle de vie linéaire englobant les étapes de la dépendance, de l'éducation et de la formation, de la participation au marché de l'emploi, de l'indépendance, du repos et de la retraite, ne se reflète pas dans ces dynamiques complexes. Comme l'a fait remarquer Honwana :

“ Le passage à l'âge adulte est de plus en plus incertain [...]. [Un] nombre croissant de jeunes femmes et de jeunes hommes [...] sont incapables d'atteindre les marqueurs sociaux de l'âge adulte, tels qu'un emploi sûr, le mariage et une famille. Coincés entre l'enfance et l'adolescence, ils vivent dans une zone floue, un espace liminal appelé « l'âge de l'attente ». ”
(Honwana, 2015)

Différences entre les sexes

Les jeunes des deux sexes éprouvent des difficultés à passer à l'âge adulte, mais les circonstances diffèrent. Les variations des rôles et des responsabilités sociétales qui marquent le passage à l'âge adulte peuvent être sensiblement différentes pour les jeunes hommes et les jeunes femmes, sans oublier celles et ceux appartenant à des minorités sexuelles et de genre⁵. À titre d'exemple, lorsque des jeunes femmes vivant dans des implantations sauvages de Nairobi ont des enfants, ce n'est pas tant leur âge, mais plutôt leur fonction de mère qui constitue la caractéristique principale définissant leur statut social (EP Corne de l'Afrique, p. 14). Bien que certaines jeunes femmes acquièrent le statut d'adulte plus rapidement, en raison de la maternité ou du mariage, beaucoup éprouvent les mêmes difficultés transitionnelles que les hommes. Certains facteurs qui, à l'instar du manque de ressources, empêchent les jeunes hommes de se marier, sont susceptibles d'entraver davantage leur passage à l'âge adulte. Ayant du mal à acquérir des terres ou un logement, à trouver un emploi ou à suivre des études, beaucoup de jeunes femmes et de jeunes hommes ne parviennent pas à s'émanciper, ce qui a des conséquences sur leur statut social et peut susciter chez eux un sentiment de frustration.

⁵ L'expression anglaise « sexual and gender minorities », qui désigne les minorités sexuelles et de genre, est issue des travaux d'International Alert (2017) proposant la définition suivante : personnes dont l'orientation, l'identité ou les pratiques sexuelles diffèrent des normes traditionnelles.

Ces expériences ne sont pas l'apanage des sociétés touchées par un conflit. Des chercheurs ont décrit des phénomènes similaires dans les pays développés (Sukarieh et Tannock, 2015). Plusieurs expressions ont été employées pour décrire les intéressés, telles que « génération boomerang », « twixters », « kidults » et « adulescents » ou encore « thresholders » (jeunes au seuil de l'âge adulte, bien qu'ayant atteint la majorité) au Royaume-Uni et aux États-Unis ; « freeters » ou « parasaito shinguru » (célibataires parasites) au Japon ; et « bamboccioni (grands bébés) » en Italie (Honwana, 2012, p. 6).

Pour les jeunes femmes et les jeunes hommes ayant participé à cette étude, les frustrations de la jeunesse perpétuelle ont été exacerbées par la tendance générale des aînés et des décideurs à présenter les jeunes comme « l'avenir » au lieu de reconnaître leur place et leur rôle clé dans le présent. Pour reprendre les mots d'une jeune femme interrogée : « On entend cette idée selon laquelle nous sommes l'avenir [...] nous tenons les rênes désormais ; nous devons agir. Nous sommes le présent. » (consultation en Afrique orientale et australe, p. 4).

Hétérogénéité et diversité

S'ils sont exclusivement définis par leur âge, les jeunes sont souvent considérés comme une catégorie homogène et historique qui n'évolue pas au fil du temps. Or, en dépit des besoins, des priorités et des identités qu'ils partagent, les jeunes ne forment pas une catégorie sociale uniforme. En tant que microcosme de la société, les jeunes ne sont pas tous semblables, ils sont parfois divisés et ne forment pas un tout homogène. Outre les différences d'âge, c'est la diversité des sexes, des races, des religions, des appartenances ethniques, des castes, des classes sociales, des cultures, des contextes et des affiliations politiques, entre autres, qui caractérise les jeunes en tant que groupe. Des recherches sur le terrain menées au Burundi (discussion de groupe – DDG), en Palestine (DDG), en Afrique du Sud (EP) et au Yémen (DDG – a) ont ainsi mis en lumière les divisions politiques qui règnent parmi les jeunes. D'autres recherches ont mis en évidence l'existence de tensions sectaires et intercastes (Rapport de synthèse des DDG élaboré par Conciliation Resources), d'un fossé entre milieu urbain et milieu rural, et de divisions significatives reposant sur le privilège de classe,

l'accès à l'éducation et à l'emploi, et la présence de mécanismes de clientélisme politique (EP Côte d'Ivoire). Ces divisions ne sont en aucun cas propres aux jeunes. Mais elles ne doivent pas être sous-estimées en vertu d'une supposée unité de la jeunesse.

1.2 Le cadre d'action concernant les jeunes, la paix et la sécurité : contexte

En 2014, on estimait que le nombre de jeunes âgés entre 10 et 24 ans avoisinait 1,8 milliard, et que les enfants et les adolescents constituaient la majorité de la population des 48 pays les moins avancés (UNFPA, 2014). Certains des pays les plus pauvres et dont les ressources sont les plus limitées – par exemple, dans la région du Sahel – enregistrent la plus forte proportion de jeunes par rapport à la population totale (UNFPA, 2014).

Les jeunes, les conflits et la violence

À l'échelle mondiale, les jeunes sont durement frappés par la violence. L'Institute for Economics and Peace a calculé qu'en 2016, environ 408 millions de jeunes (âgés de 15 à 29 ans) vivaient dans des zones touchées par un conflit armé ou en proie à la criminalité organisée (étude thématique – ET – Institute for Economics and Peace). En somme, ce sont environ 23 % des jeunes – soit près d'un sur quatre – qui sont touchés d'une manière ou d'une autre par ces fléaux dans le monde. Selon des estimations, plus de 90 % des décès directs liés à un conflit en 2015 concernaient de jeunes hommes adultes (UNFPA, 2015). Une étude de 2015 a souligné que, chaque année, dans le monde, on dénombrait environ 200 000 homicides de jeunes âgés de 10 à 29 ans, soit 43 % du nombre total d'homicides (OMS, 2015). Au Brésil, si les jeunes âgés entre 15 et 29 ans constituent un quart de la population, ils ont été touchés par près de la moitié des homicides survenus entre 2005 et 2015 (EP Brésil, p. 3).

Même s'ils ne se traduisent pas systématiquement par des décès, les conflits, la criminalité et les autres formes de violence ont des répercussions sur les jeunes à bien des égards. Bien que rarement consignés, nombreux sont les effets néfastes à court, moyen et long terme dont pâtissent les

jeunes : victimisation répétée, traumatisme psychique, discrimination fondée sur l'identité ou encore exclusion sociale et économique. À l'heure actuelle, le manque de données en la matière rend difficile l'évaluation précise du nombre de jeunes exposés à ces différentes formes de violence. Cependant, les estimations selon lesquelles un jeune sur quatre vit dans des situations l'exposant à la violence sont vraisemblablement sous-évaluées, en raison de données insuffisantes, de déclarations partielles et de l'existence de formes de violence non mortelles liées à la criminalité, aux conflits ou au terrorisme.

La grande majorité des jeunes n'est pas impliquée dans des actes de violence, ni ne risque d'y prendre part. Il est cependant important de noter qu'en plus d'en être des victimes, les jeunes sont les principaux auteurs des actes de violence armée et belligérants des conflits dans certaines régions. Par exemple, en 2015, près de 60 % des auteurs présumés d'homicides sur le continent américain étaient des personnes de sexe masculin de moins de 30 ans (Assemblée générale des Nations Unies, 2015, p. 15).

Contexte

Les jeunes ayant pris part à l'étude ont souligné l'importance de ne pas réduire le champ de la définition des « enjeux relatifs à la jeunesse » lors des discussions en matière de paix et de sécurité. Par exemple, certaines politiques nationales destinées aux jeunes étaient, aux yeux de ces derniers, élaborées autour d'enjeux prétendument propres à leur tranche d'âge, notamment « le chômage, le VIH/sida, la criminalité et les "déviations" » (EP Corne de l'Afrique, p. 16). Les consultations menées ces dix dernières années par le Life and Peace Institute auprès des jeunes vivant dans la Corne de l'Afrique ont mis en évidence ce qui suit :

Les jeunes doivent être intégrés aux initiatives ayant trait aux grands enjeux sociétaux, et pas seulement aux enjeux considérés comme caractéristiques de la jeunesse selon des postulats erronés et une vision stéréotypée de leurs intérêts supposés et de leurs sujets de prédilection, sur lesquels ils seraient censés intervenir. Les jeunes, dans leur pluralité, doivent également avoir les moyens de définir leurs enjeux et d'agir en conséquence – ils ne doivent pas seulement prendre part

aux discussions, mais aussi façonner les programmes. C'est ainsi que l'on pourra tordre le cou à l'idée selon laquelle la participation des jeunes se limite à un programme restreint, préétabli par des intervenants tiers.
(EP Corne de l'Afrique, p. 4)

Les jeunes ont également souligné que la catégorisation des enjeux relatifs à la jeunesse est souvent associée à des hypothèses trompeuses et simplificatrices selon lesquelles le sport, l'art, les loisirs et les technologies constituent les vecteurs principaux, voire exclusifs, dont disposent les intéressés pour participer et s'exprimer.



Un quart DES JEUNES est touché par LA VIOLENCE ou un CONFLIT armé

Parallèlement, il est important de reconnaître que, si les jeunes partagent moult enjeux majeurs en matière de paix et de sécurité avec la société dans son ensemble, leur âge les expose à des défis particuliers et leur offre des perspectives différentes. Nombre d'entre eux ont affirmé que leurs intérêts, leur identité et leurs aspirations *en tant que jeunes* étaient indissociables de leur participation au développement, de l'exercice (ou du déni) des droits de l'homme, de leurs besoins et attentes sexospécifiques, et de leur vécu s'agissant des conflits et des violences.

Les relations croisées entre la paix et la sécurité, le développement et les droits de l'homme établies par les jeunes constituent une piste de travail transversale de premier plan pour des approches politiques intégrées au sein du système multilatéral. L'accent mis sur les jeunes, la paix et la sécurité recouvre ces piliers opérationnels et valorise chacun d'entre eux ; l'attention toute particulière portée à la dimension préventive n'est sans doute pas étrangère à cette situation.

Les jeunes, la paix et la sécurité : une priorité transversale au cœur du Programme de développement durable à l'horizon 2030

Le Programme 2030 est une ressource extrêmement utile pour déployer des programmes holistiques et intégrés en faveur des jeunes, de la paix et de la sécurité. Le lien entre les objectifs de développement durable (ODD) et la question des jeunes, de la paix et de la sécurité est particulièrement visible dans l'objectif 16, qui, fondamentalement, promeut la mise en place de mécanismes responsables et respectueux de tous en matière de gouvernance et d'accès à la justice, ainsi que dans l'objectif 10 relatif aux inégalités.

Toutefois, les jeunes ayant participé à cette étude ont tenu à mettre en lumière la pertinence des questions relatives aux jeunes et la paix et la sécurité dans chacun des ODD. Les participants à la consultation menée dans la région Asie et Pacifique, par exemple, ont souligné que construire la paix et la sécurité signifie, à leur sens, éradiquer les inégalités économiques et sociales, fournir des services publics à tous les groupes sociaux, assurer des services de soins de santé et des services sociaux pérennes à l'échelle nationale et concrétiser l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes.

Bien qu'aucun des objectifs de développement durable ne se concentre exclusivement sur la jeunesse, pour les jeunes femmes et les jeunes hommes, les efforts de construction de la paix et de la sécurité doivent mobiliser *chacun* de ces objectifs. Les participants ont également fait valoir à quel point il est important de renforcer l'attention accordée à la question des jeunes et de la paix et de la sécurité au-delà de l'objectif 16 : en matière de pauvreté (objectif 1), de santé (objectif 3), d'éducation (objectif 4), d'égalité entre les sexes (objectif 5), d'emploi (objectif 8), d'inégalités (objectif 10), de villes durables (objectif 11), de changements climatiques (objectif 13) et de partenariats (objectif 17). Les jeunes ayant participé à notre étude ont particulièrement mis en avant l'idée d'une relation symbiotique entre, d'une part, la paix et la sécurité, et d'autre part le développement.

Cette corrélation facilite grandement la mise en œuvre de programmes intégrés et permet d'éviter d'avoir à réinventer la roue, d'un point de vue tant politique que pratique. Elle incite à mieux comprendre les jeunes marginalisés, leurs expériences, besoins, attributs et capacités, et à les prendre en compte de manière mieux intégrée et conformément aux cadres politiques existants. Prêter une attention particulière à la question des jeunes et de la paix et de la sécurité dans le contexte du développement permet également de mettre en avant le rôle unique que jouent les jeunes dans la prévention des conflits.

Une approche fondée sur les droits de l'homme

Une fois passé l'âge de 18 ans, les jeunes ne sont plus protégés par la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant (1989), qui accorde aux enfants un régime de droits assorti d'un statut et de protections particuliers. Pourtant, la marginalisation que subissent les jeunes creuse souvent un fossé entre les droits économiques, politiques et civiques qui, formellement, leur reviennent en tant qu'adultes et les droits dont ils ont l'exercice effectif, qui s'avèrent souvent lacunaires. Le problème ne réside pas dans l'absence d'un cadre légal ou normatif en faveur des jeunes, mais dans la trop faible attention qui est accordée à la réalisation de leurs droits. Afin de combler ce fossé, les jeunes doivent être reconnus comme détenteurs de droits dans la pratique.

Les atteintes aux droits de l'homme décrites par les jeunes hommes et les jeunes femmes interrogés ne concernent pas uniquement les traumatismes

ou les violences physiques vécus à titre individuel. Leurs témoignages portent également sur les conséquences au sens large du terrorisme et de la criminalité organisée ; la violence sexiste, notamment envers les jeunes femmes et les personnes lesbiennes, gays, bisexuelles, transsexuelles et intersexes (LGBTI) ; et la violence systémique perpétrée par les forces de sécurité de l'État. Les jeunes interrogés s'inquiètent majoritairement du nombre disproportionné d'entre eux qui sont touchés et traumatisés par les groupes armés, les terroristes ou groupes extrémistes violents, les gangs et la criminalité organisée, les gouvernements répressifs et, dans de nombreux pays, les forces de l'ordre et les systèmes de justice pénale. Dans divers pays, comme El Salvador, le Guatemala et le Honduras (EP Triangle du Nord) ; l'Afrique du Sud (EP) ; la Tunisie (DDG) et les États-Unis d'Amérique (EP), les jeunes se sont dits vulnérables face aux nombreuses arrestations et détentions arbitraires.

Une attention particulière a été accordée aux vulnérabilités structurelles auxquelles sont exposés les jeunes migrants forcés ainsi que les jeunes déplacés et réfugiés. Victimes dans leur communauté ou pays d'origine, ils se voient contraints de fuir au risque d'être blessés ou tués. Une fois arrivés dans leur pays « d'accueil », il n'est pas rare qu'ils subissent la discrimination, la xénophobie ou la violence des mouvements populistes hostiles aux migrants.

Par ailleurs, les jeunes femmes et les jeunes hommes se sont clairement exprimés sur la manière dont les mesures de répression fragilisent leur liberté collective de mouvement, de réunion et d'expression et font obstacle à leurs initiatives en matière de consolidation de la paix, de cohésion sociale, de prévention de la violence ou de dialogue et de réconciliation. Dans plusieurs pays aux contextes très variés, les jeunes ont expliqué que les organisations politiques pacifiques et les manifestations politiques organisées et légitimes sont fréquemment ciblées et empêchées au nom de la lutte antiterroriste ou de la prévention de l'extrémisme violent. Enfin, les jeunes hommes et les jeunes femmes ont aussi évoqué la privation de leurs droits socioéconomiques et culturels au sens large et l'importance de corriger l'exclusion structurelle qui en découle.

En faisant de la « protection » l'un de ses piliers, la résolution 2250 reconnaît la vulnérabilité des jeunes et place les droits de l'homme et les questions de

protection humanitaire au cœur du programme relatif aux jeunes, à la paix et à la sécurité. La rancœur et la frustration que suscitent les situations d'injustice constituent toutefois des problèmes importants pour les jeunes. Par conséquent, la justice, les droits de l'homme et l'état de droit ne sont pas seulement des instruments de protection, mais aussi des moyens de prévention stratégiques essentiels à la pérennisation de la paix. Cette approche fondée sur les droits humains occupe une place centrale dans le programme relatif aux jeunes, à la paix et à la sécurité.

Les liens avec le programme relatif aux femmes, à la paix et à la sécurité

La résolution 2250 s'inspire largement du programme relatif aux femmes, à la paix et à la sécurité établi par la résolution 1325 (2000) et d'autres résolutions qui ont suivi⁶. Les deux résolutions ont en commun de s'articuler autour des mêmes engagements en faveur de la prévention, de la participation et de la protection. La résolution 2250 insiste encore davantage sur la place centrale de l'inclusion dans les questions de paix et de sécurité en mettant l'accent sur la contribution essentielle des acteurs de la société civile et en encourageant la participation des parties traditionnellement exclues telles que les femmes et les jeunes. Les deux programmes sont donc fondamentalement liés. Le programme pour les jeunes, la paix et la sécurité ouvre de nouvelles possibilités de s'intéresser au rôle déterminant que jouent les jeunes femmes dans la prévention des conflits violents et la pérennisation de la paix.

L'expérience acquise dans le cadre de la mise en œuvre de la résolution 1325 peut éclairer la mise en place de la résolution 2250. Les observations sur le rôle et les accomplissements de la mobilisation féminine peuvent aider les organisations de jeunes et les jeunes leaders qui ont à cœur de consolider la paix et la sécurité. Les difficultés rencontrées pour asseoir et pérenniser l'engagement des gouvernements en faveur des objectifs et de la mise en œuvre de la résolution 1325 nous renseignent également sur ce qu'il convient de faire (ou d'éviter) pour assurer la mise en application de la résolution 2250.

⁶ À savoir, notamment, les résolutions 1820 (2008), 1888 (2009), 1889 (2010), 1960 (2011), 2106 (2013), 2122 (2013) et 2242 (2015).



© WVI/Stephanie Glinski

En dépit des importants points de convergence entre les politiques du programme relatif aux jeunes et de celui relatif aux femmes pour la paix et la sécurité, et en dépit également de la valeur stratégique que revêtent parfois les partenariats entre les organisations de jeunes et de femmes, les jeunes consultés ont exprimé sans ambiguïté leur opposition à la tendance simplificatrice qui consiste à regrouper dans un même panier « les femmes et les jeunes ». Ils ont fait le parallèle avec l'association problématique qui est faite entre « les femmes et les enfants » dans d'autres contextes politiques, en soulignant combien cette catégorisation peut sembler infantiliser les femmes et détourner l'attention qui devrait être dévolue aux enfants. Plutôt que regrouper sommairement les femmes et les jeunes dans les mêmes catégories démographiques, il est essentiel de parfaire les liens entre la question des jeunes d'une part, et les problématiques femmes-hommes d'autre part. Cela permettra de s'assurer que le programme relatif aux jeunes, à la paix et à la sécurité tiendra compte des problématiques femmes-hommes et de rendre plus sensible aux différences d'âge et de génération le programme relatif aux femmes, à la paix et à la sécurité. Les deux programmes devront s'intéresser de près aux particularités des expériences vécues par les jeunes femmes en matière d'exposition à la violence, de participation politique et d'inclusion, de justice transitionnelle, d'enjeux économiques, de réforme du secteur de la sécurité, d'éducation, de désengagement des groupes violents et de réintégration dans la société, parmi bien

d'autres sujets. Le rapport entre masculinité (et particulièrement la formation de l'identité masculine chez les jeunes hommes) et comportements violents dans différents contextes sociétaux doit aussi être examiné.

Le rôle central de la question des jeunes, de la paix et de la sécurité dans la consolidation et la pérennisation de la paix

L'adoption des résolutions A/RES/70/262 (2016) et S/RES/2282 (2016) en faveur de la pérennisation de la paix avait pour objectif de renforcer l'approche de la communauté internationale dans le domaine de la consolidation de la paix. Ces résolutions ont marqué un tournant : loin de s'intéresser uniquement à la consolidation de la paix au lendemain des conflits, elles portent également sur la prévention de l'éclatement, de l'escalade, du prolongement et de la récurrence des conflits violents, et luttent contre leurs causes profondes et facteurs potentiels.

La pérennisation comme la consolidation de la paix cherchent toutes deux en définitive à atténuer le risque de voir apparaître ou réapparaître un conflit violent. Cet objectif peut être considéré comme un idéal dont la réalisation nécessite de parvenir à voir au-delà de la gestion de crise et de la résolution immédiate des conflits. Ces deux résolutions ouvrent la voie à une utilisation plus fréquente du système des Nations Unies à des fins de prévention des conflits, afin de traiter non seulement leurs symptômes, mais aussi leurs causes profondes. (Bureau d'appui à la consolidation de la paix, 2017, p. 1)

Jusqu'à présent, la plupart des études menées sur la participation des jeunes à la consolidation de la paix se sont concentrées sur leurs initiatives pendant et après les conflits (Schwartz, 2010 ; Del Felice et Ruud, 2016). Par conséquent, le rôle préventif joué plus généralement par les jeunes dans le cadre de la consolidation et de la pérennisation de la paix a souvent été sous-estimé ou n'a pas été identifié.

La prévention des conflits violents constitue peut-être le pilier central de la résolution 2250. De ce point de vue, les investissements en faveur des jeunes et de la paix et de la sécurité sont au service de l'objectif de consolidation et de pérennisation de la paix. Comme expliqué au chapitre 2, les initiatives

prises par les jeunes correspondent dans les faits aux principales approches pour la pérennisation de la paix.

1.3 Contre les idées fausses

« La jeunesse » se voit attribuer nombre de qualificatifs et stéréotypes nuisibles qui donnent parfois lieu à des interventions programmatiques insatisfaisantes et limitent leurs capacités d'action.

Des stéréotypes nuisibles

Un livre de 2006 portant sur le rôle des jeunes dans le rétablissement de la paix après signature des accords posait, dans son titre, une question rhétorique : « Les jeunes sont-ils des fauteurs de troubles ou des faiseurs de paix ? » (*Troublemakers or Peacemakers?*, McEvoy-Levy, 2006).

Plus de dix ans après ces travaux, dans un contexte de mondialisation croissante défini par l'omniprésence des préoccupations en matière de terrorisme, de criminalité transnationale organisée et d'extrémisme violent, les perspectives relatives aux jeunes restent faussées par les stéréotypes qui les présentent comme des auteurs et des victimes de la violence. Ces idées préconçues ont empêché d'apprécier à leur juste valeur et de mettre à profit autant qu'elles auraient dû l'être les capacités d'action, les méthodes créatives et la résilience des jeunes. La plupart d'entre eux ne sont pas auteurs de la violence et souhaitent simplement vivre leur vie, voire continuer de s'investir dans la construction de sociétés plus pacifiques pour eux-mêmes et leur communauté.

Les stéréotypes négatifs sont fonction du sexe. Ils évoquent l'image subliminale d'un jeune homme menaçant portant une arme à feu et renforcent l'idée d'une masculinité violente (Haenfler, 2015). Lorsque l'on parle de conflits violents, le mot « jeunes » est presque systématiquement associé à de jeunes hommes agressifs qui représenteraient un danger non seulement pour la sécurité nationale, mais aussi pour les jeunes femmes qui vivent dans les mêmes communautés et sociétés. Les jeunes femmes, quant à elles, sont considérées, dans le meilleur des cas, comme des victimes passives. Au pire, elles sont invisibles.

Cependant, il faut également se garder de simplifier, généraliser ou romancer à outrance les jeunes et



Même si vous faites l'effort de changer, la société vous étiquette à vie : elle vous catalogue comme délinquant, vous voit comme un raté, comme une source de problèmes.



Jeune homme, Tunisie

(DDG Tunisie, p. 19)

leur participation à la pérennisation de la paix et à la prévention des conflits violents. D'après McEvoy-Levy (2011, p. 169), l'hypothèse qui veut que les jeunes soient des acteurs du changement ou de la paix « sous-estime les difficultés structurelles et les déséquilibres de pouvoir entre les jeunes et les élites politiques ou de classe qui compromettent sérieusement l'action pour la paix ». Il faut dès lors remettre en question les présupposés qui voient les jeunes comme une catégorie homogène ou épargnée par les problèmes de méfiance ou de division entre les groupes qui la composent (Vinck et al., 2017). Tout comme la plupart des jeunes ne sont pas directement auteurs de la violence, ils ne sont pas non plus tous foncièrement déterminés à œuvrer en faveur de la paix et de la justice.

Sources de stéréotypes

Il n'est pas rare que les perspectives négatives aient été intériorisées par les jeunes eux-mêmes. Au cours de notre étude, les jeunes ont souvent reproduit ces points de vue, soit en parlant d'eux-mêmes, soit à travers les stéréotypes utilisés pour décrire les autres jeunes vivant dans les mêmes sociétés et communautés. Par exemple, un jeune du Guatemala a dit : « Les jeunes ne sont bons à rien d'autre que détruire ce qui les entoure. » (ET Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, p. 12). De même, un ancien délinquant de la ville de Gori en Géorgie nous a assuré : « La plupart des jeunes sont incapables de créer quoi que ce soit de positif » (DDG contexte géorgio-abkhaze, p. 21). Tous les jeunes ne se perçoivent pas eux-mêmes sous ce jour. Même les jeunes qui ne se perçoivent pas eux-mêmes sous ce jour, ou se considèrent comme des artisans de la paix - souvent urbanisés, éduqués, en situation d'emploi et organisés - peuvent parfois perpétuer ces stéréotypes pour parler des « autres » jeunes.



Nous, les jeunes, sommes des entrepreneurs, des porteurs de rêves. Nous sommes aussi des victimes, c'est un fait. Mais nous avons tellement plus de cordes à notre arc !



Jeune, Colombie

(*EP Colombie – b, p. 21*)

Les jeunes eux-mêmes renforcent donc parfois ces stéréotypes. Toutefois, ceux-ci sont le plus souvent façonnés d'en haut. Ce sont principalement les États et les dirigeants politiques qui cherchent à manipuler les jeunes à des fins politiques, en les utilisant comme des soldats ou en alimentant la peur systématique des jeunes militarisés, rebelles, dissidents ou maraudeurs. Dans de nombreux cas, le rapport des jeunes à la violence est normalisé ou exploité à travers leur rôle de « fantassins de l'action politique des adultes » (Comaroff et Comaroff, 2005, p. 24).

Ces stéréotypes sont également largement entretenus et renforcés par les médias. Qu'ils soient Afro-Américains à Chicago ou à New York (EP États-Unis) ou immigrants de deuxième génération à Järva (DDG Suède), membres de gangs en Amérique centrale (EP Triangle du Nord) ou agents de consolidation de la paix au Burundi (DDG), les jeunes se sont plaints de l'attention excessive que les médias accordaient à ceux qui se livraient à la violence au détriment de ceux, moins médiatiques, plus ordinaires, qui contribuaient à la consolidation de la paix. « Les articles publiés par les grands journaux au sujet des jeunes relatent essentiellement des incidents violents » (consultation menée en Europe de l'Est et en Asie centrale, p. 4). Un jeune Tunisien a ainsi expliqué ce qui suit : « [d]ans tous les discours, qu'ils viennent des responsables politiques, des médias ou même de la société, lorsque le mot "jeune" est prononcé, il est toujours associé au terme "problème" : le problème du chômage, le problème de la pauvreté, le problème de la délinquance » (DDG Tunisie p. 17).

Pour certains, la mauvaise image de la jeunesse véhiculée par les médias était considérée comme un facteur de pérennisation ou d'aggravation des conflits (Rapport de synthèse des discussions de

groupe élaboré par Conciliation Resources), ou bien les médias étaient considérés comme co-instigateurs de l'action violente ou répressive menée par le gouvernement (Laiq, 2013).

Les jeunes se disent être pratiquement invisibles et continuellement privés de parole dans les médias grand public. Ils ont déploré le fait que la jeunesse était certes visible dans la presse, mais que sa voix et ses opinions n'étaient jamais directement entendues. Les jeunes ont décrit la façon dont les représentations des médias contribuent à renforcer l'opinion selon laquelle ils manqueraient de vision à long terme, de patience et d'ambition pour l'avenir, mais ne rendent pas compte de leur haut niveau de connaissances, de leur maturité politique ou de leur capacité à s'organiser pacifiquement en faveur d'un véritable changement, ni de leurs contributions avisées lorsqu'il s'agit de résoudre les différends ou de répondre aux revendications. Un jeune étudiant sud-africain a évoqué la façon dont la couverture médiatique des manifestations organisées par les étudiants sud-africains contre la hausse des frais de scolarité avait constamment porté sur les violences dans les campus. En agissant ainsi, les médias ont accordé une place réduite aux propositions politiques élaborées présentées de manière collective et organisée par les étudiants en faveur de nouveaux modèles et mécanismes de financement viables pour l'enseignement supérieur en Afrique du Sud (Barry KII).

Les stéréotypes négatifs sur la jeunesse ont également été renforcés à plusieurs reprises par des travaux de recherche menés dans différents domaines (psychologie du développement, anthropologie, sociologie et certaines branches de la criminologie). Ces disciplines ont souvent classé les problèmes associés aux jeunes au rang de pathologies, qualifiant à cet effet la plupart des jeunes de « dysfonctionnels » ou de « délinquants ».

Tous dans le même sac

Ces stéréotypes négatifs ont pour principale conséquence de marginaliser et de stigmatiser la jeunesse en la présentant comme un problème à résoudre ou comme une réelle menace, au lieu de reconnaître les atouts et les ressources qu'elle offre, ou les espoirs et les aspirations dont elle est porteuse. De tels points de vue occultent le fait qu'en réalité, la plupart des jeunes ne sont pas impliqués dans la violence. Or, ces stéréotypes menacent d'associer l'ensemble des jeunes à cette frange infime

de la jeunesse dont l'influence est disproportionnée et qui évolue dans des milieux violents.

Cette situation a des répercussions sur les jeunes eux-mêmes, mais également sur leurs contributions potentielles à la prévention des conflits. Un jeune originaire du Soudan du Sud a ainsi déploré ce qui suit :

Notre société nous fait croire que nous sommes ignorants, que nous ne connaissons pas les processus politiques et que nous ne pouvons pas participer au rétablissement d'une paix constructive sans l'aide de nos aînés ou des responsables politiques. Nous devons sans cesse nous battre pour trouver un moyen de prouver notre valeur, d'expérimenter nos idées ou de participer plus largement à la vie politique. Le manque d'espace nécessaire pour contribuer à la consolidation de la paix nous rend plus enclins à approuver la violence et à y participer. La violence est plus ou moins la seule voie laissée aux jeunes.
(DDG Soudan du Sud, p. 10)

Les approches politiques et programmatiques fondées sur des stéréotypes négatifs, qu'il s'agisse de diaboliser les jeunes comme des fauteurs de troubles en puissance ou de les ériger en chantres de la paix, consistent à travailler *pour* les jeunes plutôt qu'*avec* eux, à les diriger et à leur parler au lieu de les écouter, de les consulter et de les inclure dans les prises de décisions, ou encore à les considérer comme porteurs d'un potentiel d'avenir plutôt que comme acteurs de leur présent. Les approches paternalistes à l'égard de la jeunesse contribuent non seulement à renforcer ces stéréotypes en privant les jeunes de leur capacité à agir pour impulser le changement, mais elles peuvent également nuire dangereusement aux priorités politiques et opérationnelles fixées ainsi qu'à la bonne affectation des investissements et des ressources.

L'explosion démographique de la jeunesse

Au cours des cinquante dernières années, les recherches sur le lien entre l'« explosion démographique de la jeunesse » (une forte proportion de jeunes par rapport à la population totale) et le risque de guerres, d'aggravation de la violence et d'instabilité politique ont donné lieu à des approches politiques de la question reposant sur l'hypothèse d'une corrélation simple entre ces facteurs.



Les médias et la société vous voient comme quelque chose de négatif, alors il est facile de commencer à se voir de cette façon-là... C'est peut-être de moi qu'ils parlent ?

Jeune homme, Suède

(DDG Suède, p. 8)



Explosion démographique de la jeunesse et conflits violents

Les premières études postulaient que « quelles que soient les conditions sociales et économiques, l'augmentation du nombre de jeunes dans une société entraîne un accroissement des troubles sociaux, [ce qui est confirmé statistiquement par] le fait que dans tous les pays occidentaux, les hommes âgés de 15 à 29 ans commettent davantage d'atteintes aux biens et d'homicides que la population plus âgée » (Moller, 1968, p. 256-257). Les recherches ultérieures soulignaient que l'âge n'est pas, en fait, le facteur perturbateur, mais que la déstabilisation est plutôt liée à la faible capacité d'absorption du marché du travail en matière de création d'emplois, notamment en ce qui concerne les jeunes diplômés (Choucri, 1974, p. 71-73). Cette étude formulait l'hypothèse suivante : « Plus le chômage est élevé parmi les jeunes diplômés, plus les tendances à l'insatisfaction, à l'instabilité et à la violence sont marquées. » (Choucri, 1974, p. 73).

Au sortir de la Guerre froide, la théorie qui présentait cette poussée démographique comme une menace pour la paix, notamment lorsque le phénomène était associé à la propension supposée des jeunes hommes à la violence, a commencé à retenir l'attention dans les milieux politiques. L'argument avancé revenait à dire que la poussée démographique des jeunes dans les pays musulmans constituait une menace pour la paix et la sécurité internationales, puisque le développement démographique « fournit des recrues au fondamentalisme, au terrorisme, à l'insurrection et à la migration » (Huntington, 1997, p. 129). Selon Huntington, le « niveau critique », c'est-à-dire le point qui peut faire basculer un pays dans la violence, était atteint lorsque la population comptait au moins 20 % de jeunes (Huntington, 1997, p. 140-143).

Ces théories, qui considéraient la corrélation comme s'il s'agissait de la cause, ont été diffusées auprès d'un large public à travers les médias généralistes. Kaplan (1996, p. 46) a alimenté cette thèse en partageant les observations qu'il avait recueillies dans six pays de l'Afrique occidentale : « J'ai vu... des hordes de jeunes gens – ils étaient partout. On aurait dit des molécules lâchées un liquide social très instable, un fluide qui était clairement sur le point de s'enflammer ». Immédiatement après les attentats terroristes du 11 septembre 2001, Zakaria (2001) émettait l'affirmation suivante dans son analyse : « Les sociétés arabes connaissent une forte explosion de la jeunesse, la plupart des pays comptant plus de la moitié d'habitants âgés de moins de 25 ans... L'afflux massif de jeunes hommes agités dans un pays est une mauvaise nouvelle. Lorsque ce phénomène s'accompagne de transformations économiques et sociales même minimales, il déclenche généralement de nouveaux mouvements politiques contestataires. »

Plus tard, Hendrixson a décrit la convergence troublante de cette argumentation avec la notion de race :

“ **La poussée démographique des jeunes, dans sa dimension négative, raciste et sexuellement différenciée, se matérialise sous les traits d'un homme jeune, à la peau foncée, originaire d'Afrique, du Moyen-Orient ou de certaines régions d'Asie ou d'Amérique latine, souvent identifié comme terroriste. Ce stéréotype est un exemple de ce que l'anthropologue Nancy Scheper-Hughes appelle les « discours dangereux », qui reposent sur des prévisions excessives quant aux actes individuels de violence commis par les jeunes, et qui minimisent le rôle des autres formes de violence et des inégalités structurelles contribuant à la pauvreté et à l'impuissance des jeunes.** ”

(Hendrixson, 2014, p. 128)

D'autres études (Collier, 1999 ; Collier et Hoeffler, 2002 ; Urdal, 2004) sont allées encore plus loin en caractérisant le rôle du niveau d'éducation formelle et de l'emploi comme des variables clés permettant d'atténuer les effets des poussées démographiques des jeunes sur les perspectives de violence sociale. Collier (1999, p. 5) a ainsi affirmé que « la présence d'une forte proportion d'hommes jeunes dans une société augmente également le risque de conflit, mais [que] plus les ressources affectées à l'éducation sont importantes, plus ce risque est faible ». Cette idée a contribué à l'élaboration de la théorie du « coût d'opportunité », qui postulait que, chez les jeunes qui travaillent ou qui ont un niveau d'études supérieur, les risques de se livrer à la violence l'emportent sur les avantages (Collier et Hoeffler, 2002, p. 34).

Ces études qui affirmaient qu'une proportion anormalement élevée de jeunes constituait une menace pour la stabilité sociale ont commis l'erreur de « mesurer la taille des cohortes de jeunes [...] par rapport à la population totale plutôt que par rapport à la population adulte » (Urdal, 2004 p. 7). Urdal, un théoricien de la poussée démographique des jeunes de la deuxième génération, a mis en évidence la possibilité de considérer d'importantes cohortes de jeunes comme un fardeau ou, dans les sociétés où les taux de fécondité et de dépendance sont en baisse, comme un atout (un dividende démographique) pour le développement économique.

Toutefois, Urdal (2006, p. 617) a ensuite conclu qu'« une augmentation d'un point de pourcentage de cette explosion démographique [était] associée à une hausse des risques de conflit de plus de 4 % », tout en continuant à réfuter la notion d'une simple relation linéaire entre ces deux phénomènes. Alors qu'il constatait que « des cohortes de jeunes relativement importantes [étaient] associées à une augmentation significative du risque de conflit armé, de terrorisme et d'émeutes/de manifestations violentes dans le pays », Urdal (2006, p. 623) s'empressait de souligner que « [...] des facteurs tels que le niveau de développement et le type de régime [expliquaient] mieux l'origine de la violence ». À la suite de cette étude, Urdal (2012, p. 9) a suggéré que les gouvernements devraient « [fournir] aux jeunes des emplois ou des possibilités éducatives en période de récession économique » afin d'éviter l'instabilité et la violence.

L'explosion démographique de la jeunesse et le dividende démographique

Il existe, au mieux, une faible corrélation entre d'importantes cohortes de jeunes et des niveaux élevés de violence. En outre, l'étude qui mettait en avant une forte corrélation est contredite par des éléments prouvant que de nombreux pays où les jeunes constituent une proportion importante de la population continuent de vivre dans une paix relative (RT Institut pour l'économie et la paix), à l'instar du Bénin, du Botswana, du Malawi et de la Zambie. Les conclusions indicatives de l'Institute for Economics and Peace soulignent également que tous les « pays les moins pacifiques » du monde ne présentent pas des cohortes importantes de jeunes (RT Institute for Economics and Peace).

Les études globales menées à l'échelle mondiale à partir de données démographiques nationales suggérant que l'explosion démographique de la jeunesse conduit à la violence semblent également contredites par les données et les analyses infranationales. Dernièrement, des recherches menées en Afghanistan et en Colombie sur ce lien ont conclu que les États ou les districts qui présentaient une proportion de jeunes plus importante par rapport à la population totale étaient moins susceptibles de connaître des conflits violents à l'avenir (RT Programme des Nations Unies pour le développement). Ce constat renforce les critiques plus largement formulées à l'encontre de ces hypothèses politiques, qui ne fournissent aucune « information sur la vie et les perspectives des jeunes au quotidien de nature à éclairer, à contextualiser, voire à remettre en question les corrélations établies » (Sommers, 2015, p. 23). Les études relatives à l'explosion démographique de la jeunesse portent uniquement sur le nombre ou la taille proportionnelle des populations de jeunes, et non sur la répartition des ressources et des pouvoirs entre les générations d'une société. Elles n'interrogent pas la façon dont les jeunes négocient et interprètent la réalité sociale et les questions intergénérationnelles, et n'analysent pas le sens ni la fonction de la violence du point de vue des jeunes (Olonisakin et Ismail, à paraître, p. 20).

Les théories relatives à la poussée démographique des jeunes ont toujours considéré les États comme des acteurs passifs, au lieu d'examiner leur rôle dans l'aggravation de la violence et de l'instabilité politique. Toutefois, les faits montrent que, dans les

sociétés où la population de jeunes est importante, nombreux sont les gouvernements qui prennent des mesures répressives à titre préventif, en prévision de la contestation des jeunes (Nordås et Davenport, 2013, p. 936). « Face à une forte proportion de jeunes âgés de 15 à 24 ans, les gouvernements sont plus susceptibles de mener une action répressive (par exemple, restrictions diverses des droits, disparitions et violence) » (Nordås et Davenport, 2013, p. 937). Cette action répressive s'observe au niveau national comme international, cataloguant ainsi de plus en plus de jeunes comme une menace pour la sécurité nationale ou internationale :

[Le concept de l'explosion démographique de la jeunesse] soutient les théories criminalistes fondées sur la démographie telles que celle du « superprédateur », apparue dans les années 1990 puis discréditée, qui affirmait que d'importantes populations de jeunes hommes contribuaient à accroître le nombre de criminels qui commettraient des actes toujours plus violents. Cette théorie a conduit au renforcement des contrôles policiers à l'égard des jeunes hommes d'origine africaine et latino-américaine aux États-Unis. (Hendrixson, 2012, p. 3)

En réponse aux théories sur la poussée démographique de la jeunesse et aux efforts visant à réduire le « risque lié aux jeunes », des politiques et des approches programmatiques plus positives ont été élaborées qui visaient à investir dans les compétences, les atouts, la créativité et l'engagement de la jeunesse afin de permettre aux pays en transition démographique d'obtenir des avantages en matière de développement :

Les pays qui disposent des avantages démographiques les plus importants sur le plan du développement sont ceux qui entrent dans une période où la population en âge de travailler présentera une faible proportion de jeunes à charge et bénéficiera d'une bonne santé, d'une éducation de qualité et d'un emploi décent. Le faible nombre d'enfants par ménage permet généralement des investissements plus importants par enfant, offre aux femmes une plus grande liberté de travailler dans le secteur formel, et augmente le nombre de ménages à même d'épargner en

vue de s'assurer une vieillesse décente. Dans ce cas, le gain économique obtenu au niveau national peut être substantiel et déboucher sur un dividende démographique.
(UNFPA, 2018)

Ce dividende démographique a également été spécifiquement mis en évidence dans le domaine de la paix et de la sécurité, du fait de sa capacité à « accélérer le développement dont ont besoin les pays qui sortent d'une crise pour se relever et pour avancer » (UNFPA, 2015, p. 85). Cependant, lorsque l'on évoque la jeunesse comme un dividende démographique, il importe de ne pas considérer les jeunes exclusivement du point de vue de l'avantage qu'ils procurent à la société sur le plan économique et en matière de développement (aussi précieux soit-il), en les privant de leur pleine capacité d'action.

Le dividende démographique doit être considéré comme une source de résilience dans laquelle il convient d'investir, notamment en raison des avantages qu'il peut apporter en matière de gouvernance et d'inclusion, et des contributions uniques de la jeunesse en faveur de la paix et de la sécurité. Il convient également de comprendre que ce dividende démographique est qualitatif, et non simplement quantitatif, et qu'il ne s'agit pas uniquement d'un investissement pour l'avenir. Pour la plupart des jeunes, ce dernier point de vue

occulte ce que sont leur vie et leur sort à *l'heure actuelle*. Les jeunes insistent sur le fait qu'il ne suffit pas de préjuger des avantages à tirer du dividende démographique, mais que ces derniers dépendent dans une large mesure des investissements qui seront faits afin de transformer le dividende démographique en dividende de la paix.

Les jeunes en mouvement

Les jeunes sont souvent les premiers touchés par les mouvements de population (migrations entre milieu rural et milieu urbain, déplacements internes et migrations transfrontières forcées ou irrégulières). Au moins 2,5 millions d'adolescents (âgés de 12 à 17 ans) ont été déplacés en 2014, soit 15 % des « personnes relevant de la compétence » du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) (RT Institut pour l'économie et la paix, p. 12-17).

Craintes concernant les jeunes et les migrations

Malgré les preuves du contraire, les jeunes migrants (en particulier les réfugiés et les jeunes contraints de partir à l'étranger pour des raisons économiques) sont souvent considérés comme une charge pour le système de sécurité sociale et comme une concurrence bon marché avec la main-d'œuvre locale pour les rares emplois disponibles, plutôt que comme une source d'innovation entrepreneuriale et économique. Ils sont souvent qualifiés d'inaptes ou de résistants à l'« assimilation », au lieu d'être considérés comme traumatisés et résilients. En réalité, leur émigration ou leur déplacement résulte souvent d'un choix délibéré qui consiste à fuir plutôt qu'à subir les combats.

Lorsque la peur de la migration est liée à des différences raciales, religieuses ou culturelles, les propos discriminatoires permettent de présenter les jeunes migrants, réfugiés et déplacés comme des menaces pour la sécurité, des terroristes potentiels, des criminels ou des rebelles. La dimension de genre occupe généralement une place prépondérante dans ces représentations, les jeunes migrants étant considérés comme des « prédateurs » pour les femmes du pays qui les accueillent ou comme sexuellement déviants. Ces stéréotypes imprègnent le discours populaire et sous-tendent les mouvements populistes anti-immigration et xénophobes grandissants qui alimentent la violence et les dissensions sociales. Ce phénomène se manifeste dans de nombreuses

Au moins



2,5 MILLIONS
D'ADOLESCENTS
ont été déplacés
en 2014

(ET Institut pour l'économie et la paix, pp. 12–17)

régions du globe, du Moyen-Orient (Pande, 2013) à l'Europe (Amnesty International, 2014 ; Hagen-Zanker et Mallet, 2015), en passant par les États-Unis et l'Afrique du Sud (Harris, 2001). L'anxiété qui en découle altère la perception du public et la politique d'immigration, en particulier lorsque les réponses défensives sont manipulées et exagérées par les médias et par des responsables politiques opportunistes. Cette situation est souvent le fruit des images alarmistes entretenues concernant l'évolution du profil démographique de la société, – un sentiment de « panique morale » (Cohen, 2002) – qui ont la particularité d'influencer la migration des jeunes et de s'en nourrir.

Le rapport *État de la migration dans le monde* 2018 publié par l'Organisation internationale pour les migrations (OIM, 2017, p. 222) insiste sur ce qui suit : « il existe un risque réel que le fait de concentrer l'attention sur les migrations et les déplacements en les faisant apparaître uniquement comme la cause ou la conséquence de l'extrémisme violent ne fasse qu'aggraver la menace », et que cela puisse « devenir un prétexte pour restreindre l'entrée des migrants, des demandeurs d'asile et des réfugiés, limiter leurs droits ou les forcer à regagner leur pays d'origine malgré l'insécurité qui y règne ».

Il existe peu de données ventilées par âge concernant les tendances de la migration et du déplacement forcé, ce qui complique l'estimation des effets directs de ces mouvements sur les jeunes. Toutefois, les politiques déclenchées par crainte des réfugiés et migrants, et qui associent ces derniers à l'extrémisme violent, ont entraîné une augmentation du nombre de décès de réfugiés et de migrants, avec une incidence disproportionnée sur les enfants et les jeunes (OIM, 2017, p. 347).

Dans le contexte européen, Möller-Loswick (2017) a soutenu que l'Union européenne devait « appréhender la migration comme une manifestation de violence et d'insécurité, et s'attaquer à ses causes en priorité... en favorisant la démocratie, les droits de l'homme et l'inclusion sociale et politique plutôt qu'en renforçant les appareils sécuritaires répressifs ».

Réalités liées aux jeunes et aux migrations

Selon une récente étude conjointe des Nations Unies et de la Banque mondiale sur la prévention



Trois possibilités s'offrent à nous, les jeunes : mourir assassiné, migrer ou rejoindre un gang.



(EP Triangle du Nord, p. 50)

des conflits violents, « une migration bien gérée peut apporter de nombreux avantages et constitue une solution aux contraintes liées aux transitions démographiques. Les migrants contribuent à la vie de leur pays d'accueil en comblant les graves pénuries de main-d'œuvre, en payant des impôts et des cotisations de sécurité sociale et en créant des emplois en tant qu'entrepreneurs » (Nations Unies et Banque mondiale, 2018, p. 63). Outre les avantages économiques que procure la migration des jeunes, la Fondation Anna Lindh souligne également la valeur du dialogue interculturel entre jeunes qui accompagne la migration, et celle du droit à la libre circulation lui-même. Dans une enquête de la fondation sur les tendances interculturelles dans la région euro-méditerranéenne, les jeunes d'Europe et d'Afrique du Nord ont exprimé le souhait de participer aux échanges culturels, et ont estimé que ces derniers « constitueraient des mesures efficaces pour s'attaquer aux conflits et à la radicalisation », tranchant avec les approches politiques dominantes (Fondation Anna Lindh, 2017, p. 2).

Urdal (2004, p. 17-18) a affirmé que la migration peut en réalité être considérée comme une « soupape de sécurité » déclenchée par les inégalités et les écarts de développement, et que la limitation des possibilités de migration « est susceptible d'accroître la pression exercée par la poussée démographique de la jeunesse, laquelle est associée à un risque plus élevé de troubles politiques et de violence dans un certain nombre de pays en développement ». Ce point de vue repose toujours sur une association négative entre les possibilités de migration et l'implication des jeunes dans les conflits.

Les jeunes et l'urbanisation

Un autre aspect préoccupant de la politique relative à la mobilité des jeunes est le phénomène d'urbanisation et d'augmentation du nombre de jeunes vivant en milieu urbain. L'urbanisation rapide observée dans les régions du monde qui

comptent le plus de jeunes s'explique en partie par la croissance démographique, les inégalités de développement et l'existence de moyens de subsistance dans les zones urbaines, contrairement aux zones rurales (UNFPA, 2014). Comme l'a souligné l'Organisation internationale pour les migrations (OIM, 2017, p. 227), « migration est presque devenue synonyme d'urbanisation, tant la ville occupe une place prédominante dans les destinations choisies par la plupart des migrants ».

Toutefois, la migration des jeunes des zones rurales vers les zones urbaines n'est pas uniquement motivée par des raisons économiques. Sommers (2015, p. 95) explique ainsi que « l'une des causes fréquentes de migration des jeunes vers les villes est la volonté de s'éloigner des contraintes et des attentes que la tradition et l'ancienne génération font peser sur eux ». Par exemple, en Tunisie, l'urbanisation s'explique par le sentiment aigu de vivre en périphérie qu'éprouvent les jeunes des zones rurales ou transfrontalières du pays, sentiment décrit comme caractéristique de l'exclusion des jeunes (Boukhars, 2017).

Les modèles d'urbanisation rapide de la jeunesse sont souvent considérés comme des facteurs contribuant à accroître les niveaux de violence dans les villes, mais aucune preuve ne vient confirmer cette hypothèse. Les données recueillies dans 55 grandes villes d'Asie et d'Afrique subsaharienne

ne fournissent aucun élément démontrant qu'une forte croissance démographique urbaine augmente le risque ou la fréquence des troubles sociaux dans les pays en développement (Buhaug et Urdal, 2013). En outre, les résultats des 34 enquêtes réalisées auprès des ménages de plusieurs grandes villes africaines et asiatiques indiquent que ce n'est pas l'exode rural en soi qui entraîne des bouleversements sociaux ou des risques de conflit, mais la marginalisation des migrants et l'omniprésence des inégalités socioéconomiques et éducatives dans les zones urbaines, ainsi que la pression exercée sur les pouvoirs publics urbains, qui se trouvent dans l'incapacité de fournir aux populations croissantes de jeunes les services sociaux de base dont elles ont besoin (Østby, 2016).

D'après Sommers (2015), les universitaires et les décideurs ont aggravé la situation en ignorant le point de vue des jeunes, leurs motivations et leurs aspirations, ce qui les a amenés à concentrer les investissements des donateurs sur les zones rurales et les moyens de subsistance en milieu rural. Cette approche peut également conduire à favoriser les politiques donnant priorité à l'agriculture (Bryceson et Potts, 2005, p. 9) afin d'inverser la tendance des mouvements de population, au lieu de se confronter aux réalités liées à la présence des jeunes en milieu urbain.

De plus, les réponses sécuritaires qui visent à faire face à l'urbanisation rapide concernent essentiellement les jeunes, notamment la lutte contre les gangs et leur violence, et ce malgré le fait que « la plupart des études indiquent que le nombre moyen [de jeunes vivant dans des communautés abritant des gangs qui rejoignent un gang] se situe entre 3 et 5 % » (Muggah, 2012, p. 47-48). Les politiques ultra-sécuritaires qui diabolisent la jeunesse urbaine, en plus de ne pas être rentables, sont contre-productives, et constituent un simple palliatif aux « échecs politiques, sociaux et économiques en matière de gouvernance, de planification et de citoyenneté inclusive » (Muggah, 2012, p. x).

Mobilité en ligne et mondialisation

Les jeunes sont mobiles, non seulement physiquement du fait des migrations, mais également virtuellement. Deux tiers des internautes dans le monde ont moins de 35 ans, et la moitié ont moins de 25 ans (Banque mondiale, 2016).

© UNFPA/Ricardo Ramirez Arriola



Les horizons des jeunes sont progressivement transformés par l'accès accru à l'information et à diverses visions du monde que leur offrent les médias sociaux et Internet. Les jeunes connaissent de mieux en mieux leurs droits et les privations dont souffrent les personnes, dans leur communauté aussi bien que dans le monde entier, ainsi que les possibilités qui peuvent exister ailleurs :

Les attentes de la jeunesse d'aujourd'hui en matière d'autodétermination, de liberté et de possibilités sont plus grandes que celles des générations précédentes. L'ère de l'information les a sensibilisés à leurs droits fondamentaux et leur a donné une vision plus large de ce que pourrait être leur vie.
(UNFPA, 2014, p. 79)

La mondialisation permet d'élargir les horizons et la visibilité, et offre un espace de connectivité et des plateformes pour accroître la participation directe sur le plan social, politique et économique. Le *Rapport mondial sur la jeunesse* démontre que ces cybertechnologies fournissent des outils organisationnels uniques au service de la paix et de la création d'organisations numériques positives, ainsi que des plateformes permettant la participation citoyenne des jeunes (Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies, 2016). Cependant, Internet peut également servir de plateforme de désinformation et de diffusion de discours haineux, deux facettes qui à la fois « permettent et empêchent la propagation des conflits violents » (Nations Unies et Banque mondiale, 2017, p. 10). Cette dualité a été soulignée par certains des jeunes ayant participé à notre processus de recherche, qui ont décrit la façon dont la technologie peut « dépasser les lignes de conflit et... donner naissance à des communautés positives », mais également la manière dont les médias sociaux peuvent être utilisés comme « un outil à des fins de haine, d'abus, de discrimination et d'incitation à la violence » (Rapport de synthèse des discussions de groupe élaboré par Conciliation Resources, p. 24).

La façon dont la mondialisation modifie la structure des sphères d'influence tout en redessinant et en effaçant les frontières spatiales et temporelles des sous-cultures de la jeunesse est fascinante. Débarrassés des contraintes territoriales telles qu'une simple frontière géographique, les jeunes peuvent franchir des fossés plus larges et s'inspirer



© Marc Shoul/Panos

d'influences, de modèles et de références plus variés, qu'ils soient positifs ou néfastes. En réaction à leur marginalisation, les jeunes sont aujourd'hui en mesure de dépasser la dimension strictement locale. Alors que les jeunes perdent confiance dans les gouvernements qui les trahissent, les entreprises qui les trompent, la société de consommation qui leur est inaccessible et les organisations multilatérales dont les interventions sont au mieux purement formelles, les médias sociaux et le cyberspace modifient les influences qui dominent leur vie et leur façon d'exister dans le monde.

L'extrémisme violent

Le recrutement de jeunes hommes et de jeunes femmes par des groupes extrémistes violents et la participation de ces jeunes à leurs activités sont un autre domaine clé dans lequel les représentations stéréotypées ont sensiblement dénaturé les priorités en matière de politiques. Les préoccupations des décideurs sont en partie liées à la prépondérance supposée des jeunes qui rejoignent ces groupes. Il est vrai que « la majorité des combattants de Boko Haram sont des adolescents, que la recrue type de Daech a environ 26 ans, et que la plupart des membres de l'organisation Jemaah Islamiyah sont des hommes jeunes » (SfCG, 2017, p. 3), et que la majorité des membres de gangs, que ce soit en Amérique centrale, dans les Caraïbes en Afrique du Sud, en Côte d'Ivoire ou à Chicago, se situent dans cette tranche d'âge. Pourtant, les

jeunes qui rejoignent des groupes violents ou extrémistes ne représentent qu'une infime partie de la population jeune. La grande majorité des jeunes, même confrontés à des injustices sociales, politiques et économiques, restent pacifiques, et résistent à la tentation de prendre part à des conflits violents. Considérer les jeunes femmes et les jeunes hommes en supposant implicitement qu'ils sont tous susceptibles d'intégrer des groupes extrémistes violents contribue à les stigmatiser (Aliaga and O'Farrel, 2017, p. 22).

Approches actuelles de l'extrémisme violent

L'action gouvernementale, qui fait manifestement grand cas de ces préoccupations, repose souvent davantage sur des approches sécuritaires préventives (Nordås et Davenport, 2013) que sur des données factuelles ou sur un engagement en faveur d'interventions de prévention (RT SecDev Group). Bien que certaines des approches utilisées afin de lutter contre l'extrémisme violent reconnaissent l'importance de l'autonomisation, de la participation et de l'inclusion des jeunes, à l'instar du Plan d'action du Secrétaire général de l'ONU pour la prévention de l'extrémisme violent (A/70/674), les orientations politiques dominantes continuent de stigmatiser la population jeune dans son ensemble, renforçant ainsi le sentiment de marginalisation sous-jacent au lieu de l'atténuer (Attree, 2017).

Dans les États démocratiques comme autoritaires, l'anticipation ou la suspicion à l'égard du terrorisme et de l'extrémisme violent ont amené certains gouvernements à réduire ou à fermer l'accès aux espaces civiques des jeunes exprimant leurs divergences, à bafouer les droits de l'homme, à arrêter et à emprisonner des jeunes, voire à les

prendre pour cible et à les attaquer (CIVICUS, 2017). Ces réactions font écho à une déclaration de la Rapporteuse spéciale des Nations Unies sur la protection des droits de l'homme dans le contexte de la lutte antiterroriste, selon laquelle « plusieurs gouvernements qualifient déjà systématiquement les opposants politiques et les journalistes de terroristes. Considérer "l'extrémisme" comme étant le problème n'offre que plus de raisons de réprimer la dissidence » (HCR, 2016).

Dans les pays confrontés à des insurrections dirigées par des groupes extrémistes violents – tels que le Mali, la Libye, le Nigéria, la Somalie et la Tunisie (Cilliers, 2015 ; Boukhars, 2017) – les habitants ont indiqué qu'ils redoutaient davantage les violations permanentes des droits fondamentaux commises par leur gouvernement que les groupes extrémistes ; un motif jugé particulièrement déterminant dans la décision des jeunes d'intégrer des groupes extrémistes violents en Afrique (PNUD, 2017). La répression exercée par l'État favorise souvent la sympathie des jeunes pour l'éducation à la dure des membres des gangs (RT Haut Commissariat aux Réfugiés des Nations Unies, p. 13). En Tunisie, « le gouvernement et ses services de sécurité ont adopté un système de mesures draconiennes en matière de pénalisation et mis en place une surveillance intensive des communautés suspectes [...], suscitant chez les jeunes un sentiment profond d'humiliation et d'amertume envers l'autorité de l'État. Ces méthodes policières constituent également le meilleur instrument de recrutement des groupes terroristes (Boukhars, 2017, p. 18). De fait, les groupes violents utilisent les réponses répressives des gouvernements comme tactique pour convaincre ou recruter de nouveaux membres, et pour acquérir une légitimité parmi les mouvements sociaux et de résistance non violents (Neumann, 2017, p. 25 ; Novelli, 2017).

Ces approches sans scrupules en matière d'application de la loi et de sécurité – connues sous le nom de « mano dura » en Amérique centrale – sont largement appliquées dans différents pays et à travers différentes formes de violence, comme le montrent les études réalisées au Brésil (EP) ; en Jamaïque (CFR – b) ; à El Salvador, au Guatemala et au Honduras (EP Triangle du Nord) ; et en Afrique du Sud (EP). Dans ces différents contextes de violence criminelle organisée, de

“ La principale préoccupation de mon gouvernement est de faire en sorte que les jeunes se tiennent aussi tranquilles que possible. Les jeunes ont du pouvoir, des opinions, font preuve de flexibilité [...], mais tous les gouvernements ne s'en réjouissent pas. ”

Jeune femme, Asie-Pacifique

(Consultation pour l'Asie et le Pacifique, p. 7)

conflits violents ou d'extrémisme violent (la frontière qui les sépare étant souvent difficile à définir), il est inévitable que les jeunes se trouvent confrontés à la justice pénale ou aux institutions chargées de la sécurité. Tout au long de notre étude, les jeunes ont exprimé leur peur de la police et de la violence qu'ils subissent de la part des représentants des forces de l'ordre. En Amérique centrale, le risque d'avoir une mauvaise expérience avec la police est quatre fois plus élevé chez les moins de 25 ans que chez les plus de 66 ans (Muggah et al. RT). Au Royaume-Uni, entre 35 et 50 % des jeunes adolescents âgés de 11 à 15 ans ont eu « des rapports d'opposition avec la police » (Anderson et al., 1994, p. 9). En Australie, 40 % des jeunes détenus affirment avoir subi des agressions physiques (Muggah et al. RT, p. 10). En Somalie, un jeune de Mogadiscio a expliqué la raison pour laquelle la jeunesse « voit la justice d'un mauvais œil. De nombreux jeunes comme moi ont des problèmes avec la police et avec les adultes parce qu'ils sont "shabaab", c'est-à-dire jeunes. Les jeunes hommes en particulier sont constamment harcelés ou jetés en prison » (Banque mondiale et al., 2018, p. 34). Sous prétexte de lutter contre l'extrémisme violent, « les jeunes hommes de Mogadiscio sont régulièrement arrêtés par la police et incarcérés pour le simple fait d'être jeunes et potentiellement sympathisants des Chabab, sans autre justification que leur âge » (Banque mondiale et al., 2018, p. 27). Les conséquences et l'ampleur de ces abus de pouvoir peuvent varier en fonction du contexte, mais l'expérience commune de ces jeunes est néanmoins frappante.

Conséquences des approches actuelles en matière d'extrémisme violent

Censées prévenir et combattre l'extrémisme violent, les politiques qui enfreignent les droits humains fondamentaux le nourrissent (OSCE, 2014). Après avoir été battu par la police, un jeune Salvadorien s'est senti « encore plus vulnérable, furieux et désespéré qu'avant » (ET Haut-Commissariat aux Réfugiés, p. 13) Lors du lancement de son Plan d'action pour la prévention de l'extrémisme violent, l'ancien Secrétaire général des Nations Unies Ban Ki-moon a souligné que « l'adoption de politiques à court terme musclées, axées exclusivement sur la sécurité et faisant peu de cas du respect des droits de l'homme, a dans bien des cas aggravé le phénomène » (Secrétaire général des Nations Unies, 2016).

Les soupçons et les spéculations qui entourent l'extrémisme violent, et les réponses politiques qu'ils engendrent, donnent souvent l'impression aux jeunes d'être « pris entre le marteau et l'enclume », peinant à se frayer un chemin entre la violence des groupes extrémistes et la répression aléatoire ou arbitraire du gouvernement. Les études réalisées au Kenya illustrent ce dilemme :

La campagne de représailles anti-insurrectionnelle menée par les organismes de sécurité kenyans contre les attaques des Chabab – visant à arrêter ou à tuer les responsables – a fini par aliéner davantage les musulmans du pays, notamment les jeunes. Nombre d'entre eux se sont sentis injustement ciblés par les arrestations et les détentions, et ainsi réprimés dans le cadre de la campagne lancée contre les Chabab. Dans de tels contextes, la radicalisation et l'extrémisme violent sont devenus une proposition attractive pour les jeunes, des plateformes permettant aux communautés littorales d'affirmer leurs droits et leurs intérêts individuels et collectifs. (EP Kenya, p. 9)

En Amérique centrale, des jeunes ont déclaré : « La police est pire que les gangs. Elle est censée nous aider, et au contraire nous persécute et nous tue parce que nous sommes jeunes, pour remplir ses quotas » (EP Triangle Nord, p. 60). Des expériences similaires vécues au Yémen montrent que les jeunes « n'ont pas foi en la loi et n'imaginent pas [...] se rendre dans un commissariat, un tribunal ou toute autre institution » (EP Yémen, à paraître, p. 13). De leur côté, les jeunes Nigériens dénoncent « l'état d'urgence, la peur de la police et de ses injustices à [leur] égard, son usage de la force et ses agressions envers les témoins, son manque de confiance en eux », qui se traduit par « des récits opposant clairement le "nous" (ceux qui n'ont rien fait de mal) et le "eux" (le gouvernement/les autorités qui nous ignorent) » (DDG Niger, p. 33).

Des réponses ouvertement sécuritaires limitent le champ d'exploration d'approches plus novatrices pour remédier à la vulnérabilité et à l'exclusion des jeunes (Olonisakin et Ismail, à paraître, p. 5). Dans le monde entier, les jeunes activistes ont attiré l'attention sur le fait que les approches sécuritaires déprécient, entravent éventuellement et répriment souvent la légitime participation des jeunes aux

processus politiques, aux mouvements sociaux, aux manifestations pacifiques et aux expressions de contestation, limitant ainsi leurs possibilités d'engagement politique.

Les approches traditionnelles et strictes en matière d'application de la loi, les mesures punitives et les interventions militarisées se sont également révélées inefficaces – et souvent contre-productives – dans la prévention de l'embrigadement des jeunes dans les milieux du crime et de la violence (EP – a Colombie ; ET Haut-Commissariat aux Réfugiés des Nations Unies). Un nombre croissant de publications relatives à la criminologie indiquent que peu d'éléments attestent que la tolérance zéro, le maintien de l'ordre militarisé et aléatoire, les poursuites judiciaires agressives et l'incarcération sont efficaces pour prévenir toute nouvelle activité de gangs ou dissuader de nouveaux membres de les rejoindre (Scott, 2017, p. 7). Les contrôles policiers aléatoires, les procédures pénales, ainsi que les pratiques ciblées et discriminatoires appliquées dans le cadre du maintien de l'ordre public – qui vont souvent de pair avec un manque d'infrastructures appropriées, une formation insuffisante des autorités habilitées, des freins et des contre-pouvoirs insatisfaisants dans les systèmes judiciaire et pénal, et une justice pour mineurs trop peu développée – contribuent tous au manque de confiance croissant dans les relations entre l'État et la société, eu égard au respect des lois (PNUD, 2017).



On dirait que les prisons sont réservées aux jeunes.



Jeune, Burundi

(DDG Burundi)

L'inefficacité des approches draconiennes en matière de sécurité se traduit souvent par des taux d'incarcération élevés, qui renforcent plus qu'ils ne renversent la criminalité et favorisent le développement des réseaux criminels, qui génèrent à leur tour de forts taux de récidive. Ainsi, au Brésil, 22 000 jeunes ont été placés dans des centres de détention pour mineurs en 2014, après avoir été accusés de délits mineurs. Or, ces centres ne pouvaient accueillir que 18 000 détenus. D'après Muggah *et al.* (RT, p. 12), « de tels environnements [de prisons surpeuplées] peuvent provoquer un

comportement hostile et agressif, qui augmente la probabilité de récidive ». Les jeunes ne sont pas seulement placés dans des établissements pour mineurs surpeuplés, ils sont aussi fréquemment incarcérés avec les adultes, dans des conditions bien plus pénibles. Il en résulte que 70 à 80 % des jeunes incarcérés en Floride se font de nouveau arrêter – mais pour des délits plus graves – au cours des trois années suivant leur sortie de prison (Muggah *et al.* RT, p. 8). Aux États-Unis, le système carcéral a été décrit par les jeunes comme « incapable d'aider qui que ce soit à devenir meilleur. Il n'existe que pour punir, briser les familles [...] une deuxième vague d'esclavage » (EP États-Unis d'Amérique, p. 59).

Pire encore, il apparaît de plus en plus clairement que ces approches draconiennes en matière de sécurité sont tout sauf rentables, et privent de fonds les services sociaux (PNUD, 2016a, p. 131 ; EP – a Colombie, p. 9) ou d'autres mesures efficaces de prévention ou de réduction des délits, essentiels pour lutter contre les instigateurs de crimes violents, de violence politique et d'extrémisme. En outre, ces approches sont excessivement coûteuses comparées à d'autres modèles de réduction des risques et délits fondés sur la prévention (Muggah *et al.* ET).

Malgré ces éléments probants et l'urgence associée à la lutte contre l'extrémisme violent, l'essentiel des ressources reste consacré à l'application traditionnelle de la loi et aux stratégies sécuritaires des gouvernements centraux. La société civile et les organisations de jeunes ne peuvent toujours pas bénéficier d'un soutien financier suffisant pour renforcer la résilience communautaire face à la violence (Rosand, 2016, p. 6-9). Entre 2002 et 2017, les États-Unis ont dépensé à eux seuls 2 800 milliards de dollars dans la lutte contre le terrorisme, dont 175 milliards en 2017 (Stimson Center, 2018). Comme l'a fait remarquer Scott Atran au Conseil de sécurité des Nations Unies (Atran, 2015), « l'accent est mis sur les solutions militaires et la répression policière ; les choses sont déjà allées trop loin. Si ce discours ne change pas, nous pourrions tirer un trait sur les générations futures. »

L'extrémisme violent dans le monde numérique

L'une des principales préoccupations de nombreux gouvernements et acteurs de la scène



© VNU/Momoko Sato et PNUD/Tim Jenkins

internationale est le rôle des plateformes en ligne en tant que vecteurs potentiels de mobilisation et de recrutement en faveur de l'extrémisme violent et du crime organisé. Ces mécanismes ont parfois été décrits comme « le côté obscur de la mondialisation » (Atran, 2017). De fait, certains groupes armés et extrémistes violents semblent plus aptes que les gouvernements à utiliser les technologies numériques en vue de recruter des jeunes exclus et marginalisés :

D'après certaines sources, l'État islamique en Iraq et au Levant (EI) a ouvert 70 000 comptes Twitter et envoyé 200 000 tweets par jour en 2015. Le compte Twitter du cartel mexicain Sinaloa enregistre plus de 34 000 abonnés. Un gang latino-américain nommé Mara Salvatrucha, ou MS-13, comptabilise plus de 40 000 « J'aime » sur Facebook et communique en ligne avec ses membres à travers l'ensemble du continent américain. Les médias sociaux apparaissent également comme des plateformes sur lesquelles des groupes revendiquant la suprématie blanche diffusent leurs idéologies racistes et où se propagent les discours de haine. (ET SecDev Group, p. 1-2)

Des recherches récentes montrent que les groupes violents peuvent être à la pointe du progrès. Ils peuvent élaborer leurs stratégies marketing et promotionnelles à l'intention spécifique des jeunes, et cibler différents contextes nationaux ou régionaux (Rogers, 2017). Ils cherchent à offrir « une communauté prête à l'emploi, une identité et l'occasion de rallier une cause [qui] peut être particulièrement attractive pour les jeunes (Littman, 2017, p. 2).

L'utilisation des médias sociaux par les groupes violents, les organisations terroristes et le crime organisé a provoqué ce que l'on a également appelé une panique morale (Sukarieh et Tannock, 2017). Ce phénomène a incité de nombreux gouvernements à surveiller les activités en ligne, à limiter la liberté d'expression, à cibler les activités politiques légitimes et à faire taire les jeunes voix dissidentes :

Afin de contrôler les activités en ligne, les gouvernements répressifs ont recours à des pare-feux nationaux, à la suspension massive des médias sociaux, voire à la suppression d'Internet. Cependant, y compris dans les contextes non autoritaires, le pouvoir de mobilisation sociale d'Internet présente une ambivalence. On peut admirer la manière dont les activistes démocrates parviennent à s'organiser en ligne, mais s'inquiéter de voir l'EI recruter à distance. (HRW, 2017, p. 42)

Sous prétexte de lutter contre l'extrémisme violent, le danger est de désigner Internet et la mondialisation elle-même comme la menace, et d'anéantir ainsi potentiellement l'accès virtuel qu'ils offrent aux jeunes hommes et aux jeunes femmes aux points de vue et aux expériences d'autres jeunes, ainsi que le lien qu'ils créent entre eux. Les activités et les stratégies de surveillance intrusive ne sont pas la chasse gardée des régimes répressifs ou des sociétés touchées par les conflits. Elles ne sont pas non plus à l'abri d'éventuelles collaborations inquiétantes entre les gouvernements et les entreprises technologiques privées qui contrôlent ces sites (UNDESA, 2016, p. 103). Il s'agit d'un problème mondial.

Les politiques adoptées dans la panique

L'urgence politique qu'ont ressentie les gouvernements de faire face à la menace que constitue le terrorisme mondial a donné lieu à un discours dans lequel les caricatures à l'emporte-pièce dépeignant les jeunes comme courant fondamentalement le risque de tomber dans l'extrémisme violent ont abouti à la prise de mesures contre-productives et sans nuances. Les mythes et les idées fausses associés à la poussée démographique de la jeunesse, les conséquences des migrations et de la mondialisation, ainsi que l'extrémisme violent ont alimenté des politiques adoptées dans la panique (Olonisakin et Ismail, à paraître, p. 11), préjudiciables aux programmes et aux mesures prioritaires en faveur des jeunes, de la paix et de la sécurité. Ces politiques ne reposent nullement sur des données fiables, comme en témoigne l'échec systématique des gouvernements à analyser l'efficacité et la rentabilité des mesures draconiennes de sécurité et de maintien de l'ordre public, notamment à l'égard des jeunes.

Ainsi, des préjugés circulent sur la manière dont l'oisiveté associée au chômage et au manque d'éducation incite les jeunes à se livrer à la violence. Malgré l'existence, depuis plus d'une dizaine d'années, de preuves remettant en cause la corrélation entre chômage des jeunes, éducation et violence, d'aucuns ont été prompts à présumer à tort un penchant naturel chez les jeunes inactifs ou sans instruction à rejoindre des groupes extrémistes violents ou à participer à leurs activités. Ce raccourci est à l'origine de stratégies d'intégration économique à court terme et inopérantes (Novelli, 2017).

Pour être efficace, la prévention ne doit pas reposer sur des explications relatives à une cause unique ni sur des solutions palliatives simplistes. Ceci est d'autant plus vrai lorsque les solutions programmatiques ou opérationnelles sont fondées sur des mythes politiques plutôt que sur des données fiables, ne tiennent pas compte des points de vue et opinions des jeunes, et traitent les symptômes plutôt que les causes profondes des conflits et de la violence. Les causes et les sources de l'exclusion des jeunes ainsi que leur expérience de celle-ci sont multidimensionnelles. Des éléments probants laissent à penser que le sentiment d'injustice ressenti par les jeunes repose sur une combinaison de facteurs économiques, sociaux et politiques – souvent associés à une

gouvernance perçue comme corrompue. Lorsque ce sentiment est exacerbé par des différences entre les groupes et des formes de marginalisation fondées sur l'appartenance ethnique, la religion, le sexe, la classe, la caste ou l'identité culturelle (« les inégalités horizontales »), l'effet cumulé peut conduire les jeunes à se rassembler et à s'engager dans des actions conjointes, parfois violentes (Richards, 1996 ; Abbink et Kessel, 2005 ; Oyawole, 2006). Cette réalité reflète le caractère complexe de l'identité et des aspirations des jeunes, et exige par conséquent une approche opérationnelle diversifiée et holistique.

Plus important encore, les politiques adoptées dans la panique ont pour résultat d'ostraciser et de faire fuir les jeunes, alors qu'elles devraient les attirer par le biais d'un système politique et économique et de services sociaux inclusifs. Elles aliènent encore un peu plus les jeunes et entament la confiance qu'ils ont en leur gouvernement et dans le système multilatéral. Au lieu de proposer des moyens dynamiques de prévention des conflits violents, elles risquent de conforter les jeunes dans ces rôles et de leur donner le sentiment qu'il n'y a pas d'autres voies possibles. Comme l'ont souligné avec force Olonisakin et Ismail dans le contexte africain (même si cela se vérifie également à plus grande échelle) :

En réalité, les politiques relatives aux jeunes qui sont adoptées dans la panique ne datent pas d'hier ; elles se sont accentuées à partir des années 1980, époque où les jeunes sont apparus comme un sujet central, supplantant les concepts d'appartenance ethnique et de nationalisme dans l'étude des mesures politiques à prendre en matière de sécurité en Afrique. À ce sujet, l'omniprésence des jeunes, hommes et femmes, dans les processus de transformation sociale, notamment les soulèvements violents, est souvent citée en exemple. L'adoption de politiques dans la panique continue à s'accroître, volontairement ou non, sous l'effet d'une succession d'événements, notamment l'apparition d'une poussée démographique de la jeunesse, les conflits armés prolongés, la violence entre les groupes, le développement croissant de l'extrémisme violent et du crime organisé, la violence généralisée des milices et des groupes d'autodéfense, et les soulèvements de masse orchestrés par les jeunes (Printemps arabe) en Afrique. (Olonisakin et Ismail, à paraître, p. 11)

Les expériences vécues par les jeunes menant une vie ordinaire, mais aussi les contributions qu'ils apportent au maintien de la paix et à la prévention de la violence, sont ternies par les stéréotypes négatifs que génèrent à leur encontre les politiques adoptées dans la panique.

1.4 L'aspect positif

En l'absence de possibilités inclusives et significatives de prendre part à la vie sociale, politique et économique, les jeunes marginalisés font preuve d'une remarquable créativité dans l'élaboration d'autres modes d'appartenance et d'identification à travers lesquels s'exprimer. Cette ingéniosité et cette résilience se manifestent de diverses manières à travers différents groupes d'acteurs, milieux et catégories sociales, dans des contextes aussi bien fragiles et marqués par les conflits, que relativement pacifiques.

Sources de résilience des jeunes

La résilience des jeunes et des enfants a été étudiée dans les ouvrages traitant de psychologie, et abordée dans les domaines de l'éducation (Schwartz et Gorman, 2003), de la psychopathologie du développement (Rutter, 2012) et de la traumatologie (Walsh *et al.*, 2010). Des anthropologues et des sociologues ont analysé la dynamique de la violence, de l'identité et de l'anomie chez les jeunes, ainsi que les processus de cohésion sociale positifs et négatifs. Ces thèmes ont également fait l'objet d'études approfondies dans différents contextes violents, notamment dans des situations conflictuelles et non conflictuelles. Nombre de publications relatives à la sous-culture des gangs de jeunes, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur des prisons, examinent également la résilience des jeunes dans des environnements variés, considérant la délinquance juvénile dans les communautés prospères, les mouvements

de jeunes non violents au sein des populations touchées par la pauvreté et la violence, et analysant les facteurs de résilience pour expliquer les taux de récidive enregistrés dans les systèmes de justice pénale et de justice pour mineurs. Dans son *World Development Report* de 2011, la Banque mondiale a désigné l'emploi chez les jeunes comme un facteur déterminant – parmi d'autres – dans le renforcement de la résilience en faveur de la consolidation de la paix et de l'édification de l'État dans les sociétés touchées par les conflits (Banque mondiale, 2011, p. 145-147).

La plupart des travaux relatifs à la résilience des jeunes se sont concentrés de manière quelque peu restrictive sur les caractéristiques et le vécu individuels, plutôt que sur les expériences et les manifestations collectives. La présente étude s'est penchée sur les explications individualisées, fondées sur les facteurs de risque et de protection existant chez les jeunes à différents stades de leur développement.

Les points de vue sur la résilience des jeunes reposant sur l'expérience individuelle ne tiennent pas compte des relations entre les jeunes et leurs communautés au sens large, les groupes homologues et les cultures collectives distinctes. Ils peuvent occulter les facteurs de diversité et de créativité qui façonnent la résilience collective face aux conflits violents, en mettant l'accent sur les conséquences de la destruction du tissu social, résultat inévitable de la guerre et de la violence. Le sens de la communauté – capable en temps normal d'offrir aux jeunes un « foyer », ou un sentiment de cohésion sociale – est souvent anéanti ou fragilisé en situation de violence et de conflit. La famille, la salle de classe, le lieu de travail, les associations sportives, culturelles et religieuses peuvent représenter d'importants espaces de cohésion sociale, de confiance et de sécurité pour les jeunes. Cependant, ces environnements



Malgré des conditions de vie très difficiles, les jeunes qui ont été consultés n'ont pas sombré dans la violence, contrairement à de nombreux autres membres de leur communauté. Cette résistance à la violence est une force qu'il faut exploiter.



(DDG Niger, p. 33)

sociaux et communautaires sont généralement les premières victimes du chaos et de la perte de confiance associés aux conflits, à la violence et au terrorisme. Des études récentes ont reconnu que les facteurs liés à l'environnement et à la communauté (tels que l'exposition préalable à la violence et aux traumatismes, les relations familiales et parentales, l'accès à l'éducation et aux loisirs) sont susceptibles d'influer sur les réactions résilientes (Barber, 2009 ; Walsh *et al.*, 2010 ; Jones et Lafreniere, 2014). La perte de confiance dans les institutions, notamment les institutions publiques, peut donc avoir une incidence sur la résilience des jeunes.

Les études démontrent que, confrontée à une crise violente et à des expériences de marginalisation, la résilience des jeunes dépend dans une large mesure de la fonction socialisante de ces institutions, des relations nouées en leur sein et de la capacité des jeunes à préserver ces relations face aux conflits et à la violence – ou à créer d'autres espaces. Les études indiquent que les « communautés solides », ou l'engagement des jeunes dans les associations communautaires, renforcent leur capital social et leur sentiment d'appartenance, et que les possibilités d'autonomisation qu'ils représentent peuvent fortement les dissuader de sombrer dans la violence (Dowdney, 2005 ; Cuesta *et al.*, 2007).

Les études réalisées dans des pays tels que le Kenya (Van Metre et Calder, 2016) et l'Iraq (Carpenter, 2012) montrent que la résilience des jeunes réside dans les ressources, les caractéristiques, les qualités, les capacités et le leadership réunis au sein des communautés et des sociétés. Ces formes de résilience constituent des atouts sociétaux que les acteurs externes doivent reconnaître, exploiter et soutenir, et qu'ils ne peuvent eux-mêmes inventer ou élaborer :

“

Cette [violence] a sur nous un effet très négatif, mais elle nous a dotés des connaissances nécessaires pour l'empêcher de se reproduire.

”

Jeune homme, Nigéria

(DDG Nigeria, p. 16)

La participation et la contribution des jeunes à la consolidation de la paix au Kenya sont ancrées dans les ressources et les pratiques autochtones, notamment dans l'adaptation par les jeunes des richesses culturelles. Les pratiques autochtones, en particulier la langue, sous-tendent les contributions des jeunes à la paix et à la sécurité au Kenya. Ainsi, les jeunes Kenyans ont adapté les langues locales, notamment le swahili et le sheng, afin d'élaborer et d'estampiller leurs idées, leurs messages et leurs activités relatifs à la consolidation de la paix, de telle sorte qu'ils soient compris et suivis par le plus grand nombre. Véhiculés par l'intermédiaire des ressources locales, les messages en faveur de la consolidation de la paix sont dénués de jargon technique, mais sont puissants et permettent d'atteindre les objectifs indissociables que sont la prévention et l'atténuation de la violence, et la promotion de la réconciliation. Cette constatation laisse supposer que davantage d'interventions en faveur de la consolidation de la paix pourraient être conçues ou adaptées de manière à refléter la vision qu'ont les jeunes de la paix et de la marche à suivre pour y parvenir dans les contextes concernés.
(EP Kenya, p. 25)

Cercles vertueux ou vicieux : manifestations positives et négatives de la résilience

La résilience peut clairement revêtir des formes aussi bien négatives que positives. Lorsque les jeunes se sentent tenus à l'écart des processus politiques et estiment qu'ils ne peuvent pas influencer sur les décisions clés relatives à leur existence, certains peuvent se tourner vers des milieux violents offrant d'autres sources de statut, de reconnaissance et de cohésion sociale (McLean Hilker et Fraser, 2009). Ces manifestations négatives de la résilience peuvent contribuer à la création de cercles vicieux, et exacerber la violence et les conflits au lieu de les prévenir ou de les combattre (Simpson *et al.*, 2016). Le potentiel de résilience négative est clairement illustré par le cas des jeunes anciens combattants. Dans divers pays, il a été globalement observé que lorsqu'ils réintègrent leur communauté, les jeunes marginalisés rejoignent parfois des organisations de défense communautaire, des groupes d'autodéfense ou des gangs.

Des jeunes participant à l'étude ont fourni d'autres exemples de résilience négative. L'un d'entre eux a affirmé : « Les jeunes d'aujourd'hui vivent dans l'insécurité et sous la pression, ils n'ont pas foi en la société et n'ont pas la patience d'attendre des solutions à long terme. Aussi nombre d'entre eux ont-ils alors recours aux drogues ou souffrent de troubles psychiatriques chroniques graves » (Synthèse des DDG, Conciliation Resources, p. 12). Évoquant ses pairs, une jeune Tunisienne a déclaré : « Pour dire à la société qu'[ils] sont là, qu'[ils] existent [...] ils frappent, ils cassent, ils attaquent, juste pour se faire remarquer » (DDG Tunisie, p. 12-13).

Au Soudan du Sud, les jeunes participants à l'étude ont décrit la manière dont la prolifération parmi les civils d'armes légères et de petit calibre – conséquence du conflit – avait augmenté le niveau d'insécurité, obligeant les populations à s'armer. N'ayant connu que la guerre, certains jeunes ont évoqué les économies souterraines résilientes qu'elle génère, et qui sont le reflet des structures politiques et économiques de leur environnement. Comme l'a expliqué un jeune homme : « Mon arme, c'est mon salaire, et je dois piller pour avoir quelque chose » (DDG Soudan du Sud, p. 10). Cependant, bien que victimes d'exclusion sociale, de stigmatisation et de leur impuissance, ainsi que du chaos qui règne autour d'eux, la majorité des jeunes font preuve de capacités de résilience plus positives que négatives⁷. Cette résilience positive peut prendre différentes formes. Dans certains cas, il peut s'agir d'adopter une attitude « adaptative » ou « survivaliste », consistant à faire face à la violence, rechercher une protection, éviter l'embrigadement, fuir les territoires dangereux, soutenir autrui, mettre un terme aux bagarres spontanées, contribuer aux interventions humanitaires ou entreprendre une migration, à l'intérieur ou hors des frontières du pays.

Dans d'autres situations, la résilience des jeunes peut être de nature plus transformative, et se traduire par l'impulsion d'un changement politique, la restauration de relations détériorées, voire la recherche de solutions aux causes profondes du conflit en vue de prévenir ses manifestations violentes. À la croisée des chemins entre risque et résilience, les jeunes

possèdent un point de vue unique sur les facteurs qui leur permettront de gérer leurs expériences de la marginalisation et de l'exclusion par le biais de formes de résilience soit positives, soit négatives. Comme l'a affirmé un jeune Indien :

Les jeunes ont la capacité de voir les choses sous un jour nouveau [...] l'espoir d'un avenir meilleur les oblige à adopter une attitude positive afin d'essayer de trouver des solutions aux difficultés qui sont à l'origine du problème global. (E-Consultation #2)

Qu'elles soient positives ou négatives, les manifestations de la résilience sont liées à une phase particulière du développement des jeunes. Elles font écho à leurs besoins psychologiques et sociaux, et les aident à surmonter leur expérience de l'exclusion. Elles peuvent faire appel au sens de l'aventure, à la quête de reconnaissance et à l'affirmation de l'indépendance, qui sont des dimensions spécifiques de la psychologie et de l'identité des jeunes. Cependant, les formes de résilience positives chez les jeunes confrontés aux conflits sont essentielles pour consolider et pérenniser la paix : elles aident les sociétés à faire face aux manifestations, aux causes et à l'héritage des conflits violents, et peuvent jouer un rôle crucial dans la prévention de la réapparition des conflits par les communautés et les sociétés (Interpeace, 2016). Il peut être nécessaire de détourner ou de neutraliser les formes négatives de la résilience lorsqu'elles ont pour effet de contribuer aux conflits violents. Le cercle vertueux de la résilience positive montre les multiples manières dont les jeunes peuvent jeter les bases de la reconstruction des vies et des communautés à la suite d'un conflit violent. Cette aptitude illustre davantage que le simple potentiel de résilience des jeunes ou leurs propres qualités : lorsqu'ils se voient offrir des moyens concrets de participer à la vie sociale, politique et économique, ils deviennent des contributeurs essentiels à la reconstruction des communautés, et à la création de sociétés plus justes et plus pacifiques.



Mieux vaut une guerre qui offre des avantages qu'une paix stérile.



Jeune homme, Soudan du Sud

(Synthèse des DDG, Conciliation Resources, p. 8)

⁷ L'absorption, l'adaptation et la transformation sont les formes de résilience généralement distinguées dans les ouvrages relatifs à ce sujet. Elles peuvent se manifester soit de manière négative, soit de manière positive.



© UNFPA/Daniel Bravo

“

Il demeure une question à laquelle nous devons répondre : pourquoi la plupart des jeunes sont-ils pacifiques ?... La jeunesse peut éclairer ce merveilleux mystère. Mais il faut d'abord lui poser la question.

”

(Sommers, 2015, p. 24)

Chapitre 2

Les jeunes pour la paix

Nous omettons souvent de nous demander pourquoi la majorité des jeunes gens restent pacifiques, et ce même lorsqu'ils sont confrontés à des situations dangereuses, quelle signification la paix et la sécurité revêtent à leurs yeux, et comment ils agissent concrètement afin de pérenniser la paix. Cette négligence limite la visibilité des jeunes et la compréhension des perceptions qu'ils ont de la paix et de la sécurité, ce qui contribue à restreindre considérablement l'appui financier, technique et politique à leur action.

Les milliers de jeunes qui ont participé aux travaux menés dans le cadre de la présente étude ont fait part d'une incroyable variété d'exemples et de réflexions personnelles concernant leur action. Ces expériences sont le reflet de la persévérance, du courage et de l'esprit d'innovation dont ils font preuve afin de contribuer à la consolidation et à la pérennisation de la paix et à la prévention des conflits violents, dans des circonstances souvent très difficiles et éprouvantes.

2.1 Définition de la paix et de sécurité

La paix et la sécurité sont des questions vitales de portée universelle qui préoccupent les jeunes de tous les pays, et pas seulement ceux qui sont divisés par

des conflits violents ou qui en sortent. Toutefois, les notions de paix et de sécurité, et ce qu'elles recouvrent, comportent des dimensions multiples pour les jeunes.

Au-delà de l'absence de violence

Lorsqu'ils ont été interrogés sur ce que signifiaient pour eux la paix et la sécurité, les jeunes, dans des contextes très différents, ont répondu que ces notions ne renvoyaient pas seulement à l'absence de violence ou à la fin des conflits violents. Dans le cadre de la consultation menée en Afrique de l'Est et australe, les participants ont décrit la paix comme une harmonie collective, « une absence de tension », et comme le fait de « ne pas nuire à autrui » (consultation Afrique de l'Est et Afrique australe, p. 5). Les jeunes ont évoqué avec conviction la paix et la sécurité, précisant que ces notions font partie de leurs valeurs et de leurs aspirations, et ont à voir avec le sentiment d'appartenance, la dignité et la possibilité de vivre avec espoir et sans peur.

Ces idéaux de paix et de sécurité renfermaient également une vision positive de sociétés libres et démocratiques, offrant un environnement propice à l'épanouissement et à la dignité et luttant contre les inégalités sociales, politiques et structurelles. Pour les jeunes consultés au cours de cette étude, la pérennisation de la paix nécessite



Cela fait plus de 26 ans que nous n'avons pas connu la paix. J'aimerais y goûter au moins une fois dans ma vie.



Jeune homme, Somalie

(Banque mondiale et al., 2018, p. 34)

de s'attaquer, d'une part, aux causes sous-jacentes de la corruption, de l'inégalité et de l'injustice qui font le lit des conflits violents, et, d'autre part, aux déclencheurs immédiats de la violence (paix positive), plutôt que de simplement mettre fin à la violence et d'en traiter les symptômes et les conséquences (paix négative). Les jeunes ont insisté sur le fait que la construction d'une paix positive passait également par la réalisation d'une paix négative, de sorte que ces deux approches n'étaient pas considérées comme s'excluant mutuellement ou se substituant l'une à l'autre, mais pouvaient s'appliquer simultanément plutôt que successivement. Il s'agit là d'un point important, car les jeunes ont déclaré qu'ils subissaient quotidiennement des formes de violence diverses et changeantes, et ce même en l'absence de conflit armé.

Protection et prévention

Qu'ils vivent dans des sociétés touchées par la violence (terrorisme, crime organisé ou violence politique) ou dans des sociétés plus pacifiques, les jeunes ont en commun une préoccupation fondamentale pour la protection. Ils ont exposé avec force détails les nombreux risques et formes de violence auxquels ils sont exposés dans leur vie quotidienne. Les jeunes participants ont rapidement souligné que, bien qu'ils soient considérés comme risquant de rejoindre des groupes armés ou extrémistes, ils étaient en réalité les cibles et les victimes principales de ces derniers. Ils se sont montrés sensibles aux phénomènes de suicide, de toxicomanie et aux autres formes d'atteinte auto-infligée associées à l'exclusion de la jeunesse. Néanmoins, les expériences de violence psychologique et structurelle qu'ils ont décrites à partir des injustices et de l'exclusion dont ils ont été victimes étaient collectives plutôt qu'individuelles. Un jeune participant colombien a déclaré : « Je crois en la paix... parce que je veux vivre dans un pays qui n'exclut personne, où la liberté n'est

pas réservée à quelques privilégiés » (consultation Colombie, p. 5). Ces sentiments font écho aux propos recueillis auprès des jeunes hommes et des jeunes femmes consultés dans de nombreux pays des États arabes.

Certains considéraient la protection et la sécurité comme des préalables à la paix. D'autres voyaient la paix comme un prérequis à la sécurité. Par exemple, alors que de nombreux jeunes Albanais du Kosovo* concevaient la paix comme « la liberté de s'exprimer dans une société traditionnelle » (consultation Kosovo*, p. 12), la plupart des jeunes Serbes du Kosovo* associaient la paix à la liberté de ne pas être menacé, et considéraient donc la sécurité comme une condition nécessaire à la paix (consultation Kosovo*, p. 12). « La sécurité c'est le fait de ne pas se sentir en danger, et lorsque c'est le cas, vous êtes en paix » (propos d'une jeune femme, consultation Kosovo*, p. 12). Le besoin de protection a été évoqué non seulement à propos de la violence directe et de ses effets traumatisants, mais plus largement en ce qui concernait la protection des droits des jeunes, l'existence d'un environnement propice à leur action en faveur de la paix et les approches de prévention visant à combattre les formes de violence structurelle et systémique. Les jeunes ont clairement indiqué que protection et prévention étaient indissociables.

Paix, développement et injustice

Les jeunes ont également déclaré que les questions de paix et de sécurité étaient intimement liées au programme plus général relatif à la participation des jeunes au développement durable, ainsi qu'à l'affirmation ou à la négation de leurs droits socioéconomiques et culturels. Comme l'a précisé l'un des participants à la consultation menée en Afrique de l'Est et australe, « [i]l n'y a pas de développement ni de progrès possibles sans la paix » (consultation Afrique de l'Est et Afrique australe, p. 5). Les participants à la consultation organisée en Amérique latine ont quant à eux relié le concept de paix à l'existence d'institutions démocratiques et d'une culture de la démocratie qui encourage la participation, notamment en ce qui concerne le développement durable et inclusif. En Europe, les jeunes consultés s'inquiétaient de

* Les références au Kosovo doivent s'entendre dans le contexte de la résolution 1244 (1999) du Conseil de sécurité.

l'exclusion des réfugiés et des demandeurs d'asile du marché du travail et des services sociaux.

La paix et la sécurité en tant qu'individu

Les jeunes ont également exprimé des idées très personnelles sur la paix et la sécurité : « Si tu ne trouves pas la paix dans ton cœur, où iras-tu la chercher ? » (jeune homme du Timor-Leste). Ou encore, selon une jeune Iranienne : « La sécurité est assurée lorsque les gens ne ressentent plus de tension mentale ni d'inquiétude » (consultation Asie et Pacifique, p. 5). Sur le plan personnel, les principaux aspects évoqués par les jeunes étaient le bien-être, le bonheur et l'espoir ainsi que la possibilité de vivre en harmonie et sans crainte, souvent associés à des sentiments individuels positifs tels que l'estime de soi et la dignité. Deux jeunes gens du Bhoutan consultés dans la région Asie et Pacifique ont attiré l'attention sur le fait que l'« indice du bonheur » utilisé dans leur pays constituait un indicateur important de la situation nationale en matière de paix et de sécurité.

Pour les jeunes Nigériens touchés par les conflits, la santé et le bien-être physiques étaient une priorité. La sécurité alimentaire et la réduction de la pauvreté étaient considérées comme indispensables à la fois pour vivre plus longtemps

et pour pérenniser la paix et la sécurité (DDG Niger, p. 24-25). Les jeunes ont également évoqué le fait que la paix, pour être durable, devait s'ancrer dans des relations de confiance mutuelle : avec leurs pairs, les adultes et les responsables de leur communauté, mais aussi avec leur gouvernement, avec les institutions et même avec les organisations multilatérales. En Côte d'Ivoire, un jeune participant a parlé de « coexistence pacifique avec les personnes qui partagent [s]on quotidien » (EP Côte d'Ivoire p. 6). Pour un jeune Fidjien, il s'agissait de la capacité à « exprimer facilement ses sentiments et sa confiance » (consultation Asie Pacifique, p. 5).

De nombreux jeunes ont établi des liens très étroits entre des situations personnelles ou individuelles et les expériences collectives de leur communauté élargie. Comme l'a déclaré un jeune participant d'origine indienne, « [s]i l'action collective a son importance, l'implication individuelle est tout aussi essentielle car, sur le long terme, c'est elle qui peut avoir un effet tangible sur [notre] entourage. Comment entamer ce genre de conversation à la maison ? Comment envisager le changement et la citoyenneté active au sein même de [notre] foyer, et pas seulement lorsque [nous rejoignons] le monde extérieur ? » (DDG Inde). L'importance de vivre sur

© UNICEF/Ashley Gilberston



“

Les jeunes, comme n'importe qui d'autre, veulent simplement vivre longtemps et dans de bonnes conditions.

”

Funmi Olonisakin

(Deuxième rapport de réunion du groupe consultatif d'experts)

« une planète en bonne santé » et de connaître les risques liés au changement climatique, source de conflits, (consultations États arabes et Europe ; EP Réseau des solutions pour le développement durable) témoigne des liens étroits que les jeunes établissent entre la sphère personnelle et politique, d'une part, et, d'autre part, entre l'échelle individuelle et mondiale. Du fait de leur âge, les jeunes ont évoqué cet aspect uniquement du point de vue de leur avenir, à la fois en tant qu'individus et en tant que groupe organisé. De jeunes Fidjiens ont mentionné la façon dont le changement climatique contribuait à accroître les tensions au sein des familles et entre elles, soulignant qu'il était urgent de considérer le changement climatique comme une question de survie pour la génération des jeunes Fidjiens (DDG Fidji).

Pour les jeunes, les frontières entre les sphères personnelle et politique, ou publique et privée, étaient donc relativement poreuses en ce qui

concernait la paix et la sécurité. Une jeune femme originaire de Borno, au Nigéria, a déclaré : « Je m'interdisais d'aller dans certains endroits et je restais assise à ne rien faire, tout ça par crainte des attaques » (DDG Nigéria, p. 13). Chez les jeunes, et notamment chez les jeunes femmes, les notions de paix et de sécurité étaient étroitement liées aux questions d'égalité des sexes et aux normes renforçant les inégalités entre les sexes.

Le conflit est normal

Les jeunes ont reconnu qu'aucune société ne pouvait se débarrasser ou se préserver des conflits et des divisions. Ils ont établi une nette distinction entre la violence et le conflit, en admettant que le conflit était non seulement un élément normal et naturel de toute société, mais qu'il pouvait également, lorsqu'il était non violent, constituer un important moteur du changement social et contribuer à l'obtention d'un consensus au sein de la société⁸.

Forts de ce constat, les jeunes ont souligné la nécessité d'instaurer au sein de leur communauté une culture où le dialogue, les contestations et les

⁸ Cette conception renvoie à l'idée que tous les conflits ne présentent pas un caractère destructeur. Les recherches portant sur la transformation des conflits développent le point de vue selon lequel « le conflit est une composante normale des relations humaines. Le conflit est un moteur de changement » (Lederach, 2015, p. 11).



désaccords s'expriment pacifiquement (consultation Afrique de l'Est et Afrique australe). D'après eux, la difficulté résidait dans la normalisation, la gestion et l'institutionnalisation du conflit, afin de s'assurer qu'il ne prenne pas une forme violente. Comme l'a expliqué une jeune Nigériane, la paix et la sécurité dépendent avant tout de « la capacité à gérer les conflits de manière constructive et comme une occasion unique d'impulser le changement et d'accroître la compréhension. Autrement dit, il s'agit de faire de la non-violence un mode de vie » (consultation en ligne n° 2). Les jeunes ont précisé qu'il fallait pour cela disposer de moyens inclusifs sur le plan social, politique et économique, ainsi que de plateformes institutionnelles permettant de gérer les différentes sources de conflit.

Ils se sont dits conscients du risque que l'accessibilité et la forme des processus de gestion des conflits, de même que la teneur des dialogues ou des consultations soient étroitement contrôlés par d'autres, et que la jeunesse soit manipulée ou récupérée. Le conflit pourrait alors servir à limiter plutôt qu'à faciliter les changements et les transformations.

Une paix hors d'atteinte ?

Les discussions concernant la paix et la sécurité sont restées quelque peu abstraites et lointaines pour les jeunes qui se trouvaient dans une situation de violence extrême et immédiate. De la Somalie au Soudan du Sud, et de la Colombie au Kurdistan irakien, un grand nombre de jeunes « n'ont connu que la guerre et les conflits » (Banque mondiale *et al.*, 2018, p. 25 ; dernière consultation de validation). Même dans les sociétés épargnées par la guerre civile et les conflits armés, certains jeunes disent vivre « dans l'incertitude, dans une paix précaire ou ... dans une situation de violence localisée » (McLean Hilker et Fraser, 2009, p. 10). L'exposition à des niveaux élevés et continus de violence et de coercition a conduit certains jeunes du Triangle du Nord de l'Amérique centrale à décrire leur vie comme étant comparable à celle des alcooliques qui survivent « au jour le jour » (EP Triangle du Nord, p. 19).

Dans bon nombre de ces cas, les jeunes hommes et les jeunes femmes ont exprimé un profond sentiment d'abandon et de désillusion. Une jeune femme originaire d'Afgoye, en Somalie, a expliqué ce qui suit : « Pour moi, le terme "consolidation de la paix" n'est pas approprié... il n'y a rien qui



Je suis un activiste social et je ne parviens pas à trouver la paix... Je ne connaîtrai la paix que lorsque les autorités de l'État relâcheront leur surveillance à mon égard et me feront confiance, ou lorsqu'elles seront convaincues de l'importance de mon action pour la société.



Jeune homme, État de Jammu-et-Cachemire, administré par l'Inde et le Pakistan

(synthèse des DDG, p. 8)

puisse réellement mettre fin à la violence dans nos communautés. Elle est partout : dans nos maisons et dans nos rues, dans nos structures politiques » (Banque mondiale *et al.*, 2018, p. 41). Une autre jeune bâtisseuse de paix, originaire du Myanmar, s'est effondrée en décrivant la violence et les traumatismes dont elle avait été récemment témoin dans son pays, tandis que la communauté internationale semblait paralysée (consultation Asie et Pacifique). Un jeune homme qui évoquait la destruction d'Alep a posé la question suivante : « Comment pouvons-nous discuter d'une résolution du Conseil de sécurité sur les jeunes, la paix et la sécurité alors que nos villes sont sous le feu des combats et des bombardements ? » (EIC n° 3, anonyme). Un jeune défenseur de la justice sociale a exprimé une autre forme de scepticisme : « Je ne crois pas en la paix telle qu'ils sont en train de la bâtir. Pour construire une paix réelle, nous devons mettre un terme à l'inégalité sociale en nous attaquant à la concentration du pouvoir aux mains des élites. Si nous devons nous soucier de trouver à manger, nous ne connaissons jamais la paix. C'est un sale mensonge. Nous sommes obligés de chercher d'autres solutions pour survivre, et c'est pour cette raison qu'on entre dans des gangs » (EP- b Colombie, p. 24).

Certains jeunes considèrent « la paix » comme une question éminemment politique qui fait intervenir des autorités et une gouvernance officielle auxquelles ils ne font plus confiance. D'autres la voient comme un processus qui concerne exclusivement les élites sociales et politiques. L'environnement familial et communautaire influence également considérablement ces dynamiques, par exemple lorsque les parents préfèrent ne pas

parler de la paix et se contentent d'écarter le sujet en arguant qu'il s'agit de « politique politicienne dont les élites sont les seules à se préoccuper » (EP– b Colombie, p. 18). Au Burundi, les jeunes ont souligné que les seuls espaces permettant de s'engager en faveur de la paix et de la sécurité étaient les partis politiques, qu'ils considéraient avec une grande méfiance (DDG Burundi).

Divisions au sein de la jeunesse

Les participants ont affirmé très clairement que tous les jeunes ne s'impliquent pas naturellement ni automatiquement en faveur de la paix et de la justice. Malgré l'espoir qu'ils ont largement exprimé, les jeunes n'ont pas une vision idéalisée d'une jeunesse qui serait « unie » ou « connectée » par des liens communs. Nombre d'entre eux étaient conscients qu'il pouvait être facile de considérer comme appartenant à un « groupe d'élite » ceux qui s'investissent dans des organisations de consolidation de la paix ou pour la jeunesse, notamment par rapport aux plus marginalisés et aux plus exclus. Les jeunes ont mis l'accent sur le fait que la confiance, en tant qu'élément fondamental de la paix et de la sécurité, devait s'établir à la fois horizontalement, entre les jeunes et entre les différentes générations de leur communauté, et verticalement, dans les relations que les jeunes entretiennent avec les institutions sociales, leur gouvernement et les acteurs internationaux.

Dans certains cas, les jeunes se trouvaient des deux côtés d'un même conflit du fait des divisions sociales ou politiques existantes. Un participant à une discussion de groupe organisée dans l'État de Jammu-et-Cachemire sous administration indienne et pakistanaise a déclaré : « Nous sommes maintenant divisés en plusieurs communautés selon la religion et la caste. C'est une situation difficile à vivre » (Conciliation Ressources synthèse DDG, p. 12). Au Yémen, la guerre civile a divisé les jeunes selon diverses lignes de fracture ; comme tous les autres acteurs du conflit, ils ont été « tirillés de toutes parts par les différents protagonistes en tentant de surmonter leurs propres divisions politiques » (DDG– a Yémen, p. 2). Au Burundi, les jeunes ont souligné comment les responsables politiques exploitaient les différences ethniques pour créer des divisions : « À l'approche des élections, les dirigeants de parti politique recrutent des jeunes qui se livrent à une propagande parfois violente. Nous allons jusqu'à écrire des chants violents et des discours haineux

pour intimider nos opposants » (DDG Burundi). Une jeune Yéménite a déploré la façon dont « les pressions culturelles, sociales et psychologiques finissent par nous diviser en de multiples factions » (DDG– a Yémen, p. 5). Les jeunes Palestiniens ont pointé des divisions semblables, reconnaissant le caractère inévitable des clivages politiques internes entre les jeunes de leurs communautés, et regrettant les effets parfois négatifs de ces derniers. L'une des principales recommandations formulées dans le cadre des discussions de groupe organisées en Palestine portait sur la création d'un mouvement unifié de la jeunesse palestinienne, protégé des rivalités entre factions ainsi que des divisions et des manipulations politiques internes.

La division et la défiance ne sont pas des traits propres uniquement à la jeunesse. Toutefois, les jeunes sont conscients qu'ils font souvent l'objet de récupérations et de manipulations particulières de la part des adultes et des élites politiques, non seulement dans le cadre d'organisations politiques, mais aussi dans des gangs, des bandes de crime organisé et des groupes armés. Les expériences en matière de paix et de sécurité reflètent également la réalité de ces sphères qui s'entrecroisent voire se chevauchent dans la vie de nombreux jeunes.

2.2 Capacité d'action, appropriation et leadership

Malgré un sentiment répandu d'injustice, de frustration, de défiance et même de désespoir, de nombreux jeunes se mobilisent à travers le monde pour la paix et la sécurité dans leur communauté et leur société, en faisant preuve d'une grande inventivité. Dans tous les pays touchés par la violence armée généralisée, que ce soit en raison d'un conflit armé actif, comme en Syrie, ou dans les communautés gangrénées par les gangs en Amérique centrale, *certain*s jeunes tentent activement d'apaiser les tensions, de restaurer la confiance et de favoriser la cohésion sociale. Dans les pays « en paix », les jeunes sont souvent des moteurs de changement social et de transition politique, qui œuvrent pour lutter contre la marginalisation et l'exclusion de leurs pairs. Cette mobilisation pour la paix peut prendre de nombreuses formes, des organisations locales bénévoles aux réseaux transnationaux, de la

contestation sociale et politique, en ligne et dans la rue, à la remise en question artistique de l'ordre établi.

Enquête sur les organisations dirigées par des jeunes

Conformément aux principes d'appropriation, d'action et d'initiative au niveau local dans le domaine de la paix et du développement, il importe d'attirer l'attention sur la contribution exceptionnelle des organisations de la société civile dirigées par des jeunes. Une enquête réalisée dans le cadre de la présente étude recense les actions menées par 399 organisations de consolidation de la paix (enquête UNOY et SfCG, 2017).

Buts et objectifs des organisations dirigées par des jeunes

Les organisations étudiées différaient fortement par leur taille, leur portée et leur impact. La plupart

d'entre elles œuvraient au niveau local. Les objectifs le plus souvent cités étaient de « donner aux jeunes les moyens de développer leur capacité à comprendre la résolution des conflits », et de « réduire la violence et promouvoir une culture de paix dans les communautés » (enquête UNOY et SfCG, 2017, p. 19). Ces organisations entendaient également jouer un rôle important dans le rétablissement et le soutien de la cohésion sociale au sein des communautés divisées, et modifier la façon souvent négative dont les communautés tendent à percevoir les jeunes, en mettant fin au sentiment de défiance qui domine actuellement à leur égard pour les présenter comme des « acteurs sociaux positifs et constructifs » (enquête UNOY et SfCG, 2017, p. 38). Parmi les autres objectifs mentionnés par les personnes interrogées figuraient également : la défense des droits de l'homme, la promotion de l'éducation des jeunes, l'élargissement

399 organisations de consolidation de la paix dirigées par des jeunes :

Parité entre les sexes



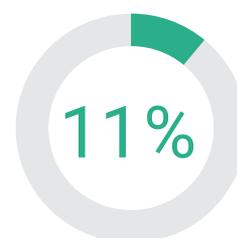
45 % de femmes



55 % d'hommes

Budget de fonctionnement inférieur à 5 000 dollars US par an

seuls 11 % des organisations disposent d'un budget annuel supérieur à 100 000 dollars US



Les bénévoles représentent

97 % des effectifs

(ET Volontaires des Nations Unies, p. 3)



(enquête de l'UNOY et de SfCG, 2017)

des possibilités économiques offertes aux jeunes et la mise en place de moyens visant à empêcher les jeunes de rejoindre des groupes extrémistes violents.

Avantages opérationnels

D'après les personnes interrogées, la force de leurs organisations et de leurs approches résidait dans leur compréhension des conditions locales et dans les relations de confiance qu'elles entretiennent avec les différents groupes de jeunes des communautés divisées, ainsi qu'avec les autres parties prenantes. Ces relations leur ont permis de travailler avec les populations dans des environnements auxquels d'autres acteurs ne pouvaient pas toujours facilement accéder. Un représentant d'une organisation kenyane a déclaré : « Nous sommes capables de pénétrer dans des zones à risque, craintes par beaucoup, notamment [...] le fief de la milice Al-Shabaab en Afrique orientale » (enquête UNOY et SfCG, 2017, p. 40). Une autre organisation dirigée par des jeunes, établie en Afghanistan, a souligné : « Tous les membres de la direction et du personnel de notre organisation ont moins de 30 ans. La passion et l'énergie qui nous animent nous ont permis d'intervenir auprès de plus de 15 000 jeunes dans un laps de temps très court » (enquête UNOY et SfCG, 2017, p. 40).

Par définition, les organisations dirigées par des jeunes qui ont participé à cette enquête avaient à leur tête des jeunes hommes et des jeunes femmes. Leurs effectifs et leur composition présentaient un bon équilibre entre les sexes, avec 55 % d'hommes et 45 % de femmes (enquête UNOY et SfCG, 2017, p. 22). Parmi la direction, l'âge moyen était de 29 ans pour les hommes et de 28 ans pour les femmes.

Contraintes

Les difficultés le plus souvent citées par les participants à l'enquête concernaient les obstacles limitant leur capacité à agir librement. De nombreuses personnes interrogées attribuaient ces difficultés au manque de confiance envers les jeunes et leurs organisations : « Les membres de la communauté et les donateurs ne font pas confiance aux jeunes ni à leurs organisations, ce qui complique l'obtention des financements nécessaires à la mise en œuvre des projets définis » (enquête UNOY et SfCG, 2017, p. 33). Cette défiance se manifeste parfois en interdisant aux organisations de jeunes de se déclarer ou en leur refusant la reconnaissance officielle qui pourrait leur permettre d'accéder à des financements

supplémentaires (consultations Europe de l'Est et Asie centrale, et États arabes).

L'insuffisance des moyens de financement arrivait en deuxième position des facteurs cités comme les plus importants. Les contraintes financières jouent un rôle significatif dans la détermination des types d'actions que mènent les organisations. La plupart du temps, les fonds versés aux organisations et à leurs activités étaient modestes ou insuffisants. Ainsi, la moitié des organisations qui ont répondu à l'enquête fonctionnent avec moins de 5 000 dollars US par an, et seuls 11 % d'entre elles possèdent un budget annuel supérieur à 100 000 dollars US. Inévitablement, compte tenu des divers obstacles qu'elles rencontrent sur le plan institutionnel et pour collecter des fonds externes, les gérer et en rendre compte, les organisations dirigées par des jeunes dépendent lourdement des dons locaux et des contributions de leurs propres membres. Les organisations non gouvernementales internationales (ONGI) constituent leur troisième source de financement, suivies par les organisations nationales de la société civile.

Les participants à l'enquête ont expliqué comment l'impossibilité d'accéder à des fonds de démarrage ou à des subventions, même minimes, empêchait certains programmes d'atteindre des publics plus larges et de produire un impact plus grand. L'un d'eux, originaire de Colombo, au Sri Lanka, a résumé ainsi la situation : « La plupart des organisations sont actives localement, mais ne peuvent pas se développer à plus grande échelle en raison d'un manque de financements et de capacités de levée de fonds » (enquête UNOY et SfCG, 2017, p. 33). Cependant, certains responsables d'organisations de jeunes ont également mis en garde contre l'hypothèse selon laquelle des initiatives ou des réseaux à plus grande échelle risquaient, à terme, d'affaiblir leur ancrage dans les communautés locales et la confiance de leurs pairs. D'autres ont même alerté sur le risque qu'une injection importante de ressources puisse entacher ou altérer le caractère particulièrement endogène de ces programmes ainsi que leur intégrité (dernière consultation de validation).

Les organisations dirigées par des jeunes ont reconnu que le suivi et l'évaluation de l'impact de leurs initiatives constituaient souvent une contrainte supplémentaire, non par manque de volonté, mais plutôt par manque de temps, de

capacités et de ressources humaines. Comme l'a souligné un jeune Jordanien originaire d'Amman, « [u]ne partie des fonds doit servir à financer la recherche et le renforcement des capacités organisationnelles, plutôt que la simple mise en œuvre des programmes » (enquête UNOY et SFCG, 2017, p. 13). Les jeunes sont également nombreux à penser qu'ils ne disposent pas des connaissances ni de la formation nécessaires pour participer concrètement aux projets relatifs à la paix et à la sécurité. L'enquête a souligné que « le manque de compétences, de confiance et de connaissances suffisantes sur l'importance de se mobiliser pour la paix et la sécurité conduisait à la passivité chez bon nombre de jeunes ou à leur hésitation à rejoindre des groupes de jeunes actifs » (enquête UNOY et SFCG, 2017, p. 32).

Volontariat

La plupart des organisations dirigées par des jeunes œuvrant pour la paix et la sécurité ont déclaré être fortement dépendantes des bénévoles, qui représentent environ 97 % de leurs effectifs. Cette situation reflète les tendances plus générales observées dans d'autres domaines et n'est pas spécifique aux organisations dirigées par des jeunes. Selon l'indice mondial du développement de la jeunesse, 21 % des jeunes, soit environ 230 millions de personnes âgées de 15 à 24 ans, se sont investis bénévolement dans diverses organisations en 2016 (ET Volontaires des Nations Unies, p. 3). Cette grande dépendance à l'égard du volontariat est une caractéristique des organisations de jeunes et dirigées par des jeunes qui interviennent notamment dans le domaine de la paix. Dans de nombreux cas, les jeunes déclarent que le bénévolat leur permet d'acquérir « une expérience précieuse, une estime de soi, une prise de conscience, une voix au chapitre, un statut social et des réseaux sociaux plus vastes et plus diversifiés » (ET Volontaires des Nations Unies, p. 3).

Toutefois, cette dépendance peut s'avérer contraignante pour les organisations dirigées par des jeunes et les programmes axés sur les jeunes, car elle limite leur pérennité, leur portée et leur leadership, ainsi que la capacité des autres acteurs à reproduire ces formes d'organisation. Cette dépendance à l'égard du volontariat peut également rendre les organisations vulnérables aux obstacles liés aux ressources humaines.

En outre, le fait de compter sur des bénévoles qui donnent de leur temps gratuitement pourrait

impliquer que les possibilités de bénévolat sont accessibles uniquement aux jeunes qui peuvent se permettre de consacrer du temps à des activités non génératrices de revenus. Les participants consultés au Kosovo* ont souligné qu'un taux de chômage de 57 % chez les jeunes signifiait que seule une petite élite était en mesure de faire du bénévolat. De plus, le volontariat peut également devenir une contrainte pour les jeunes qui sont à la recherche de sources de revenus indépendantes ou d'un emploi. Les jeunes Népalais ont décrit la façon dont leurs parents les dissuadaient de participer à des activités qui génèrent peu voire aucuns revenus (EP Népal, p. 26).

Leadership

Les organisations dirigées par des jeunes constituent pour ces derniers une source majeure d'initiative et d'action en faveur de la paix, mais ce ne sont pas les seules. Un grand nombre d'organisations qui accomplissent un travail important avec ou pour les jeunes ne sont pas dirigées par des jeunes, mais sont « axées sur les jeunes » (ou incluent des initiatives à destination de la jeunesse parmi leurs programmes). Ces organisations ne sont pas toujours recensées comme des organisations de consolidation de la paix, pourtant elles apportent d'importantes contributions à la paix et à la prévention des conflits violents. Les jeunes exercent leur leadership à travers diverses institutions et instances de la vie civique, organisations de la société civile et communautés isolées, institutions publiques, entreprises et communautés religieuses, entre autres. Il est très important de reconnaître cette forme organique de leadership des jeunes, car elle reflète le large éventail d'intérêts qui animent la jeunesse en matière de paix et de sécurité. Ces intérêts s'expriment fréquemment en dehors des institutions politiques et des organisations de jeunes à caractère officiel, dans le cadre de systèmes apparemment non structurés et de mouvements informels qui, pour la plupart d'entre eux, ont un mode de fonctionnement horizontal plutôt que vertical. Il est important que toute la diversité du leadership exercé par les jeunes soit reconnue et soutenue afin d'optimiser les capacités d'appropriation et d'action des jeunes – leurs capacités autonomes et résilientes à agir et à impulser le changement – concernant les questions de paix et de sécurité influant sur leur vie.

* Les références au Kosovo doivent s'entendre dans le contexte de la résolution 1244 (1999) du Conseil de sécurité.

S'ENGAGE

à chaque phase de la paix et du conflit :

prévention, interventions humanitaires, gestion des conflits
en cours et processus après-conflit



ÉTABLIT DES PONTS
entre développement, droits de
l'homme, action humanitaire,
paix et sécurité



**INITIATIVE
DES JEUNES
EN FAVEUR
DE LA PAIX**



INTERVIENT
à tous les niveaux

entre pairs, au sein des familles,
à l'échelle nationale, régionale
et internationale



LUTTE

contre différentes formes de violence :

extrémisme violent, conflits politiques, violence liée
au crime organisé, violences sexuelles et sexistes, etc



OPÈRE

avec différents partenaires :

gouvernements locaux et nationaux, chefs
communautaires, médias, organisations
culturelles, pouvoir judiciaire, forces de police
et autres organisations consacrées à la
consolidation de la paix



2.3 Typologie de l'engagement des jeunes

Dans cette étude, les jeunes ont décrit une immense variété d'actions visant à consolider et à pérenniser la paix. Une description sélective de ces projets et initiatives ne peut pas restituer fidèlement toute leur richesse, leur ampleur, leur diversité et leur créativité. Certaines expériences sont des réussites ; d'autres traduisent les obstacles et les limites auxquels se sont heurtés les jeunes. Certaines relataient des initiatives menées à petite échelle, familiales ou communautaires ; d'autres décrivaient les aspirations de réseaux et de programmes de dimension mondiale. Certaines constituaient des stratégies d'adaptation ou de survie ; d'autres encore se voulaient plus transformatrices. À travers tous ces témoignages, les jeunes ont montré qu'il était possible d'investir dans la résilience des jeunes en faveur de la paix de multiples façons : « investir dans le positif ».

Les jeunes s'engagent de nombreuses façons en faveur de la consolidation de la paix. Bien que cette section vise à analyser et à classer ces engagements selon une typologie non figée d'actions en faveur de la paix, dans les faits, celles-ci se recoupent et se chevauchent, traduisant la réalité des expériences sur le terrain et la complexité que représente la consolidation de la paix.

Intervenir à chaque étape des cycles de paix et de conflit

Les jeunes participent activement aux différentes étapes des cycles de paix et de conflit, lesquels ne sont évidemment pas des processus linéaires ou irréversibles dont chaque phase est délimitée par des lignes claires.

Cette capacité d'adaptation ainsi que la difficulté d'intervenir à chaque étape des cycles de paix et de conflit ont été largement illustrées lors des discussions de groupe organisées dans le cadre de la consultation en Afrique de l'Est et australe. Les jeunes participants d'Afrique du Sud, du Botswana, du Malawi, de Somalie et du Soudan du Sud ont observé que, bien que la paix et la sécurité soient des préoccupations partagées par tous, les priorités, les contraintes et les stratégies mises en place pour résoudre les principaux problèmes rencontrés étaient extrêmement variables d'un contexte à l'autre :

- La Somalie et le Soudan du Sud ont été présentés comme des pays enlisés dans un conflit persistant. Les risques liés à la sécurité et l'accès restreint à l'espace civique limitent clairement la capacité d'action des jeunes ainsi que leur liberté de s'organiser publiquement.
- L'Afrique du Sud a été décrite comme un pays en situation de reconstruction après conflit, où les jeunes peuvent généralement s'organiser et même exprimer plus librement certaines formes de contestation, bien que le degré de liberté civique et politique reste variable. Des programmes ont été mis au point afin de répondre à des demandes en faveur d'un changement concret, au lieu d'être conçus selon un mode plus défensif visant à répondre à l'imminence du danger dans un contexte politique répressif.
- Des pays tels que le Botswana et le Malawi étaient considérés comme jouissant d'une paix relative. Toutefois, la lutte contre la marginalisation et l'exclusion des jeunes demeure une urgence.

Les participants ont décrit les caractéristiques qui distinguent les stratégies et les priorités relatives à la consolidation de la paix axée sur les jeunes dans ces différents contextes. Comme l'on pouvait s'y attendre, les approches relatives à l'action des jeunes en faveur de la paix mises en œuvre à travers le monde reflétaient cette diversité.

Éclatement de la violence

Les jeunes s'engagent dans des actions visant à prévenir l'éclatement de la violence en situation de paix relative ou d'« avant conflit », y compris dans le cadre d'interventions précoces de prévention de la violence. Ces initiatives préventives reposent sur diverses méthodes : éducation, débats et dialogues sur la paix, dialogues religieux, éducation des citoyens et des électeurs, théâtre pédagogique et radio communautaire, événements sportifs et festivals de musique.

Les exemples d'actions dirigées par des jeunes ou axées sur les jeunes destinées à prévenir l'éclatement de conflits violents présentent des modèles d'intervention précoce (à long terme) auprès des jeunes enfants, ainsi que des approches plus immédiates de la prévention (interventions



© Search for Common Ground Tunisie/Achraf M'hiri et Mohamed Tajouri

à court terme) auprès des jeunes de sociétés divisées. En Colombie, le mouvement Gestores de Paz, soutenu par World Vision International, constitue un exemple d'intervention précoce offrant aux enfants d'âge scolaire une éducation pour la paix. Dans le cadre de cette approche, des jeunes se rendent dans les écoles afin de transmettre des messages de paix aux enfants de tout le pays. L'action menée par le réseau Nansen Dialogue dans différents pays de l'ex-Yougoslavie illustre un autre type d'approche, qui rassemble les élèves de communautés divisées sur les plans ethnique et religieux grâce au dialogue, afin de briser les barrières et les stéréotypes et de contribuer ainsi à la réconciliation (consultation Europe de l'Est et Asie centrale). En Suède, le réseau Tillsammans för Sverige (Ensemble pour la Suède) organise des camps d'été destinés à favoriser la cohésion sociale et le dialogue au sein des communautés de migrants des quartiers isolés de Stockholm (DDG Suède).

Conflit violent qui perdure et prend de l'ampleur

Les jeunes interviennent également pour atténuer l'impact d'un conflit violent lorsqu'il survient et pour consolider la paix et la cohésion sociale, par exemple au moyen d'un dialogue d'égal à égal dans les communautés touchées par le conflit, comme cela s'est fait au Kirghizistan (DDG) ou en soutenant le désengagement et la réintégration d'ex-combattants d'Al-Shabaab en plein cœur du

conflit en Somalie⁹. Le Programme destiné aux soldats réformés d'Ouganda consiste à désengager de jeunes hommes ayant participé à des vols de bétail et à faciliter la mise en place de relations de confiance entre eux et leur communauté. Nombre de jeunes hommes participant à ce programme sont devenus des « ambassadeurs de la paix » qui défendent la paix au-delà de leur communauté d'origine (EP Ouganda). Au Kenya, les jeunes qui participent à l'initiative des Ambassadeurs de la paix de Kaabong ont acquis des compétences entrepreneuriales et des aptitudes à la vie courante dans le cadre d'une formation visant à améliorer les moyens de subsistance des ex-combattants pendant le conflit, grâce à des programmes d'épargne et de prêts (EP Kenya).

Dans d'autres cas, les groupes de jeunes ont dit assumer la responsabilité première du soutien humanitaire, de l'alimentation et de l'aide, contribuant ainsi à maintenir la cohésion sociale dans des contextes où le risque de conflit interne est réel et où même les organisations internationales battent en retraite du fait de l'augmentation des risques de guerre. Par exemple, dans le cadre des « 1 000 boulangeries » au Yémen, les jeunes ont confectionné et livré du pain à plus de

9 <http://elmanpeace.org/>

12 000 familles de Sanaa, en plein cœur du conflit. En partenariat avec le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), le Réseau inter-agences pour l'éducation en situation d'urgence plaide pour la poursuite de l'éducation en période de conflit afin d'essayer de préserver les écoles en tant que lieux sûrs et espaces de dialogue pour les enfants (UNICEF, 2016a ; ET Lopes Cardozo et Scotto).

Les jeunes ont également joué un rôle clé dans le suivi et la documentation des violations des droits de l'homme en période de conflit. Au Burundi, le Forum pour la conscience et le développement recueille des informations sur des questions allant de la violence électorale à la traite des êtres humains, tandis qu'un réseau de plus de 20 organisations locales (INAMA) documente les violations des droits de l'homme et forme de jeunes « journalistes citoyens » à rendre compte des arrestations et des disparitions (DDG Burundi).

Consolidation de la paix après un conflit

Les jeunes participent aux efforts visant à s'assurer que différentes formes de conflit violent ne réapparaissent pas. Ils reconnaissent également la continuité et le changement dans la manière dont les schémas de conflit violent se transforment et évoluent au fil du temps, ainsi que l'importance de prendre en compte les nouvelles lignes de fracture de l'exclusion, qui reflètent souvent les causes sous-jacentes de conflits passés n'ayant pas été correctement résolus. Les jeunes ont participé directement et indirectement à des processus de paix officiels et informels, avec plus ou moins de succès, notamment aux Philippines, au Soudan du Sud, en Syrie et au Yémen. Au Mali et en Somalie, le Service de la lutte antimines des Nations Unies emploie des jeunes hommes et des jeunes femmes dans des équipes communautaires, fournissant ainsi un emploi à des jeunes dans des contextes d'après-conflit, et leur permettant de contribuer concrètement à la consolidation de la paix et à la sécurité communautaire.

Les jeunes ont participé à des programmes de désarmement, de démobilisation et de réintégration, que ce soit à la suite d'un conflit ou dans certaines situations de conflit. Par exemple, en Sierra Leone, en Somalie et dans différentes régions d'Amérique centrale, des programmes de réintégration et de réaffectation dirigés par des jeunes pour venir en aide aux ex-combattants, aux jeunes délinquants et aux membres de gangs ont contribué à prévenir

la réapparition d'un conflit violent. Au Cameroun, l'organisation à but non lucratif Local Youth Corner s'attache à transformer les ex-délinquants violents en chantres de la paix, grâce au renforcement des capacités et à la formation, afin de faciliter leur réadaptation et leur réintégration (Sanyi et Achaleke, 2017). De plus, ce groupe de jeunes remet un prix de l'entrepreneuriat aux ex-délinquants violents afin qu'ils participent activement à la prévention de l'extrémisme violent et qu'ils contribuent à réduire le taux de récidive.

Le pouvoir de la participation de la jeunesse à la « gestion du passé » illustre le rôle clé des jeunes en tant que passeurs de mémoire afin de s'assurer que les futures générations tirent les enseignements des conflits passés. Les jeunes et leurs organisations ont largement contribué à la recherche de la vérité et à la réconciliation, ainsi qu'à d'autres processus de justice transitionnelle, notamment en Afrique du Sud, au Canada, en Côte d'Ivoire, au Libéria, en Sierra Leone et au Timor-Leste (ET Centre international pour la justice transitionnelle). En Côte d'Ivoire, le Réseau Action, Justice et Paix (RAJP) s'est associé à l'UNICEF afin de développer la formation et d'organiser pour les jeunes des retraites axées sur la prévention des conflits. Il a également formulé des recommandations concernant la politique de réparation de la Commission nationale pour la réconciliation et l'indemnisation des victimes (ET Centre international pour la justice transitionnelle). L'évaluation de l'importance de l'initiative du RAJP débouche sur des applications plus vastes, notamment pour nombre des exemples décrits dans le présent document :

De bien des façons, l'effet catalyseur de ce projet importe plus que n'importe quel produit final, le processus de dialogue ayant permis la création d'un outil puissant, produit par et pour les jeunes. Il a également suscité une dynamique en vue d'un processus de sensibilisation, de plaidoyer, puis de réforme à long terme.

(Ladisch et Rice, 2016)

Dirigée par de jeunes Kenyans, l'initiative Picha Mtaani constitue un exemple de participation de la jeunesse à la commémoration d'un conflit au cours des années suivantes. Cette initiative a donné lieu à une exposition en plein air de 24 heures qui a attiré

quelque 500 000 visiteurs à travers tout le pays, les amenant à réfléchir à la violence survenue suite aux élections de 2007-2008 (EP Kenya).

La participation actuelle de jeunes Japonais à la Décennie populaire pour l'abolition des armes nucléaires illustre parfaitement l'engagement et la mobilisation durables de la jeunesse pour la paix, parfois pendant des décennies après un conflit violent. Cette campagne dynamique de désarmement nucléaire, menée par des jeunes et axée sur les jeunes, repose sur l'organisation d'ateliers, de forums de dialogue et d'expositions qu'elle utilise afin de plaider pour l'élimination des armes nucléaires (ET Soka Gakkai International).

Intervenir face à différents types de conflits et de violence

Les activités de pérennisation de la paix menées par et avec les jeunes portent sur différents types de conflits et différentes formes de violence. Les jeunes ont décrit un large éventail comprenant la rébellion armée, l'extrémisme violent, la violence ethnique et communautaire, la violence criminelle, les soulèvements violents, la violence sexuelle et sexiste, les conflits liés aux ressources naturelles, la violence en prison et au sein du système de justice pénale¹⁰. Une évaluation globale de la participation des enfants et des jeunes à la consolidation de la paix, axée sur la Colombie, le Népal et la République démocratique du Congo indique que :

Les enfants et les jeunes, garçons et filles, ont une conception plus large de la consolidation de la paix, qui est axée sur la nécessité de lutter contre différents types de violence, de discrimination et d'injustice qui les touchent au sein de leur famille, de leur école et de leur communauté, notamment la violence domestique, la violence sexiste, le mariage précoce, la discrimination ethnique et le manque de respect.
(McGill et O'Kane, 2015, p. 111)

Dans la plupart des régions et dans de nombreux contextes nationaux, les jeunes hommes et les jeunes femmes ont souligné que les programmes relatifs aux jeunes, à la paix et à la sécurité ne

devaient pas se focaliser trop étroitement sur des formes de violence spécifiques, comme l'extrémisme violent ou le terrorisme, aux dépens des différentes réalités ou priorités auxquelles ils sont confrontés dans leur pays ou région (consultations en Amérique latine et aux Caraïbes, en Afrique de l'Est et en Afrique australe). Les jeunes femmes et les jeunes hommes se sont également montrés enthousiastes quant à la possibilité d'apprendre les uns des autres et de mettre en place des pratiques innovantes en partageant leur expérience des différents types de violence et en échangeant sur la manière créative d'y faire face.

Violence extrémiste

La violence extrémiste est considérée comme une préoccupation majeure dans de nombreuses régions. Des organisations telles que la Pakistan Youth Alliance (consultation en ligne n° 1) s'attachent à améliorer la résilience des jeunes afin de prévenir le recrutement par les groupes extrémistes ou terroristes. La Pakistan Youth Alliance organise des campagnes de sensibilisation et des événements culturels au sein des écoles et des universités. L'organisation s'est fait connaître grâce au projet « Peace Rickshaw », qui consiste à afficher des messages en faveur de la paix et de la cohésion sociale sur les poussettes, reprenant les campagnes et les méthodes utilisées par certains groupes extrémistes (EP Pakistan).

En Somalie, la Fondation des jeunes somaliens pour le développement se concentre sur le développement communautaire, en accord avec les ODD, ainsi que sur le sport et le dialogue interculturel, afin d'offrir aux jeunes d'autres solutions aux groupes violents extrémistes (consultation en ligne n° 1). Les jeunes Yéménites ont décrit comment ils s'efforçaient de protéger leurs camarades « vulnérables » contre le recrutement par les groupes extrémistes à la fois en établissant des réseaux avec de jeunes Yéménites en dehors du pays ; en diffusant des contre-discours à la radio, sur les réseaux sociaux et dans le cadre de troupes de théâtre ; en s'attaquant aux causes profondes du conflit par la promotion des droits de l'homme, de la sécurité et du développement ; et en aidant les jeunes Yéménites à se faire entendre au sein des communautés touchées par le conflit. Un jeune participant a décrit cette stratégie de la manière suivante : « Il ne suffit pas d'aller sur les réseaux sociaux et de confronter [ces groupes] :

¹⁰ Pour une classification exhaustive des différents types de violence, voir Olonisakin et Ismail (à paraître, p. 9 à 12).



© insightshare_ingridguyon

il faut offrir aux jeunes d'autres solutions viables » (EP Yémen, p. 27). Un autre jeune a déclaré : « Nous sommes en compétition avec les groupes extrémistes et armés pour rallier les jeunes au camp de la société civile » (EP Yémen, p. 22).

Violence criminelle

Les jeunes ont formulé d'importantes observations quant aux relations croisées et à l'absence de frontière claire entre les différents types de violence. De nombreux exemples ont été cités, démontrant comment la violence criminelle organisée a alimenté ou entretenu la violence politique et extrémiste, et inversement. Dans des pays comme El Salvador, le Guatemala et le Honduras (EP Triangle du Nord) ; la Colombie (EP – a Colombie ; EP – b Colombie) ; et l'Afrique du Sud (EP Afrique du Sud ; Simpson, 2001), et dans bien d'autres cas, des exemples marquants montrent comment la mobilisation ou la manipulation par les aînés et les élites politiques dépasse les jeunes engagés politiquement pour atteindre les jeunes impliqués dans les gangs et le crime organisé. Les jeunes participants à l'étude ont échangé sur les nombreuses façons de s'engager, de manière créative et courageuse, dans le domaine de la violence criminelle, en particulier en ce qui concerne le problème généralisé de la violence organisée et de la participation des jeunes aux organisations criminelles (voir la section 3.5). Les jeunes ont

également attiré l'attention sur d'autres aspects en rapport avec la violence, notamment les activités de prévention de la violence dans les prisons en Afrique du Sud, au Salvador et en Tunisie, ainsi que le militantisme lié au contrôle des armes en réponse à la violence par armes à feu en Afrique du Sud, en Colombie et aux États-Unis.

Violence sexuelle et sexiste

Les jeunes participent à différentes stratégies de prévention et de lutte contre la violence sexiste. Ils aident les survivantes de violences sexuelles et protègent les jeunes femmes en situation de vulnérabilité. Au Pakistan, l'organisation Aware Girls fournit un accompagnement psychosocial aux survivantes de violences sexistes. Elle soutient l'autonomisation financière et éducative des jeunes femmes, mène des campagnes de sensibilisation sur le droit à la santé sexuelle et reproductive, et soutient plus généralement l'égalité des sexes (EP Pakistan). En Inde, des jeunes ont mis au point l'application « SafetiPin », qui permet de repérer les quartiers sûrs et dangereux des villes au moyen d'une localisation par GPS afin de prévenir la violence sexuelle et sexiste, et de protéger les jeunes femmes (ET SecDev Group). Cette application s'est rapidement étendue à dix villes indiennes et trois autres centres urbains dans d'autres régions du monde. Elle a également été utilisée par des organismes publics et des services de sécurité.



© Zia Ahmad. Publié initialement dans l'Australasian Muslim Times AMUST

Les jeunes contribuent à faire évoluer les attitudes et à réformer la justice pénale afin de lutter contre les crimes sexistes. Le Forum jamaïcain pour les lesbiennes, les personnes de toutes préférences sexuelles et les gays mène des campagnes de sensibilisation dans le cadre du projet « Youth Social Advocacy », qui porte sur la violence et les abus auxquels sont confrontés les jeunes LGBTI, et assure la mise au point de stratégies de prévention. Ce forum est la première organisation jamaïcaine de ce type à avoir collaboré avec succès avec les pouvoirs publics pour défendre les droits LGBTI (EP Amérique centrale et Caraïbes). Il a milité avec succès pour des protections constitutionnelles et fournit des services de conseil et de soutien aux jeunes LGBTI. Il a également lancé de grandes campagnes multimédias d'éducation du public, notamment « We Are Jamaica », qui racontait le parcours de vie de Jamaïcains LGBTI. Dans des pays comme le Brésil et la Turquie, les organisations de jeunes se sont organisées afin de lutter contre les abus de pouvoir de la police visant les personnes transgenres.

D'importantes actions sont également menées par et avec les jeunes hommes afin de lutter contre les stéréotypes sexistes nuisibles et de cultiver des identités masculines qui ne soient pas basées sur le contrôle des femmes. Lancée à l'initiative du réseau Sonke Gender Justice en Afrique du Sud, la

campagne « One Man Can » organise des entretiens avec de jeunes hommes afin de savoir ce qu'ils peuvent faire pour prévenir la violence sexuelle¹¹. Aux États-Unis, l'initiative « Men Can Stop Rape » a été créée afin de promouvoir l'idée d'une « masculinité positive » auprès des jeunes scolarisés au lycée et à l'université. Elle encourage les jeunes hommes à réfléchir aux méthodes d'enseignement qu'ils ont connues et à les remettre en cause lorsqu'elles sont susceptibles de promouvoir les préjugés ou la violence à l'égard des femmes¹². Dans les implantations sauvages de Pumwani à Nairobi (Kenya), le programme « DREAMS » demande à des « acteurs du changement » de sexe masculin d'expliquer aux hommes et aux garçons comment prévenir les violences à l'égard des femmes et des filles au sein de leur communauté¹³. Les jeunes ont fait remarquer qu'il existait des corrélations bien établies entre la violence sexuelle et d'autres types de violence, ce qui peut à la fois entraver et faciliter les interventions entreprises dans les différents cycles de la violence.

11 <http://genderjustice.org.za/project/community-education-mobilisation/one-man-can/>

12 www.mencanstoprape.org/

13 www.dreamspartnerhip.org/

Violence intercommunautaire, religieuse et politique

Addressing intercommunal, religious and political
La lutte contre la violence intercommunautaire, religieuse et politique constitue un autre axe important des initiatives menées par et pour les jeunes, notamment dans certains exemples déjà cités (Bosnie-Herzégovine, Colombie, Kenya, Philippines et Yémen). De nombreuses initiatives dirigées par des jeunes ont tenté d'apporter un éclairage nouveau sur des conflits ethniques ou intercommunautaires datant de plusieurs siècles. Dans des conditions politiques et sécuritaires extrêmement difficiles, l'organisation JAMAA a regroupé des jeunes tutsis et hutus à l'occasion d'activités sportives et récréatives au Burundi (Kemper, 2005). Le Programme israélo-palestinien des futurs leaders se concentre quant à lui sur des campagnes conjointes luttant à la fois contre la violence communautaire et intercommunautaire (ET SecDev Group). La Conférence nationale de la jeunesse sur les minorités ethniques au Myanmar s'est attachée à favoriser la confiance entre différents groupes ethniques en encourageant la participation des jeunes à des entretiens en vue de la rédaction de la Constitution, ainsi qu'à des débats sur la paix et la réconciliation, l'état de droit et les droits de l'homme (EP Myanmar). Au Cameroun, le Cercle international pour la promotion de la création soutient le dialogue interreligieux entre les jeunes, ainsi que des programmes de développement du leadership et des initiatives interculturelles notamment fondées sur le théâtre visant à imposer l'engagement civique comme alternative à la violence (consultation en ligne n° 1). Dans des pays comme le Guatemala et la République démocratique du Congo, les jeunes se sont organisés autour des conflits et de l'escalade de la violence associée à l'extraction des ressources naturelles, qui implique souvent l'expropriation de terres communales ou ancestrales.

Intervenir à différents niveaux de la société

L'action des jeunes en faveur de la paix implique diverses parties prenantes à différents niveaux de la société. Cette action multiniveaux en vue de la consolidation de la paix reflète la diversité des nombreux points d'accès des jeunes (en tant que groupe démographique, ils sont présents comme parties prenantes à absolument tous les niveaux de la société).

Intervention avec la communauté et en son sein

Comme indiqué précédemment, de nombreuses activités de consolidation de la paix dirigées par des jeunes sont éminemment locales, souvent de faible envergure et orientées vers les pairs. La plupart de ces activités ont cependant un impact à l'échelle communautaire. Citons le cas des initiatives d'entraide parmi les filles au sein de leur madrasa (école coranique) au Kirghizistan afin de prévenir tout soutien potentiel ou recrutement par les groupes extrémistes. Cette approche consistait à enregistrer des chansons transmettant un discours positif sur l'islam, qui étaient ensuite partagées avec la communauté afin d'établir des relations de confiance et une cohésion sociale positive au sein de la communauté (DDG Kirghizistan). À Medellín, en Colombie, les jeunes ont contribué à transformer la commune 13, précédemment considérée comme l'un des quartiers les plus dangereux de la ville, en une communauté dynamique qui invite les touristes à découvrir les graffitis et à prendre part aux activités culturelles de la communauté (EP – a Colombie).

Action intergénérationnelle

L'action des jeunes en faveur de la paix transcende également les frontières des programmes locaux ou de faible envergure. C'est entre autres le cas dans le cadre de l'action intergénérationnelle. Citons l'exemple du Forum des jeunes musulmans pour le développement en Ouganda, qui s'attache à regrouper des imams de tous âges pour discuter de la manière de proposer une orientation aux jeunes croyants et d'encourager la compréhension interculturelle (ET United States Institute of Peace). L'Union des jeunes de l'État Karenni, un réseau d'organisations de jeunes Karenni (Kayah), a pris l'initiative d'organiser des rencontres entre les dirigeants aînés de groupes ethniques armés et de partis politiques, qui ne se rencontraient et n'échangeaient que rarement (ET Fondation Berghof). L'objectif premier consistait à établir des relations de confiance entre les factions de jeunes des différents groupes armés et partis politiques afin de soutenir le dialogue interethnique et intergénérationnel.

La consolidation de la paix par les jeunes : une fonction intermédiaire

L'action des jeunes pour prévenir la violence et pérenniser la paix peut concerner les jeunes au niveau communautaire, mais peut également se

traduire par des politiques et des activités de plaidoyer organisées entre les communautés et avec les autorités et institutions nationales, régionales et multilatérales. Lorsque les initiatives menées par des jeunes jouent le rôle d'intermédiaire entre l'écoute et la parole, les actions de consolidation de la paix réalisées par les jeunes peuvent permettre d'établir un lien fédérateur entre ces différents niveaux d'engagement. Ce rôle d'intermédiaire relève parfois des jeunes et de leurs organisations au sein des communautés (« capital social d'attachement »). Dans d'autres cas, cette fonction d'intermédiaire se joue entre les communautés locales (« capital social d'accointances »). Les jeunes et leurs organisations jouent parfois un rôle fédérateur au niveau de l'interface avec le niveau national ou la communauté internationale (« capital social de liaison »).

Lorsque ces liens peuvent être soutenus, ils offrent une chance unique de contribuer à une approche plus systémique de la consolidation et de la pérennisation de la paix. Par exemple, lors du conflit au Soudan du Sud, les jeunes femmes ont été décrites comme « des passerelles et un moyen de communication pendant les conflits intra[communautaires] », notamment du fait qu'elles peuvent franchir les lignes pour rendre visite à leurs proches et transmettre des messages à l'autre camp en conflit (DDG Soudan du Sud, p. 11). Pour citer un autre exemple, le Centre pour le dialogue interculturel en Macédoine, qui n'était qu'un dialogue localisé « dans le salon d'un particulier », est désormais une initiative soutenue par les pouvoirs publics qui propose un enseignement bilingue aux jeunes de différentes cultures afin d'encourager le dialogue et la compréhension (consultation en Europe de l'Est et en Asie centrale). L'*Asociación Nacional de Estudiantes de Secundaria* en Colombie a contribué à la création de comités des droits de l'homme dans 18 établissements scolaires afin de documenter et de combattre l'utilisation des écoles comme lieux de recrutement dans les forces armées. Elle a ensuite participé au Conseil national pour la paix en Colombie (Lie, 2017). En partenariat avec la Fondation Kvinna till Kvinna, l'Académie des jeunes femmes pour la paix dans le Caucase a transformé les programmes de mentorat et de leadership locaux destinés aux jeunes femmes en un réseau de 130 organisations assurant la formation à la paix et le renforcement des capacités dans trois pays. En 2015, l'Académie

a rédigé une Charte des jeunes femmes pour la paix destinée aux acteurs nationaux et internationaux (ET ONU-Femmes).

Niveaux national et international

L'action des jeunes en faveur de la paix peut prendre la forme d'une vaste programmation et d'un réseautage aux niveaux national et international. Des initiatives telles que « Outward Bound Peacebuilding », mise en place par le Programme israélo-palestinien des futurs leaders, ont transformé les dialogues locaux entre pairs sur le leadership en rencontres nationales et internationales pérennes, appliquant les enseignements tirés dans plus de 25 pays avec le soutien d'un réseau mondial de jeunes de plus en plus nombreux œuvrant au sein de leur communauté. « Seeds of Peace » forme des jeunes issus de différentes régions touchées par un conflit au leadership et à la gestion de conflits afin qu'ils puissent retourner dans leur pays et créer leur propre organisation (USAID, 2017). S'appuyant sur une forte présence en ligne, « Transit Youth » (Yémen) œuvre pour mettre en relation de jeunes migrants forcés yéménites à l'intérieur des frontières du pays et au-delà (EP Yémen). L'un des organisateurs a déclaré : « Les Yéménites de l'étranger pourraient faire le lien entre les militants locaux au Yémen et les organisations internationales établies dans leur pays de résidence » (DDG – a Yémen, p. 21).

Pour de nombreuses organisations œuvrant aux niveaux national, régional et mondial, les campagnes de sensibilisation, les forums de la jeunesse et les programmes de leadership constituent des interventions communes en vue du renforcement des capacités, de l'échange de connaissances et de l'amélioration de l'impact, bien qu'elles aient une influence inégale dans la sphère politique mondiale. Ces interventions vont du plaidoyer contre les préjugés raciaux au sein des communautés, comme la campagne « My Friend » au Myanmar (voir l'encadré 1), à la formulation de recommandations destinées à la communauté internationale par le biais du Forum de la jeunesse du Conseil économique et social. L'adoption de la résolution 2250 (2015) du Conseil de sécurité témoigne en soi du pouvoir de l'action des jeunes à l'échelle mondiale : les organisations de jeunes, au premier rang desquelles le Réseau uni des jeunes

bâtisseurs de la paix, ont été les premières à plaider pour une telle résolution.

Intervenir à travers des partenariats et rapprocher les silos opérationnels

L'action des jeunes en faveur de la paix et de la sécurité rejoint divers domaines, disciplines et secteurs. Ce constat a parfois conduit les jeunes et leurs organisations à élargir et à enrichir leur action en établissant de véritables collaborations et partenariats.

Partenariats avec la société civile et les entités internationales

Les organisations de jeunes œuvrant pour la paix et la sécurité ont mis en place des partenariats avec des organisations citoyennes, des syndicats, des organismes politiques et de défense des droits de l'homme, des organisations féminines, culturelles et sportives, des communautés religieuses, des prestataires de services éducatifs et bien plus encore. Les organisations de jeunes ont également excellé dans la mise en place de partenariats avec les médias, et avec les institutions culturelles et artistiques. Citons par exemple Radio Okapi en République démocratique du Congo, où les jeunes ont participé à la conception, au développement et à la programmation de stations de radio axées

sur les enjeux relatifs à la paix et à la sécurité (EP République démocratique du Congo).

De nombreuses organisations ont également mentionné les partenariats cruciaux qu'elles ont pu établir avec différentes entités des Nations Unies et des organisations internationales soutenant le travail des jeunes pour la paix, notamment le partenariat entre le Centre international pour la justice transitionnelle et l'UNICEF en Côte d'Ivoire en vue de la création d'une émission de radio dans laquelle les jeunes pourraient discuter des questions d'actualité et du processus national de réconciliation (ET Centre international pour la justice transitionnelle). D'autres partenariats ont été amplement documentés dans les soumissions destinées à l'étude, notamment le partenariat de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo avec les conseils urbains de la jeunesse, qui vise à améliorer les relations entre la société civile et les forces de sécurité.

Collaboration avec les pouvoirs publics

Pour de nombreuses organisations de jeunes, les partenariats avec les pouvoirs publics constituent, le cas échéant, une dimension importante de leur action. Par exemple, lors de la consultation en Europe de l'Est et en Asie centrale, les jeunes ont

ENCADRÉ 1

Campagne « My Friend » – Myanmar

En 2015, un groupe de jeunes défenseurs des droits de l'homme de Rangoun a lancé une campagne encourageant les jeunes à poster sur Facebook et Twitter des photos d'eux accompagnés de jeunes d'autres origines ethniques, sous le hashtag #myfriend ou #friendshiphasnoboundaries¹⁴. Cette initiative faisait suite à la recrudescence des divisions et des tensions entre les groupes ethniques, et à l'accroissement de la violence et de la discrimination envers les minorités ethniques, en particulier la population rohingya.

Wai Wai Nu, l'une des cofondatrices de cette campagne, est elle-même une Rohingya musulmane, qui a été condamnée à une peine de 17 ans d'emprisonnement à l'âge de 18 ans. Après avoir passé sept années en prison, elle a décroché un diplôme de droit et a commencé à défendre les droits fondamentaux des minorités ethniques. Ce qui avait commencé comme une campagne en ligne visant à promouvoir la paix et à célébrer la diversité a depuis rassemblé des milliers de jeunes, à la fois en ligne et dans le cadre d'événements sociaux avec des responsables de la société civile, des musiciens, des artistes, des universitaires et même quelques représentants du gouvernement. Au bout de deux ans, l'initiative était suivie par plus de 30 000 personnes sur Facebook. Elle s'est transformée en un réseau pérenne de jeunes associés à la campagne en ligne.

14 <https://mashable.com/2015/11/06/myanmars-my-friend-campaign/#1ArEwPFAC8q6>



© UNICEF/Vlad Sokhin

souligné que la participation d'acteurs étatiques aux réunions des jeunes artisans de la paix avait aidé les deux parties à identifier une base d'action commune, à développer un respect mutuel et à combler les écarts de confiance (consultation en Europe de l'Est et en Asie centrale). Au Kenya, le Réseau de jeunes de Lang'ata s'est associé à la Commission nationale pour la cohésion et l'intégration afin de créer des forums et des programmes de dialogue sur la « citoyenneté responsable » destinés aux jeunes (EP Kenya).

Lorsqu'il peut être difficile de collaborer avec les pouvoirs publics au niveau national, les jeunes peuvent souvent travailler avec les autorités locales, les chefs traditionnels ou les collectivités locales urbaines. De jeunes participants libyens à la consultation menée dans les États arabes ont indiqué que, même lorsqu'il était impossible de travailler directement avec le gouvernement national pendant le conflit, ils pouvaient collaborer avec les autorités locales et même mettre en place des réseaux plus vastes grâce à divers partenariats de ce type établis avec les collectivités locales (consultation dans les États arabes). Ce point a également été soulevé dans la région de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe, où les jeunes ont insisté sur la valeur des informations que les collectivités locales pouvaient fournir à propos des communautés

afin d'orienter l'action (consultation en Afrique de l'Est et en Afrique australe, p. 11). En Amérique centrale, les groupes de jeunes ont activement cherché à établir des partenariats avec les maires et les autorités locales urbaines (EP Triangle du Nord ; ET Muggah *et al.*).

La collaboration avec les pouvoirs publics implique souvent un engagement au niveau institutionnel, par exemple la mise en place de relations avec la police dans le cadre des activités communautaires de maintien de l'ordre, dans des contextes aussi variés que l'Afrique du Sud (EP) et le Canada (police d'Ottawa, 2016).

Avantages liés aux partenariats

Ces divers partenariats peuvent remettre en cause les hypothèses classiques concernant la faible envergure ou les contraintes locales des activités de consolidation de la paix menées par des jeunes, car ils permettent aux organisations de jeunes de développer leur influence, leur impact et l'envergure de leurs opérations, ainsi que leur portée et leur visibilité (enquête de l'UNOY et de SfCG, 2017). Pourtant les avantages liés à ces partenariats et collaborations ne se limitent pas à une envergure accrue. Les jeunes artisans de la paix et les organisations dirigées par des jeunes ont souligné que ces partenariats augmentaient leur capacité à participer à des campagnes nationales

et internationales, renforçaient leur légitimité sur le terrain et garantissaient parfois un certain degré de protection dans des environnements répressifs ou dangereux.

Les jeunes ont également décrit les partenariats comme un moyen formidable pour partager les informations et combler leur manque de connaissances et de données. Les jeunes dirigeants ont estimé qu'ils profitaient grandement des ressources et des outils de suivi et d'évaluation qu'ils recevaient souvent de leurs partenaires, en particulier de l'accès à l'information pour combler les manques de données. Les partenariats qui reposent sur un dialogue constructif et sur l'échange de bonnes pratiques, sur la base d'un rapport de forces équilibré entre les partenaires, et dans lesquels les organisations dirigées par des jeunes peuvent développer et revendiquer leur esprit d'initiative, tout en défendant leurs intérêts, ont été considérés comme particulièrement importants. Des partenariats équitables, notamment avec des organisations issues d'autres secteurs (organisations féminines, organismes de développement ou de défense des droits de l'homme, par exemple), qui facilitent l'échange de pratiques innovantes, présentent de nombreux avantages pour les organisations de jeunes. Parmi ces avantages figurent une visibilité et une influence accrues, ainsi que l'amélioration de leurs capacités de programmation.

Non seulement les partenariats profitent aux jeunes de ces organisations, mais ils renforcent l'impact des actions de l'ensemble des acteurs dans le domaine de la consolidation de la paix, notamment des responsables et des autorités communautaires, des institutions religieuses, des ONG et des autres membres de la société civile. Les organisations de consolidation de la paix et les autres acteurs peuvent profiter des connaissances locales, de l'énergie et de la détermination des jeunes concernés. Comme une personne originaire de Somalie l'a expliqué, « Grâce aux partenariats, nous pouvons apporter notre contribution et récolter les fruits des efforts d'autrui. Nous pouvons accélérer l'apprentissage, mais également diffuser les compétences et les connaissances » (enquête de l'UNOY et de SFCG, 2017, p. 28).

Ces partenariats et collaborations permettent également aux activités en faveur des jeunes, de

la paix et de la sécurité de franchir nombre de silos opérationnels entre le développement, les droits de l'homme, l'action humanitaire, et la paix et la sécurité. Les pouvoirs publics et le système multilatéral peuvent tirer d'importants bénéfices de ce type d'action menée par les jeunes en faveur de la paix.

S'assurer une tribune grâce à des outils innovants et à des approches créatives

L'utilisation que les jeunes font de l'art, de la culture, des médias et du sport, y compris leurs innovations liées aux réseaux sociaux, aux plateformes de communication et aux cybertechnologies, constitue une particularité de leur engagement pour la paix.

Technologies de l'information et de la communication

Les réseaux sociaux, et les technologies de l'information et de la communication (TIC) au sens large, sont utilisés en tant qu'outils pour établir des réseaux mondiaux et relier les jeunes en divers lieux. Les TIC constituent des mécanismes de communication et de réseautage innovants dans les sociétés touchées et divisées par un conflit ; elles élargissent la portée des organisations de jeunes en soutenant la formation et l'éducation à la paix.

Ces initiatives représentent bien plus qu'une simple « cyberboîte à outils créative » que les jeunes femmes et les jeunes hommes maîtrisent particulièrement bien. Elles constituent des tribunes innovantes revendiquées par les jeunes aux fins de dialogue et de participation. Ces espaces sont investis de manière créative et prédominante par les jeunes, ce qui fait des technologies en ligne une priorité évidente de toute stratégie en faveur de la participation et de l'intégration des jeunes. Au lieu de politiques représentatives classiques, souvent hiérarchiques et inaccessibles, les jeunes utilisent les TIC pour démocratiser et faciliter leur participation directe, leur expression et leur capacité d'action, et encourager leur esprit d'initiative. Par exemple, les jeunes indiquent utiliser Whatsapp à diverses fins, y compris la communication directe en temps réel entre les jeunes et leurs représentants lors de négociations de paix délicates et la création de cours sur la consolidation de la paix sur Whatsapp lorsqu'il est difficile pour les jeunes de se réunir.

Les TIC ont également joué un rôle inestimable en permettant aux jeunes de suivre, de documenter et

de publier les violations des droits de l'homme en situation de conflit, mais également d'informer et de protéger les communautés vulnérables. Il existe de nombreux exemples de vidéos documentant des atrocités, filmées et publiées par de jeunes vidéastes dans des zones de conflit assiégées. En Syrie, SalmaTech est une plateforme en ligne destinée aux Syriens se trouvant en zone de guerre, qui permet de maintenir le dialogue et la communication, fournit des mises à jour sur la situation et favorise la coordination des interventions humanitaires pour les personnes qui en ont besoin. En Égypte, HarassMap est une application en ligne qui permet aux jeunes femmes de rendre compte de la violence ou du harcèlement sexuels qu'elles subissent. Ushahidi (Kenya) est l'une des initiatives les plus célèbres et les mieux établies dans ce domaine ; largement utilisée à travers le monde pour le suivi des élections et la collecte d'informations sur les incidents violents, elle totalise plus de 10 millions de publications et près de 25 millions d'utilisateurs (ET SecDev Group).

Il existe également de fascinantes adaptations des technologies de jeu vidéo en ligne pour la consolidation de la paix, notamment PeaceMaker (Israël-Palestine), qui a mis au point un jeu primé s'articulant autour de la recherche de solutions pacifiques au conflit qui touche la région ; plus de 100 000 copies ont été vendues en anglais, en hébreu et en arabe¹⁵. Il existe d'autres plateformes, qui évoluent rapidement, et un nombre croissant de technologies pour la paix mises au point et utilisées par les jeunes artisans de la paix. Citons par exemple PeaceTech Lab¹⁶, qui œuvre pour réduire les conflits violents en utilisant les technologies, les médias et les données pour accélérer et déployer à grande échelle les efforts de consolidation de la paix ; et le Stanford Peace Innovation Lab¹⁷, qui s'appuie sur la modélisation des comportements, l'innovation, les technologies sociales et persuasives, ainsi que la finance pour établir une paix positive. Même lorsque ces initiatives ne sont pas dirigées par des jeunes ou exclusivement destinées aux jeunes, il apparaît clairement que les jeunes en sont les principaux utilisateurs et les principaux destinataires.

15 www.peacemakergame.com/

16 www.peacetechnology.org/

17 <https://peaceinnovation.stanford.edu/>

Arts et médias

L'action des jeunes en faveur de la paix s'appuie sur l'art, la musique et la poésie, mais également sur des approches médiatiques plus traditionnelles. De nombreuses initiatives précédemment mentionnées dans ce chapitre ont une composante artistique, sportive ou culturelle. En 2016, le Festival international annuel de poésie du Guatemala, organisé par des jeunes, s'est intéressé aux défis que les populations autochtones rencontrent dans le pays, ainsi qu'aux violations des droits de l'homme qu'elles ont subies lors du conflit interne qui a déchiré le pays (ET Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés). Toujours au Guatemala, la troupe de théâtre de rue « Caja Ludica »¹⁸ s'est appuyée sur des spectacles de danse et de clowns pour reprendre possession de quartiers dangereux au sein de la ville de Guatemala et pour s'élever contre le pouvoir des gangs de rue et les abus de pouvoir de la police visant les jeunes.

De nombreuses organisations de jeunes ont indiqué avoir largement recours à la radio et à la télévision, en particulier pour atteindre les jeunes ruraux et migrants. Citons diverses organisations au Burundi (DDG Burundi) et l'utilisation de la radio en Ouganda (Radio Pacis, Ouganda) pour faciliter le dialogue entre les groupes de réfugiés et les communautés d'accueil. En Iraq, Salam Shabab est une émission de télé-réalité gérée par des jeunes qui suit environ 50 jeunes Iraquiens menant une série de missions pour devenir « ambassadeurs de la paix » dans leur pays (ET SecDev Group).

Sports

Le sport est une autre approche de l'action des jeunes en faveur de la paix. La Fondation des jeunes Somaliens pour le développement utilise des tournois sportifs pour favoriser le dialogue interculturel et offrir aux jeunes une alternative aux groupes violents (consultation en ligne n° 1). Au Kenya, les Ambassadeurs de la paix de Kaabong ont eu recours à des programmes sportifs, musicaux, culturels et de danse pour soutenir les processus de paix liés aux litiges fonciers, ainsi que le dialogue entre les communautés et les responsables de la sécurité (EP Kenya). Au niveau mondial, Peace Players International¹⁹ a pour objectif de transmettre les valeurs de paix aux jeunes par le biais du sport. L'association se serait associée à

18 www.cajaludica.org/caja/

19 www.peaceplayers.org/

plus de 260 organisations, aurait formé plus de 2 000 entraîneurs et atteint plus de 75 000 jeunes dans le cadre de ses programmes, dans des pays aussi variés que l'Afrique du Sud, Israël-la Palestine et l'Irlande du Nord (USAID, 2017). L'encadré 2 décrit un autre exemple.

Contribuer à la paix par une action directe

Les jeunes peuvent être une force d'opposition puissante contre le *statu quo*, auquel ils s'opposent grâce à des manifestations pacifiques, à la critique sociale, à l'expression culturelle, mais également à l'organisation et à la mobilisation en ligne.

Il s'agit là d'une dimension historique et peut-être universelle de la capacité des jeunes à impulser le changement. Il existe en effet de nombreux exemples dans l'histoire de jeunes femmes et de jeunes hommes qui ont été à l'avant-garde de changements politiques et sociaux. Citons notamment le rôle des jeunes dans le mouvement des droits civiques aux États-Unis ; les manifestations étudiantes initialement pacifiques, puis brutalement réprimées, contre l'apartheid en Afrique du Sud ; le mouvement des « Indignados », qui protestent contre les mesures d'austérité économique du gouvernement en

Espagne ; les actions de protestation de la Lutte pour le changement, qui milite pour la protection et la responsabilité en République démocratique du Congo (EP) ; les récentes manifestations contre la corruption au Guatemala ; les manifestations pacifiques non violentes du mouvement Otpor (« résistance »), qui unifie les groupes d'opposition démocratique afin de protéger la liberté d'expression en Serbie ; des mouvements anti-corruption comme le Balai citoyen, qui utilise la musique et l'art pour obtenir l'appui de la population au Burkina Faso ; « Y'en a marre » au Sénégal ; les soulèvements de jeunes en Égypte et en Tunisie ; les manifestations populaires des jeunes Indiens contre la violence sexuelle et sexiste ; et les récentes actions de protestation d'étudiants et de groupes minoritaires contre la violence par armes à feu et les abus de pouvoir de la police aux États-Unis. Ces mouvements se sont souvent heurtés à la violence étatique en réaction à leur mobilisation.

Il est important de reconnaître l'action directe, pacifique et populaire des jeunes afin de ne pas faire l'erreur de considérer la contribution des jeunes à la paix comme purement institutionnalisée, organisée ou prenant la forme de « projets ». Une telle approche conduit à ignorer le pouvoir des

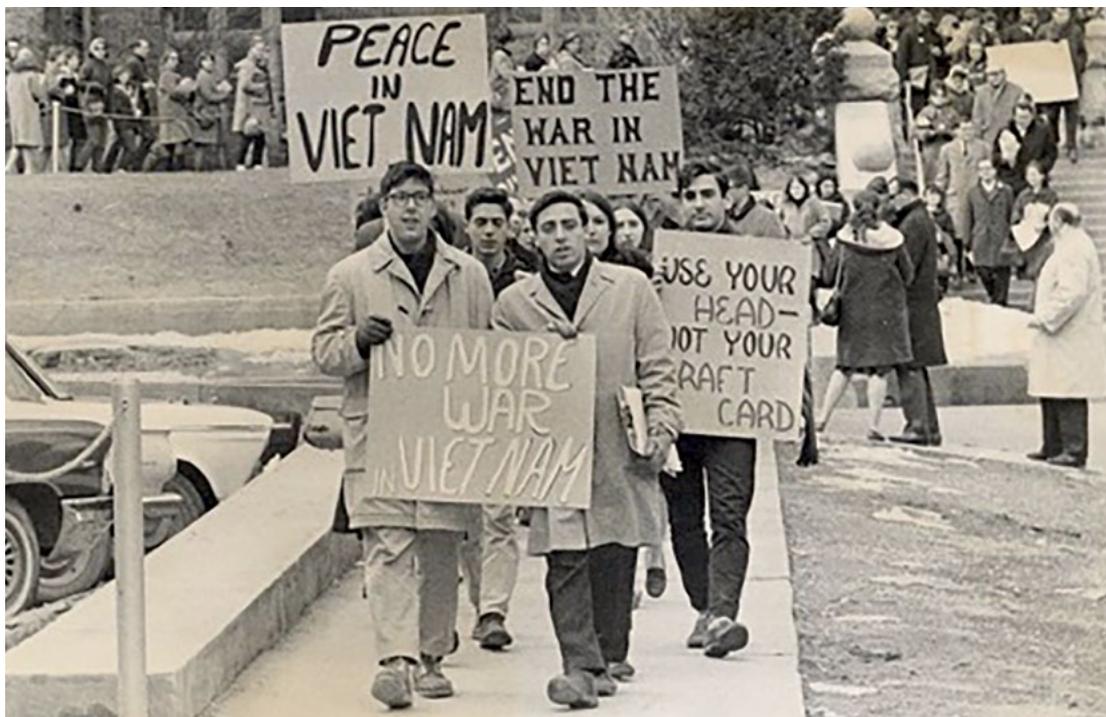
ENCADRÉ 2

« Luta pela Paz » – Brésil

« Luta pela Paz » (« Fight for Peace »)²⁰ associe boxe, arts martiaux et éducation en vue de démobiliser les membres des gangs et de dissuader d'autres personnes de les rejoindre. Tout a commencé en 2000, lorsqu'un jeune homme a créé un gymnase dans la favela de Maré à Rio de Janeiro afin de venir en aide aux jeunes et de combattre l'exclusion qu'ils subissent ainsi que les pressions dont ils font l'objet pour rejoindre des gangs. L'organisation enseigne aux jeunes la discipline, la maîtrise de soi et l'esprit sportif à l'aide de la boxe et des arts martiaux. L'entraînement sportif est couplé à des services de soutien scolaire, de formation professionnelle et de soutien proposés par des travailleurs sociaux. Les jeunes qui participent au programme se voient également offrir des perspectives de leadership, notamment la possibilité de rejoindre un conseil de la jeunesse élu.

Depuis sa création, « Luta pela Paz » s'est associée à des organisations du monde entier et propose désormais des services similaires dans 25 pays. L'organisation considère que l'évolution de la perception que les jeunes ont d'eux-mêmes peut susciter des changements de comportement susceptibles de transformer leurs relations interpersonnelles et leur vision de l'avenir. Plus de 90 % des jeunes pris en charge par « Luta pela Paz » ont indiqué se sentir plus confiants et en meilleure santé du fait de leur participation ; 89 % étaient plus disposés à coopérer avec les autres et 88 % se sentaient plus optimistes à propos de leur avenir.

²⁰ <http://fightforpeace.net/>



© Reproduction autorisée par l'Université de Wisconsin-Madison (Archives) (ID: S00673)

mouvements spontanés menés par des jeunes et à masquer le rôle des mouvements de jeunes et des mouvements sociaux non organisés. Toutefois, il faut également reconnaître que la participation des jeunes aux manifestations populaires et aux mouvements sociaux n'est pas fondamentalement inclusive, nécessairement bienveillante ou inmanquablement pacifique. La contribution des jeunes à la résurgence de mouvements populistes et nationalistes, souvent hostiles aux immigrants, xénophobes et fondés sur les préjugés et l'exclusion, en est un exemple frappant. Ces mouvements ont parfois généré ou encouragé la violence, au lieu de contribuer à des solutions pacifiques.

De plus, même si les mouvements de jeunes semblent dirigés par ces derniers, ils peuvent parfois faire l'objet de manipulations par diverses parties prenantes politiques, y compris les pouvoirs publics eux-mêmes (Sommers, 2015). Le leadership des jeunes peut être usurpé ou dépassé par des acteurs politiques plus anciens et mieux nantis. De fait, une telle mobilisation populaire peut, dans

certain cas, accroître l'exclusion de nombreuses parties prenantes de la jeunesse (Berents et McEvoy-Levy, 2015).

Toutefois, les manifestations et les actes de contestation pacifiques demeurent parmi les moyens les plus utilisés par les mouvements de jeunes qui se battent pour une paix fondée sur le changement politique et la justice. Ces approches offrent des alternatives intéressantes à la violence et peuvent également stimuler des processus de changement positif au sein des sociétés. Elles ne sont pas toujours pleinement reconnues comme des composantes importantes de l'action des jeunes en faveur de la paix, en partie parce qu'elles sont souvent perçues comme potentiellement dangereuses par de nombreux acteurs gouvernementaux et internationaux. Il est essentiel de protéger ces espaces de mouvement social, et de les reconnaître comme une composante importante de la contribution des jeunes à la consolidation et à la pérennisation de la paix, au lieu de les considérer comme une simple menace pour le *statu quo* et les intérêts particuliers.

2.4 Récolter les fruits des efforts déployés : consolider l'action des jeunes en faveur de la paix

Les activités, approches et stratégies présentées dans cette analyse de l'action des jeunes en faveur de la paix reflètent les multiples dimensions de la paix et de la sécurité pour les jeunes. Elles illustrent de quelle manière les aspects particuliers de la violence, du conflit et du contexte auquel les jeunes sont confrontés influencent les paramètres et les caractéristiques de leurs interventions. Dans certains cas, leurs actions sont proactives, anticipées et préventives ; dans d'autres, elles sont contraintes, adaptatives et défensives.

Dans la mesure où les jeunes s'attaquent aux causes sous-jacentes plutôt qu'aux seuls symptômes d'un conflit violent, leur action peut avoir un rôle transformateur. Il s'agit là de manifestations concrètes des aspects positifs de la capacité d'action, de l'esprit d'initiative et de la résilience positive des jeunes face à la violence et aux conflits. Elles ouvrent d'autres voies (aux mesures de sécurité musclées) pour l'investissement dans la consolidation et la pérennisation de la paix, et la résolution des conflits violents. Il est important que nous sachions comment soutenir et pérenniser au mieux ces possibilités.

Transmission et pérennité du leadership et des capacités des jeunes

La nature transitoire de la jeunesse en tant que catégorie sociale et en tant qu'identité représente un défi majeur pour l'action en faveur de la paix et de la sécurité menée par et pour les jeunes ; il s'agit de s'assurer que cette action et ses avantages peuvent être transmis d'une cohorte de jeunes à l'autre. Du fait de la composition de leur direction, les organisations dirigées par des jeunes sont confrontées à des enjeux de durabilité uniques, car elles doivent remplacer les dirigeants qui vieillissent et n'appartiennent plus à la catégorie des jeunes. La capacité à reproduire le leadership engagé des jeunes au fil du temps est essentielle en ce qui concerne la pérennité, l'évolution et l'impact cumulé d'un mouvement de jeunes pour la paix et la sécurité.

Il s'agit d'une préoccupation importante pour les organisations dirigées par les jeunes et celles s'adressant aux jeunes qui doivent s'employer à développer le leadership, reproduire les pratiques

organisationnelles et transmettre la mémoire institutionnelle et les enseignements tirés de l'expérience d'une génération de jeunes à l'autre. Il est moins question de la durabilité d'organisations spécifiques que de la culture, de la reproduction et de la pérennité du leadership, de la capacité d'action et de l'appropriation des jeunes. Toutefois, le renouvellement des dirigeants peut également être un atout, car il génère une protection intrinsèque contre les risques de favoritisme, de contrôle par les élites et de clientélisme (bien qu'il n'existe aucune garantie en la matière).

Les organisations de jeunes (en particulier les organisations étudiantes, qui ont une base d'adhérents transitoire) poursuivent parfois ces objectifs de manière intuitive, sans que ce processus soit nécessairement documenté, évalué ou même reconnu. Certaines organisations internationales bien établies travaillant avec les jeunes (en particulier pour le développement du leadership) offrent des exemples qui illustrent le potentiel positif de pérennité institutionnelle d'une cohorte de jeunes à l'autre. L'une des plus importantes et des plus anciennes organisations internationales de jeunes œuvrant pour la paix et l'engagement civique de la jeunesse est le Mouvement scout, qui finance et soutient avec succès le développement de l'esprit d'initiative des jeunes depuis plusieurs générations²¹. Citons également le programme d'échanges Erasmus de l'Union européenne, qui investit dans le renforcement des capacités et le développement du leadership des jeunes (y compris en ce qui concerne la paix et les conflits) depuis plus de 30 ans²².

Éviter l'élitisme ou l'idéalisation

Bien qu'il soit important de soutenir l'esprit d'initiative des jeunes, il est tout aussi essentiel de se prémunir contre la culture des élites de jeunes, qui sont organisées, qui disposent des compétences linguistiques et des facilités nécessaires pour se faire entendre, et qui s'expriment parfois trop facilement au nom des jeunes les plus marginalisés ou moins bien organisés. En Côte d'Ivoire, par exemple, les défis rencontrés par les dirigeants de certaines organisations de jeunes ont été décrits comme le phénomène « moi d'abord », dans lequel certains jeunes dirigeants ont placé leurs ambitions

21 www.scout.org/

22 http://ec.europa.eu/programmes/erasmus-plus/node_fr

personnelles avant les intérêts de la communauté ou dans lequel des « coupeurs de route » recrutés pour identifier les participants à des projets ont sélectionné leurs amis ou leurs pairs (EP Côte d'Ivoire).

Il est important d'avoir conscience de la nécessité d'atteindre un large éventail de jeunes, qui ne sont pas nécessairement organisés ou mis en avant en tant qu'artisans de la paix. Comme indiqué précédemment, les jeunes ne forment pas un groupe homogène et leur action en faveur de la paix doit tenir compte de leurs divisions et de leurs opinions diverses. Il convient de reconnaître la réalité des ambitions individuelles, des divisions sociopolitiques et de la concurrence pour des ressources limitées ou en matière de visibilité afin de ne pas idéaliser les jeunes en supposant à tort qu'ils aspirent tous fondamentalement à s'engager de manière désintéressée pour le bien commun. Ces facteurs ne sont pas propres uniquement à la jeunesse.

« Ne pas nuire » : préserver les caractéristiques fondamentales de l'action des jeunes en faveur de la paix

Afin d'optimiser les avantages liés à l'investissement en faveur des jeunes qui œuvrent à consolider et pérenniser la paix, il est important que cet investissement se fonde sur le principe de « ne pas nuire », lequel permet de s'assurer que les caractéristiques fondamentales de l'action des jeunes en faveur de la paix sont attentivement préservées, soutenues et exploitées.

Comme indiqué précédemment, de nombreuses organisations dirigées par des jeunes manquent cruellement de financements et dépendent fortement du volontariat. Beaucoup reconnaissent volontiers leur manque de capacités institutionnelles, techniques et humaines, notamment pour lever, gérer et justifier des financements plus importants, mais également pour évaluer et suivre l'impact de leurs initiatives. Il est donc crucial d'accroître les investissements et les ressources dans ce domaine, de faciliter le développement et l'intégration de l'action pour la paix dans un plus large éventail d'organisations de jeunes, et de cultiver et de soutenir l'esprit d'initiative des jeunes. Il est également important de contribuer à la professionnalisation de ce secteur et d'encourager la participation des jeunes parallèlement à un solide engagement volontaire.

Toutefois, cela ne se fera pas sans difficultés, qu'il faudra éviter ou avec lesquelles il faudra composer. S'il n'est pas mis en œuvre avec diligence, l'apport des financements nécessaires et essentiels peut compromettre l'intégrité de la consolidation de la paix menée par des jeunes au lieu de l'enrichir. L'investissement de ressources supplémentaires doit s'inscrire dans le cadre d'une stratégie plus large visant à renforcer les capacités institutionnelles des organisations dirigées par des jeunes, à garantir un environnement favorable et à s'assurer que les ressources supplémentaires accroissent la créativité de l'action des jeunes en faveur de la paix au lieu de conduire à une bureaucratie excessive. Toute autre approche pourrait affaiblir plutôt que renforcer les capacités limitées de ces organisations, les exposer à la manipulation ou pire encore. De plus, lorsque l'on cherche à renforcer les capacités des programmes dirigés par des jeunes et à les institutionnaliser, il convient de trouver le juste équilibre entre la professionnalisation et le volontariat, en s'assurant que les jeunes défenseurs de la paix ne sont pas exploités, mais que leur action de consolidation de la paix n'est pas non plus tristement réduite à l'état de marchandise.

En outre, comme indiqué précédemment, de nombreuses organisations dirigées par les jeunes et s'adressant aux jeunes sont de petite taille, locales et d'une portée limitée. Bien que cette remarque ne s'applique pas à l'ensemble des organisations ou programmes, elle soulève la question de savoir comment les jeunes peuvent le mieux reproduire leur créativité et l'impact de leurs programmes à grande échelle. Pour beaucoup, la mise en place de collaborations et de partenariats créatifs avec d'autres organisations et dans différents secteurs est essentielle, car elle permet de franchir différents silos opérationnels et joue un rôle central dans l'augmentation de l'ampleur et de l'impact de la consolidation de la paix menée par et pour les jeunes. Le soutien apporté à ces collaborations transversales est donc fondamental pour la croissance et l'évolution de ce secteur.

Toutefois, le renforcement des partenariats et collaborations ne doit pas marginaliser les jeunes ni fausser l'équilibre des pouvoirs entre les jeunes et les entités avec lesquelles ils s'associent. On ne saurait trop insister sur l'importance de préserver le leadership des jeunes et l'égalité au sein de ces relations institutionnelles. Une



© UNFPA/Daniel Bravo

sensibilité à la menace que le leadership des jeunes représente souvent pour les dirigeants en place et les anciennes générations est également souhaitable. Il est essentiel d'avoir conscience des conséquences involontaires pouvant découler de tensions nouvelles ou accrues entre les générations, ou du renversement des rapports de force plus traditionnels entre les générations (Dwyer, 2015). Les jeunes participants à l'étude ont insisté sur l'importance du dialogue et des interactions entre les générations. Il est également important de ne pas supposer que l'augmentation de la portée et de l'envergure des programmes débouche automatiquement sur un impact accru. Des programmes de plus grande portée peuvent compromettre l'intégrité ou l'authenticité de la consolidation de la paix menée par des jeunes, qui dépend parfois de leur ancrage local et de la confiance qui leur est portée localement. De nombreux jeunes artisans de la paix ont en effet souligné que le maintien de l'équilibre entre l'action locale et la poursuite d'un impact mondial était à la fois un atout et un défi pour leur travail.

L'aide et l'investissement doivent remédier aux contraintes de capacité et garantir le socle de compétences nécessaires pour soutenir l'analyse et la mesure de l'impact de l'action des jeunes en

faveur de la paix. Toutefois, il est également possible que la recherche de méthodes standardisées de planification, de conception, de suivi et d'évaluation des programmes conduise à réfréner involontairement l'innovation et la prise de risques qui sont l'essence même de la plupart des actions des jeunes en faveur de la paix et de la sécurité.

Toutes les mesures évoquées dans cette section (y compris les besoins de financement, le développement des capacités et des compétences, et la mise en place de partenariats) sont des demandes légitimes et importantes formulées par les jeunes eux-mêmes dans la perspective de remédier aux limites et aux obstacles qu'ils rencontrent, et de créer un environnement leur permettant d'optimiser leurs contributions. Toutes doivent cependant être mises en place avec une extrême prudence afin de ne pas imposer de solutions extérieures susceptibles de porter atteinte à l'authenticité et aux aspects fonctionnels de la consolidation de la paix menée par des jeunes. Il convient de préserver la résilience et l'ingéniosité intrinsèques des jeunes, ainsi que leur capacité d'action et leur leadership, grâce à un investissement judicieux et sensible aux conflits dans les aspects positifs de l'action des jeunes en faveur de la paix.



© UNFPA/Rada Akba

“ La confiance est un enjeu clé, car nous sommes perçus comme des enfants incapables de faire évoluer et changer les choses. Si nous, les jeunes, n’agissons pas en faveur de la paix et de la sécurité, les décideurs ne comprendront pas nos besoins. Les jeunes doivent être pris au sérieux et considérés comme responsables des projets qu’ils dirigent. ”

Jeune, France

(enquête de l'UNOY et de SfCG, 2017, p. 32)

Contrecarrer la « violence de l'exclusion »

Les jeunes du monde entier ont évoqué l'exclusion qu'ils subissent comme une forme de violence structurelle et psychologique qui est indissociable de leur marginalisation politique, sociale, culturelle et économique. Cela se manifeste à la fois par la méfiance des jeunes à l'égard de la relation entre l'État et la société et la méfiance dont ces jeunes font l'objet de la part de leur communauté et de la société dans son ensemble. Le présent chapitre porte sur cette « violence de l'exclusion », contre laquelle il faut lutter en démontrant la nécessité d'intégrer véritablement les jeunes partout dans le monde.

3.1 Véritable intégration politique

La véritable intégration politique est une question complexe et fondamentale, qui se trouve au cœur des programmes pour les jeunes, la paix et la sécurité. Elle est apparue comme une demande centrale des jeunes du monde entier au cours de notre étude, l'exclusion politique étant considérée comme sous-tendant toutes les formes d'exclusion sociale, économique et culturelle. Au cours de

nos consultations, les jeunes ont souvent repris la devise du mouvement pour les droits des personnes handicapées : « Rien sur nous sans nous » (Charlton, 1998).

Les jeunes ont demandé à être intégrés dans tous les processus et forums politiques et décisionnels, précisant qu'ils devraient pouvoir s'exprimer directement sur la formulation, la conception, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques et approches qui les concernent. Les jeunes ont par ailleurs clairement indiqué que la « participation » et l'« intégration » ne sont pas sans conditions : elles ne peuvent pas être une forme de cooptation ou de figuration permettant l'utilisation ou la manipulation des jeunes par d'autres. L'intégration dans des systèmes corrompus, antidémocratiques ou oppressifs n'est ni légitime ni acceptable pour la plupart des jeunes : « Si les jeunes souffrent d'exclusion, l'intégration dans un système injuste et corrompu n'est pas la réponse à leur souffrance » (DDG Tunisie, p. 22). Des sentiments similaires ont été exprimés tout au long de notre recherche. Les jeunes ont fermement déclaré que l'intégration politique devait être légitime et véritable.



Nous, les jeunes, ne sommes sollicités que lorsqu'il s'agit de brandir des drapeaux et de coller des affiches. Quand nous voulons faire part de nos idées, on ne nous prend pas au sérieux, et quand nous émettons des critiques, on nous écarte.



Jeune, Triangle du Nord

(EP Triangle du Nord, p.19)

Cela soulève une question importante : comment peut-on définir l'intégration et la participation politiques véritables des jeunes, et comment faire en sorte qu'elles contribuent à prévenir la violence et à pérenniser la paix ? Cette question a fait l'objet d'un débat animé tout au long de notre recherche, et aucune réponse simple n'a été trouvée. La contribution à la pérennisation de la paix et à la prévention de l'éclatement, de la poursuite, de l'escalade et de la récurrence des conflits violents passe par le développement du rôle et de l'engagement des jeunes dans les institutions et processus politiques formels et informels. Il faudra veiller à renforcer le rôle des jeunes dans les processus politiques représentatifs, mais également dans les processus politiques et stratégiques élargis ayant une incidence directe sur leur vie et sur leurs relations avec leur communauté et l'État. Les jeunes ont décrit un éventail créatif de possibilités adaptées au contexte, notamment des approches optimales à différentes étapes des cycles paix-conflit, mais également à différents niveaux (local, national, régional ou international). Parmi ces options figuraient différentes « pistes » interdépendantes de consolidation de la paix (que ce soit par le biais des engagements communautaires locaux, de la participation de la société civile ou des négociations de paix et des processus politiques officiels).

Contrecarrer l'exclusion politique : renforcer la confiance civique

Au cours de la présente étude, les jeunes ont constamment évoqué deux sources de frustration importantes et corrélées qui menacent durablement la paix et la sécurité : leur exclusion de toute activité civique et politique véritable (souvent due à la méfiance dont ils font l'objet en tant que jeunes et à l'absence de volonté politique de remédier à

cette exclusion), et leur propre méfiance vis-à-vis des systèmes clientélistes et d'une gouvernance corrompue. Cette situation a directement influencé leur confiance dans les processus de changement.

L'enquête menée auprès des organisations de consolidation de la paix dirigées par des jeunes indique que les personnes interrogées sont convaincues que « l'aspect le plus difficile de leur travail réside dans le fait que les jeunes ne disposent pas d'un périmètre d'action suffisant pour concevoir et mettre en œuvre leurs activités, et qu'ils sont marginalisés et incompris en raison des perceptions négatives des membres de leurs communautés et de leurs aînés, ce qui entraîne une rupture de confiance » (enquête de l'UNOY et de SFCG, 2017, p. 32). Il a été communément reconnu que l'intégration et la participation politiques des jeunes devaient s'appuyer à la fois sur le rétablissement de la confiance des jeunes dans les institutions publiques, le multilatéralisme et le contrat social entre l'État et la société, et sur le rétablissement de la confiance envers les jeunes de la part des responsables politiques, des aînés, des élites sociétales et de nombreux acteurs internationaux. Comme l'a indiqué un jeune Géorgien : « Le niveau de confiance [envers les jeunes] est généralement assez faible. Cela nous empêche [...] de réaliser pleinement nos capacités. Une telle situation vous fait perdre votre motivation et votre confiance [...]. Nos opinions suscitent souvent l'hilarité de nos aînés. Elles sont rarement prises en compte. Cela m'attriste profondément » (DDG contexte géorgio-abkhaze, p. 15).

Les sentiments d'être privés de parole et désemparés génèrent des risques potentiels en matière de paix et de sécurité, qui trouvent leur origine dans la frustration non résolue des jeunes femmes et des jeunes hommes, en particulier lorsqu'ils sont associés à un sentiment de victimisation par les pouvoirs publics. Toutefois, du point de vue plus proactif de la prévention, les jeunes considèrent que la participation politique est indispensable à leur reconnaissance et à leur dignité. Elle offre également des voies institutionnelles pour dissoudre la rancœur et relever les enjeux relatifs aux conflits afin d'éviter toute frustration et violence potentielle, et ainsi pérenniser la paix.

Politiques en faveur de la jeunesse

On observe une augmentation récente du nombre de pays ayant mis en place des politiques nationales

en faveur de la jeunesse (Bacalso et Farrow, 2016). Ces politiques ont parfois été présentées comme un moyen permettant aux pouvoirs publics de répondre à la frustration exprimée par les jeunes face à leur exclusion politique. Elles sont le plus souvent adoptées pour rationaliser les « enjeux relatifs à la jeunesse », parfois plus par obligation qu'en réponse aux besoins évalués auprès des jeunes eux-mêmes. La mise en place d'une politique en faveur de la jeunesse n'indique pas nécessairement en soi que la participation des jeunes est prise au sérieux. Les politiques en faveur de la jeunesse peuvent isoler les enjeux relatifs à la jeunesse et les cantonner à un seul secteur politique, aux dépens d'une approche plus intégrée à l'échelle du gouvernement et dans différents services et institutions publics (Oosterom, 2017). Cette remarque s'applique aux enjeux relatifs à la paix et à la sécurité, qui sont souvent étonnamment absents des politiques en faveur de la jeunesse.

Conseils de la jeunesse

Certains ont considéré la création de parlements de la jeunesse, de conseils nationaux de la jeunesse ou de structures gouvernementales similaires comme un moyen important d'accroître la participation représentative légitime des jeunes à la politique et au dialogue politique. Le rôle et la crédibilité de ces structures varient toutefois de manière significative d'un contexte à l'autre. Les jeunes ayant participé à notre recherche avaient des opinions très divergentes sur le fait que ces conseils puissent atténuer ou renforcer l'exclusion politique et les inégalités subies par les jeunes.

Dans certains pays, les membres des conseils de la jeunesse sont élus et les conseils jouent le rôle de structures représentatives, lesquelles sont considérées par les jeunes participants comme des points d'entrée légitimes vers les processus politiques et un moyen de renforcer les liens entre la jeunesse et les Parlements nationaux (p. ex., le Forum européen de la jeunesse)²³. Certains jeunes ont estimé que les conseils de la jeunesse jouent un rôle important dans l'autonomisation des jeunes et la résolution de leurs frustrations politiques. La consultation menée au Kosovo* indique que :

« Les jeunes investissent beaucoup d'espoir dans le fait d'assurer la transparence du processus et d'instaurer les conditions nécessaires pour que les conseils locaux d'action en faveur de la jeunesse se soutiennent mutuellement, échangent leurs bonnes pratiques et améliorent donc leur capacité à résister à la pression politique » (consultation au Kosovo*, p. 14). En Europe, les jeunes ont décrit les divers rôles que les conseils de la jeunesse peuvent jouer afin d'améliorer la participation des jeunes aux processus de prise de décisions et d'élaboration des politiques, tout en reconnaissant la difficulté de cette entreprise.

D'autres ont estimé que ces conseils étaient sérieusement limités par leur rôle purement consultatif. En Somalie et au Sri Lanka, les conseils de la jeunesse ne sont pas en relation directe avec les parlements nationaux, ce qui a soulevé des questions quant à la « capacité réelle de telles structures à convertir efficacement la parole des jeunes en changements concrets » (ET Union interparlementaire, p. 16). Pour certains, les conseils de la jeunesse permettent d'accéder au personnel gouvernemental et aux processus d'élaboration des politiques, tandis que d'autres jugent qu'ils segmentent inutilement la politique entre les « enjeux relatifs à la jeunesse » et les autres enjeux, allant potentiellement dans le sens d'un amoindrissement des possibilités de participation véritable ou d'un renforcement du contrôle des partis politiques sur les politiques en faveur de la jeunesse.

Dans certains cas, les conseils de la jeunesse font également l'objet de critiques du fait qu'ils ne disposent d'aucun mécanisme permettant de garantir une vaste participation ou représentation reflétant la fluctuation et la diversité des populations jeunes : « Ils se préoccupent rarement des sous-groupes marginalisés et apportent souvent une contribution trop limitée à la prise de décisions politiques » (Hedström et Smith, 2013, p. 40). Les conseils de la jeunesse sont parfois étroitement liés à des structures ou partis politiques existants, et peuvent être perçus par de nombreux jeunes comme étant soumis à la manipulation et à la pression politiques, y compris par les pouvoirs publics. En définitive, « les publications indiquent souvent que, malgré l'existence de conseils nationaux de la jeunesse dans de nombreux pays, ceux-ci manquent fréquemment de légitimité au sein de la population jeune et sont plus considérés comme

* Les références au Kosovo doivent s'entendre dans le contexte de la résolution 1244 (1999) du Conseil de sécurité.
23 www.youthforum.org/



© UNFPA/Omar Kasrawi

les instruments des pouvoirs publics que comme des institutions dotées de personnel représentant véritablement les intérêts de la jeunesse » (McLean Hilker et Fraser, 2009, p. 68). Il a même été dit que de nombreux jeunes militants percevaient les conseils de la jeunesse comme des « lieux répressifs de contrôle social » plutôt que comme des espaces d'expression dirigés par des jeunes. Les actes de contestation et la pensée critique font partie intégrante de leur conception de la participation démocratique. Ils considèrent donc les conseils de la jeunesse comme une tentative visant à juguler les éléments les plus radicaux des politiques en faveur de la jeunesse » (Taft et Gordon, 2013, p. 95).

Bien que les exemples problématiques cités ne doivent pas ternir les pratiques valides des conseils de la jeunesse plus innovants et inclusifs, il apparaît clairement que les pratiques, la légitimité et le degré d'adaptation de ces conseils varient considérablement d'un contexte à l'autre. Il est impossible de tirer des conclusions générales quant à leur efficacité en vue d'une plus grande participation politique de la jeunesse. Toutefois, la création de conseils nationaux de la jeunesse ne peut pas en soi se substituer à une véritable intégration politique des jeunes dans les domaines de la paix et de la sécurité.

Politique électorale

Malgré une population importante à l'échelle mondiale, les jeunes, et surtout les jeunes femmes, sont largement sous-représentés dans les structures politiques officielles. En 2015, seul 1,9 % des sièges étaient occupés par des jeunes (âgés de moins de 30 ans) au sein des parlements nationaux. En 2016, il a été signalé que « dans le monde, plus de 80 % des chambres hautes du Parlement ne [comptaient] aucun parlementaire âgé de moins de 30 ans » (ET Union interparlementaire, p. 7). L'Enquête mondiale sur les valeurs a également indiqué que la participation des jeunes aux élections (43,6 %) était nettement inférieure à la participation globale de la population (59,1 %) (IDEA, 2017, p. 103)²⁴. Entre 2010 et 2014, la participation électorale des jeunes âgés de 18 à 29 ans et leur affiliation à un parti étaient nettement inférieures à celles de la population générale (DAES, 2016, p. 71-72). Le taux d'affiliation des jeunes à un parti politique est symptomatique de leur perte de confiance dans la politique partisane : globalement, 5 % de la population mondiale est membre d'un parti politique (ce qui est déjà très peu), tandis que l'affiliation des jeunes à un parti politique atteint seulement 4,1 %, soit près de 20 % de moins (IDEA, 2017, p. 103). Il convient de réduire en priorité ces écarts générationnels en matière de participation et de représentation aux niveaux local, national et mondial.

Notre propre recherche a montré que, malgré les nombreuses données disponibles au niveau mondial sur l'inscription et le comportement global des électeurs, il existe très peu de données ventilées sur les jeunes dans la majorité des bases de données électorales publiques. Cela indique que la plupart des États (y compris dans les pays développés) ne suivent pas efficacement le pourcentage de vote chez les jeunes ou ne le rendent pas public. Parmi les 202 pays et territoires examinés dans le cadre d'une étude préliminaire, seulement 7 disposaient de données recueillies par les pouvoirs publics et partagées publiquement sur les habitudes de vote réelles des jeunes ; 91 disposaient de données issues d'enquêtes ; 10 disposaient des données incomplètes des

24 Si cette simple comparaison était effectuée entre les jeunes et les adultes (ou les personnes âgées de plus de 30 ans) plutôt qu'entre les jeunes et l'ensemble de la population, la différence serait bien plus importante.

pouvoirs publics et 94 ne disposaient d'aucune donnée sur les tendances de vote des jeunes (ET Simpson et Altiok). Il s'agit là d'un manque important de données qu'il convient de combler.

Les faibles niveaux de participation électorale des jeunes et leur grave sous-représentation dans les structures décisionnelles locales ou nationales sont en partie liés aux obstacles structurels que rencontrent ces derniers. Bien que la majorité électorale soit fixée à 18 ans ou plus dans la plupart des pays, dans 73 % des pays, les jeunes ne sont pas libres de se présenter aux élections alors même qu'ils ont le droit de vote (Not Too Young To Run, 2018). Un âge minimal fixé à 25, 35 voire 45 ans retarde considérablement l'accès des jeunes aux fonctions électives officielles. Des jeunes issus de différents contextes ont considéré l'idée selon laquelle ils ne seraient pas prêts ou suffisamment expérimentés pour jouer un rôle politique clé dans ces sphères comme une stratégie d'exclusion délibérée de la part des aînés et des élites politiques. Il est également prouvé que les partis politiques privilégient souvent des candidats de sexe masculin plus âgés, dont on considère qu'ils ont plus d'expérience ou qu'ils ont déjà fait leurs preuves. Cette situation présente des défis encore plus importants pour les jeunes femmes qui souhaitent s'engager dans la politique électorale et partisane (UI, 2016).

Il existe de nombreuses méthodes créatives pour mieux intégrer les jeunes dans les processus politiques officiels. La mise en place de quotas de jeunes au sein des organes électifs (locaux et nationaux) est l'une des mesures qui doivent être encouragées afin d'établir des points d'entrée (potentiellement catalyseurs) pour les jeunes femmes et les jeunes hommes dans les structures politiques officielles. Les pays qui utilisent des quotas de jeunes ont un niveau moyen de représentation des jeunes plus élevé (UI, 2016, p. 23). Toutefois, les quotas ne constituent pas une solution unique aux défis fondamentaux et aux lacunes structurelles. Ils peuvent toujours favoriser l'élitisme ou se prêter à la cooptation de la capacité d'action politique des jeunes, en particulier de la part des partis politiques.

Les quotas doivent donc être complétés par d'autres efforts visant à permettre la participation des jeunes aux élections, aux entités gouvernementales et plus généralement à l'élaboration des politiques.

Cela peut supposer la mise en place de conseils, d'assemblées et de parlements de la jeunesse crédibles, ainsi que de forums décisionnels aux niveaux local, national, régional et mondial. Au sein des Nations Unies, le Département des affaires politiques a encouragé la participation des jeunes aux processus électoraux dans divers rôles : en tant qu'électeurs et candidats, acteurs de l'éducation des électeurs, personnel chargé de l'inscription des électeurs et agents de bureau de vote (DAPNU, 2017). Le PNUD a rédigé un guide pratique visant à *améliorer la participation politique des jeunes à travers tout le cycle électoral* (PNUD, 2013), ainsi qu'un *guide relatif à la participation des jeunes aux processus électoraux destiné aux organismes de gestion électorale* (Commission européenne et PNUD, 2017). Dans le cadre de ces efforts, il est important de veiller à atteindre l'ensemble des jeunes. En effet, les structures et processus officiels sont souvent moins accessibles aux jeunes ruraux, aux jeunes non organisés, aux jeunes femmes, aux jeunes vivant dans la pauvreté et à ceux qui migrent vers les centres urbains.

Au-delà de la représentation : les jeunes à l'interface de la relation entre l'État et la société

Pour les jeunes de presque toutes les régions du monde, l'exclusion d'une véritable participation civique et politique a renforcé leur méfiance croissante à l'égard des structures de gouvernance, ce qui est souvent associé à une perte de confiance dans la politique représentative officielle. En réaction, ils sont nombreux à avoir tourné le dos aux mécanismes politiques officiels pour inventer d'autres moyens de participation. Certains jeunes participants ont souligné que ce que les adultes désignent fréquemment comme une apathie politique correspond plus souvent à un retrait actif de systèmes politiques dans lesquels les jeunes n'ont plus foi et auxquels ils ne font plus confiance.

La recherche d'autres solutions par les jeunes femmes et les jeunes hommes a d'importantes conséquences en matière de paix et de sécurité. Un jeune homme de Yambio, au Soudan du Sud, a résumé ainsi la situation :

Notre société nous fait croire que nous sommes ignorants, que nous ne connaissons pas les processus politiques et que nous ne pouvons pas participer à l'établissement d'une paix

constructive sans l'aide de nos aînés ou des responsables politiques. Nous sommes exclus de la prise de décisions à l'échelle locale. Nous devons sans cesse nous battre pour trouver un moyen de prouver notre valeur, d'expérimenter nos idées ou de participer plus largement à la vie politique. Le manque d'espace nécessaire pour contribuer à la consolidation de la paix nous rend plus enclins à approuver la violence et à y participer. La violence est plus ou moins la seule voie laissée aux jeunes.
(DDG Soudan du Sud, p. 10)

Cela traduit clairement l'intérêt que les pouvoirs publics ont dans la création de moyens crédibles et fiables en vue d'une véritable participation politique des jeunes. La participation peut prendre la forme de toute une série de rôles de représentation au sein des structures politiques officielles (qui doivent tenir compte de la diversité des parties prenantes jeunes) ; elle doit aussi inclure des secteurs dans lesquels les jeunes sont consultés et intégrés dans les principaux processus politiques et de dialogue en lien avec les questions ayant une influence directe sur leur vie. Il convient en particulier d'intégrer les jeunes non organisés, ruraux ou isolés et les jeunes femmes.

Ce type d'engagement véritable des jeunes femmes et des jeunes hommes ne bénéficie pas

seulement à la jeunesse : il peut établir les bases d'une plus grande légitimité des pouvoirs publics et d'une stabilité accrue de la société. Cet aspect est particulièrement important lorsque de tels engagements vont au-delà de la participation officielle des jeunes aux structures politiques représentatives. Au moyen de différentes formes d'engagement civique, les jeunes peuvent et doivent jouer un rôle crucial et constructif dans l'élaboration de politiques, la gouvernance institutionnelle et les mécanismes de prestation de services. Cette approche est nécessaire d'une manière générale, mais plus particulièrement au sein des institutions, services et fonctions qui ont une incidence spécifique sur la vie des jeunes.

Il a été démontré que la participation des jeunes femmes et des jeunes hommes à la conception et à la mise en œuvre des stratégies de développement communautaire jouait un rôle important dans la prévention de la violence, la lutte contre l'extrémisme et la pérennisation de la paix (voir la section 3.2). De même, la participation des jeunes à l'éducation formelle et informelle, y compris à la conception de programmes, en particulier au sein des structures de gouvernance des établissements d'enseignement, constitue un élément clé d'intégration et de participation directe des jeunes à une interface vitale entre les jeunes et l'État (voir la section 3.3) (ET Lopes Cardozo et Scotto).

© PNUD/Shahem Abu Ghazaleh



Du point de vue de la paix et de la sécurité, outre l'éducation, peu d'interfaces institutionnelles entre les jeunes et les pouvoirs publics sont plus importantes que celles liées au système de maintien de l'ordre, de justice pénale et de sécurité. Les jeunes femmes et les jeunes hommes sont donc des parties prenantes clés dans les processus de réforme du système de justice pénale et de sécurité, et jouent un rôle essentiel à la (re)construction de la relation entre l'État et la société. Il est à noter que, dans certains cas, les jeunes jouent un rôle dans les institutions informelles de maintien de l'ordre ou de sécurité, des polices de quartier ou des établissements de sécurité privés aux groupes de police communautaire ou d'autodéfense plus informels. Dans le cadre du groupe de discussion organisé au Nigéria, les membres de structures informelles de maintien de l'ordre ont envisagé ce service comme une obligation sociale pour les jeunes : « Certains d'entre nous se sentent plus forts et nous donnons le meilleur de nous-mêmes, car nous protégeons notre famille, nos parents, nos amis et nos voisins. Nous nous sommes construits et nous voulions tenir ce rôle. Nous avons donc le sentiment de devoir protéger notre environnement. » (DGG Nigéria, p. 17)

Il existe plusieurs exemples dans lesquels des initiatives de consolidation de la paix menées par des jeunes se sont spécifiquement attachées à développer des relations de travail et des partenariats avec des institutions de justice pénale et de sécurité locales ou nationales (voir le chapitre 2), dans l'objectif d'établir des relations de confiance. Ces mécanismes sont considérés comme fondamentaux pour la consolidation de la paix et la prévention des conflits, car ils constituent une alternative au maintien de l'ordre informel et aux risques associés en matière de violence et de manque de responsabilité. Les pouvoirs publics peuvent profiter autant que les jeunes de la mise en place de tels efforts de collaboration, grâce à l'évolution des rapports de force entre la police et les jeunes. Des mécanismes d'interface civile, des mécanismes de recours et des services de médiation similaires ont été développés, y compris au sein de certains systèmes carcéraux. Toutefois, même si ces approches visent surtout une responsabilité accrue et de meilleures relations entre la communauté et le système de justice pénale ou de sécurité, il est rare qu'elles soient spécifiquement axées sur les relations entre les jeunes et l'État, malgré la prévalence de la jeunesse de part et d'autre de ces relations. Il peut

également arriver que la communauté soit dirigée par des aînés et qu'elle exclue de fait les jeunes de ces interfaces.

Une multitude de programmes novateurs ont été menés par les pouvoirs publics, avec le soutien d'institutions multilatérales ou à leur initiative, afin d'améliorer la relation entre l'État et la société en faisant participer la communauté à la réforme de la justice pénale, à des innovations dans le domaine de la justice pour mineurs, au maintien de l'ordre démocratique, à l'établissement de relations entre la communauté et la police, et plus généralement à la réforme pénale et à la réforme du secteur de la sécurité (EP République démocratique du Congo). Bien que nombre de ces programmes mettent visiblement l'accent sur l'importance de l'interface avec la communauté et la société civile, il n'est pas certain que ces approches aient accordé suffisamment d'attention à l'intégration et à la participation des jeunes en tant que composante centrale (Forman, 2004).

Il faut permettre aux jeunes qui le souhaitent de s'investir dans l'ensemble de ces espaces et d'y participer pleinement, que ce soit dans le cadre d'une participation civile et politique directe ou d'une représentation politique officielle.

Véritable participation aux processus de rétablissement de la paix

La participation des jeunes aux processus de paix officiels reste très limitée, malgré l'intérêt manifeste que ces processus ont pour eux. Paradoxalement, en tant que cohorte dont sont souvent issus la majorité des fantassins en cas de conflit violent, ce sont les jeunes ayant opté pour la violence, surtout des hommes, qui ont le plus de chances de participer aux processus de paix officiels. Ils peuvent parfois le faire en tant que leaders de factions belligérantes, ou dans certains cas en raison de leurs relations familiales ou autres avec les responsables de groupes armés. Dans le même temps, les jeunes qui sont restés pacifiques ou qui ont activement œuvré pour la paix (même lorsqu'ils ont été les principaux moteurs du changement politique) ont tendance à être exclus des processus de transition et des pourparlers officiels, en particulier au niveau national. Naturellement, la frontière entre le rôle des jeunes en tant qu'auteurs et victimes d'actes de violence au cours d'un conflit est souvent floue.



Au lieu d'être l'objet du débat, les jeunes doivent en être les protagonistes.



Jeune, Afrique de l'Ouest et centrale

(Consultation en Afrique de l'Ouest et en Afrique centrale, p. 5)

Contributions des jeunes au rétablissement de la paix

Que ce soit en phase de conflit actif ou pendant les processus de paix, les jeunes sont souvent utilisés, manipulés et considérés comme facilement remplaçables par les parties en conflit et les acteurs politiques. Cette situation explique en partie leur exclusion des négociations et arrangements politiques liés aux processus de paix officiels. Toutefois, la participation des jeunes à la violence politique et criminelle post-accord est également indissociable des intérêts des élites politiques, qui mobilisent souvent de manière délibérée des jeunes marginalisés afin d'asseoir leur pouvoir à la table des négociations. Par conséquent, le programme politique des jeunes est principalement associé aux risques qu'ils représentent en tant que potentiels dissidents, saboteurs ou éléments déstabilisateurs de processus de paix se trouvant encore à l'état embryonnaire (McEvoy-Levy, 2001). En l'absence de participation légitime des jeunes au processus, cette situation peut contribuer à brouiller les frontières entre la capacité d'action et les risques de manipulation des jeunes en la matière (Schwartz, 2010 ; Bangura, 2016).

C'est pourquoi la véritable intégration des jeunes dans les processus de paix constitue un investissement important en vue de prévenir la récurrence d'un conflit violent après la signature d'un accord de paix. Les conflits en Afrique du Sud, en Irlande du Nord et au Moyen-Orient offrent un exemple frappant de la manière dont les protestations exprimées par les jeunes dans un contexte de frustration peuvent dégénérer en violence à la suite de la signature d'accords de paix perçus comme injustes (McEvoy-Levy, 2001). L'exclusion des jeunes des processus de paix négociés va donc à l'encontre de la pérennisation de la paix, dans la mesure où la frustration associée à cette exclusion est « l'une des principales raisons qui poussent les groupes à avoir recours à la violence et aux manifestations » (Paffenholz, 2015, p. 1) ou qui

peuvent les inciter à ne plus soutenir les processus de paix naissants. L'instrumentalisation de la violence des jeunes, ainsi que la relation complexe entre les jeunes et les élites politiques, met ainsi en évidence l'importance d'une véritable intégration des jeunes dans les processus de paix, y compris ceux qui peuvent se rassembler et exprimer leur désaccord « en marge des parties favorables à la paix » (McEvoy-Levy, 2001, p. 33).

Toutefois, il existe des arguments beaucoup plus positifs en faveur de la participation des jeunes aux processus de paix que le simple fait de les empêcher de devenir des pilleurs. La participation des jeunes constitue sans doute le meilleur moyen de pérenniser la paix. En effet, « la longévité d'un accord de paix dépend de son acceptation ou de son rejet par les prochaines générations, de leur socialisation pendant le processus de paix et de leurs perceptions quant à ce que le processus de paix a permis de réaliser » (McEvoy-Levy, 2001, p. 5). Leur rôle potentiellement stratégique en tant que défenseurs de la transition après un conflit et en tant qu'acteurs de la restauration des relations détériorées fait des jeunes les alliés incontournables de tout processus de paix (et les garants transgénérationnels potentiels de la durabilité et du rôle transformateur des accords de paix). La participation véritable des jeunes aux processus de paix contribue grandement à leur donner un sentiment d'appropriation et peut en outre largement favoriser l'adhésion plus globale de la société civile. Les jeunes doivent donc être reconnus comme de précieux acteurs de la paix, plutôt que comme de simples bénéficiaires (Creary et Byrne, 2014) :

C'est la génération précédente qui a refusé de négocier. Les jeunes doivent au contraire être intégrés dans le processus de négociation. Pour différentes raisons, l'ancienne génération ne franchit pas ce pas, mais nous devons le faire. (DGG contexte géorgio-abkhaze, p. 26)

Quotas et autres formes d'intégration dans le rétablissement de la paix

Les quotas de jeunes peuvent garantir la participation aux négociations de paix officielles ainsi que permettre de lutter à la fois contre l'exclusion des jeunes de ces processus et d'améliorer la qualité de la participation des jeunes femmes et des jeunes hommes (voir par exemple l'encadré 3). On pourrait faire valoir qu'il est plus facile de mettre en place des

ENCADRÉ 3

Quotas de jeunes dans les processus de paix – Conférence du dialogue national au Yémen

Fortement encouragées par le Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies, les parties ont accepté un quota de 20 % de jeunes dans le cadre de la Conférence du dialogue national (CDN) en vue de la rédaction de la nouvelle Constitution yéménite en 2011. Sur 10 000 candidats, 40 « jeunes indépendants » (non affiliés à un parti) ont été sélectionnés au moyen du système de quotas (Women and Youth Forum, 2014), ce qui signifie que 7 % du nombre total de membres de la CDN étaient des jeunes politiquement indépendants. Toutefois, au bout de deux mois de présence au sein de la CDN, à quelques exceptions près, les représentants indépendants de la jeunesse ont commencé à voter en bloc (Alwazir, 2013). En tant que bloc, ils ont également mis en place des alliances avec des femmes et d'autres groupes de la société civile, ce qui a permis à ce groupe « sans affiliation politique » d'assumer un rôle et un pouvoir significatifs dans la plupart des processus décisionnels (Paffenholz et Ross, 2016, p. 205). Comme l'expliquent Paffenholz et Ross (2016, p. 205), ce bloc sans affiliation politique bénéficiait « d'un degré d'influence exceptionnellement élevé pour un tel groupe, par comparaison avec d'autres dialogues nationaux ».

Les activités de création de coalitions et d'alliances menées par la société civile n'ont pas suffi à isoler totalement ces jeunes des accusations de cooptation avancées par les principales parties prenantes politiques au processus. Certains détracteurs ont attribué cette situation à leurs interactions limitées avec les jeunes en dehors de la CDN (bien que cela ait été contesté), tandis que d'autres ont affirmé que « certains délégués de la jeunesse s'étaient volontairement isolés des jeunes extérieurs au processus en réaction aux critiques acerbes dont ils avaient fait l'objet » (Alwazir, 2013, p. 7). Malgré les allégations de cooptation et les accusations de corruption formulées à l'encontre des jeunes participant à un processus politique relativement « élitiste », le système de quotas a sans doute établi de nouvelles normes d'intégration politique des jeunes au Yémen. Comme l'a souligné une représentante de la jeunesse au sein de la CDN : « Le système de quotas appliqué lors de la Conférence du dialogue national a définitivement modifié la façon d'envisager la participation des femmes et des jeunes à ce type de processus au Yémen. Bien qu'il demeure quelques résistances à une participation plus large au sein de la société civile, l'intégration temporaire liée au système de quotas a démontré la valeur positive de la participation des jeunes. », a-t-elle ajouté (EIC Anonyme n° 2).

Les représentants de la jeunesse ont animé certaines séances du groupe de travail technique, jouant alors un rôle directeur. Ils se sont exprimés sans réserve sur les questions sensibles (comme la loi proposée sur l'immunité) et ont remis en cause de nombreuses traditions politiques hiérarchiques profondément enracinées (Alwazir, 2013). Leur impact global au sein de la CDN a sans doute été transformateur, faisant évoluer l'état d'esprit général quant à la « capacité d'action politique des jeunes ». Même si la participation des jeunes à ce processus de paix n'aurait jamais pu empêcher l'escalade du conflit violent qui s'est ensuivi au Yémen et qui se poursuit au moment de la rédaction de cette étude, espérons qu'elle servira de précédent afin de limiter la possibilité pour les partis politiques d'exclure les jeunes des processus de paix à venir au Yémen.

quotas dans le cadre de processus de dialogue ou d'organes représentatifs, tels que des organes constituants, que dans le cadre de processus de médiation délicats à huis clos. Pourtant, d'aucuns rétorqueront que c'est précisément lors de processus à huis clos, très exclusifs ou élitistes que la participation des jeunes est la plus nécessaire et la plus vigoureusement demandée. La participation à ces forums constitue un point d'entrée important pour les jeunes, leur permettant de présenter leurs expériences et leurs besoins spécifiques en tant que parties prenantes à la consolidation et à la pérennisation de la paix au sein de leur société.

Dans la pratique, un système de quotas stimule la participation des jeunes, au lieu de la considérer comme une action purement volontaire ou comme un choix sélectif. Dès que possible, les jeunes femmes et les jeunes hommes ont mis à profit leurs rôles pour élargir leur périmètre de participation, mais également pour accélérer d'autres actions de consolidation de la paix et pour enrichir les processus de paix eux-mêmes.

La participation des jeunes aux négociations de paix officielles entre le gouvernement philippin et le Front Moro islamique de libération entre

1997 et 2016 était un processus plus organique qui ne s'appuyait ni sur des quotas ni sur toute autre base représentative. Les jeunes se sont pour la plupart engagés dans ce processus en raison de relations informelles, y compris des liens familiaux, généralement pour assumer des rôles opérationnels et pour fournir un soutien logistique et technique de part et d'autre de la fracture politique. Rétrospectivement, ces fonctions moins sensibles sur le plan politique dans les différents camps ont permis aux jeunes de jouer un rôle clé dans les efforts de rapprochement (souvent informels) au-delà de toute considération partisane, contribuant de manière significative à l'élaboration de solutions créatives durant le processus de négociation (EP Philippines, p. 13). Toutefois, les occasions de ce type peuvent être très limitées et peuvent exclure les jeunes qui ne disposent pas des compétences, des relations ou de la base organisationnelle nécessaires.

Au Soudan du Sud, le HCR a facilité la participation de six jeunes réfugiés en tant qu'observateurs lors du Forum de revitalisation de haut niveau pour le Soudan du Sud. Malgré quelques réticences vis-à-vis de leur présence et de leur participation, les jeunes participants se sont montrés très satisfaits d'avoir pu revendiquer une tribune pour exprimer leurs préoccupations et leur vision de la paix. Il ont également eu le sentiment d'avoir pu évoquer les besoins, les expériences et les priorités propres aux jeunes réfugiés et d'avoir pu détourner nombre de participants de quêtes politiques plus « personnelles » (EIC Vuni). Malgré quelques frustrations, ces jeunes réfugiés devenus délégués ont également commencé à s'affranchir de leur rôle limité en demandant l'autorisation de faire une déclaration commune. Au cours de leur participation au processus de paix, ces jeunes ont insisté sur le fait qu'ils devaient être présents en tant que jeunes, jeunes membres de la société civile et jeunes membres de partis politiques (EIC Anonyme n° 1). Cette approche soulève d'importantes questions sur les notions simplistes liées à la représentation des jeunes dans le cadre de ces processus, ainsi que sur la manière dont les identités et les rôles des jeunes transcendent ces différentes catégories.

En Syrie, l'Assemblée des jeunes Syriens, principalement ancrée dans la diaspora syrienne en dehors de ce pays déchiré par la guerre, s'est attachée à entrer en contact avec les jeunes

restés en Syrie et à leur apporter son soutien au cours de la phase de pré-négociation, et à faire entendre leur voix, en particulier auprès de l'Envoyé spécial du Secrétaire général des Nations Unies pour la Syrie et d'autres décideurs. Fondé sur le maintien de ces réseaux et contacts, son rôle s'est essentiellement limité à la soumission de rapports et à des activités de plaidoyer visant à intégrer le point de vue des jeunes dans les engagements plus larges de la société civile. Elle s'est attachée à décrire et à revendiquer la nécessité d'aborder les questions propres à la jeunesse au sein du processus de paix, dans lequel celles-ci semblaient reléguées au second plan. Bien que des membres de l'Assemblée des jeunes Syriens aient exprimé leur frustration face à ces difficultés, ils n'ont pas abandonné leur volonté de créer un Comité consultatif de la jeunesse similaire au Comité consultatif des femmes syriennes, dans l'espoir qu'il puisse mettre en avant les enjeux relatifs à la jeunesse de manière plus systématique dans le cadre du processus de paix (EIC Badwi).

Toutefois, même si les quotas de jeunes et les garanties de participation ouvrent des voies importantes, ils ne doivent pas être considérés comme un objectif unique (par rapport à d'autres secteurs d'engagement). Ces approches peuvent entraîner un niveau de frustration élevé, en particulier lorsqu'il existe des capacités limitées ou un manque de volonté politique de garantir pleinement la diversité et l'indépendance politique des jeunes participants. En définitive, « une trop grande obsession pour l'intégration dans les processus de paix officiels (qui se heurte à une fin de non-recevoir) suscite une frustration qui peut éroder le véritable pouvoir des jeunes en matière de consolidation de la paix » (ET Fondation Berghof, p. 16).

La recherche sur la participation des femmes aux processus de paix nous a beaucoup appris sur ce sujet. La valeur et l'importance des quotas en tant que points d'entrée ne font guère de doute, tout comme la contribution des quotas à la qualité et à la durabilité des accords de paix obtenus (O'Reilly *et al.*, 2015). Toutefois, les données montrent également que ce n'est pas seulement le volume, mais la qualité de la participation qui détermine sa valeur : « Les quotas à eux seuls ne garantissent pas automatiquement une plus grande influence des femmes. Les études de cas montrent en

effet que la loyauté aux partis politiques surpasse souvent les véritables intérêts des femmes » (Paffenholz *et al.*, 2016, p. 6). Des facteurs tels que la diversité des participants (y compris, dans ce cas, les jeunes femmes), l'indépendance des participants, la mesure dans laquelle la participation est véritablement éclairée et (peut-être surtout) les relations entre les femmes participant au processus de paix officiel et le mouvement féminin au sens large, au-delà des limites du processus de négociation en soi, semblent être des éléments cruciaux qui influencent la qualité et l'impact de la participation des femmes aux processus de paix officiels.

Il est généralement admis que les quotas de jeunes suscitent des préoccupations semblables. Ils présentent clairement l'avantage d'accélérer les progrès dans un secteur où l'exclusion des jeunes est un problème majeur qu'il convient de résoudre. Pourtant, les quotas ne peuvent pas être vraiment efficaces si l'on ne garantit pas la diversité, la représentativité et l'indépendance politique relative nécessaires des jeunes participants.

Contraintes en matière d'intégration

La véritable intégration des jeunes dans les processus de paix officiels est limitée par des contraintes d'effectifs et de représentativité, ainsi que par des préoccupations liées à l'efficacité de ces exercices souvent délicats. L'intégration de la société civile dans les processus de paix fait depuis longtemps débat. L'élargissement de la participation aux processus d'accord négociés pourrait en effet compromettre l'efficacité et la mise en œuvre du rétablissement de la paix, en particulier en ce qui concerne la négociation d'accords :

D'un côté, il peut être préférable d'intégrer des acteurs d'un large pan de la société afin de mobiliser un soutien en faveur du processus de paix. De l'autre, le fait d'intégrer un trop grand nombre d'acteurs peut compliquer les négociations, voire empêcher purement et simplement la conclusion d'un accord. Il existe donc un dilemme potentiel entre le fait d'améliorer la légitimité du processus de paix et de garantir son efficacité.
(Nilsson, 2012, p. 247)

Toutefois, les analyses statistiques sur la durabilité des processus de paix indiquent que « l'intégration



© Danielle Rudnisky

combinée d'acteurs de la société civile et de partis politiques influence considérablement la durabilité de la paix » (Nilsson, 2012, p. 262). L'analyse montrant que l'intégration des femmes dans les processus de paix augmente les chances qu'un accord soit conclu et améliore sa durabilité est encore plus frappante (O'Reilly *et al.*, 2015, p. 11). Au-delà de la simple question de l'efficacité de la participation des jeunes, le fait que la véritable participation des jeunes aux processus de paix puisse accroître nettement la légitimité du processus et de ses résultats revêt pour eux une importance primordiale.

Il est essentiel que les jeunes participant à ces processus de l'intérieur disposent de liens crédibles et légitimes avec la population jeune au sens large et les groupes de jeunes extérieurs aux processus de paix officiels. Il s'agit d'une protection partielle contre la manipulation des jeunes au sein de ces forums, mais également d'une manière de s'assurer qu'il existe des flux d'information et des liens réciproques entre les processus de paix officiels et les activités plus informelles menées en dehors de la table des négociations. Dans tous les exemples que nous avons examinés, le rôle des jeunes dans les processus de paix officiels était étroitement lié à –

et considérablement amélioré par – leurs contacts et leurs relations de confiance avec les acteurs de la consolidation de la paix œuvrant en dehors de ces processus, lesquels jouaient également un rôle clé dans les efforts informels de consolidation de la paix susceptibles de soutenir le processus de paix ou de contribuer à sa pérennisation. Ces processus participatifs supplémentaires permettent d'exploiter et de canaliser les contributions des jeunes aux processus de paix grâce aux liens entre les sphères formelles et informelles : « Il est essentiel de mieux comprendre les efforts des jeunes dans la sphère informelle afin de réaliser leur contribution potentielle aux processus de paix officiels. » (ET Fondation Berghof, p. 16)

La nature transitoire de la jeunesse présente des défis importants en matière d'intégration efficace. Au fur et à mesure que les jeunes vieillissent et entrent dans l'âge adulte, il faut reproduire ou renouveler le leadership et la participation des jeunes aux processus de paix, aux dialogues, aux processus de réconciliation et aux négociations constitutionnelles, en particulier lorsque ces processus durent plusieurs années (voir la section 2.2). Paffenholz *et al.* (2016) et McWilliams (2015) soulignent l'impact significatif d'un mouvement féminin plus large pour renforcer le poids et l'impact des femmes dans les négociations de paix. Il n'existe sans doute aucun mouvement unifié des jeunes aussi établi à l'échelle mondiale (ou du moins celui-ci en est-il, par comparaison, à ses balbutiements) ; les modes de participation politique des jeunes évoluent donc eux-mêmes continuellement.

“ **Pour vous, le pouvoir repose sur la politique. Pour moi, il repose sur la société civile.** ”

(Laiq, 2013, p. 75)

Le fait de reconnaître l'importance de l'intégration des jeunes femmes et des jeunes hommes dans les processus de rétablissement de la paix ne constitue pas un acte de bienveillance, ni une faveur à l'égard des jeunes ou une contribution purement utile à l'efficacité de ces processus. Les jeunes ont le droit de participer pleinement, sur un pied d'égalité avec les autres groupes sociaux, politiques et démographiques. À cet égard, il est crucial de reconnaître les jeunes en tant que détenteurs de

droits afin de contrecarrer la tradition qui veut que les jeunes soient exclus de ces processus.

L'intégration des jeunes dans les processus de paix peut servir de « lien social fédérateur » qui « intègre divers engagements à différents niveaux dans une meilleure compréhension des stratégies de réconciliation, qui sont à la fois multidimensionnelles et non linéaires (Simpson, 2016, p. 8).

Les jeunes aux commandes du programme de participation politique

L'action des jeunes en faveur de la paix axée sur l'engagement civique et politique peut prendre différentes formes, notamment des consultations et des processus de dialogue auprès de la société civile, des actions de cohésion sociale ou des efforts de rapprochement à l'échelle de la communauté, voire des actions directes comme les manifestations pacifiques, les activités de plaidoyer ou les efforts d'organisation (Grizelj, 2017). Ces engagements englobent plusieurs phases et modalités liées aux processus de paix officiels. Il est vital de favoriser ou d'offrir l'espace nécessaire pour que les jeunes puissent contribuer non seulement aux processus de paix eux-mêmes, mais tout au long des phases de pré-négociation, de négociation et de mise en œuvre post-accord (Paffenholz, 2014 ; O'Reilly *et al.*, 2015 ; Paffenholz *et al.*, 2016).

Les véritables contributions politiques des jeunes à la prévention de la violence, à la pérennisation et à la consolidation de la paix ne se limitent pas à leur représentation au sein des forums politiques, à leur participation aux politiques et pratiques établies, ou à leur participation aux processus de paix officiels. Une vision étriquée de la notion d'intégration ne permet pas de reconnaître les initiatives indépendantes menées par les jeunes, ni de définir les plateformes au moyen desquelles ils peuvent le mieux s'exprimer politiquement pour la paix et la sécurité (instances de participation directe). Il ne s'agit pas de tribunes dans lesquelles les jeunes sont « intégrés » ou « invités », mais d'espaces que les jeunes ont inventés ou qu'ils se sont appropriés.

Il est en partie question du manque de confiance et de la résistance vis-à-vis de la cooptation, de la manipulation et du contrôle politique des partis, autant de points que nous avons évoqués tout

au long de notre recherche. En réaction, ils sont nombreux à avoir tourné le dos aux mécanismes politiques officiels, aux systèmes électoraux et autres institutions pour inventer d'autres moyens de participation. Ces approches ne s'excluent pas mutuellement et coexistent côte à côte. Comme l'explique le *Rapport mondial de la jeunesse sur l'engagement civique des jeunes*, « la participation politique des jeunes évolue plus qu'elle ne décline. Bien que les jeunes soient moins nombreux à voter et qu'ils ne soient généralement pas membres actifs de partis politiques, ils participent à de nombreuses autres activités politiques » (DAES, 2016, p. 78).

Les sections 1.3 et 2.3 examinent l'éventail d'activités politiques et de consolidation de la paix auxquelles les jeunes participent, y compris l'engagement communautaire, les programmes créatifs et l'utilisation des réseaux sociaux. Par exemple, dans le contexte de la paix et de la sécurité, les technologies numériques ont apporté « une nouvelle forme d'autonomie qui modifie fondamentalement les relations entre les citoyens et l'État, et qui a un impact tant au niveau local que mondial » (ET SecDev Group, p. 1). Les jeunes utilisent également de plus en plus les médias sociaux et les TIC pour exercer leur capacité d'action politique, exiger l'application du principe de responsabilité, mieux se faire entendre, nouer des liens et créer de nouveaux réseaux. Les plateformes en ligne sont particulièrement importantes pour les personnes (disposant d'un accès à Internet) qui ne peuvent pas participer aux processus de délibération ou aux mécanismes politiques officiels, ou dont l'action est entravée par des règles institutionnelles restrictives. L'utilisation généralisée des plateformes numériques par les jeunes porte à croire « que les jeunes n'ont plus besoin de rejoindre des organisations politiques officielles pour participer ou s'initier à l'action politique collective » (Vromen *et al.*, cité dans Pruitt, 2017, p. 510).

Toutefois, un accès inégal à Internet peut parfois exacerber le sentiment d'exclusion :

À l'échelle mondiale, environ 4 milliards de personnes ne disposent d'aucun accès à Internet, près de 2 milliards n'utilisent pas de téléphone portable et quasiment un demi-milliard vivent en dehors des zones reliées au réseau mobile [...]. Dans les pays d'Afrique, les

40 % les plus pauvres sont trois fois moins susceptibles d'avoir accès à Internet que les 60 % les plus riches ; 18 % des hommes déclarent utiliser Internet contre 12 % des femmes, et 20 % des jeunes contre 8 % des personnes âgées de plus de 45 ans. (Banque mondiale, 2016, pp. 8-9)

Même si les TIC peuvent faciliter la participation politique d'acteurs qui sont exclus des mécanismes politiques officiels, elles peuvent également « ancrer davantage les lignes de fracture au sein de la société, au niveau local » (Tellidis et Kappler, 2016, p. 86). La fracture numérique peut renforcer « les inégalités mondiales en ce qui concerne les personnes ayant accès à certaines technologies et les personnes exclues des discours intersociétaux et interculturels » (Tellidis et Kappler, 2016, p. 77). Cette situation est particulièrement difficile pour les jeunes femmes, qui ont généralement moins accès à Internet et sont donc moins aptes à se servir des outils numériques, ce qui a une incidence directe sur leurs chances de trouver un emploi ou de s'instruire (ET SecDev Group). Compte tenu des rôles à la fois positifs et négatifs qu'Internet peut jouer, la participation politique en ligne ne doit pas être considérée comme la solution ultime à l'exclusion politique des jeunes.

Les activités politiques des jeunes incluent également leurs actions en faveur des droits de l'homme, la documentation et le suivi des violations des accords de cessez-le-feu, et la facilitation de la réconciliation ou la consolidation de la cohésion sociale à l'échelle communautaire dans les sociétés divisées. Les jeunes participent également à la recherche et à l'analyse politiques, et fournissent des évaluations des signes avant-coureurs et des modèles d'évaluation des risques (DAPNU, 2017).

L'ensemble de ces approches, rôles et plateformes constituent des moyens d'engagement politique indépendant, d'expression et de militantisme, et doivent être pleinement protégés et préservés. Les pouvoirs publics et les parties prenantes aux processus politiques peuvent tirer d'importants bénéfices des innovations et de l'esprit d'initiative des jeunes s'ils acceptent ces espaces. L'instinct des États les amène souvent à contrôler, réglementer strictement voire étouffer la participation politique indépendante, par exemple dans les espaces en ligne ou les stations de radio



© UNFPA/Guadalupe Valdés

indépendantes (DGG Burundi). Cette attitude peut produire des résultats contre-productifs : « Plus les sites sont “gérés” et contrôlés, moins les jeunes sont enclins à y participer. Ces derniers souhaitent au contraire être pris au sérieux en tant que moteurs et partenaires de processus de participation et de délibération en ligne » (Collin, 2015, p. 40).

La sphère de la société civile est essentielle dans un domaine où les jeunes cultivent le leadership indépendant et se mobilisent pour la paix :

Les jeunes occupent aujourd'hui une position unique [...]. Ils ont élargi l'espace politique et civique, et donné plus de profondeur aux mouvements dirigés par les citoyens. Ils disposent d'une vaste légitimité, ancrée dans la politique qui existe au-delà des structures de l'État. Ils maîtrisent les médias sociaux, qui peuvent être utilisés pour fournir des moyens plus innovants [...] d'organiser et de créer de nouvelles structures fondées sur les citoyens. Ils estiment que le simple fait de s'exprimer constitue en soi un acte citoyen. Les jeunes forment l'avant-garde idéale pour établir les bases d'une politique plus inclusive et plus participative.
(Laiq, 2013, p. 75)

La véritable intégration politique des jeunes est souvent considérée comme un puissant antidote contre les frustrations qui pourraient susciter des réactions violentes. Toutefois, la participation inclusive a du sens et constitue un droit légitime. Il s'agit de reconnaître et de préserver les espaces créatifs (quoique parfois perturbateurs) dans lesquels les jeunes expriment leur capacité de changement.

3.2 Au-delà de l'emploi

Pour l'ensemble des jeunes consultés dans le cadre de l'étude, les préoccupations concernant les moyens de subsistance et la participation à l'économie représentent des questions essentielles, quels que soient le contexte et les niveaux de violence dans leur pays. La plupart de ces jeunes ont indiqué que l'insertion économique passait principalement par un accès équitable à un emploi valorisant et stable. Ces déclarations ne surprennent guère dans la mesure où le taux de chômage des jeunes atteint 13 % à l'échelle mondiale – soit près de trois fois plus que celui des adultes (Organisation internationale du Travail [OIT], 2017a)²⁵. Toutefois,

²⁵ Il convient toutefois de s'interroger sérieusement sur ce que les taux de chômage signifient pour les jeunes ainsi que sur la stigmatisation qui en résulte (Sukarieh et Tannock, 2015).

l'emploi ne représente qu'une fraction des efforts à déployer pour intégrer les jeunes dans l'ensemble des processus politiques et décisionnels liés à l'économie. Les jeunes interrogés ont clairement fait valoir que leur accès au pouvoir politique était étroitement corrélé à leur participation à la vie économique. Jusqu'à présent, si les moyens de subsistance et l'emploi des jeunes ont fait l'objet d'une attention sourcilieuse, leur scepticisme grandissant et leur perte de confiance envers les capacités des institutions publiques à redistribuer équitablement les avantages de la croissance économique ont été quasiment ignorés.

L'emploi doit permettre à tous les jeunes, sans distinction de race, d'appartenance ethnique, de sexe, d'orientation sexuelle, de statut migratoire, d'aptitudes, d'emplacement géographique et de contexte socioéconomique, de renforcer leurs capacités tout en favorisant leur insertion économique, sociale et politique au sens large. Les jeunes interrogés étaient peu nombreux à considérer que les programmes de création d'emploi contribuaient à la consolidation de la paix. En revanche, ils ont indiqué que le chômage, le sous-emploi et la précarité de l'emploi avaient des conséquences sur les situations de pauvreté et d'inégalité, ainsi que sur leur bien-être général et leurs communautés. Un jeune Abkhaze a expliqué que l'emploi favorisait l'estime de soi et clarifiait le rôle des jeunes dans la société :

L'indépendance financière est indispensable. Comment puis-je aider mon pays si c'est ma mère qui me donne de l'argent ?
(DDG contexte géorgio-abkhaze, p. 12)

Comme l'a exprimé un jeune en Géorgie, le chômage empêche les jeunes de prendre part à la consolidation de la paix, car il les place dans l'incapacité de nourrir des projets d'avenir :

Vous ne pouvez pas parler de paix à un jeune homme dont la famille rencontre des difficultés financières au point de manquer d'aliments de base.
(DDG contexte géorgio-abkhaze, p. 7)

Le chômage et la condition de travailleur pauvre²⁶ nuisent aussi à la capacité des jeunes à entrer dans l'âge adulte. Au Sri Lanka, International Alert (Amarasuriya *et al.*, 2009) a constaté que la dépendance financière des jeunes sans travail ou non mariés les empêchait d'être traités comme des adultes à proprement parler, même après 29 ans. Dans les sociétés qui pratiquent le mariage précoce et forcé, l'absence d'indépendance financière des jeunes femmes les projette directement dans l'âge adulte depuis l'enfance, ce qui les prive généralement des aspects positifs de la jeunesse²⁷.

Contester le discours sur le désœuvrement et la violence

Comme indiqué dans la section 1.3, les programmes et les politiques de paix et de sécurité continuent d'être largement conditionnés par une supposée relation de cause à effet entre le chômage des jeunes et la violence. D'après ce paradigme, le chômage des jeunes est présenté comme une « crise sociale latente » et les « jeunes désœuvrés » sont considérés comme de potentiels fauteurs de troubles (Coulter *et al.*, 2008 ; DeJaeghere et Baxter, 2014).

Pourtant, le corpus de recherche grandissant n'est pas étayé par des données empiriques démontrant clairement une relation de causalité entre le chômage des jeunes et la violence (Cramer, 2010 ; Holmes *et al.*, 2013 ; Cramer *et al.*, 2016). Dans le cadre d'un travail de recherche mené en Afghanistan, Mercy Corps (2015) a conclu que l'obtention d'un emploi et l'amélioration de la situation économique de 84 % des participants n'avaient pas diminué de façon notable leur soutien aux groupes armés. En Somalie, aucun lien n'a pu être établi entre l'évolution de la situation en matière d'emploi des participants au programme Somalia Youth Leaders Initiative et la volonté de prendre part à la violence politique (Mercy Corps, 2013).

²⁶ Chômage et pauvreté ne doivent pas être confondus, car environ 16,7 % des jeunes ayant un emploi dans les pays en développement et les pays émergents vivent avec un revenu inférieur au seuil de l'extrême pauvreté (Sharma *et al.*, 2017).

²⁷ Par exemple, en République démocratique du Congo, 37 % des jeunes femmes âgées de 20 à 24 ans se sont mariées avant l'âge de 18 ans, contre 6 % des jeunes hommes de la même tranche d'âge (EP République démocratique du Congo).

Les facteurs économiques qui poussent les jeunes à recourir à la violence semblent d'une portée relativement limitée. En Colombie, des travaux portant sur l'enrôlement au sein des FARC (Forces armées révolutionnaires de Colombie) montrent que les jeunes étaient principalement motivés par le statut et l'attrait des rebelles, en opposition à la perspective d'une vie de labeur agricole (Gutiérrez Sanín, 2008). Au Kenya, bien que le taux de chômage des jeunes reste relativement constant depuis deux décennies (environ 17 %), les niveaux de violence ont fluctué pendant cette période (International Youth Foundation, 2017). Parallèlement, l'Espagne enregistre l'un des taux de chômage des jeunes les plus élevés²⁸ au monde (environ 40 %) (OIT, 2017b), mais le pays n'a pas subi de violence à grande échelle exercée par des jeunes.

Même si peu de données démontrent un lien de causalité direct entre le chômage des jeunes et la violence, certaines semblent indiquer que la violence se manifeste davantage lorsque la frustration économique s'ajoute à l'exclusion sociale et politique des jeunes (Sommers, 2009 ; Walton, 2010 ; Idris, 2016). Dans leur rapport sur la Côte d'Ivoire et le Mali, Interpeace *et al.*, (2016) concluent que ce n'est pas tant le chômage qui fait entrer les jeunes dans la violence, mais que les dynamiques sociales y conduisent *certaines* jeunes en quête de reconnaissance, d'identité et de valorisation. L'insertion économique des jeunes doit donc être appréhendée comme la composante d'une réalité plus vaste et plus complexe qui nécessite de porter le débat au-delà de l'emploi.

Les lacunes des programmes pour l'emploi en vigueur

Les retombées des interventions en faveur de l'emploi sur la consolidation de la paix sont difficiles à appréhender en raison des modalités d'élaboration et d'évaluation des programmes en cours. En 2016, l'Organisation internationale du Travail, le Bureau d'appui à la consolidation de la paix, la Banque mondiale et le Programme des Nations Unies pour le développement ont examiné 432 interventions pour l'emploi mises en œuvre dans 32 pays. Leur étude a montré que la plupart des résultats relatifs à la consolidation

28 D'après le calcul réalisé par l'OIT pour la tranche des 15-24 ans.

de la paix n'avaient pas été correctement fixés et intégrés dans les cadres de résultats des projets des programmes. Lorsque ces résultats avaient été adéquatement inclus durant l'élaboration des programmes, leur évaluation manquait de rigueur.

Parmi les autres lacunes constatées dans la conception et l'évaluation des programmes en faveur de l'emploi, on peut citer le manque de données ventilées par sexe et par âge ; le faible nombre d'analyses complètes des conflits qui tiennent compte des inégalités et disparités économiques en veillant à ne pas causer de tort ; l'absence d'évaluation des relations de pouvoir traditionnelles ou générées par la guerre dont la non-prise en compte peut contribuer à l'exclusion économique des jeunes ; et le manque de clarté autour des théories du changement²⁹ qui se fondent sur un lien présumé entre l'emploi et la consolidation de la paix (Amarasuriya *et al.*, 2009 ; IRC, 2012).

“ J'ai très peur de ne pas être embauchée à la fin de mes études. ”
Jeune femme
(DDG Kirghizistan, p. 9)

Le déséquilibre entre les aspirations, la formation et l'emploi

Jusqu'à présent, les interventions en matière d'emploi ont principalement pris la forme de politiques actives du marché du travail³⁰ peu axées sur les besoins et les ambitions des jeunes ou sur

29 Les trois principales théories du changement ou « mécanismes de transfert » qui sous-tendent le cadre analytique des interventions en faveur de l'emploi sont les suivantes : 1) les programmes pour l'emploi peuvent faciliter les contacts entre les groupes sociaux en conflit ; 2) les programmes pour l'emploi peuvent corriger les injustices qui se trouvent à l'origine du conflit ; 3) les programmes pour l'emploi peuvent offrir des perspectives et proposer des alternatives à la violence (OIT *et al.*, 2016).

30 Initialement, les politiques actives du marché du travail avaient pour objectif de faire face à des niveaux de chômage élevés et d'aider les personnes à retrouver du travail en leur transmettant les compétences nécessaires sur le marché de l'emploi et en leur facilitant l'accès à celui-ci (Izzi, 2013).

leur aspiration à la dignité. Ces politiques actives du marché du travail donnent généralement lieu à la création d'emplois non qualifiés ou occasionnels, et ne répondent donc pas aux envies et aux espoirs que les jeunes peuvent nourrir pour leur avenir (Amarasuriya *et al.*, 2009). D'après des jeunes interrogés en Colombie :

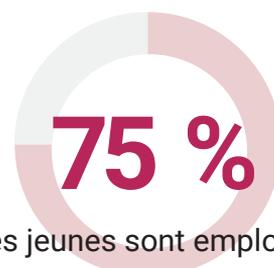
*En plus de répondre aux besoins du marché du travail, les possibilités d'emploi doivent susciter de l'envie chez les jeunes, plutôt que de l'ennui, voire de la honte... L'agriculture, la culture du café ou la construction n'étaient pas des secteurs attrayants, d'un point de vue tant économique que social.
(EP Colombie – b, p. 29)*

Lors des consultations régionales menées aux fins de l'étude, les jeunes ont régulièrement fait savoir que le déséquilibre entre les perspectives de formation professionnelle et les besoins des marchés locaux du travail faisait obstacle à leur insertion économique. En effet, ce déséquilibre exacerbe le clivage causé par les attentes frustrées, qui survient lorsque les attentes ne peuvent être satisfaites, ce qui risque à son tour d'accroître le mécontentement (Mercy Corps, 2015). Par ailleurs, les formations dispensées aux jeunes cherchent généralement à les inclure dans les économies formelles, dont les capacités d'absorption sont limitées, surtout dans les pays touchés par l'instabilité ou les conflits violents (Sommers, 2009 ; PNUD, 2016a).

L'économie informelle

À l'échelle mondiale, trois jeunes sur quatre (75 %) âgés de 15 à 29 ans sont employés dans l'économie informelle. Dans les pays en développement, le ratio des jeunes travaillant dans l'économie informelle atteint jusqu'à 19 sur 20 (OIT, 2017b). La croissance démographique de la population jeune combinée à la baisse des perspectives économiques dans le secteur formel révèle l'importance des interventions axées sur l'économie informelle (Chigunta *et al.*, 2005 ; Sommers, 2012). Des études plus récentes se sont intéressées au sérieux problème du sous-emploi des jeunes qui sont contraints d'occuper des emplois précaires et occasionnels malgré leur bon niveau d'éducation et de qualification (PNUD, 2016b ; Fox et Thomas, 2016). Cette situation est souvent encore plus grave dans les contextes

À l'échelle mondiale,



**des jeunes sont employés
dans l'économie informelle**

(ILO, 2017b)

de conflit. Par exemple, en Syrie, les jeunes sont désormais « surreprésentés dans l'emploi informel où ils travaillent sans contrat ni déclaration d'embauche » (PNUD, 2016a, p. 139).

Les économies informelles servent souvent d'exemple pour démontrer la résilience des jeunes et leur capacité d'adaptation dans des circonstances difficiles, car elles leur permettent de contourner certains des obstacles structurels qui les mettent au ban de l'économie formelle. Les économies informelles ou souterraines sont toutefois aléatoires en ceci qu'elles n'offrent pas ou presque pas de droits ou d'autres formes de protection sociale dans le cadre du travail, sans parler des conséquences psychologiques de la précarité de l'emploi sur le bien-être général des jeunes (Amarasuriya *et al.*, 2009). Dans les pays en développement, les jeunes femmes et les jeunes appartenant à des minorités sexuelles et de genre travaillent principalement dans les économies informelles. Ils sont ainsi davantage victimes de harcèlement et de violence et n'ont pratiquement pas accès à la justice, notamment en raison de la pénalisation de ces économies (Idris, 2016 ; Boukhars, 2017) et des normes sociales qui renforcent les inégalités entre les sexes³¹. Pendant et après les conflits violents, les jeunes femmes sont souvent contraintes de s'engager dans des activités informelles, dévalorisées et particulièrement risquées (comme

³¹ Par exemple, en Afrique subsaharienne, en Asie du Sud ainsi qu'au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, 86 à 88 % des femmes sont des travailleuses indépendantes (Goldin, 2015).

la prostitution) qui ont des conséquences importantes sur leur bien-être physique et mental et touchent indirectement leur famille et leur communauté (ONU-Femmes, 2015). Afin de minimiser la nécessité pour les jeunes femmes de travailler dans des secteurs à haut risque, les investissements doivent être renforcés de façon à les inclure équitablement dans les interventions axées sur l'éducation et les moyens de subsistance (ET ONU-Femmes).

Les jeunes employés dans l'économie informelle sont davantage exposés aux traitements abusifs et arbitraires par les forces de l'ordre, qui confondent souvent travail informel légitime et activités illicites, indistinctement désignés comme des menaces à l'ordre public (Davenport, 2007). Les sous-économies illicites et générées par la guerre mobilisent de très nombreux jeunes qui restent longtemps sous leur coupe, y compris bien après la fin des violences. C'est notamment le cas lorsque des groupes armés ou criminels parviennent à fournir de meilleurs services sociaux et perspectives, supplantant les structures administratives officielles et attisant le ressentiment qui découle de promesses non satisfaites (Kemper, 2005 ; Devarajan et Ianchovichina, 2017). La participation des jeunes aux organisations criminelles peut également inverser les relations intergénérationnelles, lorsque les parents en viennent à dépendre financièrement des activités illicites auxquelles se livrent leurs enfants, lesquels se sentent confortés dans leur trajectoire. Il est donc nécessaire de mobiliser les jeunes, mais aussi les familles de ceux qui prennent part à l'économie illicite.

De toute évidence, la plupart des jeunes aspirent à un emploi stable leur garantissant une protection sociale, un bon salaire et des perspectives d'évolution professionnelle (Sharma *et al.*, 2017). Les acteurs multilatéraux envisagent de plus en plus d'élargir les cadres politiques pouvant traiter ces questions plus générales (OIT, 2012, 2016, 2017b). L'étude pays réalisée en Libye a permis de constater les disparités entre les travailleurs du secteur privé, où seulement 37 % des jeunes âgés de 15 à 34 ans ont accès à la sécurité sociale, et ceux du secteur public, où ce chiffre atteint 90 % (EP Libye). En 2015, l'OIT a adopté la Recommandation n° 204 qui conseille les États membres sur la transition

de l'économie informelle vers l'économie formelle (OIT, 2015)³². Plus récemment, la Banque africaine de développement a préconisé que les politiques axées sur les jeunes travailleurs de l'économie informelle se concentrent sur le renforcement des systèmes de protection sociale en facilitant le passage de l'emploi informel à l'emploi formel et en améliorant la supervision dans certains secteurs (Banque africaine de développement, non daté).

Des avantages individuels et collectifs

La grande majorité des interventions en faveur de l'emploi sont limitées en ce qu'elles supposent que l'évolution des comportements individuels produise des résultats positifs pour le développement et la paix au niveau local. Ces interventions tendent ainsi à ignorer les facteurs sociaux, politiques et économiques plus vastes qui peuvent influencer sur leur réussite. Par exemple, les jeunes ont régulièrement évoqué leur méfiance à l'égard des autorités publiques et du secteur privé, principalement en raison du manque de transparence et de redevabilité, ainsi que leurs doutes quant aux motivations des donateurs (Amarasuriya *et al.*, 2009 ; consultation menée en Afrique de l'Ouest et en Afrique centrale). Des accusations de népotisme continuent de s'élever autour du caractère inéquitable de la répartition des ressources et des offres. D'après les jeunes interrogés, les processus de sélection des bénéficiaires sont entachés par le clientélisme et la corruption.

De nombreux jeunes ont exprimé leur frustration face aux différentes formes de discrimination qu'ils rencontrent lorsqu'ils recherchent un emploi, notamment les jeunes issus de communautés marginalisées qui « [sont] stigmatisés dès qu'ils donnent leur adresse » (EP Colombie – a, p. 9). Pour toutes ces raisons, les jeunes se montrent très méfiants lorsqu'ils sont amenés à collaborer avec les autorités publiques, le secteur privé et la communauté internationale. Des études doivent être menées pour déterminer en quoi leur insertion économique systématique à tous les niveaux de la société pourrait contribuer à endiguer cette crise de

32 La campagne de l'OIT en faveur des droits des jeunes au travail et l'outil de formation associé ont pour objectif de mieux faire connaître aux jeunes employés dans l'économie formelle les droits qui leur sont garantis par les normes internationales du travail (OIT, 2016).

confiance. Par ailleurs, les programmes pour l'emploi qui cherchent à améliorer la situation économique individuelle des jeunes omettent de les considérer comme des membres d'une communauté plus vaste et manquent ainsi une occasion d'influer sur les normes culturelles et sociales qui peuvent être restrictives, surtout envers les jeunes femmes.

Les programmes qui cherchent à favoriser l'emploi du point de vue de l'offre en formant les jeunes femmes à des métiers « non traditionnels » se sont avérés peu fructueux en raison des pratiques discriminatoires des employeurs ainsi que de l'absence de structures de soutien social (possibilités de garde d'enfant, transport, protection, horaires aménageables, etc.) (Filmer et Fox, 2014 ; Goldin, 2015). Il est donc essentiel que les interventions en faveur de l'emploi soient associées à des programmes destinés à promouvoir les identités masculines respectueuses de l'égalité des sexes, gages d'une insertion économique réussie des jeunes femmes et des jeunes appartenant à des minorités sexuelles (Myrntinen *et al.*, 2014)³³. C'est particulièrement vrai pour les jeunes femmes qui ont obtenu des avancées en s'affranchissant de normes sexistes restrictives pendant les périodes de conflit violent, pour ensuite perdre ces avantages une fois le conflit terminé (ONU-Femmes, 2015). Les projets axés sur l'autonomisation économique des jeunes femmes doivent tenir compte de l'ensemble de la société pour éviter de faire peser un poids inutile sur les jeunes femmes elles-mêmes et de susciter des réactions hostiles chez les jeunes hommes (Myrntinen *et al.*, 2014). Dans le même temps, les programmes qui cherchent expressément à faciliter l'insertion économique des jeunes hommes doivent veiller à ne pas renforcer les inégalités entre les sexes en adoptant et en soutenant des structures sociales qui excluraient les jeunes femmes et les jeunes appartenant à des minorités sexuelles (Saferworld, 2014).

Compter exclusivement sur les programmes en faveur de l'emploi pour résoudre les problèmes d'exclusion économique des jeunes et contribuer à la paix revient à ignorer la situation générale. En définitive, ces programmes ne peuvent accompagner qu'un nombre limité de jeunes et négligent souvent ceux qui sont le plus dans le besoin (par exemple, les jeunes, les mères

³³ Pour en savoir plus sur les identités masculines, voir la section 3.4.



L'ostracisme à l'encontre des filles pose aussi problème... Si vous êtes une fille, vous ne pouvez pas décrocher d'emploi... vous ne pouvez pas non plus suivre des études d'ingénieur, car ce n'est pas pour les filles.



Jeune femme, Libye

(Consultation menée en Libye, p. 19)

célibataires, les jeunes réfugiés et les jeunes ruraux). Ils risquent donc de creuser les inégalités, voire de susciter ou d'exacerber les conflits.

Pour améliorer l'efficacité des programmes en faveur de l'emploi des jeunes et gagner leur confiance, il est essentiel d'inclure sérieusement la jeunesse dans les évaluations fondées sur les besoins ainsi que dans la conception, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation d'interventions qui doivent tenir compte des situations de conflit. Les programmes doivent impliquer les communautés afin d'évaluer les activités locales auxquelles les jeunes peuvent participer ainsi que les projets économiques qu'ils peuvent élaborer en coopérant avec les autres membres de la communauté. De plus, ces processus génèrent un sentiment d'appropriation bénéfique. Aux États-Unis, les participants aux discussions de groupe ont fait savoir « qu'il était important d'inculquer le sens du devoir aux jeunes (y compris en leur donnant la possibilité de diriger ou d'éduquer d'autres jeunes) » (EP États-Unis, p. 49).

La transition vers une insertion économique élargie

Les inégalités économiques, sociales et politiques – qui sont intimement liées – influent fortement sur la capacité des jeunes à participer aux décisions ayant une incidence sur leur vie. L'augmentation des inégalités au sein des pays menace la stabilité sociale, le développement et les structures de gouvernance qui sous-tendent ce processus (Fonds monétaire international, 2017). Un changement systémique doit avoir lieu pour combattre la corruption et le clientélisme qui prennent la forme de monopoles corporatistes et de pratiques de favoritisme (Debarre, 2018 ; Lawson, 2018). Tous ces comportements ont des répercussions négatives sur la vie des



Dans mon pays, c'est la frustration qui pousse de nombreux jeunes vers la violence. La pauvreté n'est pas le seul problème ; certes, le chômage peut être un facteur de violence, mais, selon moi, la principale source de mécontentement chez les jeunes tient à l'absence de reconnaissance et à l'impossibilité d'exprimer leurs points de vue et leurs opinions.



Jeune homme, Nigéria

(Consultation menée en Afrique de l'Ouest et en Afrique centrale, p. 7)

jeunes qui rencontrent des difficultés pour accumuler des fonds et sortir de leur condition de travailleur pauvre.

La hausse des inégalités de richesse et de revenus touche les jeunes, et notamment les jeunes femmes, de façon disproportionnée (Organisation de coopération et de développement économiques, 2014). Même lorsque les jeunes femmes parviennent à améliorer quelque peu leur situation, leurs salaires et leur accès aux ressources, terres, quotes-parts et réseaux financiers restent limités (El Feki *et al.*, 2017 ; Lawson, 2018).

Au fur et à mesure que les inégalités se creusent, les perspectives et la mobilité sociale des jeunes nés dans des familles ayant un faible niveau socioéconomique diminuent, ce qui contribue à leur exclusion. Pour ces jeunes, « les conditions initiales influent davantage sur les revenus, le patrimoine et les objectifs tout au long de la vie que les crises rencontrées au cours de la vie professionnelle » (Huggett *et al.*, 2011). Autrement dit, dans les sociétés fortement inégalitaires, les jeunes ont très peu de chances de gravir l'échelle des revenus, car cette ascension dépend essentiellement du milieu dans lequel ils sont nés (Krueger, 2012). Les inégalités restreignent la mobilité économique des jeunes en limitant leur accès à une éducation et à des soins de santé de qualité, ce qui entraîne un cycle vicieux qui nuit à l'état de santé et aux résultats scolaires, particulièrement dans les communautés ayant un faible niveau socioéconomique (Currie, 2011).

Depuis bien longtemps, les jeunes sont exclus des discussions et des prises de décision relatives au

développement économique, qui se déroulent habituellement dans un cadre formel et fortement centralisé. Afin de mieux prendre en compte et satisfaire les besoins locaux, les fonds consacrés au développement et à la consolidation de la paix pourraient être redistribués à l'échelle locale, notamment aux municipalités des grands centres urbains et aux communautés rurales. Les jeunes locaux doivent idéalement participer aux audits sociaux de leurs communautés, ainsi qu'à la répartition des fonds en tenant compte des priorités communautaires. Par exemple, en Argentine, le mécanisme de budget participatif pour les jeunes (Presupuesto Participativo Joven) de la ville de Rosario s'est attaché à inclure les jeunes dans les processus de décision et d'élaboration budgétaire de la ville (Del Felice et Wisler, 2007). Afin de garantir la transparence et la redevabilité publique des fonds, les jeunes doivent aussi participer au suivi financier et à la supervision.

Les nouvelles économies alternatives

Pour réussir réellement l'insertion économique des jeunes, nous devons repenser notre vision d'une économie fonctionnelle. Les interventions visant à améliorer la participation économique des jeunes dans la société doivent suivre une approche transformatrice, plutôt que de chercher uniquement à leur ouvrir l'accès à des systèmes économiques dont ils sont exclus depuis toujours (et dont ils se méfient la plupart du temps). Les investissements destinés à créer des économies alternatives afin de corriger les inégalités croisées et horizontales subies par les jeunes jouent donc un rôle essentiel pour le développement d'une économie plus inclusive et plus équitable.

De nouveaux modèles économiques alternatifs sont apparus ces dernières décennies, notamment l'actionariat salarié, l'entreprise responsable, l'entreprise sociale, et l'économie sociale et solidaire d'une manière plus générale. Bien souvent, ces modèles poursuivent un objectif social, confient la gouvernance aux parties prenantes et mettent l'accent sur les besoins des membres de la communauté, plutôt que sur la rentabilité économique. Afin de mieux combattre l'exclusion économique des jeunes, les autorités nationales et locales ainsi que le secteur privé doivent accompagner et soutenir ceux d'entre eux qui introduisent ces modèles dans leurs communautés. Par ailleurs, les acteurs internationaux doivent coopérer étroitement avec les associations syndicales et instances réglementaires afin d'améliorer la collaboration entre les jeunes et l'État (Olonisakin et Ismail, à paraître) et de montrer qu'ils appuient le droit des jeunes à s'organiser et à participer aux processus de négociation collective ; ces différents points sont abordés dans la Recommandation n° 205 sur l'emploi et le travail décent pour la paix et la résilience adoptée lors de la Conférence internationale du Travail en 2017 (OIT, 2017c)³⁴.

Économie sociale et solidaire

Un rapport de l'Institut de recherche des Nations Unies pour le développement social démontre sans

³⁴ La baisse des taux de syndicalisation compromet la réalisation des objectifs en matière d'égalité des sexes, car les syndicats ont toujours joué un rôle central dans la lutte contre les inégalités salariales et le traitement discriminatoire des femmes (Gould et McNicholas, 2017).

ambiguïté le « potentiel d'émancipation » qu'offre l'économie sociale et solidaire (ESS) (Utting, 2015). Le modèle économique de l'ESS remplit des objectifs sociaux et économiques au moyen d'actions collectives, afin de permettre aux jeunes d'accroître leur contrôle sur les ressources et les décisions qui affectent leur vie.

Mis au point en 2005 par de jeunes Afro-Américains à Buffalo, dans l'État de New York, le projet People United for Sustainable Housing visait initialement à promouvoir l'engagement civique. Le développement économique et la sensibilisation à l'environnement sont rapidement venus s'ajouter à ses objectifs. L'approche de cette initiative consistait essentiellement à encourager les jeunes leaders locaux à reprendre le contrôle de la planification communautaire et à soutenir la croissance de proximité (pour améliorer la situation économique collective, et non pas seulement individuelle). En facilitant l'engagement civique de la population dans de nouveaux espaces communautaires sûrs et ouverts à tous, les membres de l'organisation sont parvenus à développer des stratégies collectives fructueuses qui ont créé de la croissance économique tout en améliorant la situation sociale (Mathie et Gaventia, 2012). Dans le cadre de la consultation menée dans la région Asie et Pacifique, les jeunes ont présenté les coopératives sociales agricoles et les nouvelles possibilités dans le secteur de l'écotourisme comme des moyens de lutter contre les inégalités économiques dans leur communauté et de renforcer les liens au sein de celle-ci, mais aussi entre ses membres et leur environnement (consultation menée dans la région Asie et Pacifique).

“ **On marche sur la tête dans ce pays. C'est nous, les jeunes des régions pauvres et défavorisées, qui avons porté la révolution. C'est nous qui nous sommes révoltés pour l'emploi, le développement, la dignité et la liberté. Mais aujourd'hui, nous sommes plus pauvres, notre développement est au point mort, nos infrastructures sont en mauvais état, le chômage est élevé, et ce sont les régions côtières et les riches qui récoltent les fruits [de la révolution]. On nous a laissé un cadeau, le terrorisme.** ”

Jeune homme, Tunisie
(DDG Tunisie, p. 17)



On nous a promis de nous donner des emplois et de nous inclure au sein des institutions publiques à l'échelle nationale et locale. Regardez, aujourd'hui, les jeunes sont les plus touchés par le chômage. Ils ne sont pas non plus représentés dans les organes décisionnels, même auprès du ministère qui leur est dévolu.



Jeune, Burundi

(DDG Burundi)

En Ouganda, des jeunes ont monté ensemble des institutions villageoises d'épargne et de crédit afin de constituer des fonds communautaires destinés à financer des activités génératrices de revenus, gérées par les locaux. Ces institutions rassemblent des « combattants réformés »³⁵ et d'autres jeunes des communautés afin d'éviter de nourrir le ressentiment ou de donner l'impression que les anciens combattants sont récompensés pour leurs comportements autrefois violents. Grâce à la stabilité économique et au renforcement des relations communautaires que permettent ces institutions, les anciens combattants et d'autres jeunes ont pu participer aux activités locales de consolidation de la paix (EP Ouganda).

En encourageant les communautés à dialoguer, l'ESS peut créer des liens qui apaisent les tensions intergénérationnelles et lutter contre la stigmatisation et la discrimination qui découlent des stéréotypes négatifs sur la jeunesse. Ce modèle cherche à améliorer la situation économique collective et à faire évoluer les communautés en tenant compte des besoins, des espoirs et des souhaits de tous les membres de la société. Par ailleurs, en mettant résolument l'accent sur l'organisation collective de la communauté, le processus est moins susceptible d'être manipulé et récupéré par les élites politiques. Toutefois, pour atteindre cet objectif, il est essentiel d'assurer la diversité, y compris des sexes, parmi les jeunes leaders et participants actifs de ces processus.

³⁵ Terme utilisé pour désigner les jeunes qui ont renoncé à la violence dans la région de Karamoja en Ouganda.

Jusqu'à présent, la plupart des projets d'ESS ont été menés à l'échelle locale³⁶. Pour que ce modèle réussisse à l'échelle mondiale et nationale, tous les secteurs concernés par les programmes axés sur les jeunes doivent travailler de façon plus coordonnée, afin de lier les approches économiques, sociopolitiques et fondées sur les droits. Les donateurs internationaux, les autorités nationales et le secteur privé doivent aider à renforcer cette approche, et s'en inspirer dans leurs interventions politiques et programmatiques, tout en restant fidèles à leurs valeurs et objectifs centraux, et en reconnaissant les capacités et le pouvoir de négociation des jeunes.

La stratégie d'inclusion économique des jeunes doit impérativement être examinée sous l'angle de leurs droits socioéconomiques afin de s'assurer que la place économique des jeunes femmes et des jeunes hommes n'est pas uniquement définie par des paramètres macroéconomiques, mais bien ancrée comme un facteur de justice et d'égalité.

3.3 Éducation

L'éducation se trouve au cœur de la relation entre les jeunes, la paix et la sécurité. Pour les jeunes hommes et les jeunes femmes vivant dans des régions reculées du monde comme pour ceux

³⁶ Si l'ESS a parfois été plébiscitée par la communauté internationale (notamment l'OIT), un décalage important persiste toutefois entre les ambitions politiques et la pratique (Fonteneau *et al.*, 2011).



© WVI/Mark Nonkes

s'impliquant dans des réseaux transnationaux, la consolidation de la paix et la prévention des conflits violents ne peuvent se concrétiser sans l'éducation. Toutes les consultations menées dans le cadre de cette étude ont montré que l'éducation était généralement au cœur des préoccupations en matière de paix et de sécurité pour les jeunes, chez qui elle peut susciter du ressentiment et de la frustration, ou bien des aspirations et des rêves ; elle peut être vécue comme un espace de cohésion sociale et d'appartenance ou comme une expérience de division et d'exclusion. Le système de l'éducation – au niveau primaire, secondaire et supérieur – est aussi une institution clé où se façonne et se définit la relation entre les jeunes et l'État.

Un lieu de lutte

L'éducation est un espace de lutte où se jouent des combats idéologiques et politiques marqués par les affiliations politiques, identités, religions, questions de classe, conditions socioéconomiques

“ **Nous devons associer les jeunes en amont ; la consolidation de la paix devrait faire partie des programmes d'enseignement destinés aux enfants afin qu'ils grandissent dans cet état d'esprit.** ”

Jeune homme, Fidji

(Consultation menée dans la région Asie et Pacifique, p. 9)

et dynamiques de genre. Elle peut servir de point de départ à l'expression d'un mécontentement, mais aussi incarner l'esprit de résistance face à l'injustice et à la répression :

La violence structurelle se reproduit parfois au sein de systèmes d'éducation discriminatoires dont l'accès est globalement réservé aux groupes privilégiés de la société. Dans plusieurs contextes, comme au Rwanda, au Libéria, au Kosovo et en Sierra Leone, des études ont montré que l'absence d'accès équitable à la scolarité pour la population civile comptait parmi les griefs invoqués par les belligérants et contribuait à attiser les conflits armés.
(Dupuy, 2008, cité dans ET Lopes Cardozo et Scotto, p. 23)

Des études qualitatives montrent que les établissements d'enseignement peuvent être des espaces favorisant la cohésion sociale, la réconciliation et le sentiment d'appartenance, ou, au contraire, des lieux de tension qui aggravent les divisions et l'exclusion. D'après des études quantitatives réalisées dernièrement sur une période de 50 ans (FHI 360 et UNICEF, 2016), il est statistiquement établi que les niveaux élevés d'inégalité en termes d'instruction entre

les groupes ethniques et religieux augmentent la probabilité de survenue d'un conflit interne violent (UNICEF, 2017). Ce constat bat en brèche l'hypothèse optimiste selon laquelle l'éducation pourrait à elle seule résoudre les problèmes de conflit et de violence :

L'éducation ne doit pas être considérée comme une solution miracle pour transformer les conflits et, paradoxalement, certains aspects du système éducatif, ou de son insertion au sein de l'économie politique culturelle post-conflit, peuvent causer plus de tort que de bien.
(Shah et Lopes Cardozo, 2014, cité dans ET Lopes Cardozo et Scotto, p. 28)

L'éducation est une arène stratégique où s'exerce le pouvoir de l'État souverain. Bien que les jeunes hommes et les jeunes femmes la voient souvent comme un outil de liberté, pour d'autres, c'est un instrument de contrôle, de favoritisme et de privilège. La situation en Afrique du Sud montre les hauts et les bas de l'éducation en tant que lieu d'affrontement entre la jeunesse et l'État (voir l'encadré 4). Les gouvernements prêtent généralement une attention particulière au contrôle du programme d'enseignement de l'histoire, témoignant d'une approche orthodoxe et sélective qui reflète le point de vue des vainqueurs des

© Tony Carr



conflits passés (Cole, 2004 ; Arthur, 2009). D'après Lopes Cardozo et Scotto (ET, p. 18), certains pays comme le Royaume-Uni et l'Australie ont suivi le modèle des États-Unis en commençant à considérer que la construction d'écoles et le renforcement de l'éducation dans certaines zones de conflit s'inscrivaient dans le cadre de leur stratégie militaire anti-insurrectionnelle destinée à gagner « les cœurs et les esprits » des populations civiles.

L'éducation prise pour cible

Les établissements d'enseignement sont souvent parmi les premiers à pâtir des conflits violents. À titre d'exemple, en République arabe syrienne, on estime qu'au moins 1,75 million d'enfants d'âge scolaire et plus de 40 % des enfants syriens réfugiés ne sont plus scolarisés en raison du conflit en cours. En plus de porter atteinte à l'éducation, cette déscolarisation fait disparaître des foyers plus

ENCADRÉ 4

Afrique du Sud : « l'éducation bantoue », « l'éducation pour la libération » et le mouvement « Fees must fall »

Le cas de l'Afrique du Sud illustre bien la nature controversée de l'éducation qui a représenté à la fois un outil de contrôle et une source de libération pour plusieurs générations de jeunes ces dernières décennies.

En 1953, le ministre des Affaires indigènes et futur Premier ministre de l'Afrique du Sud affilié au Parti national, H.F. Verwoerd, a présenté la Loi n° 47 sur l'éducation bantoue qu'il considérait comme une pierre angulaire du système de l'apartheid. Dans ce contexte, il a affirmé clairement et sans ambages que l'éducation devait être mise au service de l'exploitation économique et du contrôle politique par les Blancs afin de contrôler les Noirs, majoritaires en Afrique du Sud – ceux-ci n'étant bons, selon ses mots, « qu'à couper le bois et à puiser l'eau ».

Malgré cette intention, la direction du Congrès national africain mené par Nelson Mandela, étroitement liée à la Ligue de jeunesse du Congrès national africain, s'est formée à bien des égards dans les écoles, les établissements secondaires et les universités du pays.

En 1976, après une nouvelle tentative du régime de l'apartheid de se servir du système de l'éducation pour contrôler la majorité noire de plus en plus urbanisée (en dispensant l'enseignement en afrikaans plutôt qu'en anglais), les étudiants sont descendus dans la rue pour résister. C'est lors de ce soulèvement et de la répression violente qui s'ensuivit que sont nés les futurs combattants du mouvement de libération antiapartheid. Des organisations existantes telles que l'Union nationale des étudiants sud-africains et d'autres, nouvellement créées, à l'image de l'Organisation du peuple azanien, fondée en 1979, ont joué un rôle déterminant pour promouvoir la transformation des systèmes éducatifs à travers le pays (Kline, 1985 ; Alexander, 2013). La devise « Education for liberation » (L'éducation pour la libération) reflétait la place centrale occupée par l'éducation dans la transformation du pays.

En 2015, près de 25 ans après la libération, les étudiants sud-africains étaient de retour dans la rue, cette fois pour contester l'autorité d'un gouvernement post-apartheid à qui il était reproché d'avoir trahi la jeunesse et de n'avoir pas su proposer un enseignement supérieur de qualité et accessible à tous à un coût abordable. Tandis que certains étudiants avaient recours à la violence et menaçaient d'incendier les universités, d'autres formaient des partenariats et élaboraient des propositions politiques techniques autour de modèles financiers alternatifs permettant d'abaisser le coût de l'éducation à un niveau acceptable. La mobilisation des étudiants derrière la maxime « Fees must fall » (Les frais de scolarité doivent baisser) (Langa, 2017) leur a permis d'engager des négociations avec le gouvernement en vue d'interrompre la hausse incessante des frais d'inscription.

Le mécontentement des étudiants à l'égard du système de l'éducation ne concerne toutefois pas seulement le niveau des frais ou l'accessibilité. Ils protestent également contre un système qui, selon eux, conserve bon nombre des dynamiques oppressives et « coloniales » de l'apartheid. Une étude récente du Consortium de recherche de l'UNICEF sur l'éducation et la consolidation de la paix se fait l'écho de ce ressenti (Sayed *et al.*, 2016). D'après les travaux de FHI 360 et UNICEF (2016) associés à ceux de Sayed et Ahmed (2015) cités dans ce rapport, la qualité des établissements scolaires et les moyens dont ils disposent traduisent des disparités géographiques, économiques et raciales profondément ancrées qui n'ont pas fait l'objet d'efforts ou d'investissements suffisants.

vastes de cohésion sociale et communautaire et de solidarité sociale, voire des espaces thérapeutiques qui aident les jeunes hommes et les jeunes femmes à se relever : « En rétablissant une routine quotidienne et un certain sens de la normalité, les écoles peuvent devenir des bulles thérapeutiques au cœur d'un contexte ravagé par la destruction » (UNICEF, 2015, cité dans ET Lopes Cardozo et Scotto, p. 22).

Face à ces violences, l'éducation et les établissements scolaires peuvent devenir des lieux de réadaptation psychosociale, de retour à la normale, d'espoir et d'acquisition de valeurs et de compétences servant à l'édification d'un avenir pacifique à long terme (Sommers, 2002, cité dans ET Lopes Cardozo et Scotto, p. 43 ; voir l'encadré 5).

De plus en plus souvent, les groupes extrémistes et d'autres parties belligérantes ciblent délibérément les écoles sur lesquelles ils cherchent à exercer leur mainmise. Des attaques sont ainsi menées de façon systématique contre l'éducation dite « occidentale » (une expression qui peut désigner l'éducation laïque, l'éducation des filles ou l'éducation publique), comme c'est le cas du groupe armé nigérian Boko Haram, des talibans en Afghanistan et au Pakistan et des Chabab en Somalie. Des étudiants et des enseignants sont aussi parfois directement pris pour cible, comme Malala Yousafzai au Pakistan. Dans d'autres cas, les établissements scolaires sont détruits (et délibérément visés) ou occupés de façon stratégique par les combattants (ET Lopes Cardozo et Scotto, p. 21).

ENCADRÉ 5

L'éducation dans les contextes humanitaires

« Dans les situations de conflit et de crise, l'enseignement supérieur est un puissant facteur de changement, en ce qu'il protège et met à l'abri un groupe important de jeunes, hommes et femmes, en préservant leurs espoirs pour l'avenir, favorise l'intégration et la non-discrimination, et sert de catalyseur pour le relèvement et la reconstruction des pays sortant d'un conflit » (Déclaration de New York pour les réfugiés et les migrants ; A/RES/71/1)

Les grandes difficultés souvent rencontrées par les jeunes réfugiés pour accéder à l'éducation, surtout au niveau secondaire et supérieur, ont de nombreux effets néfastes. À l'échelle mondiale, environ 50 % des enfants réfugiés peuvent aller à l'école primaire, le taux étant de 90 % pour l'ensemble des enfants. Depuis le début de la guerre en Syrie, on estime que 90 % des enfants et jeunes syriens réfugiés, âgés de 6 à 17 ans, sont déscolarisés (PNUD, 2016a, p. 142). Seul 1 % des réfugiés fréquentent l'université, contre 34 % parmi les autres populations dans le monde (PNUD, 2016a). Les déplacements provoqués par les conflits diminuent aussi fortement les chances qu'ont les jeunes de recevoir une éducation continue et professionnelle (Muggah, 2000).

Dans ces contextes, l'éducation dispensée aux réfugiés est généralement proposée à court terme ou dans l'urgence. Bien souvent, elle devient ensuite un besoin persistant qui nécessite de prendre des mesures durables, particulièrement dans les camps de réfugiés. Les politiques et les recherches décrivent aussi parfois l'éducation comme une intervention visant à favoriser le renforcement des capacités et l'acquisition par les réfugiés de moyens d'action individuels et collectifs, plutôt que comme une mesure ou une obligation urgente (Loescher *et al.*, 2008 ; ET Lopes Cardozo et Scotto).

En proposant aux jeunes réfugiés des programmes d'enseignement supérieur et de formation axés sur la consolidation de la paix, il est possible de renforcer leur participation aux processus de changement positif et de contribuer à prévenir les tensions et les conflits, tant au sein des sociétés qui les accueillent qu'à leur retour dans leur pays d'origine.

« Étudier dans les meilleures universités et rester en lien avec le monde [universitaire] extérieur vous donne le sentiment de faire partie de quelque chose de plus grand – et d'être plus qu'un numéro dans un camp de réfugiés », raconte un réfugié syrien vivant dans un camp de réfugiés en Jordanie (HCR, 2017, p. 21). Cela ouvre aussi de nouvelles perspectives pour l'avenir : « Nous avons étudié comment les pays d'Europe se sont reconstruits après la Seconde Guerre mondiale. J'ai maintenant l'espoir que nous puissions faire de même en Syrie. »

Dans le Triangle du Nord en Amérique centrale, les jeunes interrogés ont expliqué que les écoles exercent une attraction sur les groupes violents, car les fils des membres de gangs s’y rendent pour recruter de nouveaux membres, ce qui pousse de nombreux élèves à interrompre prématurément leur scolarité (EP Triangle du Nord, p. 14). En Afrique du Sud aussi, l’étude montre que les gangs se servent des écoles comme des lieux de recrutement, de même qu’ils vendent des biens illicites sur les marchés (Mncube et Steinmann, 2014). Aux États-Unis, les écoles et la sécurité en milieu scolaire cristallisent les tensions autour de la question du contrôle des armes et de la prolifération de la violence par arme à feu qui touche les enfants et les jeunes³⁷.

L’éducation et la violence

La panique politique provoquée par la menace de l’extrémisme violent a hélas faussé le débat politique et la place réservée dans les programmes à l’éducation en lien avec les jeunes, la paix et la sécurité, sous l’influence d’arguments infondés selon lesquels le manque d’éducation favoriserait le recrutement par les groupes extrémistes violents (voir la section 1.3). Par exemple, au Kenya, les décideurs et organisations internationales présentes dans le pays ont régulièrement présenté l’éducation – et son corollaire, à savoir l’accès à l’emploi – comme une solution pour faire « du péril jeune [...] la plus grande des ressources [...] du pays » (Assemblée nationale du Kenya, 2010, p. 28, cité dans King, 2018). En Somalie, d’après l’étude menée par Mercy Corps, « bon nombre des stratégies et programmes actuels s’appuient sur des idées reçues ou des informations anecdotiques sur les prétendues causes de la violence. Parmi celles-ci, le manque d’accès équitable à une éducation de qualité et la marginalisation politique sont souvent cités comme des facteurs qui poussent les jeunes à rejoindre des groupes violents » (EP Ouganda, 2013).

Bien que toujours plus nombreuses, les publications traitant des causes de la violence et de l’extrémisme violent s’attardent finalement peu sur les facteurs qui empêchent les jeunes de tomber dans la violence ou sur la façon dont ils trouvent eux-mêmes d’autres modes de vie non

“ **J’ai peur quand j’entends des explosions, mais, si je suis en classe, je me sens en sécurité. Tout ce que je veux, c’est terminer ma scolarité pour pouvoir devenir ingénieur.** ”

Jeune homme, réfugié éthiopien au Yémen
(HCR, 2017, p. 20)

violents. Certains résultats irréguliers semblent indiquer que l’enseignement secondaire atténue le soutien apporté à la violence par les jeunes, mais d’autres variables rentrent en jeu dans ces résultats, notamment l’exposition à la violence elle-même et le lien apparemment crucial entre l’éducation et les possibilités d’engagement civique et d’emploi (Tesfaye *et al.*, 2018). Une étude antérieure de Mercy Corps (2016) a montré que, même si l’amélioration de l’accès à l’enseignement secondaire réduisait de 16 % la participation directe des jeunes à la violence politique, elle augmentait par ailleurs de 11 % leur soutien envers cette forme de violence. Néanmoins, une fois combiné à l’engagement civique, l’enseignement secondaire permet de faire chuter la participation et le soutien à la violence de 14 % et 20 % respectivement (Mercy Corps, 2016).

L’hypothèse selon laquelle il existerait une relation linéaire entre violence et manque d’éducation est aussi fondamentalement remise en cause lorsque des jeunes éduqués et privilégiés rejoignent les groupes armés (Krueger et Malečková, 2003). Les groupes extrémistes violents cherchent souvent à recruter des jeunes éduqués « qui possèdent des compétences techniques, par exemple en montage vidéo ou en ingénierie, [...] de plus en plus valorisées par les groupes radicaux qui suivent des stratégies médiatiques de pointe et planifient des attaques à fort impact » (EP Pakistan, p. 13). Au Kosovo*, bien que la faible qualité de l’éducation et la frustration causée par le fossé entre l’achèvement de la scolarité et l’entrée dans l’emploi semblent favoriser le recrutement par les groupes armés, 84 % des combattants étrangers interrogés par le PNUD avaient terminé leurs études secondaires (EP Kosovo*, p. 14).

37 Voir le site Internet <https://marchforourlives.com/>.

* Les références au Kosovo doivent s’entendre dans le contexte de la résolution 1244 (1999) du Conseil de sécurité.

Ces considérations sur le lien entre d'une part, l'éducation, et d'autre part, la paix et les conflits, peuvent aussi être critiquées en ce qu'elles risquent « d'instrumentaliser » le rôle de l'éducation et l'intérêt que les jeunes lui prêtent. King (2018) conteste la notion selon laquelle l'attrait des jeunes pour l'éducation reposerait au fond sur une logique étroitement économique : « Le discours dominant – qui considère l'éducation et l'emploi comme des motivations dictées par une logique essentiellement matérielle – est simpliste et réducteur, et risque fondamentalement de négliger des aspects importants de ce qui compte pour les jeunes » (King, 2018). Santos et Novelli se montrent encore plus critiques envers cette approche restrictive :

En considérant l'éducation comme une simple composante de la stratégie de pacification destinée à atténuer l'implication des jeunes dans la violence, on risque de la retrouver dans un discours de fond qui ne verrait les jeunes que comme une menace, au risque d'ignorer leurs préoccupations et aspirations légitimes. (Santos et Novelli, 2017, cité dans ET Lopes Cardozo et Scotto, p. 25)

À bien des égards, ces critiques montrent comment la panique politique causée par l'extrémisme violent a altéré la valeur de l'éducation pour en faire un vecteur de paix et de sécurité. Lopes Cardozo et Scotto désapprouvent aussi l'idée selon laquelle les motivations techniques et économiques l'emporteraient sur toutes les autres lorsqu'il s'agit de définir la valeur et la contribution de l'éducation sous l'angle des jeunes, de la paix et de la sécurité :

Ces études soulignent le manque d'attention accordée aux questions de reconnaissance et au potentiel réconciliateur de l'éducation. Les investissements dans l'éducation sont souvent dictés par des stratégies économiques qui cherchent à accroître le potentiel de la jeunesse en tant que capital humain au sens économique le plus strict, au lieu de renforcer la cohésion sociale et la réconciliation au moyen d'une approche plus holistique de l'éducation formelle et non formelle. Ce décalage peut être considéré comme un paradoxe regrettable et, au vu des témoignages des étudiants, [...] dans bien des situations, l'éducation n'atteint

pas ses objectifs potentiels en matière de justice sociale.

(ET Lopes Cardozo et Scotto, pp. 30–1)

Conformément à la plupart des publications, les participants à l'étude ont généralement convenu que la formation professionnelle revêtait une importance particulière pour les groupes de « jeunes à risque », quant aux enjeux de paix et de sécurité. Les jeunes consultés ont insisté sur le rôle joué par ce type de formation dans le cadre de la réintégration, de la démobilisation ou du désengagement des anciens combattants ou membres de gangs, ou lors du passage de la guerre à une situation de paix. Lopes Cardozo et Scotto recommandent toutefois d'éviter de présager de l'efficacité de ces interventions si celles-ci ne tiennent pas compte du contexte conflictuel :

La formation professionnelle ne constitue pas à elle seule une solution miracle pour bâtir une paix durable. Au contraire, ces interventions doivent tenir compte du contexte, notamment historique, et suivre une méthode participative, sans quoi elles peuvent causer plus de tort que de bien en contribuant à la non-satisfaction des attentes ou en reproduisant les injustices et inégalités existantes.

(ET Lopes Cardozo et Scotto, p. 41)

Plus particulièrement, le clivage qui peut être causé par les attentes frustrées – lorsque les capacités acquises ne peuvent être appliquées dans les situations d'emploi ou de participation sociale et civique – est largement décrit comme contre-productif (ET Lopes Cardozo et Scotto, p. 27 ; voir la section 3.2).

Lopes Cardozo et Scotto (ET) font valoir que la formulation de la résolution 2250 peut donner lieu à une vision étroite de l'éducation qui serait alors considérée comme un facteur favorable à l'esprit d'entreprise et à l'engagement politique de la jeunesse. Ils estiment que l'éducation présente un potentiel nettement plus intéressant eu égard aux cinq piliers de la résolution. Par exemple, le fait que l'éducation ne soit pas directement citée parmi les éléments du pilier de la protection constitue, d'après les auteurs, une grave lacune de la résolution 2250. Les étudiants et les écoles attendent de la communauté internationale qu'elle prenne des engagements précis pour reconnaître la vulnérabilité

des étudiants et le risque qu'ils courent d'être pris pour cibles pendant les conflits. Ils souhaitent aussi que la communauté internationale s'engage à mieux redistribuer les ressources qui apportent une protection physique et psychologique, surtout pour les groupes de jeunes marginalisés frappés par les conflits, les discriminations et les inégalités.

L'éducation en faveur de la paix

Les aspirations des jeunes quant à l'éducation et à son rôle dans le domaine de la paix comptent parmi les enseignements les plus marquants des consultations en lien avec les jeunes, la paix et la sécurité. C'est aussi dans ce domaine que les jeunes avaient le plus grand nombre de recommandations à formuler. Ils ont exprimé l'immense espoir de voir l'enseignement primaire, secondaire et supérieur ainsi que l'apprentissage informel devenir des vecteurs de consolidation de la paix et de cohésion sociale. Pour eux, l'éducation ne permet pas seulement de « réussir », de trouver un emploi ou de se prémunir contre la violence extrémiste, mais aussi de mieux renforcer leur contribution à la société ainsi que le bien-être et la réconciliation, tout en raffermissant la confiance mutuelle et la cohésion sociale, dans des sociétés divisées et touchées par les conflits.

Les résultats d'enquêtes de perception menées dans deux districts scolaires en République démocratique du Congo afin d'étudier les attitudes parentales et le point de vue des jeunes sur l'éducation démontrent que celle-ci peut « favoriser un engagement social positif », contribuer à divers aspects de la cohésion sociale et encourager les « comportements pacifiques en matière de résolution des conflits » (Vinck *et al.*, 2017, p. 4). Comme l'a clairement exprimé un jeune, « l'éducation a joué un rôle important en m'aidant à comprendre la valeur de l'engagement civique » (Banque mondiale, *et al.*, 2018, p. 48). En Somalie, Mercy Corps relève que les activités d'engagement civique menées parallèlement à l'éducation formelle semblent « satisfaire un désir courant chez les jeunes : celui d'agir de façon positive, utile et efficace » (Mercy Corps, 2016, p. 2).

Les jeunes femmes et les jeunes hommes ont plaidé avec détermination pour le renforcement des investissements locaux, nationaux et internationaux en faveur de « l'éducation pour la paix ». Pour bon nombre d'entre eux, l'éducation peut servir à



Vous ne pouvez pas enseigner aux élèves ce qui est bien ou ce qui est mal. En revanche, vous pouvez leur inculquer le sens de l'empathie, en leur expliquant qu'ils doivent considérer chaque personne comme un être humain.



Jeune, Pakistan

(*EP Pakistan*, p. 12)

favoriser une compréhension mutuelle, à apprécier la valeur de la diversité de leur société ou à faciliter la réconciliation. Pour d'autres, elle offre la possibilité de briser les cycles intergénérationnels, notamment s'agissant des phénomènes de violence (consultation menée en Europe de l'Est et en Asie centrale). À l'instar d'autres jeunes dans chaque région du monde, un jeune Abkhaze a observé lors d'une discussion de groupe que l'éducation civique pouvait promouvoir la tolérance et la diversité tout en aidant les jeunes à réfléchir plus librement (rapport de synthèse des DDG de Conciliation Resources, p. 21).

Comme cela a été mis en avant lors des discussions de groupe, « les jeunes demandent instamment à ce que les programmes éducatifs enseignent l'autocritique et la réflexion. Selon eux, une société pacifique se doit d'être capable de faire sérieusement son autocritique » (rapport de synthèse des DDG de Conciliation Resources, p. 21). Au Kosovo*, les jeunes interrogés ont prôné « des méthodes et des programmes d'enseignement qui encouragent la pensée critique et poussent les jeunes à former leur propre opinion sur différents sujets, au lieu de se laisser influencer par celle des autres ». Ils ont aussi proposé de « stimuler les capacités d'autocontrôle des jeunes » (EP Kosovo*, p. 14). D'autres ont insisté sur l'importance de la « culture religieuse » et du respect mutuel des différents points de vue religieux : « Les jeunes doivent être éduqués et informés afin de mieux comprendre la religion, de l'interpréter correctement et d'éviter de diffuser des croyances fausses » (EP Kosovo*, p. 12).

* Les références au Kosovo doivent s'entendre dans le contexte de la résolution 1244 (1999) du Conseil de sécurité.

Les jeunes ont aussi parfois indiqué que la ségrégation au sein des établissements scolaires (reposant sur des considérations d'ethnicité, de caste, de classe, de religion, de sexe ou autres) dans les sociétés divisées devait impérativement cesser afin de lutter contre les stéréotypes négatifs et de renforcer la cohésion sociale (consultation menée dans la région Asie et Pacifique). Ce constat a été établi dans des contextes très divers, tels que l'Irlande du Nord, le Rwanda, le Sri Lanka et les Balkans occidentaux. Des observations similaires figurent également dans des ouvrages spécialisés (Magill et Hamber, 2011 ; Emerson, 2012 ; Davies, 2014 ; Duncan et Cardozo, 2017).

Les jeunes ont aussi souligné qu'il était important de définir une stratégie pour encourager les enfants à s'investir dans l'établissement d'une paix durable dès le niveau primaire. Comme l'ont fait remarquer de jeunes participants en Amérique centrale :

Une fois terminée la période de l'enfance, c'est sans doute déjà trop tard. Les jeunes qui atteignent l'âge de 16 ans sans avoir rejoint un gang ou participé à des activités économiques illégales ne le feront probablement jamais. (EP Triangle du Nord, p. 60)

Les opinions de ces jeunes qui appellent de leurs vœux l'édification de la paix à tous les niveaux de l'éducation coïncident avec les résultats d'une étude comparative récemment réalisée sur les perspectives des jeunes quant à l'éducation formelle et informelle et la consolidation de la paix au Myanmar, en Ouganda, au Pakistan et en Afrique du Sud (Lopes Cardozo *et al.*, 2016). Dans ces quatre contextes, les jeunes ont fait valoir le besoin d'engager une réforme structurelle de l'éducation formelle. Ils ont aussi réclamé que les enseignants soient accompagnés dans la modernisation de leurs méthodes et du contenu enseigné afin de mieux reconnaître la diversité – notamment ethnique, linguistique, socioéconomique, religieuse et liée à l'orientation sexuelle –, particulièrement dans le cadre de l'enseignement de la citoyenneté et de l'histoire. La définition d'une stratégie complète, tenant compte des conflits et accordant la priorité à la formation des enseignants et des directeurs d'école aux fins de réforme de l'éducation, a occupé une place centrale dans le travail d'élaboration du Programme de l'UNICEF pour la consolidation de la paix, l'éducation et le plaidoyer (UNICEF, 2016a).

L'éducation et l'égalité des sexes

Dans le monde entier, l'accès à l'éducation reste considérablement restreint pour de nombreuses filles et jeunes femmes, en grande partie à cause des normes sociales qui appuient les inégalités entre les sexes en leur interdisant directement de fréquenter l'école, en ne garantissant pas leur sécurité dans le cadre scolaire ou en considérant que leur scolarisation présente peu d'intérêt sur le plan économique. Pendant les périodes de conflit violent, « les filles risquent 2,5 fois plus que les garçons d'interrompre leur scolarité » (ODI, 2016, p. 8). Chez les réfugiés et dans les communautés d'accueil, la charge financière induite par le déplacement est telle que les familles tendent parfois à financer l'éducation de leurs fils plutôt que celle de leurs filles (DDG Iraq, p. 8). Les rôles traditionnellement dévolus à chacun des deux sexes nuisent fortement à l'éducation des jeunes femmes : « La scolarisation des adolescentes chute souvent brusquement lorsque leur aide devient nécessaire à la maison ou parce que leur éducation est considérée comme moins importante que celle de leurs frères ou camarades masculins » (PNUD, 2006, p. 17). De plus, « [dans les pays touchés par les conflits] la probabilité pour les jeunes femmes de devoir quitter l'école secondaire est près de 90 % supérieure par rapport aux jeunes femmes qui vivent dans les pays épargnés par les conflits » (UNESCO, 2015, p. 3). Pour ces filles et ces jeunes femmes, les grandes difficultés rencontrées dans l'accès à l'éducation ont des conséquences sur leurs perspectives économiques et leur indépendance, car elles les exposent au mariage précoce et forcé, à la maltraitance, au trafic ainsi qu'au travail et à l'exploitation des enfants (ODI, 2016).

Les jeunes consultés dans le cadre de notre étude ont fait valoir qu'un accès inclusif et équitable à l'éducation pour les filles comme pour les garçons pouvait favoriser l'égalité des sexes dès le plus jeune âge et ainsi bâtir des sociétés plus résilientes face aux conflits. La Charte de la jeunesse de l'Union africaine corrobore ce point de vue en encourageant les gouvernements à « veiller à ce que les jeunes filles et les jeunes femmes participent activement, efficacement et sur un pied d'égalité avec les garçons à tous les niveaux de la vie sociale, éducative, économique, culturelle et scientifique, et de leadership » (Commission de l'Union africaine, 2006, article 23). Outre l'impératif moral qui sous-tend la nécessité de garantir aux filles et aux jeunes femmes un accès libre et égal à l'éducation, il



© UNICEF/Vlad Sokhin

convient de noter que celles qui en bénéficient sont plus susceptibles de participer aux processus de consolidation de la paix et de s'investir dans la vie civique et politique.

Afin de corriger les inégalités d'accès à l'éducation entre les garçons et les filles, il est nécessaire de mobiliser les enfants, les jeunes, les éducateurs, les dirigeants communautaires et les familles pour réexaminer avec eux les normes sociales et sexistes restrictives. La lutte contre la violence et les inégalités passe nécessairement par la mise en avant d'autres identités masculines positives et non violentes ainsi que la généralisation des concepts d'équité de genre et d'égalité des sexes dans les programmes d'enseignement et au sein des communautés. Pour atteindre cet objectif, la communauté œuvrant pour les jeunes, la paix et la sécurité aurait tout intérêt à s'inspirer du programme Apprendre pour la paix de l'UNICEF, dont l'objectif consiste à « [renforcer] les capacités des enseignants à adopter des méthodes pédagogiques tenant compte des conflits et tendant vers l'égalité entre les sexes et à [élaborer] des supports d'apprentissage et d'enseignement complémentaires » (UNICEF, 2016b, p. 4).

Les études sur la paix et les conflits

Bon nombre des jeunes consultés ont plaidé en faveur de la professionnalisation et du renforcement des études sur la paix et les conflits en soulignant

que cette discipline éclairerait grandement les personnes et les organisations de jeunes actives dans ce domaine. Les jeunes ont réclamé un soutien pour élaborer des cours et des programmes universitaires d'éducation à la paix plus accessibles, dont certains pourraient être certifiants ou diplômants. D'après eux, cette démarche offre une occasion d'alimenter les connaissances sur les jeunes, la paix et la sécurité, de cultiver leur leadership éclairé dans ce domaine, de créer des perspectives d'emploi pour les débutants ou les professionnels confirmés, et d'encourager la participation de jeunes motivés. L'adoption récente de la Loi 1732 en Colombie (2014) qui prescrit l'inclusion de la question de la paix dans tous les programmes scolaires est un exemple prometteur (McGill et O'Kane, 2015, p. 89). L'étendue et la qualité de la mise en œuvre de cette politique devront continuer d'être examinées dans les années à venir.

Les jeunes participants avaient conscience de l'écart qui existe entre leurs aspirations et le manque de capacité et de volonté politique des gouvernements et établissements d'enseignement quant à leur réalisation. Cependant, il a été largement souligné que les organisations nationales et internationales de la société civile (dont de nombreux établissements qui octroient des bourses d'études) ainsi que les organisations de consolidation de la paix conduites par et pour les jeunes sont fortes d'une longue expérience dans l'élaboration de



© News Agency of Nigeria (NAN)

stratégies et modules éducatifs, de programmes d'enseignement, de méthodes éducatives non didactiques et participatives ainsi que d'outils de formation des enseignants et d'approches favorables à l'éducation pour la paix. À cette fin, les jeunes participants consultés dans le monde entier ont préconisé de conclure des partenariats stratégiques centrés sur l'éducation pour la paix.

3.4 Le rôle central des identités de genre pour les jeunes, la paix et la sécurité

Les questions liées au genre associées aux jeunes femmes

Lors des consultations et discussions de groupe, les jeunes ont très souvent présenté la question des représentations femmes-hommes comme l'une des principales composantes du programme relatif aux jeunes, à la paix et à la sécurité. Parmi les initiatives menées par les jeunes en faveur de la paix, il est apparu que celles qui tenaient compte de l'égalité des sexes étaient principalement entreprises par les jeunes femmes et les jeunes appartenant à des minorités sexuelles. Les actions dites spécifiques au genre s'axaient généralement sur la réduction des violences faites aux femmes, l'amélioration de

leur santé maternelle et procréative et la promotion de l'égalité des sexes, qui entrent toutes dans le cadre d'une approche autour des jeunes, la paix et la sécurité tenant compte de l'égalité des sexes.

Cependant, le rapport entre les représentations femmes-hommes et la consolidation de la paix ne doit pas être systématiquement associé aux jeunes femmes, sous peine de manquer une précieuse occasion d'examiner les identités de genre des jeunes hommes et des jeunes appartenant à des minorités sexuelles. Les politiques et les programmes mondiaux sur les jeunes, la paix et la sécurité qui incluent l'égalité des sexes dans leurs principaux combats doivent aborder la question des identités de genre des jeunes hommes et des jeunes femmes afin d'encourager et de promouvoir des identités et des rôles positifs, respectueux de l'égalité des sexes. Cette approche doit aussi impérativement considérer la question des représentations femmes-hommes comme un spectre nuancé plutôt que comme une opposition binaire entre hommes et femmes, afin de reconnaître la diversité des identités de genre existantes.

Le vécu des jeunes femmes

Tout en reconnaissant que les jeunes femmes sont touchées de façon disproportionnée par la violence (OMS, 2014 ; Commission européenne,

2016), il convient aussi d'observer attentivement les différences entre les types de violence dont sont victimes les jeunes femmes, les jeunes hommes et les jeunes appartenant à des minorités sexuelles. Ces distinctions se retrouvent particulièrement dans les manifestations de la violence sexiste qui s'exprime dans les sphères publiques et privées. Les jeunes femmes courent ainsi plus de risques dans la sphère privée où sévissent davantage les violences sexuelles et sexistes. Pour les jeunes hommes, le risque de violence est plus marqué dans la sphère publique, où ils sont plus victimes d'homicide et de mort violente (Myrntinen *et al.*, 2014). Dans les contextes d'insécurité, les jeunes femmes sont exposées à la violence dans les sphères privées comme publiques, particulièrement lorsque les violences sexuelles servent d'arme de guerre. Pour les jeunes appartenant à des minorités sexuelles, les risques de violence, de discrimination et de stigmatisation se retrouvent dans tous les environnements, au-delà des conditions de paix et de sécurité. Ces jeunes présentent donc une vulnérabilité autrement plus aiguë qui nécessite davantage d'études, de politiques et de programmes à même de remédier à cette situation.

Depuis quelques dizaines d'années, le rôle des femmes en faveur de la paix et de la sécurité fait l'objet d'une attention grandissante, principalement grâce à la résolution 1325 et à d'autres qui ont suivi. La place centrale réservée aux femmes dans l'approche adoptée par la communauté œuvrant pour les femmes, la paix et la sécurité s'est avérée très utile pour déterminer les retombées positives de leurs actions, potentielles et effectives, sur la paix dans leurs communautés (voir la section 1.3). Cette approche permet aussi de porter un regard plus nuancé sur les formes de violence multiples et imbriquées dont les femmes font l'objet. En plus d'être touchées de façon disproportionnée par les violences sexuelles et sexistes, elles sont, à tous les âges, les principales victimes de viol, d'exploitation sexuelle, d'enlèvement, de travail forcé, de torture, d'abandon et de trafic d'êtres humains (ONU-Femmes, 2015 ; Commission européenne, 2016). Les femmes (notamment lorsqu'elles sont jeunes) et les filles représentent la grande majorité (96 %) des victimes de la traite à des fins d'exploitation sexuelle (Mcalpine *et al.*, 2016). Parmi les cas récents et bien documentés, on peut citer les jeunes femmes yézidiennes qui ont été enlevées et transformées en esclaves sexuelles par Daech



Les femmes contribuent largement à la consolidation de la paix. Toutefois, de nombreux obstacles – liés à la religion, à la culture et aux croyances... – les empêchent souvent de participer aux activités en faveur de la consolidation de la paix.



Jeune, Nigéria

(DDG Nigéria, p. 21)

en Iraq ou les jeunes femmes qui ont été enlevées et assujetties à la violence sexuelle et au mariage forcé par Boko Haram au Nigéria (Okeowo, 2015 ; Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, 2016).

Dans le cadre de notre étude, les jeunes participants à la consultation régionale menée en Europe de l'Est et en Asie centrale ont indiqué que le mariage forcé et précoce, l'enlèvement des fiancées, la violence domestique, la violence envers les jeunes transgenres et le trafic des femmes et des filles comptaient parmi leurs principales préoccupations en matière de sécurité. Au Yémen, l'extrémisme violent a réduit la mobilité, la liberté et l'accès à l'emploi et à l'éducation des jeunes femmes. Il a par ailleurs provoqué une hausse du mariage des enfants et de la violence domestique (DDG Yémen – b, p. 2). La violence qui s'exerce ou risque de s'exercer envers les femmes constitue parfois un indicateur symptomatique du statut qui leur est accordé par rapport aux hommes et de la probabilité qu'un pays subisse des conflits violents (Hudson *et al.*, 2012 ; ONU-Femmes, 2015).

La participation des jeunes femmes à la violence

Les formes de violence subies par les jeunes femmes, les jeunes hommes et les jeunes appartenant à des minorités sexuelles sont étroitement liées aux notions de féminité – associée à la soumission – et de masculinité – vue comme un symbole d'agressivité et de supériorité. Ces conceptions renforcent généralement les stéréotypes qui dépeignent les jeunes femmes comme des victimes et des êtres vulnérables qui doivent être protégés. Il nous est alors difficile d'admettre que des jeunes femmes soutiennent indirectement la violence ou y participent directement, et donc de nouer un dialogue avec

elles. Les femmes qui soutiennent indirectement la violence encouragent les hommes à prendre part à la violence ou prêtent assistance aux combattants (El-Bushra, 2012). Les jeunes femmes qui participent directement à la violence représentent une partie non négligeable des belligérants dans de nombreux conflits, notamment en Algérie, en Colombie, en Érythrée, au Libéria, au Népal, au Nicaragua, au Sri Lanka et au Zimbabwe (ET ONU-Femmes).

À l'échelle mondiale, on estime que les femmes représentent 10 à 30 % des forces et groupes armés (McLean Hilker et Fraser, 2009, p. 13)³⁸. Les raisons qui poussent ces femmes à s'engager sont multiples. Il peut par exemple s'agir de venger le meurtre de membres de leur famille ou la destruction de leur maison ; de « garder une vie supportable en épousant un combattant afin d'apaiser l'organisation [Daech] et de s'assurer que leur famille sera bien traitée » (Moaveni, 2015) ; de protéger les femmes et leurs droits ; de lutter contre l'exploitation domestique et pallier le manque d'autres perspectives ; ou de réagir après des abus physiques et/ou sexuels (Specht, 2007 ; ET ONU-Femmes). Dans certains cas, les groupes armés instrumentalisent la participation des jeunes femmes en utilisant leurs réseaux sociaux pour accroître l'influence du groupe et faire passer des messages vantant le progrès et l'égalité (Smeulers, 2015). Certaines jeunes femmes profitent aussi elles-mêmes de l'image pacifique qui leur est accolée pour commettre des attentats-suicides et recueillir des renseignements destinés aux groupes et organisations terroristes (ET ONU-Femmes). Certaines jeunes femmes participent également à la violence afin d'échapper aux normes sexistes traditionnelles et/ou restrictives qui les cantonnent à un rôle domestique. Cela étant, la plupart des jeunes femmes qui ont recours à la violence – à des fins militaires, criminelles ou politiques – sont souvent elles-mêmes stigmatisées et rejetées par les sociétés qui considèrent cette transgression d'un mauvais œil (Berko et Erez, 2007 ; McLean Hilker et Fraser, 2009).

Tout comme pour la participation aux groupes armés, les motivations qui poussent les jeunes femmes à rejoindre ou à aider des gangs semblent liées à un ensemble de facteurs sociaux, politiques

et économiques qui se chevauchent, notamment l'exposition précoce à la violence physique et sexuelle dans le cadre domestique, l'accès facile aux armes et aux drogues, la pauvreté et les taux élevés d'abandon scolaire (Aguilar Umaña et Rikkers, 2012). Pour toutes ces raisons, les jeunes femmes peuvent avoir envie de faire partie d'une communauté, de bénéficier d'une protection et d'éprouver un sentiment d'appartenance. Il convient toutefois de noter que l'intégration dans ces groupes et la participation à la violence sont subies et se font sous la contrainte pour de nombreuses jeunes femmes (et de nombreux jeunes hommes).

Le rôle des jeunes femmes dans la consolidation de la paix

D'une manière générale, les jeunes femmes œuvrent activement en faveur de la paix dans leur communauté. Malgré des obstacles majeurs, elles font preuve de créativité pour s'organiser et former des réseaux, établir des espaces de mobilisation sûrs et promouvoir la cohésion sociale (voir la section 2.3). Ces actions, souvent initiées et pilotées par de jeunes femmes, méritent toutefois d'être davantage connues et reconnues. Pour de nombreuses jeunes femmes, la capacité à participer à la consolidation de la paix – notamment en ce qui concerne leur mobilité – reste fortement limitée par les normes sexistes traditionnelles. Dans la région du Kurdistan iraquien, une formation axée sur les bienfaits de l'implication des jeunes femmes a été dispensée aux parents et aux chefs tribaux afin de les encourager à inclure les jeunes femmes dans les activités de consolidation de la paix et dans la vie publique (DDG Iraq, p. 8). Une écoute attentive des jeunes femmes ainsi que des investissements ciblés destinés à soutenir leurs actions de consolidation de la paix, et plus précisément leurs capacités de leadership en la matière, sont nécessaires pour reconnaître leur rôle central en matière de paix et de sécurité.

L'amalgame entre jeunesse et jeunes hommes

La plupart des études portant sur les jeunes et la violence établissent, implicitement ou explicitement, un lien avec les jeunes hommes. Cette corrélation entre jeunesse et jeunes hommes ainsi que leur lien supposé avec la violence ont entraîné une hausse des mesures de sécurité drastiques, la victimisation des jeunes femmes et des jeunes appartenant à

³⁸ Il est difficile d'établir une distinction entre les femmes et les jeunes femmes, car les données disponibles sont rarement ventilées par âge et par sexe.



© UNICEF/Adriana Zehbrauskas

des minorités sexuelles et la non-prise en compte des questions relatives aux masculinités (voir la section 1.2). La plupart des études menées sur la problématique hommes-femmes et la consolidation de la paix se sont axées sur les différentes conséquences que les conflits peuvent avoir pour les hommes et pour les femmes. En revanche, relativement peu d'attention a été accordée aux ressorts identitaires des conflits violents (Wright, 2014). L'adoption d'une stratégie visant à transformer les relations entre les sexes³⁹ parallèlement à une approche centrée sur les femmes constitue une porte d'entrée pertinente pour étudier le rôle que les identités masculines peuvent jouer dans les conflits violents et la consolidation de la paix chez les jeunes. Cette démarche permet aussi de mieux comprendre les liens qui existent entre, d'une part, les identités de genre chez les jeunes et, d'autre part, les conflits violents et les alternatives pacifiques.

La redéfinition des relations entre les sexes et des identités de genre nécessite d'engager des activités de consolidation de la paix qui rassemblent à la fois les jeunes femmes, les jeunes hommes et les jeunes appartenant à des minorités sexuelles (Dworkin *et al.*, 2015). La participation de tous les membres de la société est nécessaire pour déconstruire et transformer les identités de genre. Travailler avec les jeunes ne suffit pas, car les parents et les aidants

(y compris les enseignants) ont un rôle clé à jouer dans la définition des identités de genre et des rôles liés au genre qui seront adoptés par les enfants dont ils ont la responsabilité. Il convient donc de collaborer avec eux pour renvoyer des messages positifs sur la non-violence et l'égalité dans la sphère familiale. L'enquête « International Men and Gender Equality Survey » récemment réalisée par Promundo et ONU-Femmes au Moyen-Orient et en Afrique du Nord a montré que « les hommes ayant ou ayant eu un père plus égalitaire et plus impliqué, ou dont les circonstances de vie les avaient forcés à endosser de nouveaux rôles dans leur ménage, ont fait preuve d'attitudes et de pratiques plus égalitaires » (El Feki *et al.*, 2017, p. 22).

L'importance des identités masculines

Depuis quelques décennies, les initiatives de prévention de la violence cherchent de plus en plus à comprendre comment les normes et les institutions sous-tendent et renforcent l'inégalité des sexes et la violence (Barker *et al.*, 2007). Alors que la communauté internationale axe généralement ses approches sur les femmes, elle commence lentement à examiner le rôle que les identités masculines peuvent jouer dans le maintien de normes sexistes qui confortent les inégalités entre les sexes (El Feki *et al.*, 2017). Grâce à son ouverture sur la jeunesse, le programme relatif aux jeunes, à la paix et à la sécurité offre une occasion propice pour ouvrir le débat sur les identités masculines. Comme les identités de genre se façonnent au cours de la jeunesse et de l'adolescence, ces deux périodes sont à même de favoriser l'élaboration d'identités non violentes et plus respectueuses de l'égalité des sexes.

³⁹ Ce type d'approche « cherche à transformer les relations femmes-hommes afin de les rendre plus respectueuses de l'égalité des sexes et ainsi de libérer les hommes et les femmes des normes sexuelles et sexistes restrictives » (Myrntinen et Daigle, 2017).

Afin de promouvoir l'égalité et l'équité des sexes, il est essentiel de répertorier les inégalités qui continuent d'entraver la participation des jeunes femmes à la prise de décision dans le domaine de la paix et de la sécurité ainsi que leur accès au pouvoir et aux ressources, tout en augmentant leur exposition à la violence. Ce constat se vérifie notamment pendant les périodes de conflit violent et d'instabilité au cours desquelles ces inégalités sont exacerbées. Pour lutter contre ces inégalités et progresser dans la réalisation des objectifs, il est nécessaire de mieux comprendre les rôles qui incombent aux jeunes hommes ainsi que les expériences qu'ils vivent à toutes les étapes des cycles de paix et de conflit. Malgré l'omniprésence des hommes dans les débats et processus relatifs à la paix et à la sécurité (et parfois des jeunes hommes issus des factions belligérantes), le travail de consolidation de la paix cherche rarement à déterminer comment les identités de genre contribuent aux conflits violents et sont façonnées par ceux-ci. Une étude des identités masculines doit impérativement être menée pour que les actions de consolidation de la paix puissent renverser les stéréotypes négatifs sur les jeunes hommes et les jeunes femmes qui imprègnent profondément les normes et rôles entretenant les inégalités entre les sexes. Comme l'a déclaré un jeune homme marocain dans le cadre du travail réalisé par Promundo et ONU-Femmes :



Les hommes sont aussi des victimes de cette masculinité et du système patriarcal. Cela les touche également, car les normes ou les rôles attribués à chaque sexe, au cœur de la société, sont préjudiciables.



(El Feki et al., 2017, p. 141)

Les attentes que les jeunes hommes nourrissent envers eux-mêmes et leur identité masculine sont définies par les normes sociales. Bien que cette identité puisse s'exprimer de différentes manières, une identité fondée sur la domination apparaît généralement. Il a été établi que les identités masculines dominantes qui établissent un lien entre hétérosexualité, agressivité et soumission des femmes ont des effets négatifs pour la santé procréative et la sexualité des jeunes hommes,

des jeunes femmes et des jeunes appartenant à des minorités sexuelles (Messner et Stevens, 2002 ; International Alert, 2017). Une étude réalisée plus récemment au Mexique, aux États-Unis et au Royaume-Uni sur les identités masculines des jeunes hommes a conclu que ceux d'entre eux qui se sentent contraints d'endosser des identités masculines associées à l'agressivité, à la performance sexuelle et à des normes sexistes rigides présentent des taux particulièrement élevés d'idées suicidaires, craignent de paraître vulnérables et sont plus susceptibles d'adopter des « comportements à risque » et de se montrer agressifs envers les hommes et les femmes, notamment sous la forme du harcèlement sexuel (Heilman *et al.*, 2017).

La non-prise en compte des identités masculines dans le travail de promotion de l'égalité des sexes a limité la transformation des principaux systèmes et institutions qui excluent ou défavorisent les femmes. La place centrale accordée aux femmes dans certaines approches a parfois créé des tensions avec les hommes qui se sentent négligés et voient l'autonomisation des femmes comme une menace envers leur propre identité masculine, ce qui peut diviser les communautés et les familles, mais aussi accroître la violence à l'égard des femmes (McAslan Fraser, 2012 ; Lwambo, 2013).

À la suite des conflits violents, dans les sociétés où les jeunes femmes ont obtenu des avancées par rapport aux rôles qui leur sont traditionnellement attribués (PNUD, 2012) et où les jeunes hommes se désengagent et se réintègrent progressivement, les identités masculines semblent largement nourrir les sentiments d'impuissance, de dégoût de soi et de colère (Breines *et al.*, 2000). Les masculinités violentes peuvent apparaître lorsque les jeunes hommes tentent de se repositionner par rapport aux jeunes femmes et de réaffirmer leur domination (Hamber, 2016). Après s'être exprimée par le biais d'un conflit à grande échelle, la violence peut ainsi prendre la forme d'une violence criminelle, sociale, sexuelle et sexiste lorsque les jeunes hommes cherchent à compenser leur incapacité à honorer les notions de masculinité qui sont étroitement liées à leur statut de « pourvoyeurs » (PNUD, à paraître). En Somalie où les jeunes deviennent des hommes lors du passage à l'âge adulte, leur reconnaissance en tant que telle dépend toutefois de leur situation professionnelle et de leur capacité à se marier et à devenir père, ce qui s'avère souvent difficile dans les

contextes d'insécurité (Wright, 2014). En Ouganda, en raison des niveaux élevés de pauvreté et des conflits violents, de nombreux jeunes hommes se trouvent dans l'incapacité de verser une dot et ne peuvent donc pas devenir des adultes, ce qui cause chez eux un sentiment d'émasculatation (Sommers, 2006). Certains jeunes hommes dans cette situation ont décidé de s'engager dans l'armée, car celle-ci est considérée comme un lieu où l'on peut « redevenir un homme » et toucher un meilleur salaire (Wright, 2014).

Les identités masculines non violentes et respectueuses de l'égalité des sexes

Jusqu'à présent, la majorité des études portant sur les jeunes hommes et les identités masculines se sont concentrées sur les identités masculines violentes. Cette approche risque de causer plus de tort que de bien, car elle décrit les jeunes hommes comme intrinsèquement violents et ignore « l'ensemble complexe de facteurs qui donnent lieu aux masculinités violentes sans que cela relève de la psychologie individuelle » (Hamber, 2016, p. 25). Pour la petite minorité de jeunes hommes qui participent à la violence, les identités masculines violentes représentent un moyen de récupérer leurs capacités d'action et leur contrôle et de se défaire du sentiment d'impuissance et de marginalisation qui peut être exacerbé, entre autres, par leurs conditions socioéconomiques, leur race, leur ethnicité, leur âge ou leur appartenance à un milieu de vie rural ou urbain. Il est donc essentiel que l'action menée par les jeunes en faveur de la consolidation de la paix ne se focalise pas sur les identités masculines négatives individuelles sans tenir compte des inégalités sociales et structurelles profondément ancrées (Connell, 1995 ; Messner, 1997).

L'action de consolidation de la paix menée par les jeunes s'avère efficace pour promouvoir de façon créative les identités masculines non violentes et respectueuses de l'égalité des sexes dans toutes les sociétés. Les jeunes hommes qui y participent peuvent défendre la crédibilité de cette action auprès de leurs pairs et faciliter la participation d'autres jeunes hommes qui continuent à émettre des réserves sur les conséquences qu'elle peut avoir sur leur « virilité » et leur image. Par exemple, de jeunes participants aux consultations régionales menées en Amérique latine et dans les Caraïbes ainsi qu'en Afrique de l'Ouest et en Afrique centrale ont décrit les activités de plaidoyer et de sensibilisation à la santé sexuelle et procréative qu'ils mènent auprès de

jeunes hommes et de jeunes femmes (consultation menée en Amérique latine et dans les Caraïbes). D'autres jeunes artisans de la paix ont expliqué comment ils travaillaient sur l'apprentissage socio-affectif des jeunes hommes et des garçons en créant des espaces sûrs dans lesquels ceux-ci peuvent échanger ouvertement sur leurs émotions et leur ressenti (consultation menée en Afrique de l'Ouest et en Afrique centrale).

De nombreuses initiatives ont déjà été menées à bien pour promouvoir les identités masculines positives et respectueuses de l'égalité des sexes sur lesquelles le programme relatif aux jeunes, à la paix et à la sécurité peut travailler (voir la section 2.3). Au Brésil, Promundo a réalisé un dessin animé intitulé « Once upon a boy », qui raconte l'évolution d'un jeune garçon au cours de l'adolescence et des prémices de l'âge adulte. Ce support, qui montre comment l'identité du personnage se construit au gré des processus sociaux, a été introduit dans le programme scolaire officiel de l'État de São Paulo (Wright, 2014). Dans les Balkans occidentaux, CARE International a créé la Young Men Initiative pour encourager les jeunes hommes à s'engager en faveur de l'égalité des sexes et de la prévention de la violence. Dans le cadre de ce projet, de jeunes hommes ont participé à des ateliers d'éducation en groupe et à des activités thématiques pour « porter un regard critique sur la façon dont la société influence leurs attitudes et comportements, acquérir les compétences nécessaires pour se défaire des attentes sociales préjudiciables ou restrictives et adopter des comportements plus équitables et non violents » (CARE International, 2012, p. 13). L'évaluation de l'efficacité de l'intervention pilote a conclu que « l'exposition ou la participation à cette campagne a indubitablement entraîné une augmentation des attitudes plus respectueuses de l'égalité des sexes et une diminution du recours à la violence au fil du temps » (CARE International, 2012, p. 24).

Les enseignements tirés de ces programmes ont montré que les échanges qui se poursuivent pendant une longue période sont généralement plus fructueux pour encourager les changements de comportements et d'attitudes signalés par les sujets eux-mêmes (Barker *et al.*, 2007). Dans son étude *Masculinities, Conflict and Peacebuilding*, Wright (2014) a répertorié les trois grandes méthodes suivies pour promouvoir les identités masculines respectueuses de l'égalité des sexes dans un objectif de consolidation de la paix : l'éducation en groupe,

ENCADRÉ 6

Redéfinir les identités masculines en Éthiopie

« L'un de mes projets s'appelle "Arif Wond/Cool Man". Nous cherchons à prévenir la violence en redéfinissant les masculinités. Cette initiative est née à la suite d'une grave flambée de violence qui a frappé Addis-Abeba. Nous nous réunissons chaque semaine pour échanger sur les normes de la masculinité et l'influence qu'elles ont sur nous. [...]

Mon père m'a parlé d'un collègue qui est arrivé à l'université en disant qu'il battait sa femme. Après avoir incité les gens à lui demander pourquoi il faisait ça, il a expliqué que son voisin battait sa femme, qu'il s'était senti mal de ne pas se comporter comme un homme et que c'est ainsi que cela avait commencé. [...] Nous discutons aussi de la place des hommes au sein de la famille, dans l'éducation des enfants, en lien avec la question du harcèlement de rue, etc. Les hommes réfléchissent et nous en apprennent beaucoup. Leur point de vue nous offre une perspective complètement différente. »

Jeune femme, Éthiopie (consultation menée en Afrique de l'Est et Afrique australe)

ENCADRÉ 7

De jeunes femmes transgenres défendent la paix et la sécurité au Brésil

Au Brésil, l'Union libertaire des femmes transgenres (ULTRA) se donne pour mission de protéger et de défendre les droits des jeunes transgenres, qui sont victimes de violence et de discrimination dans tout le pays. ULTRA mène des études sur les conséquences que ces difficultés ont sur la capacité des jeunes transgenres à disposer d'un accès sûr et équitable à l'éducation et au marché du travail formel.

En 2017, afin de combattre les idées fausses sur les jeunes transgenres, l'organisation a lancé une campagne nationale – intitulée « Trans ne veut pas dire malade » – qui a aidé les personnes transgenres à acquérir le droit de choisir elles-mêmes le sexe figurant sur leurs papiers d'identité. ULTRA cherche aussi à renforcer les relations entre la société civile transgenre, les institutions publiques et les organisations internationales afin de promouvoir la santé et le bien-être au sens large des jeunes transgenres.

la sensibilisation communautaire et les approches combinées. Pour ce qui concerne le contenu de ces stratégies éducatives, les praticiens et les chercheurs ont conclu qu'il était préférable de mettre l'accent sur la responsabilité individuelle et collective plutôt que de susciter un sentiment de culpabilité, allant souvent de pair avec des réactions de défense. Les jeunes femmes ne sont pas à l'abri de l'intériorisation des opinions qui appuient les inégalités et peuvent aussi renforcer les identités masculines patriarcales. Les jeunes femmes qui participent à la consolidation de la paix doivent donc être impliquées dans les programmes relatifs aux identités de genre afin de modifier les attentes que les jeunes hommes et les jeunes femmes ont les uns envers les autres (voir l'exemple de l'Éthiopie à l'encadré 6).

De nombreuses recherches démontrent que les approches qui tiennent compte des représentations femmes-hommes et visent à les transformer fonctionnent mieux que celles qui ne se soucient pas des questions d'égalité des sexes. Ces études prouvent aussi que les approches sensibles à l'égalité des sexes permettent de réduire sensiblement les violences faites aux femmes (Barker *et al.*, 2007 ; Dworkin *et al.*, 2013). Par exemple, sur huit interventions menées par l'OMS en 2007 pour lutter contre les violences exercées contre les femmes en tenant compte des représentations femmes-hommes ou en cherchant à les transformer, six ont débouché sur une réduction significative des actes de violence. De même, sur 12 interventions visant à modifier les représentations femmes-hommes, 11 ont donné lieu à une évolution notable des attitudes des hommes envers les normes liées au genre (Dworkin *et al.*, 2013). Il semble donc pertinent d'investir dans le travail de consolidation de la paix que les jeunes mènent afin de promouvoir des identités masculines positives et respectueuses de l'égalité des sexes.

Les minorités sexuelles et de genre

L'introduction des discussions sur les identités masculines dans le travail de consolidation de la paix mené par les jeunes permet également d'aborder les questions qui concernent les minorités sexuelles (voir l'encadré 7)⁴⁰. Comme indiqué précédemment,

40 En s'appuyant sur le travail réalisé par les autres organisations des Nations Unies dans ce domaine, notamment la campagne « Libres et égaux » conduite par le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme en 2013.

les identités masculines dominantes s'appuient généralement sur un système qui considère l'hétérosexualité et le modèle binaire des genres comme la norme. Autrement dit, toute sexualité ou identité de genre qui ne correspond pas à ces catégories sera jugée déviante. Comme l'ont expliqué de jeunes participants lors de la consultation régionale menée en Afrique de l'Est et en Afrique australe, la stigmatisation et la discrimination qui touchent fortement les jeunes LGBTI les empêchent de s'impliquer pleinement et activement dans la consolidation de la paix. En El Salvador, au Guatemala et au Honduras, de jeunes LGBTI ont fait savoir que les multiples formes de discrimination et de violence étaient leurs principales sources de préoccupation en matière de paix et de sécurité (EP Triangle du Nord, p. 35). La culture machiste dominante et l'admiration que certains membres des communautés vouent aux identités masculines agressives renforcent l'intolérance et la violence.

Bien que de plus en plus présentes dans le discours populaire général, les identités masculines ne sont pas encore pleinement prises en compte par les décideurs dans le domaine de la paix et de la sécurité. Toutefois, l'augmentation constante de la quantité de données probantes et la multiplicité des arguments fondés sur les droits montrent que la construction des identités de genre des jeunes constitue un point d'entrée tout indiqué pour déployer des solutions innovantes en faveur de la paix.

3.5 Injustice et droits de l'homme

Sans tomber dans le piège des stéréotypes dépeignant les jeunes comme des victimes de la violence, la lutte contre l'exposition aux violations et injustices qu'ils subissent reste la colonne vertébrale du programme relatif aux jeunes et à la paix et à la sécurité. Il convient ainsi de procéder à un changement radical, « en passant d'une approche normative à une approche transformatrice » (Simpson, 2017) s'agissant de la relation entre un régime garant des droits de l'homme et l'instauration d'une paix durable pour et par les jeunes. Le chapitre 1 a placé les jeunes, la paix et la sécurité au sein d'un contexte plus large de défense des droits de l'homme, soulignant, en particulier, que le problème auquel se heurtent les jeunes n'est pas tant l'absence d'un cadre normatif dans le régime mondial des

droits de l'homme mais une « lacune dans l'exercice de ces droits ». Dans chaque région du globe, les jeunes ont décrit l'importance d'être protégés par les institutions publiques, tout en s'estimant, à leur grand désarroi, les principales cibles de mesures arbitraires, d'intimidations, de violences et d'abus d'autorité de la part de ces mêmes institutions (voir les sections 1.2 et 2.1). Les jeunes ont fréquemment cité leur propre gouvernement parmi les principales sources de risque ou de menace de violence – souvent par anticipation en raison des hypothèses concernant les dangers posés par leur poussée démographique, leurs modèles migratoires ou leur implication potentielle dans des activités extrémistes violentes.

Victimisation et violation des droits

Il est indispensable de se pencher sur certaines questions relatives à la confiance des citoyens, à l'état de droit, à l'abus d'autorité des institutions garantes de la sécurité et au plein respect des droits socioéconomiques, culturels et politiques des jeunes, l'objectif étant que les pratiques préjudiciables cessent, que la paix soit assurée sur la durée, que la protection soit garantie et que le principe de responsabilité soit respecté (HCR, 2015).

La frustration et la rancœur tenaces, nourries par le déni des droits, constituent une source de préoccupation majeure quant à la disposition des jeunes à résister, voire à prendre les armes ou à rejoindre des organisations criminelles (Olonisakin et Ismail, à paraître). Tout au long de nos recherches, les jeunes femmes et les jeunes hommes ont pointé du doigt les privations majeures qu'ils subissaient en matière de droits, ainsi que leur exclusion structurelle, matérialisée par le déni de leurs droits culturels et socioéconomiques (voir les sections 3.1 et 3.2). Les

“ Nous ne pouvons pas parler de paix et de sécurité avec des groupes qui sont privés des droits fondamentaux. Nous devons d'abord leur garantir ces droits. ”

Jeune, États arabes

(Consultation organisée dans les États arabes)

jeunes ayant participé à l'étude ont formellement et quasi unanimement décrit cette réalité comme l'incarnation d'une injustice criante.

Cette expérience de l'injustice revêt une deuxième dimension, portant sur les institutions, concernant les relations problématiques entre la jeunesse et les autorités publiques à travers l'administration de la justice et ses organes officiels. Il s'agit de l'expérience quotidienne de l'injustice à laquelle sont exposés les jeunes dans le monde entier. Elle englobe les violations survenant souvent au sein des systèmes juridiques et pénaux, les défaillances de la justice pour mineurs, le maintien de l'ordre par la violence, ainsi que les arrestations et les incarcérations arbitraires (Muggah, *et al.*, ET ; EP Brésil, Jamaïque, Triangle du Nord, Afrique du Sud, États-Unis). Ainsi, les jeunes du monde entier ont témoigné du harcèlement et des violences régulièrement exercés par la police à leur rencontre. Un jeune de Chicago a notamment déclaré : « On peut faire confiance aux pompiers pour éteindre un feu, mais l'action des policiers tend à exacerber la violence » (EP États-Unis, p. 17).

Les jeunes subissent des violations de leurs droits fondamentaux dans un troisième domaine, à savoir les droits censés protéger les jeunes femmes et les jeunes hommes dans leurs efforts de consolidation de la paix. Les discussions portant sur la jeunesse et la violence se concentrent principalement sur la vulnérabilité des jeunes face aux répercussions et conséquences directes des violences physiques et des traumatismes associés. Bien que ce point soit important, il est essentiel de ne pas simplement adopter une logique protectrice, au risque de passer sous silence les initiatives des jeunes. Cela pourrait également restreindre indûment les réponses programmatiques au profit de modèles de gestion des traumatismes et d'intervention psychosociale curative, et négliger ainsi les approches prenant en compte les moyens de subsistance, l'éducation, les droits civiques et l'autonomisation politique des jeunes. Il est vital de se concentrer sur la dimension préventive complémentaire qui s'attache à réunir les conditions favorables à un environnement sûr en faveur de la consolidation de la paix par les jeunes – plutôt que de mettre exclusivement l'accent sur les symptômes, au risque de victimiser les jeunes. Ces approches doivent se renforcer mutuellement, et non pas être suivies de façon exclusive :



Les jeunes artisans de la paix travaillant dans les zones en proie aux conflits risquent leur vie au service de leur cause ; il est impératif de mettre en place un mécanisme ou un processus pour les protéger. Le programme relatif aux jeunes, à la paix et à la sécurité ne doit pas se traduire par la restriction des espaces d'expression destinés aux organisations de la société civile dirigées par des jeunes mais, au contraire, par le développement de nouveaux forums citoyens.

Jeune, Cameroun

(enquête de l'UNOY et de SfCG, p. 9)



Ces droits doivent être protégés pour offrir un environnement favorable aux jeunes et à leurs efforts de consolidation et de pérennisation de la paix. Les jeunes femmes et les jeunes hommes ayant participé à notre étude ont clairement fait savoir à quel point le climat répressif et l'action de l'État fragilisaient les libertés collectives de mouvement, de réunion et d'expression, tout en entravant leurs efforts en matière de consolidation de la paix, de cohésion sociale, de prévention de la violence ou de dialogue et de réconciliation (Nordås et Davenport, 2013 ; Boukhars, 2017). Dans des pays et contextes très variés, les jeunes ont expliqué que les organisations politiques pacifiques ainsi que les manifestations politiques organisées et légitimes étaient fréquemment interdites au nom de la lutte antiterroriste ou de la prévention de l'extrémisme violent. Il s'agit d'un domaine dans lequel le cadre de défense des droits de l'homme a un rôle essentiel de protection en garantissant la liberté de mouvement des jeunes ainsi qu'un éventail plus large des libertés civiles et politiques, garantes de la bonne marche et du soutien des organisations de jeunes et de leurs initiatives. « Ma crainte provient de l'absence de l'état de droit, et des restrictions que nous impose le gouvernement du fait de notre statut de jeunes militants » (DDG Palestine, p. 13).

Justice transitionnelle

Dans les sociétés en transition (et dans bien d'autres sociétés pacifiques héritières d'un passé violent), les jeunes, en leur qualité de porteurs de mémoire, ont un rôle inestimable à jouer dans l'élaboration et la mise en place de mécanismes de justice transitionnelle. C'est la quatrième dimension de la justice, qui revêt une importance particulière pour les jeunes, la paix et la sécurité. Les jeunes sont impliqués à bien des égards dans la justice transitionnelle (ET Centre international pour la justice transitionnelle), laquelle s'intéresse aux chemins empruntés par les sociétés sortant d'un conflit ou faisant face à l'héritage d'un passé violent non résolu, pour affronter le passé, en s'appuyant sur les processus de recherche de la vérité, de réparation, de responsabilité, de réforme institutionnelle, de restauration de la confiance chez les citoyens, de mémoire et de commémoration.

Dans les sociétés qui sont touchées par des conflits et s'engagent sur la voie de la paix, ou qui passent d'un régime autocratique à la démocratie, les jeunes posent les jalons de l'avenir, même s'ils ont été marginalisés jusqu'à présent. Les jeunes hommes et les jeunes femmes sont de potentiels transmetteurs de la mémoire collective et portent les séquelles des traumatismes transmis de génération en génération. Ainsi, ils jouent un rôle stratégique dans la recherche et l'établissement de la vérité, la restauration de la confiance chez les citoyens vis-à-vis des réformes institutionnelles, ou encore l'assurance que les crimes du passé ne pourront être reproduits... autant de dimensions inhérentes à la justice transitionnelle. Ils constituent en outre les principaux bénéficiaires potentiels des réparations des violations passées, et les arbitres entre des logiques mettant les auteurs de crimes face à leurs responsabilités et celles envisageant leur impunité.

Dans ce contexte, on pourrait s'attendre à ce que les jeunes jouent un rôle clé dans ces processus, mais cela a rarement été le cas (ET Centre international pour la justice transitionnelle). À l'instar des processus de paix, de façon plus générale, les processus de justice transitionnelle peuvent offrir aux jeunes un instrument de participation active ; une possibilité d'atténuer leurs souffrances, de raconter leurs histoires et, potentiellement, de se relever de leur traumatisme ; voire un moyen de bénéficier de réparations à la suite de violations passées. Le rôle des jeunes dans



© UNICEF/ Adriana Zehbrauskas

l'élaboration et la mise en œuvre des mécanismes de justice transitionnelle a le potentiel de changer la configuration et l'orientation mêmes de ces instruments pour affronter le passé et façonner l'avenir. La participation des jeunes entend ne plus laisser la gestion des outils de justice transitionnelle – notamment la recherche de la vérité – aux mains d'acteurs recourant à des approches et processus externes, confinés aux sphères du pouvoir. Elle doit s'accompagner de la « mise en place de perspectives dans le cadre des mécanismes de la justice transitionnelle, afin que les jeunes puissent aborder, entre eux et avec leurs responsables, les événements passés – violents et souvent controversés – et affronter des vérités et réalités dérangeantes, en privilégiant la réflexion » (McEvoy-Levy, 2011, p. 173).

Du statut de titulaire de droits à celui de défenseur des droits de l'homme

Il est important de reconnaître que les jeunes sont titulaires de droits et qu'à ce titre, ils ont des attentes et des droits légitimes. Cependant, il convient également de reconnaître que les jeunes hommes et les jeunes femmes prennent souvent une part active, parfois de manière novatrice, à la

“ **Personnellement, j’ai l’impression de ne pas me connaître et j’agis d’une façon qui me surprend parfois. Je ne sais pas pourquoi.** ”

Jeune homme, Palestine

(DDG Palestine, p. 17)

protection et à l’exercice des droits de l’homme, qu’il s’agisse de surveiller et de rapporter les violations des droits de l’homme et du droit humanitaire, de soutenir l’élaboration et l’application de mesures de protection, de mettre en place des réseaux et des structures d’aide aux victimes, et de défendre le respect des droits fondamentaux ; ceci inclut la lutte pour la reconnaissance des droits civils, politiques et socioéconomiques. Par exemple, au Yémen, un projet mené par la Youth Transparency and Building Foundation vise à rendre compte des violations des droits de l’homme à Ta’izz, une ville située au sud-ouest du pays. « Il est important de garantir une justice transitionnelle sûre, d’où l’importance de la documentation à ce stade », a fait remarquer l’un de ses fondateurs » (DDG Yémen – a, p. 10).

Traumatismes et services psychosociaux

La violence, l’incertitude et l’instabilité dissuadent les jeunes de s’investir dans leur avenir. Si ces problèmes ne sont pas résolus, ils peuvent conduire à des mécanismes d’adaptation autodestructeurs qui minent la résilience positive des jeunes. L’exposition à la violence, en particulier à un jeune âge, et dans le cadre d’institutions qui sont censées protéger les jeunes, est un facteur clé de l’escalade de la violence au fil des générations. Un corpus de recherches significatif démontre que l’exposition des jeunes à la violence – notamment la maltraitance des enfants (Herrenkohl *et al.*, 2008), la violence au sein de la collectivité (Lynch, 2003), la violence parentale (Holt *et al.*, 2008) et l’intimidation ou le harcèlement en milieu scolaire (Eisenbraun, 2007) – a des conséquences négatives sur leur comportement futur (Wright *et al.*, 2016)⁴¹.

41 Il est important de noter, cependant, que, si les recherches en question indiquent une probabilité accrue de répercussions négatives, leurs conclusions ne sont pas déterministes pour autant ; en d’autres termes, tous les jeunes exposés à la violence ne deviendront pas violents eux-mêmes.

Une exposition prolongée des jeunes à la violence aura des conséquences néfastes sur leur santé psychosociale et leur bien-être. Par le passé, de nombreuses études effectuées à ce sujet ont mis l’accent sur les effets de l’exposition à la violence dans un seul « domaine de vie ». À présent, une attention croissante est portée aux effets cumulatifs des formes de violence et de traumatisme multiples et imbriquées dans différentes dimensions de la vie des jeunes. Les jeunes exposés à la violence dans un domaine de leur vie risquent de subir des violences dans un autre (Finkelhor *et al.*, 2007; Mrug *et al.*, 2008). Lorsque la violence est multidimensionnelle, le nombre de « refuges sûrs » diminue, compliquant l’adaptation des jeunes. Par conséquent, les jeunes exposés à la violence dans de multiples domaines de leur vie ont recours à des mécanismes d’adaptation leur étant préjudiciables, conduisant à une intériorisation des problèmes (anxiété ou dépression) ou à leur extériorisation (agressivité ou repli sur soi). Comme l’a expliqué un enseignant de l’État de Jammu-et-Cachemire, administré conjointement par l’Inde et le Pakistan, pour les jeunes exposés à des conflits prolongés, la menace constante des phénomènes de violence a des conséquences dévastatrices :

Les jeunes d’aujourd’hui vivent dans l’insécurité et sous pression, ils n’ont pas foi en la société et n’ont pas la patience d’attendre des solutions à long terme. Aussi nombre d’entre eux ont-ils recours à la drogue ou souffrent de troubles psychiatriques chroniques graves. (Rapport de synthèse des discussions de groupe de Conciliation Resources, p. 11)

Le manque de confiance dans leur gouvernement et le sentiment permanent d’impuissance dissuadent les jeunes de s’investir dans leur avenir et les conduisent à envisager la vie dans une optique court-termiste. Comme l’a décrit un jeune participant à l’étude sur le contexte géorgio-abkhaze : « Les jeunes sont perdus, leur champ de réflexion est assombri. Nous ne pensons pas aux perspectives à long terme, étant donné que nous sommes dans l’expectative » (rapport de synthèse des DDG de Conciliation Resources, p. 12). Une discussion de groupe avec des jeunes Palestiniens a conduit à un constat similaire : « La crainte de l’avenir est l’une des peurs les plus

épouvantables ressenties par les jeunes. Selon eux, l'avenir apparaît davantage comme une menace qu'un moment permettant la réalisation de leurs ambitions et de leurs aspirations. Penser à l'avenir attise leur anxiété et leur stress. Ils envisagent le futur sans motivation » (DDG Palestine, p. 13). Les communautés touchées par des violences prolongées peuvent éprouver des difficultés à maintenir un ensemble commun de valeurs et une cohésion sociale (Kawachi *et al.*, 1999) ; il s'avère alors encore plus compliqué pour les jeunes d'affronter leurs traumatismes en s'appuyant sur des structures de soutien social et d'autres facteurs de protection (Betancourt *et al.*, 2014; Turner *et al.*, 2013).

Pour les jeunes autochtones au Canada, leurs expériences de violation, reposant sur un passé marqué par l'exclusion et l'oppression, ont conduit à taux de suicide particulièrement élevés (Health Canada, 2018). En 2016, la Première Nation des Attawapiskat a déclaré l'état d'urgence en réponse à un nombre effarant de suicides chez les jeunes de leur communauté. Pour ces groupes, l'ensemble complexe de facteurs responsables des décès chez leurs jeunes ne peut être pleinement traité sans reconnaître l'importance des pratiques sociales et culturelles intervenant dans le processus de guérison. Il est essentiel de soutenir le bien-être psychosocial des jeunes en ayant recours à des actions de proximité adaptées à la culture et au contexte locaux. Néanmoins, l'utilisation de la culture en tant que traitement ne doit pas faire oublier que les jeunes sont constamment privés de leurs droits économiques et politiques.

Il est indispensable de reconnaître l'impact des diverses formes de violence sur les jeunes (voir la section 1.2) afin de mettre en place des services et des interventions plus efficaces. Il convient alors de ne pas se restreindre à un débat fondé sur des descriptions biomédicales des traumatismes (anxiété, dépression, troubles post-traumatiques), lequel s'avère limité dans sa capacité à résoudre le manque de confiance découlant d'un traumatisme collectif subi par des sociétés ou des groupes particuliers. Plus important encore, ces descriptions ne sont pas parlantes pour de nombreux jeunes, et un examen des traumatismes sociaux, culturels et historiques peut se révéler plus

pertinent (Moghimi, 2012). Ces interprétations des traumatismes permettent l'adoption d'une vision plus holistique des expériences des jeunes et des diverses difficultés qu'ils rencontrent. Plutôt que de considérer les jeunes comme des entités séparées de leur environnement immédiat, les explications des traumatismes sociaux, culturels et historiques établissent que les jeunes sont influencés et touchés par un plus vaste éventail de problèmes sociaux (Hamber, 2009). Cette orientation soutient le recours à des interventions communautaires plus à même de résoudre la violence de l'exclusion et de la marginalisation endurée par les jeunes (Gone, 2013).

Les services psychosociaux qui adoptent une approche positive de développement de la jeunesse s'évertuent à agir sur la résilience des jeunes, une démarche qui se distingue par de meilleurs résultats (Scales *et al.*, 2006; Sanders *et al.*, 2015). Cette approche englobe les composantes suivantes : l'établissement de relations positives et fondées sur le respect mutuel entre les personnes et les institutions (Heinze, 2013), le renforcement de la capacité des jeunes à tirer parti de leurs forces inhérentes et à répondre aux défis se posant dans leur environnement immédiat (Schofield et Beek, 2009), et l'offre de perspectives pour amener les jeunes à risque à exercer leur capacité d'action d'une façon prosociale et à participer aux prises de décision (Duncan *et al.*, 2003). La résilience des jeunes est déterminée par leurs capacités intrinsèques ainsi que par leur aptitude à « accéder par leurs propres moyens aux ressources dont ils ont besoin pendant les crises, et leur capacité à négocier afin qu'elles leur soient dispensées efficacement » (Sanders *et al.*, 2015).

Les services sociaux constituent un élément essentiel de la relation entre l'État et la société. Ils représentent par conséquent une composante appropriée pour les États et les institutions en vue de renforcer leur légitimité et tâcher de regagner la confiance des jeunes, notamment en aidant ceux qui ont été exposés à la violence. L'accès équitable aux services sociaux, notamment en matière de santé sexuelle et procréative, de psychosociologie et d'autres domaines particulièrement importants pour les jeunes, est nécessaire pour favoriser la cohésion sociale et faire en sorte que tous les jeunes démarrent dans la vie sur un pied d'égalité.



© UNICEF/Tomislav Georgiev

3.6 Désengagement et réintégration

Le désarmement, la démobilisation et la réintégration constituent un domaine de pratique, de politique et d'étude bien établi et exhaustif. La présente étude ne prétend pas couvrir l'intégralité des travaux réalisés dans ce secteur, ce qui aurait, par ailleurs, été impossible. Cependant, la vaste majorité des anciens combattants étant des jeunes, il est important de réfléchir à la mesure dans laquelle le domaine du désarmement, de la démobilisation et de la réintégration a été spécifiquement axé sur les jeunes. Il convient par ailleurs de se pencher sur la manière dont une approche orientée sur les jeunes peut améliorer les programmes de réintégration. Le désengagement et la réintégration constituent l'un des cinq piliers de la résolution 2250. Cela apporte de nouvelles perspectives dans la prise en considération de différentes formes de désengagement et de réintégration, en tenant compte des anciens combattants et des jeunes prenant part à différents types de violences organisées, tels que les anciens criminels, les détenus, les membres de gang, les terroristes et les extrémistes violents. Cette approche encourage également la prise en compte des processus de désengagement et de réintégration qui ne sont pas nécessairement dictés ou facilités par les accords de paix officiels.

Il convient de reconnaître que les recherches menées aux fins de cette étude s'appuient de façon limitée (bien que non négligeable) sur les témoignages d'anciens combattants, membres de gang et détenus. Certaines de ces voix se sont fait entendre lors des discussions de groupe, et d'autres dans les études de cas par pays. Des efforts supplémentaires doivent être déployés pour évaluer les expériences des jeunes directement impliqués aux deux extrémités de la chaîne : ceux facilitant le désengagement et la réintégration et ceux ayant sévi ou sévissant dans des milieux violents. D'aucuns éprouvent des réticences à nouer un dialogue avec ces groupes qui sont considérés comme des menaces, sans compter les obstacles juridiques ou les mesures de sécurité qui restreignent toute tentative. Il s'agit cependant d'un domaine d'exploration essentiel et sous-exploité. Les points évoqués dans la suite de la présente section sont mentionnés à titre indicatif ; ils reflètent par ailleurs les limites de la recherche et le besoin d'approfondir ce domaine d'action.

D'importants enseignements peuvent être tirés quant aux facteurs de cohésion sociale, d'appartenance et de statut propres aux diverses formes de violence organisée dans lesquelles les jeunes sont impliqués. Plutôt que de chercher à les démanteler en raison de leurs conséquences négatives, nous devons mieux les comprendre du

point de vue des jeunes eux-mêmes, et les exploiter de façon à favoriser des manifestations positives de résilience, ainsi qu'un investissement civique au service de la pérennisation de la paix.

Désengagement de groupes violents et réintégration

Les jeunes essayant de se désengager de la violence et de réintégrer la société font face aux problèmes majeurs de la marginalisation, de la stigmatisation et de l'exclusion, souvent associés à un sentiment de méfiance dû au risque de divulgation ou à l'obligation potentielle de répondre de leurs actes antérieurs. Nombre des difficultés soulignées par les jeunes artisans de la paix avec lesquels nous avons échangé (éducation, insertion économique, participation politique) sont avérées, voire exacerbées, pour les jeunes désengagés. La transgression violente des normes sociales, les retards scolaires et l'absence d'accès aux économies non violentes, ainsi que le dédain souvent manifesté à l'égard des mécanismes de gouvernance formels, mettent à mal la réintégration pacifique de ces jeunes hommes et jeunes femmes. Le désengagement de la violence et la réintégration reposent fondamentalement sur la restauration de la confiance, aux échelles de la communauté et de la société.

Outre la compréhension des facteurs ayant pu inciter ou conduire certains jeunes à prendre part à des violences (comme évoqué dans l'une des sections précédentes), il est nécessaire de découvrir les « mécanismes de rétention » au sein des groupes violents (Gates, 2011). Par exemple, une jeune ancienne combattante du Népal a souligné que sa participation lui a offert la possibilité de s'épanouir personnellement et de faire des découvertes : « Je pense que le fait de rejoindre les maoïstes m'a permis de me responsabiliser. Je peux parler en public, et j'ai eu l'occasion d'explorer de nombreux endroits. Cela m'a aidé à améliorer mes connaissances sur de nombreux sujets, je suis devenue intelligente et intellectuelle » (EP Népal, p. 17). La possibilité de développer des compétences de leadership est particulièrement précieuse pour les jeunes femmes engagées dans la violence, lesquelles n'auraient jamais eu la chance de développer ces compétences ou d'endosser ces rôles autrement.

Il est important de reconnaître les divers rôles joués par les jeunes au sein des groupes violents, ainsi

que l'autorité ou le leadership qu'ils peuvent être amenés à exercer – au-delà de leur participation directe à la violence organisée – notamment en matière de partage d'informations, de consultation, de prise de décision, de mise en œuvre et de contrôle des ressources (Hart, 2004). En dépit du caractère souvent coercitif des gangs, des groupes terroristes ou extrémistes, ou d'autres réseaux violents, la cohésion sociale qu'ils offrent aux jeunes se traduit par une reconfiguration en matière de statut, de pouvoir, de hiérarchie et d'ascension sociale, tout en nourrissant un sentiment d'appartenance et une nouvelle raison d'être. Il est souvent difficile de se détacher de ces liens ou de ces structures et de les reproduire dans la société formelle, où des hiérarchies préexistantes et rigides continuent souvent d'exclure les jeunes en raison de leur âge.

Le désengagement de groupes violents organisés peut prendre de multiples formes : une poursuite de la participation au sein du groupe, assortie cependant de rôles et de responsabilités réduits ; une séparation physique tout en maintenant le contact et des relations avec le groupe ; ou bien une « rupture complète avec les normes sociales, les valeurs, les attitudes, les relations et les réseaux sociaux » du groupe (Horgan, 2009, p. 29-30). Il est important de reconnaître que, pour les jeunes, le désengagement et la réintégration ne sont pas toujours aussi évidents que le suggèrent les programmes officiels de désarmement et de démobilisation. C'est particulièrement le cas dans les sociétés n'ayant pas connu un processus de paix officiel, ou au sein desquelles les résolutions d'un accord de paix ne se sont pas entièrement concrétisées à l'échelle locale, ou bien dans des situations où le désengagement et la réintégration prennent place alors que le conflit n'est pas encore achevé, ou encore lorsque la présence ou la menace de gangs reste tenace et généralisée.

Les jeunes souhaitent se désengager de la violence ou de groupes violents pour des raisons variées : une désillusion par rapport aux responsables, à l'idéologie ou à d'autres membres ; une perte du sentiment d'appartenance ; un épuisement ; le recours excessif à la violence ; l'expulsion du groupe ; ou des facteurs d'attraction externes (par exemple, le fait d'avoir une famille, d'être en couple ou de retrouver un emploi) (Reinares, 2011 ; Ferguson *et al.*, 2015). Cette liste n'est en aucun cas exhaustive, et bien souvent, ces raisons s'entrecroisent et ont un effet cumulatif, démontrant la nature complexe et non linéaire du

désengagement des jeunes de la violence. Parmi les obstacles ou motifs de renoncement au désengagement figurent : la crainte d'être rejeté par la communauté ; les stéréotypes négatifs concernant les jeunes se désengageant ; la concurrence pour l'accès aux ressources et à l'emploi face à d'autres jeunes plus qualifiés, mieux formés ou dotés d'une plus grande expérience ; et la méfiance vis-à-vis des responsables politiques et des institutions (Ferguson *et al.*, 2015). Le pouvoir coercitif et la présence durable de l'organisation peuvent souvent avoir un effet de dissuasion, par exemple, dans le cas de gangs de rue ou de quartier.

Réintégration dans la société

À l'image du désengagement, qui se distingue par son hétérogénéité, la réintégration revêt un caractère multidimensionnel. L'un des obstacles majeurs à une réintégration réussie des jeunes désengagés est la tension persistante entre la responsabilité à l'égard des crimes commis et l'objectif pragmatique de consolidation de la paix et de prévention des violences continues et récurrentes. La démobilisation et la réintégration d'anciens combattants, membres de gang ou autres participants à la violence organisée sont souvent perçues comme essentielles à cet objectif, tout en créant des tensions en raison des inquiétudes ayant trait aux questions de justice et d'impunité.

Pour certaines communautés gravement touchées par la violence, l'absence de sanctions infligées aux jeunes désengagés peut nourrir les sentiments de frustration et de ressentiment, en donnant l'impression de discréditer l'état de droit et de favoriser l'impunité. En revanche, des approches de justice punitive lourdement appliquées dissuadent les jeunes de quitter les groupes violents. Pire encore, elles offrent peu de perspectives concrètes de réinsertion ou de réintégration sociale. Il semble en effet que l'emprisonnement contribue davantage à consolider les identités violentes, l'adhésion au sein de groupes violents organisés et le recrutement en leur sein qu'à y mettre un terme (ONUDDSC, 2016).

Dans cette optique, les approches de justice réparatrice souvent associées aux actions en faveur de la réconciliation locale (Groupe de travail inter-organisations des Nations Unies, 2006,

module 4.30, p. 41) trouvent de plus en plus leur place – non sans susciter des controverses – au sein des théories de désengagement et de réintégration (à condition de se conformer aux obligations juridiques internationales), bien que leur application pratique reste limitée. La clé de voûte de cette approche est de garantir la reconnaissance des victimes ou des communautés victimisées et la satisfaction de leurs besoins tout en veillant à ce que les auteurs des violences ne manquent pas à leurs obligations.

Pour prospérer, les programmes et processus de réintégration doivent démontrer une compréhension approfondie des effets de l'exposition à la violence sur les jeunes désengagés et la communauté au sein de laquelle ils sont réintégrés. C'est là une tâche considérable. Les processus de réintégration doivent s'ajuster ou se conformer aux besoins économiques, sociaux, politiques et psychosociaux de toutes les parties impliquées. La réintégration des jeunes s'éloignant de la violence doit tenir compte des disparités entre les sexes et refléter leurs différents besoins, notamment en matière de protection physique ; proposer des services de traumatologie et de guérison pour les survivant(e)s de violences sexuelles ; et rétablir des moyens de subsistance économique décents et des services d'éducation pour ceux ayant été déplacés ou dont l'école ou le foyer ont été détruits (McEvoy-Levy, 2001, p. 8). En règle générale, les programmes de réintégration se rapportent à deux grandes catégories : économique et sociopolitique (notamment psychosociale).

Réintégration économique

La réintégration économique se concentre généralement sur les moyens de subsistance et les emplois, qu'il s'agisse de renforcer l'employabilité des jeunes désengagés ou de créer un environnement favorable à même d'absorber cette nouvelle main-d'œuvre. Il est difficile d'y parvenir pour plusieurs raisons. Les économies locales durement touchées par les violences et les conflits sont marquées par des taux de chômage élevés, des infrastructures détruites, des liquidités limitées et une concurrence accrue (Specht, 2010). De même, les sous-économies résilientes fondées sur la guerre continuent de concentrer l'essentiel de l'activité et des perspectives offertes. L'accès à la terre, au capital, à la technologie, aux ressources naturelles

et aux marchés nécessaires à la réintégration économique peut être sérieusement limité.

Pour les jeunes quittant des groupes violents et disposant de peu de compétences demandées sur le marché du travail, il peut être très difficile de rejoindre une communauté aux règles sociales différentes, sans aucun soutien fiable ni orientation claire permettant de reconstruire sa vie. Comme l'a décrit un jeune Libérien membre du Margibi Youth Secretariat, « Je suis né dans les années 1980. Mon expérience se limite au maniement des AK-47 » (Maclay et Özerdam, 2010). Lorsque les jeunes désengagés rentrent chez eux avec des perspectives d'emploi faibles ou inexistantes, et sans les avantages associés aux programmes de désengagement et de réintégration, les communautés d'accueil peuvent les percevoir comme « inutiles, voire comme un fardeau », aggravant ainsi leur mise à l'écart (Willems et Van Leeuwen, 2014).

Les perspectives économiques peuvent être plus prometteuses si elles ciblent des objectifs de réintégration sociale en favorisant les interactions sociales et l'engagement civique, et en offrant aux jeunes désengagés la possibilité de contribuer à leur communauté. Par exemple, au Darfour, la section consacrée au désarmement, à la démobilisation et à la réintégration de l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (MINUAD) (2016) a mis en œuvre un programme de projets locaux à forte intensité de main-d'œuvre, qui comprenait la construction de centres pour les jeunes et d'écoles, la mise en place de formations professionnelles et d'infrastructures, en vue de favoriser la réconciliation. Les difficultés décrites ici, ainsi que les stratégies d'intégration de perspectives économiques et d'espaces citoyens, s'appliquent aussi bien aux anciens membres de gang, détenus ou recrues extrémistes, qu'aux anciens combattants.

Les perspectives économiques, en particulier lorsqu'elles sont liées aux objectifs d'engagement civique et de réinsertion sociale, semblent être importantes pour la réintégration des jeunes désengagés, non seulement en raison de la compensation financière qu'elles proposent mais, plus important encore, parce qu'elles confèrent un statut et sont considérées comme un marqueur identitaire essentiel (Altier *et al.*, 2014). Néanmoins, la

réintégration économique est souvent fondée sur le postulat selon lequel le dénuement économique des jeunes est le moteur de leur participation à la violence (voir la section 3.2). Les possibilités d'emploi et de formation professionnelle peuvent être bénéfiques à court terme, mais ne peuvent se substituer à un accompagnement psychosocial et économique à long terme.

Les processus de désengagement et de réintégration qui encouragent le recours à des interventions économiques doivent également veiller à ne pas donner l'impression de récompenser les jeunes ayant auparavant pris part à des violences en leur offrant des perspectives, au détriment des jeunes de la communauté d'accueil. Les programmes de désengagement et de réintégration peuvent susciter des conflits s'ils sont perçus comme privilégiant les jeunes s'étant par le passé livrés à des violences à l'encontre de certaines communautés, ou accordant la priorité aux jeunes hommes aux dépens des jeunes femmes. Comme l'a décrit un jeune homme du Niger, la colère attise des tensions latentes : « Nous continuons de voir des ex-détenus exercer des emplois créés par le gouvernement pendant que nous peinons à en trouver un. Ce ne sera pas sans conséquence » (DDG Niger, p. 33).

Réintégration sociopolitique

Pour la grande majorité des jeunes désengagés, la réintégration exige de renouer des relations sociales, de trouver d'autres mécanismes d'adaptation, de reconstruire une nouvelle identité dénuée de violence, d'adopter de nouvelles idées et de respecter les différences, afin de coexister pacifiquement avec les membres de la communauté. Il est clairement démontré que la réintégration économique ne suffit pas pour réinsérer efficacement les jeunes auparavant impliqués dans les violences (Gilligan *et al.*, 2013), et que le fait de se concentrer exclusivement sur ce type de réintégration ne permet pas de résoudre les problèmes sociaux et politiques plus larges associés à leur exclusion et à leur marginalisation.

Pour être efficace, la réintégration sociopolitique doit recouvrir un vaste éventail de méthodes visant à soutenir les jeunes dans leur réinsertion au sein de la société, telles que : l'assistance psychosociale, l'éducation, les activités communautaires qui encouragent le dialogue et la réconciliation, la participation politique et la réunification familiale.

Pour les jeunes qui se désengagent de la violence, ce changement drastique de rôle au sein de la société demande une certaine transformation identitaire (Altier *et al.*, 2014) – il est important d'en tenir compte lors de la mise en place des programmes et processus de réintégration.

Il est cependant essentiel que ces approches traitent l'ensemble des revendications de la communauté dans un souci d'équilibre, plutôt que de ne venir en aide qu'aux jeunes ayant auparavant été auteurs de violences. Les processus et programmes de désengagement et de réintégration se sont historiquement concentrés en priorité sur le désengagement des jeunes. Bien que ces jeunes soient toujours considérés comme les principaux bénéficiaires, la réintégration horizontale (relations familiales et entre pairs) et verticale (relations avec le gouvernement et les institutions) est de plus en plus privilégiée.

Les politiques et programmes récents ont soutenu la mise en œuvre d'interventions holistiques de proximité visant à mieux comprendre les besoins des communautés locales et à lutter contre la stigmatisation et la discrimination subies par les jeunes désengagés. La réintégration communautaire en est un exemple, laquelle puise sa force dans l'entretien de relations communautaires essentielles à une réintégration réussie des jeunes désengagés (Specht, 2010). L'importance de rétablir des liens entre les jeunes désengagés et leur communauté a été illustrée par un membre du Network for Empowerment and Progressive Initiatives au Libéria (anciennement National Ex-combatant Peace Initiative), qui a fait valoir que « la question de l'identité et du relèvement personnels est très importante. Une fois que vous aurez compris ce que vous pouvez offrir à la société, des possibilités se présenteront à vous » (Maclay et Özerdem, 2010, p. 353). En ce qui concerne la Sierra Leone, Wessels et Davidson (2006) ont décrit l'effet réparateur d'un programme qui visait à « encourager la réconciliation par le biais de la coopération entre les jeunes anciens combattants et les jeunes issus de la société civile, autour de projets citoyens sélectionnés par la communauté » (Wessels et Davidson, 2006, p. 40). Grâce à une combinaison de travaux citoyens, de dialogues sur la réconciliation et d'ateliers psychosociaux, les obstacles entre les membres de la communauté et les jeunes anciens combattants

“

Lorsque nous sommes revenus du Soudan du Sud, ces réunions ont été d'un grand soutien car les gens voulaient nous tuer ; elles nous ont ainsi permis de gagner en confiance. Nous avons été intégrés à la communauté grâce à ces dialogues prônant le pardon, et maintenant nous sommes là. Nous pensons donc que ces réunions sont très utiles.

”

Jeune, Ouganda

(*EP Ouganda*, p. 7)

se sont peu à peu effacés, les membres de la communauté ayant souligné l'« effet humanisant du projet ». Selon un jeune combattant réformé en Ouganda, le dialogue communautaire a été déterminant dans leur réintégration.

En Haïti, le programme de lutte contre la violence au sein de la collectivité mené par la Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti couvre quatre objectifs principaux qui démontrent son approche holistique : les moyens de subsistance, la réconciliation, le dialogue et le relèvement. Le programme soutient les jeunes à risque ainsi que la communauté, en leur offrant une assistance psychosociale, une éducation civique et un accès à la formation professionnelle et à des possibilités d'exercer des fonctions de leader. Il accompagne également les anciens détenus dans leur réintégration économique et sociale, et encourage un dialogue plus large entre la société civile et le monde militaire (Voordouw, 2016). Les services psychosociaux adaptés aux jeunes aident à la réintégration de la jeunesse désengagée des gangs et celle ayant été incarcérée. Des programmes similaires de lutte contre la violence au sein de la collectivité se sont imposés ces dernières années ; ils sont actuellement prescrits par le Conseil de sécurité en République démocratique du Congo et en République centrafricaine, et mis en œuvre au Mali et au Darfour par le Département des opérations de maintien de la paix des Nations Unies.



© Nations Unies/Sylvain Liechti

La réintégration communautaire varie en fonction du degré d'implication des jeunes visés. Dans les sociétés drastiquement contrôlées par les aînés, et au sein desquelles les jeunes femmes et les jeunes hommes sont souvent exclus des processus politiques et des structures communautaires, l'inclusion des jeunes est rarement la priorité. Cette situation peut aggraver le sentiment de mise à l'écart par la communauté éprouvé par les jeunes et peut renforcer certains des facteurs les ayant initialement conduits à rejoindre des groupes violents. Dans certains cas, le terme « réintégration » peut être inapproprié pour de nombreux jeunes qui ne se sont jamais sentis « intégrés » au sein de leur communauté ou leur société.

Les perspectives éducatives des programmes de réintégration des jeunes peuvent s'avérer inestimables grâce à leur double potentiel concomitant d'autonomisation et de resocialisation. L'éducation peut avoir l'avantage de « favoriser d'une part la cohésion sociale contre la ségrégation, et d'autre part l'inclusion contre la concurrence et l'exclusion » (ET Lopes Cardozo et Scotto, p. 13). Dans les pays où des accords de paix ont été signés, une formation continue est essentielle pour s'assurer que les hostilités ne refont pas surface et pour prévenir le réengagement des jeunes dans la violence (voir la section 3.3). En Irlande du Nord, le programme « Prison to Peace » [de la prison à la paix] a été élaboré pour « examiner les façons dont les anciens prisonniers politiques peuvent s'appuyer

sur leur vécu pour échanger avec les jeunes afin de démystifier le conflit et l'expérience de la prison, et de les encourager à contribuer positivement à leur communauté » (Emerson et al., 2014, p. 17).

En outre, d'importants enseignements peuvent être tirés du domaine de la criminologie, au sein duquel des approches similaires de mentorat avec d'anciens prisonniers politiques se sont révélées particulièrement efficaces :

En Irlande du Nord, les anciens détenus ont été des acteurs centraux, non seulement quant aux efforts déployés pour accompagner les processus de désarmement, de dissolution des groupes armés et de réintégration en vigueur, mais également en ce qui concerne les initiatives plus vastes visant à implanter plus fermement le processus de paix au sein des communautés les plus touchées par la violence. (McEvoy et Shirlow, 2009, p. 39)

Ces relations horizontales à l'échelle communautaire sont indispensables pour désengager et réintégrer les jeunes impliqués dans des actes de violence ou transgressant la loi. Cependant, si les relations verticales entre les jeunes désengagés et l'État, le secteur de la sécurité et les acteurs internationaux ne sont pas également renforcées, les causes sous-jacentes de la marginalisation, de la victimisation et de l'exclusion – et, à terme, du recours à la violence

à proprement parler – pourront subsister. Une telle carence risque d'entraver la bonne conduite des initiatives de réintégration, aussi élaborées et innovantes soient-elles, en particulier dans des situations de conflit et de violences prolongés. Lorsqu'aucun changement potentiel n'est visible et que la réintégration politique est exclue, cela peut même alimenter des soupçons persistants de trahison à l'endroit des institutions intervenant au nom des jeunes. La participation des jeunes à un dialogue bilatéral avec ces acteurs et leur inclusion en tant que parties prenantes dans les processus de prise de décision peuvent aider à instaurer la confiance ; à cultiver un sens de l'action ainsi qu'un esprit d'appropriation et d'initiative chez les jeunes ; et, à terme, à soutenir leur réintégration économique et sociopolitique.

Désengagement et réintégration pilotés et facilités par les jeunes

Au lieu de percevoir les jeunes ayant auparavant pris part à des violences comme des bénéficiaires passifs des programmes élaborés à leur intention, les jeunes désengagés et réintégrés doivent être considérés comme des partenaires cruciaux, des ressources inestimables garantes de l'efficacité à long terme de ces programmes et des processus de pérennisation de la paix.

Les jeunes ont un rôle primordial à jouer, en accompagnant le désengagement et la réintégration de leurs pairs, qu'il s'agisse d'anciens détenus, combattants, membres de gang ou extrémistes violents. Des interactions positives à l'échelle des pairs sont essentielles pour désengager les jeunes issus de divers milieux violents. Elles peuvent également contribuer à renforcer leur capital social, à soutenir leur relèvement et leur construction individuelle, et à élargir leurs capacités à répondre de leurs actes et à condamner la violence (Colleta *et al.*, 1996 ; Maynard, 1999). Compte tenu de la perte de confiance à l'égard de leurs parents et des institutions publiques, certains jeunes désengagés restent inévitablement sceptiques vis-à-vis des programmes chapeautés par l'État, même lorsque ceux-ci s'inscrivent dans le cadre d'initiatives internationales. Les mentors, eux-mêmes des jeunes désengagés, et les organisations de jeunes sont par conséquent les mieux placés pour jouer un rôle actif et potentiellement fondamental dans le désengagement et la réintégration.

Bien que la priorité n'ait pas été accordée, notamment en termes budgétaires, aux méthodes reposant sur le mentorat des jeunes ou les discussions entre pairs, un bon nombre d'exemples montre que ces approches peuvent contribuer à la résilience des jeunes réintégrés et de ceux facilitant et soutenant ces processus (voir la section 2.3). Elles peuvent servir à nouer des liens entre les jeunes désengagés, leurs victimes et la communauté. En outre, ces initiatives sont flexibles : elles peuvent prendre place à différents stades du cycle du conflit et pas forcément dans le cadre de processus institutionnalisés mis en place dans la foulée de processus de paix officiels. Aux États-Unis par exemple, d'anciens membres de groupes suprémacistes blancs ont créé l'organisation Life After Hate [la vie après la haine], qui vise à prévenir l'extrémisme violent à caractère raciste et à créer des moyens en faveur du désengagement des blancs suprémacistes par le biais d'engagements individuels fondés sur la compassion, l'empathie et le pardon. L'Indonesian Muslim Crisis Center, dirigé par des jeunes, œuvre directement auprès des familles et des communautés en vue d'établir un environnement sûr et non stigmatisant pour la réintégration d'anciens extrémistes. Il met l'accent sur la protection des droits fondamentaux d'anciens délinquants violents, ce qui semble favoriser le désengagement d'autres jeunes (Williams *et al.*, 2016). En Sierra Leone, l'organisation Fambul Tok – dirigée, ceci dit, par la communauté plutôt que par les jeunes – a mis en place des processus de réconciliation communautaire, impliquant souvent la réintégration d'anciens enfants soldats, grâce à la coopération des chefs coutumiers et à la participation à des programmes communautaires locaux de développement⁴².

Les programmes de consolidation de la paix ont également été déterminants dans les programmes de réintégration et de déjudiciarisation destinés aux jeunes délinquants et membres de gang dans divers contextes nationaux. Par exemple, au Honduras, l'organisation Jóvenes Hondureños Adelante [En avant les jeunes Honduriens] adopte une stratégie de prévention en offrant des alternatives aux jeunes prenant part à des gangs et en élaborant des programmes de réinsertion pour les anciens

42 www.fambultok.org/

membres de gangs. Elle plaide également contre la violence policière, la corruption, les défaillances en matière de gouvernance et le trafic de drogue (EP Amérique centrale et Caraïbes). Au Timor-Leste, où des gangs d'arts martiaux – regroupant jusqu'à 90 000 jeunes – terrorisaient les communautés, d'anciens membres ont créé une organisation dénommée Ba Futuru pour transmettre aux enrôlés encore actifs des compétences non violentes nécessaires à la résolution des conflits⁴³. Grâce à une approche particulièrement innovante, l'organisation Esperanza Social Venture Club à Panama⁴⁴ a tiré parti des structures de cohésion et de leadership propres aux gangs (plutôt que de chercher à les dissoudre et à en détourner chacun de ses membres) en intégrant leurs membres dans des programmes généraux de développement urbain au sein desquels ils exercent le rôle de prestataires de services. Les jeunes ont également élaboré un riche éventail de programmes visant la réduction des risques et des préjudices. C'est notamment le cas de la Peace Management Initiative [initiative pour la gestion de la paix] en Jamaïque⁴⁵, qui suit une approche pluridisciplinaire

pour former des jeunes « interrupteurs de violence » déployés dans environ 50 communautés, avec la mission d'identifier de façon proactive les communautés à haut risque.

Ces exemples (voir également l'encadré 8) – dans des contextes très divers et à l'aide de méthodes différentes – démontrent le rôle inestimable que peuvent jouer les jeunes en tant qu'acteurs principaux du processus de désengagement et de réintégration. Il convient de soutenir en priorité des initiatives supplémentaires dans ce domaine, afin de donner la possibilité aux jeunes désengagés de participer à l'élaboration et à la mise en œuvre de programmes de désengagement et de réintégration. Malheureusement, les dimensions sexospécifiques du désengagement et de la réintégration menés par les jeunes ont peu été prises en compte. La mise à contribution des jeunes femmes dans ces fonctions actives présente un grand potentiel d'optimisation de leur désengagement et de leur réintégration, ou encore de résolution de certains problèmes liés à l'identité de genre chez les jeunes hommes démobilisés.

43 <http://bafuturu.org/>

44 www.esperanzasvc.org/

45 www.facebook.com/Peace-Management-Initiative-Ltd-669708913168929/

ENCADRÉ 8

Désengagement et réintégration d'anciens combattants en Somalie

En Somalie, l'Elman Peace and Human Rights Centre⁴⁶ soutient le désengagement des jeunes via son initiative « Drop the gun, pick up the pen » [Dépose les armes, prends un crayon] depuis les années 1990. Cette initiative met l'accent sur la réinsertion et la réintégration socioéconomiques des jeunes combattants désengagés dans l'ensemble du pays.

Cette initiative ainsi que les programmes de désengagement et de réintégration du centre doivent principalement leur réussite à l'inclusion de combattants désengagés dans les activités, d'une part, de mentorat auprès des jeunes sur la voie du désengagement et, d'autre part, de sensibilisation des communautés à la réintégration de ces derniers. Les combattants réintégrés jouent un rôle à part entière dans l'exécution de ces programmes en mettant en relation les jeunes de retour avec un réseau positif au sein de leur communauté auquel ils peuvent s'adresser pour bénéficier d'un soutien en toute confiance. L'autonomisation des jeunes réintégrés, permettant à ces derniers d'assumer des fonctions de responsabilité et facilitant le dialogue entre les jeunes désengagés et leur communauté, a contribué à la pérennité de ces efforts.

Reconnaissant la nécessité d'adopter une approche holistique, le centre soutient également la cohésion communautaire et le développement économique local, appuie la création de structures locales de dialogue et de médiation non violente des conflits, et propose une formation aux fonctionnaires et aux autorités locales en matière de désengagement et de réintégration.

46 <http://elmanpeace.org/>



© VNU/Momoko Sato et PNUD/Tim Jenkins

“

Je veux leur montrer que nous pouvons, nous aussi, faire de grandes choses pour nos communautés, que nous avons des choses à dire et que nous voulons bâtir un avenir meilleur.

”

Jeune homme, Colombie
(DDG HRC)

Du dividende démographique au dividende de la paix

Les activités des jeunes en matière de paix et de sécurité font le lien entre des domaines qui sont souvent cloisonnés : développement, droits de l'homme, action humanitaire, paix et sécurité. Les jeunes, s'ils agissent au niveau local, peuvent aussi souhaiter faire bouger les choses aux niveaux national, régional et mondial. Pour avoir une plus grande influence, les jeunes doivent avoir la possibilité de participer directement aux échelles nationale, régionale et internationale, ainsi qu'à l'apprentissage entre pairs et aux échanges horizontaux dans les contextes nationaux. Ces activités gravitant autour des questions de la paix et de la sécurité, concernant différentes phases de conflits, formes de violences et régions du monde, sont essentielles : si les investissements adéquats sont débloqués en faveur de la résilience positive des jeunes et que la contribution de ces derniers à la consolidation de la paix est reconnue

et encouragée, ce sont des sociétés entières qui pourraient bénéficier des retombées économiques de la paix. Selon la présente étude, les jeunes sont les « absents de la paix ».

Pour engranger les dividendes de la paix, il faut faire en sorte que les initiatives des jeunes, les organisations de jeunes et les jeunes eux-mêmes puissent agir dans un environnement valorisant et respectueux plutôt qu'inquisiteur ou répressif. Il existe des moyens politiques, financiers, juridiques et sociaux pour optimiser et démultiplier les initiatives des jeunes et faire en sorte qu'ils puissent contribuer pleinement à la paix et à la sécurité dans leur société. Les jeunes femmes et les jeunes hommes, et surtout celles et ceux qui misent sur la paix et la prévention de la violence, devraient être considérés comme des alliés incontournables dans la quête de la paix et de la sécurité.



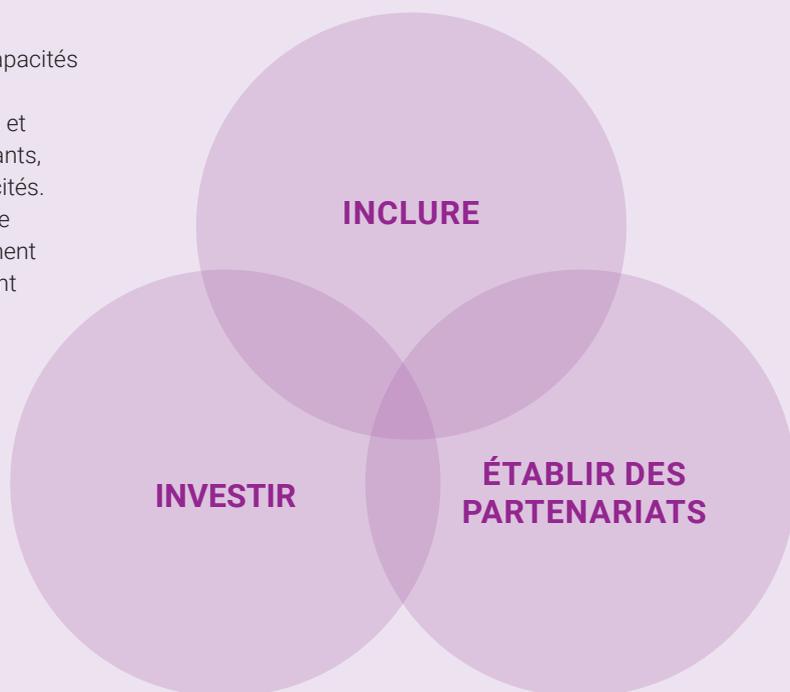
Consolider et pérenniser la paix en s'appuyant sur la jeunesse, facteur de renouveau, suppose un changement de cap radical et une réorientation audacieuse des mesures prises par les gouvernements et le système multilatéral, auxquels la résolution 2250 a ouvert la voie :

- Avant tout, il faut passer d'une approche sécuritaire guidée par les événements, souvent dans l'urgence, à une approche de prévention globale de la violence, centrée sur la jeunesse. Le meilleur moyen de prévenir la violence, notamment toutes les formes d'extrémisme violent, et partant, de consolider et pérenniser la paix tout au long du continuum conflit-paix, est de lutter systématiquement contre la violence de l'exclusion.
- L'approche préventive implique que les gouvernements et les organisations internationales soutiennent en priorité, notamment en termes budgétaires, la force de résilience qui est celle de la majorité des jeunes, au lieu de réagir exclusivement au risque que représente une minorité d'entre eux.
- Les gouvernements et les organisations multilatérales doivent nouer des partenariats de confiance avec divers acteurs issus de la société civile qui œuvrent en faveur de la paix et de la sécurité, en particulier des organisations dirigées par des jeunes et pour des jeunes. Ces partenariats devront être placés sous le signe de la sincérité et ne pas se cantonner à des mesures symboliques ou superficielles.
- Ces changements supposent de faire évoluer des mentalités et des pratiques profondément enracinées. Il est donc impératif de faire fond sur la résolution 2250 pour mettre au point de nouvelles conventions et pratiques sociétales concernant la jeunesse, la paix et la sécurité. Il est possible de prendre diverses mesures à cet effet : trouver des moyens d'inciter les gouvernements et les organisations multilatérales à élaborer des systèmes où les jeunes ont toute leur place ; créer des mécanismes de dialogue et de responsabilité contraignants pour les gouvernements ; organiser des cours de formation sur les jeunes, la paix et la sécurité dans les organisations nationales et internationales et débloquer des moyens supplémentaires ; faire en sorte que les sociétés s'approprient la résolution 2250, et qu'elle soit complètement assimilée au niveau national.

Recommandations

Pour pleinement soutenir et mettre à profit les initiatives novatrices des jeunes en faveur de la paix et s'acheminer vers les changements radicaux décrits ci-dessus, les sociétés et les États doivent appliquer trois stratégies complémentaires.

- Premièrement, il est indispensable de miser sur les capacités d'action et d'initiative de la jeunesse, et d'instaurer un environnement favorable aux organisations de jeunes et à leurs initiatives, en débloquant des capitaux importants, en constituant des réseaux et en renforçant les capacités. Cette approche doit tenir compte de l'hétérogénéité de ce groupe et de ses modes d'organisation, et notamment du fait que de nombreuses initiatives de jeunes ne sont pas officiellement structurées ou ne font pas partie intégrante d'une organisation enregistrée.
- Deuxièmement, il faut transformer les systèmes qui renforcent l'exclusion afin de lutter contre les obstacles structurels qui empêchent les jeunes de contribuer comme il se doit à la paix et à la sécurité.
- Troisièmement, il convient de faire la part belle aux partenariats et aux actions collaboratives en faveur de la paix dans le cadre desquels les jeunes sont considérés comme des égaux et des partenaires incontournables.



INVESTIR

Miser sur les capacités d'action et d'initiative de la jeunesse

Afin d'augmenter de manière substantielle les ressources financières allouées aux organisations, aux initiatives et aux mouvements de jeunes axés sur la paix et la sécurité, les États membres, les donateurs, les institutions financières internationales, d'autres organisations internationales et le secteur privé devraient :

- Débloquer 1,8 milliard de dollars, soit un investissement de 1 dollar par jeune d'ici à 2025, année qui marquera le dixième anniversaire de la résolution.
- Adapter le financement aux besoins précis des organisations, des initiatives et des mouvements de jeunes. Ces capitaux devraient servir à des projets et des initiatives à petite échelle ainsi qu'à des programmes à l'approche novatrice et audacieuse.
- Créer des branches axées sur les jeunes, la paix et la sécurité dans les fonds existants, sur le modèle de l'Initiative pour la promotion des jeunes du Fonds des Nations Unies pour la consolidation de la paix, en cherchant à élargir l'accès en faveur d'organisations locales de petite envergure qui mettent l'accent sur la consolidation de la paix aux échelles locale ou nationale.
- Fixer une cible de financement pour l'ensemble des fonds pour la consolidation de la paix gérés par l'ONU afin de veiller à l'affectation d'un pourcentage significatif aux interventions facilitant la participation des jeunes, ainsi qu'aux organisations de la société civile dirigées par des jeunes et pour des jeunes. Un pourcentage minimal du financement devrait être directement affecté aux organisations locales dirigées par des jeunes qui œuvrent auprès des jeunes femmes et en faveur de l'égalité des sexes, ainsi qu'à des organisations pilotées par de jeunes femmes.
- Faire en sorte qu'un large éventail d'organisations, d'initiatives et de mouvements de jeunes soit soutenu financièrement, afin de maintenir un écosystème divers d'organisations en mesure de mobiliser différents groupes de jeunes et de promouvoir une variété d'approches en matière de paix.
- Prévoir l'obligation d'inclure dans tout soutien financier aux programmes en lien avec les jeunes, la paix et la sécurité un partenariat avec au moins une organisation dirigée par des jeunes ; Les organisations partenaires dirigées par des jeunes doivent être reconnues par les jeunes auprès desquels elles œuvrent ; elles doivent également rendre compte de leurs actions à ces derniers ; il convient de ne pas exclure la coopération avec d'autres groupes et mouvements informels de jeunes, tous les jeunes n'agissant pas au sein d'organisations enregistrées.
- Inclure les jeunes dans les prises de décisions relatives à l'affectation des subventions leur étant consacrées, notamment au sein des organismes de financement publics, bilatéraux, multilatéraux et privés.
- Donner la priorité, dans le cadre du financement des organisations de jeunes, au renforcement des capacités d'organisation afin d'augmenter la viabilité financière de ces organisations et d'optimiser les retombées de leurs actions. La politique de soutien devrait intégrer les éléments suivants :
 - des conseils et des outils nécessaires à l'élaboration, à la mise en œuvre, au suivi et à l'évaluation du projet ;
 - des affectations spécifiques pour le renforcement des capacités, le suivi et l'évaluation ;
 - des possibilités de mentorat avec de jeunes professionnels et une collaboration avec des organisations dirigées par des jeunes dotées d'une plus grande expérience, le cas échéant.
- Miser sur le leadership des jeunes femmes et des jeunes hommes travaillant en faveur de la paix et de la sécurité, en reconnaissant que les jeunes leaders ne font pas uniquement partie d'organisations dirigées par les jeunes mais qu'ils œuvrent également au sein de communautés et d'autres organisations agissant dans ces domaines. Pour ce faire, il serait possible, par exemple, de soutenir les jeunes travailleurs, lesquels jouent souvent un rôle stratégique en faveur du leadership des jeunes et du renforcement de leurs capacités.
- Promouvoir le volontariat en investissant aux échelles nationale et infranationale, la priorité étant accordée à la diversité des participants, notamment la parité des sexes et l'accès des jeunes les plus défavorisés, et renforcer les compétences et le leadership des volontaires.



- Encourager les entreprises du secteur privé à soutenir les initiatives et les mouvements en faveur de la paix et de la sécurité gérés ou dirigés par des jeunes. Par exemple, les entreprises de technologie peuvent investir dans les initiatives en ligne et les innovations technologiques des jeunes pour la paix.

Afin de renforcer les capacités des organisations de jeunes, reconnaître le rôle moteur des jeunes et encourager la formation de réseaux de jeunes, les États membres et les organisations internationales ou issues de la société civile devraient :

- Accompagner la création de réseaux nationaux, régionaux et internationaux de jeunes pour la paix, en ligne et hors ligne, ou le renforcement de ceux qui existent, pour que les jeunes et les organisations qui les représentent puissent entrer en relation, préparer des actions et s'échanger des enseignements, des savoirs et des ressources. Ces réseaux de jeunes pour la paix devraient offrir des possibilités de partenariat avec des acteurs (inter-)gouvernementaux, des ONG et des donateurs à l'échelle internationale ; déployer des projets existants dirigés par des jeunes aux échelles nationale, régionale et mondiale ; soutenir l'innovation ; et participer à l'élaboration de politiques en matière de paix et de sécurité à tous les niveaux.
- Ne ménager aucun effort pour garantir que les programmes en lien avec les jeunes, la paix et la sécurité sont conçus, mis en œuvre, contrôlés et évalués avec l'aide de jeunes et par eux.
- Reconnaître et valoriser la contribution positive des jeunes à la paix et à la sécurité en attribuant des prix, des subventions et des distinctions.
- Mettre l'accent sur le renforcement des capacités au sein des organisations, pour les fonctionnaires et les professionnels de l'aide au développement, en associant de jeunes leaders et des membres d'organisations de jeunes à des sessions de formation et de sensibilisation axées sur les jeunes, la paix et la sécurité.

INCLURE

Passer de l'exclusion à une véritable intégration

INTÉGRATION POLITIQUE

Pour assurer une participation politique des jeunes, tangible et inclusive, et renforcer la confiance, les États membres et les organisations régionales et internationales devraient :

- Adopter et défendre la pratique des quotas afin de garantir la participation directe des jeunes, assortie d'une représentation égale des sexes, à toutes les phases des processus de transition pacifiques et politiques formels, des négociations préalables à la phase de mise en œuvre, par exemple dans le cas d'un dialogue national, de la rédaction d'une constitution, d'un mécanisme de justice transitionnelle ou de tout autre processus politique lié à la paix et à la sécurité. Il faudrait mettre en place des mécanismes qui permettent des échanges nourris avec des jeunes et des organisations de tous horizons et s'attacher tout particulièrement à faire participer les jeunes femmes, les réfugiés, les jeunes déplacés, et d'autres jeunes marginalisés. Il conviendrait notamment de prévoir le financement et les mesures de sécurité nécessaires à la participation des jeunes.
- Institutionnaliser des mesures pour combler le fossé entre la jeunesse et sa représentation aux niveaux local et national dans les institutions et les mécanismes de gouvernance, en instaurant des quotas, en créant des conseils et des comités consultatifs de jeunes, et des fonctions de conseillers pour ces derniers, et en facilitant l'accès des jeunes à des mandats électifs en alignant l'âge d'éligibilité sur l'âge du droit de vote.
- Faire participer les jeunes, notamment les jeunes femmes, en tant que principales parties prenantes dans l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi des processus de justice transitionnelle, dont les programmes de recherche de la vérité, de réparation et de réconciliation, les processus de réforme institutionnelle (visant à restaurer la confiance des citoyens et à prévenir les violations répétées), la justice pénale et l'obligation de répondre de ses actes pour les crimes passés, et les programmes de mémoire et de commémoration destinés aux générations futures. Les informations adaptées aux jeunes concernant les fonctions, les rôles, les responsabilités, le champ d'application et les comptes rendus des différents mécanismes de justice transitionnelle devraient être mises à disposition des jeunes le plus largement possible, en accordant une attention particulière à ceux qui sont les plus touchés par le conflit, et les plus difficiles à atteindre, ou les moins impliqués dans les processus civiques et politiques.
- Intégrer les jeunes aux évaluations sociales, à l'élaboration d'un budget participatif, aux mécanismes de suivi et de responsabilisation, ainsi qu'aux prises de décisions relatives à l'affectation, d'une part, des fonds publics dans les contextes locaux et nationaux, en particulier lorsqu'ils sont liés à la paix et à la sécurité, et, d'autre part, des fonds destinés au développement et à la consolidation de la paix.
- Développer les réseaux numériques pour qu'ils soient accessibles aux communautés isolées et ainsi favoriser la véritable participation de tous les jeunes ; et concevoir des processus politiques participatifs en ligne adaptés aux jeunes et liés aux processus politiques formels.
- Le cas échéant, améliorer la visibilité et l'accessibilité des mécanismes de participation en place pour les jeunes marginalisés – en particulier, au moyen de stratégies et de campagnes actives de sensibilisation et de mobilisation.
- Investir dans des approches et des incitations innovantes en faveur des jeunes qui ne sont pas encore impliqués dans l'espace politique ou civique, et pour ceux qui risquent de rejoindre des groupes violents ; l'objectif devrait être d'encourager en priorité leur participation au dialogue interculturel et interreligieux en vue de promouvoir la diversité, de prévenir la violence et d'améliorer la cohésion sociale.

Pour améliorer la relation entre les forces de sécurité et les jeunes – condition essentielle pour que les jeunes se sentent en sécurité – et permettre leur participation dans la vie publique, les États membres, et les organisations chargées de maintenir l'état de droit et la sécurité devraient :

- Préserver l'intégrité des institutions garantes de l'état de droit, notamment en défendant les droits fondamentaux des jeunes et en protégeant ces derniers des arrestations et détentions arbitraires, en mettant fin à l'impunité, en garantissant des enquêtes et des procédures judiciaires adaptées aux jeunes, et en veillant à ce que les principes d'accès à la justice et d'obligation de répondre de ses actes s'appliquent de manière égale à tous. Les détenus mineurs devraient être séparés des adultes. Les interventions devraient soutenir l'établissement d'une justice réparatrice et promouvoir une réintégration efficace des jeunes au sein de la société.
- Donner la priorité aux jeunes femmes et aux jeunes hommes en tant qu'interlocuteurs privilégiés dans le cadre de l'élaboration et de la mise en place de réformes dans le domaine de la sécurité et de la justice pénale, et en être parties prenantes. En particulier, les jeunes devraient être impliqués dans l'élaboration et la mise en œuvre des processus démocratiques de surveillance policière, des réformes des systèmes judiciaire (notamment en lien avec la justice pour mineurs), pénal et militaire. Une attention particulière devrait être accordée aux approches préventives envers les jeunes à risque, et aux alternatives (extra-judiciaires) à l'incarcération des jeunes délinquants non violents. Ces approches peuvent comprendre les mesures suivantes :
 - renforcement des mécanismes de responsabilité quant à l'application des lois envers les jeunes afin de réglementer l'emploi de la force et de limiter les abus d'autorité et les pratiques discriminatoires ;
 - création de mécanismes de dépôt de plaintes (et de constitution de rapports) sexospécifiques et adaptés aux jeunes ;
 - propositions en matière d'application des lois, tout en veillant à ce que les jeunes femmes et les jeunes hommes engagent un dialogue constructif les uns avec les autres en vue de renforcer la confiance, que ce soit sous la forme de dialogues communautaires formels ou informels, ou de mécanismes de dépôt de plaintes ;
 - mise en place d'un médiateur pour les jeunes afin que la police et les forces de sécurité répondent de leurs actions ;
 - intégration de la problématique des relations entre les jeunes et la police à l'ordre du jour des commissions parlementaires centrées sur l'application des lois.

Afin de protéger au mieux les jeunes de la violence et de leur permettre d'exercer leurs droits, les États membres, les organisations internationales et les acteurs de la défense des droits de l'homme devraient :

- Protéger, respecter et faire respecter les droits fondamentaux et universels que sont la liberté syndicale, la liberté de réunion pacifique, d'association, d'opinion et d'expression ainsi que le droit à participer aux affaires publiques, afin que les jeunes puissent œuvrer en faveur de la paix et de la sécurité dans des conditions favorables, sans risque de représailles. L'ONU et les acteurs de la défense des droits de l'homme devraient y accorder la plus haute importance et aider les États membres à faire respecter ces droits inaliénables.
- Faire en sorte que les organes conventionnels des droits de l'homme, les procédures spéciales et les autres mécanismes relatifs aux droits de l'homme s'intéressent davantage aux droits des jeunes et associent davantage les jeunes à leurs travaux. Cela peut supposer :
 - Pour les organes conventionnels des Nations Unies, une plus grande attention à l'égard des jeunes dans les directives relatives à l'établissement de rapports et dans les listes de questions envoyées aux États ainsi que des sections spécifiques sur les jeunes dans les observations finales. Chaque organe conventionnel devrait compter au moins un jeune parmi ses membres. Certains organes conventionnels des Nations Unies devraient envisager l'élaboration d'une observation générale commune sur les droits des jeunes.
 - Pour les commissions d'enquête du Conseil des droits de l'homme, la participation d'un spécialiste de la jeunesse en matière de commissions, et une attention toute particulière aux questions des droits de l'homme et de protection concernant les jeunes (dans le cadre du mandat des instances concernées), en mettant l'accent sur les besoins des jeunes victimes et des témoins.
 - Pour le Conseil des droits de l'homme, l'établissement d'un mécanisme consultatif pour les jeunes, qui devrait donner lieu à une réunion annuelle et à l'élaboration de recommandations sur toutes les questions à l'ordre du jour du conseil. Le mécanisme permettrait de déterminer si les normes internationales en vigueur abordent de façon appropriée les droits spécifiques des jeunes, ou s'il existe un vide normatif nécessitant la création d'un nouvel instrument juridique contraignant.
 - Pour l'Examen périodique universel, la prise en compte des questions relatives aux droits des jeunes, et la facilitation de l'engagement et de la participation directe des organisations de jeunes et des jeunes défenseurs des droits de l'homme. Des fonds réservés sont nécessaires pour soutenir la participation des jeunes aux procédures d'examen, par exemple, par le biais d'un fonds volontaire.
 - À l'échelle nationale, des dispositions spécifiques visant la pleine représentation et participation des jeunes s'agissant des instruments nationaux relatifs aux droits de l'homme, notamment la Commission des droits de l'homme et la Commission pour la jeunesse, ainsi que des mécanismes spécifiques et des points d'entrée sûrs en faveur de la participation des jeunes, des procédures de dépôt de plaintes et d'enregistrement des témoignages.
 - La protection des jeunes artisans de la paix et défenseurs des droits de l'homme et des organisations de jeunes. Il conviendrait de leur accorder la plus grande importance afin de veiller à ce que les jeunes ne fassent pas l'objet de représailles en raison de leur participation aux mécanismes relatifs aux droits de l'homme.
 - L'accent doit être mis sur la santé mentale et le bien-être des jeunes en augmentant le financement qui y est consacré et en administrant sans aucune discrimination une gamme complète de services de santé adaptés en fonction de l'âge et du sexe, notamment en matière de psychosociologie et de santé sexuelle et procréative

Pour s'assurer que les jeunes réfugiés, les jeunes déplacés et les jeunes issus des communautés d'accueil participent pleinement en tant que contributeurs clés aux opérations de secours humanitaire et à la résolution des crises humanitaires, les États membres, le Comité permanent inter-organisations (le principal mécanisme pour la coordination inter-organisations de l'aide humanitaire) et les organisations internationales, régionales et non gouvernementales engagées dans l'action humanitaire devraient :

- Faire en sorte que les jeunes réfugiés, déplacés et migrants et les jeunes issus des communautés d'accueil puissent parler, dans le cadre d'un dialogue intergénérationnel et de réunions de consultation sur la paix et la sécurité, des difficultés qu'ils ont rencontrées, et participer à la prise de décision afin que leurs besoins soient pris en compte.
- Définir et financer les organisations, les initiatives et les mouvements de jeunes offrant un soutien humanitaire, et s'associer à eux, en leur procurant un accès unique aux communautés locales.
- Intégrer au mandat des coordinateurs et des équipes de pays humanitaires la participation significative de personnes issues de milieux différents – notamment des jeunes réfugiés, des jeunes déplacés et des jeunes des communautés d'accueil – aux évaluations des besoins humanitaires, ainsi qu'à l'élaboration, à la mise en œuvre, au suivi et à l'évaluation des programmes humanitaires.
- Institutionnaliser l'attention portée sur les jeunes comme parties intégrantes de l'approche sectorielle de l'aide humanitaire et des mécanismes de coordination des réfugiés, en demandant que chaque secteur dispose d'un spécialiste sur les enjeux relatifs à la jeunesse.
- Concernant les personnes réfugiées, garantir que la principale organisation internationale compétente dispose, à l'échelle nationale, d'un groupe consultatif de jeunes constitué de réfugiés, notamment de jeunes femmes et de jeunes de la communauté d'accueil, pour conseiller sur les besoins locaux en matière de paix et de sécurité.
- Veiller à ce que les États accueillant des réfugiés établissent des mécanismes pour prendre en compte et appréhender les défis spécifiques en matière de paix et de sécurité auxquels sont confrontés les jeunes réfugiés et les demandeurs d'asile, et comprendre dans quelle mesure leur engagement et leur cohésion positive avec l'État et les communautés d'accueil s'en trouvent touchés.

Afin d'encourager et de renforcer l'insertion économique des jeunes et de favoriser l'élaboration de programmes pour l'emploi non sélectifs qui tiennent compte des situations de conflit et sont centrés sur les jeunes, les États membres, les institutions financières internationales, les autres organisations internationales et les organisations de la société civile devraient :

- Investir dans la création d'espaces de proximité protégés dans lesquels il peut y avoir un dialogue civique afin que les jeunes puissent répertorier ensemble les actions qui sont prioritaires pour leur communauté en matière de consolidation de la paix et de développement, et prennent part aux décisions concernant l'allocation des ressources financières y afférentes.
- Cibler en priorité et encourager la participation de jeunes de tous horizons à la planification du développement économique, et à l'élaboration de politiques de l'emploi justes et inclusives à tous les niveaux, en particulier aux échelles locale et nationale.
- Continuer à soutenir la mise en place de politiques et de pratiques inclusives pour garantir à tous les jeunes l'égalité d'accès au marché du travail et le respect des droits et principes fondamentaux en matière d'emploi, lever les obstacles structurels visant les jeunes marginalisés, renforcer la protection sociale dans les secteurs structurés et non structurés de l'économie, faire progresser l'égalité des sexes et mettre en place une approche pérenne.

- Associer les jeunes, aux côtés de représentants locaux, à l'évaluation de leurs besoins économiques avant la conception de quelque mesure que ce soit en matière d'emploi, puis à l'élaboration, à la mise en œuvre, au suivi et à l'évaluation des programmes pour l'emploi.
- Aller à la rencontre des jeunes les plus marginalisés pour faire en sorte qu'ils soient les premiers bénéficiaires des programmes concernant l'emploi et les moyens de subsistance. Il est essentiel d'éviter d'en limiter l'accès aux jeunes privilégiés disposant d'un capital économique et social, ce qui accentuerait les inégalités.
- Veiller à ce que les programmes pour l'emploi des jeunes s'attaquent aux normes qui entretiennent les inégalités entre les sexes, lesquelles contribuent à l'exclusion économique et sociale des jeunes femmes et des minorités sexuelles. Ces programmes doivent être conçus en tenant compte de la problématique hommes-femmes et doivent veiller à ne pas renforcer les stéréotypes liés au sexe. Les programmes devraient promouvoir l'implication des jeunes femmes dans les travaux qui ne leur sont pas traditionnellement dévolus et les activités rémunératrices.
- Intégrer des méthodes d'évaluation non préjudiciables et tenant compte des situations de conflit dans l'élaboration et la planification des programmes de formation professionnelle pour les jeunes, axés sur la participation et les besoins des jeunes issus de milieux différents, et notamment des jeunes marginalisés. Ces programmes devraient être conçus en veillant à ce que la pérennité en constitue le noyau, et devraient fournir aux jeunes les outils dont ils ont besoin pour réussir, notamment pour accéder au capital financier, bénéficier d'un suivi régulier et acquérir des compétences en gestion.
- Élaborer des outils complets de suivi et d'évaluation au service des programmes pour l'emploi qui donnent la priorité à la collecte de données ventilées par âge et par sexe, qui évaluent leurs effets en matière de consolidation de la paix, qui tiennent compte des inégalités économiques et de facteurs sociaux et politiques plus larges, et qui examinent la relation entre la participation des jeunes aux mesures en faveur de l'emploi et d'autres efforts de prévention de la violence.

DÉSENGAGEMENT ET RÉINTÉGRATION

Pour que le désengagement des jeunes des groupes violents soit effectif et que leur réintégration sociale s'inscrive dans la durée, les États membres, les organisations internationales et les organisations de la société civile devraient :

- Nouer des partenariats avec les jeunes pour élaborer et mettre en place des mécanismes de désengagement et de réintégration, par exemple au moyen d'accords de coopération officiels entre les organisations de jeunes et les institutions garantes de la sécurité, qui définissent clairement les attributions et responsabilités de chacun.
- Faire en sorte que les jeunes puissent recenser les priorités stratégiques, les politiques et les démarches programmatiques pertinentes en matière de désengagement et de réintégration.
- Investir, moyennant des financements ciblés, dans le développement des savoirs et des capacités des jeunes qui soutiennent les mécanismes de désengagement et de réintégration au sein de leur communauté.
- S'assurer que les jeunes femmes peuvent contribuer, aux échelles locale, nationale, régionale et mondiale à l'élaboration, à la mise en œuvre, et au suivi des interventions en matière de désengagement et de réintégration.
- Associer directement les jeunes femmes et les jeunes hommes aux processus de révision des normes, des manuels et des orientations en matière de désarmement, de démobilisation et de réintégration, pour s'assurer qu'ils reflètent les contributions positives de la jeunesse.
- Veiller à ce que les missions des Nations Unies disposant d'un mandat en matière de désarmement, de démobilisation et de réintégration, établissent un comité de spécialistes locaux de la jeunesse en mesure de prodiguer des conseils sur les processus de médiation, les négociations et la rédaction des accords, et définir les points d'entrée pour l'engagement programmatique concernant le désarmement, la démobilisation et la réintégration.

Pour que l'éducation devienne un facteur de paix et que les établissements d'enseignement soient épargnés par la violence, les États membres, les établissements d'enseignement, le secteur privé, les organisations internationales et les organisations de la société civile devraient :

- Investir dans l'éducation préscolaire, le primaire, le secondaire et le supérieur en ciblant les projets ouverts à tous et reposant sur des valeurs positives, mais aussi financer des initiatives relevant de l'éducation non formelle et informelle. Ces investissements devraient concerner le développement de l'esprit critique en fonction du contexte, les valeurs de tolérance et de non-violence, l'apprentissage socio-affectif, le règlement des conflits et la formation au numérique. Cette démarche devrait être accompagnée de « partenariats paix-éducation » multipartites.
- Élaborer un contenu pédagogique et des programmes dans le primaire et le secondaire permettant d'acquérir des compétences en vue de la participation à la vie civique, et de connaître les règles élémentaires relatives aux droits de l'homme et à l'état de droit.
- Veiller en priorité à protéger les établissements d'enseignement primaire, secondaire et supérieur de toute forme de violence et à préserver leur statut d'espaces d'interaction communautaire et de cohésion sociale.
- Faire en sorte que ces établissements d'enseignement et contenus pédagogiques soient accessibles à tous les jeunes, notamment les jeunes femmes, les migrants forcés, les autres jeunes marginalisés, et les jeunes hommes et jeunes femmes désengagés des groupes violents et réintégrés au sein de leur communauté. La participation des jeunes travailleurs professionnels et spécialisés devrait également être activement facilitée.
- Renforcer le domaine des études professionnalisées sur la paix par le biais de recherches interdisciplinaires et de programmes d'enseignement au sein des établissements d'enseignement supérieur, et grâce à des initiatives relevant de l'éducation non formelle et informelle, en ligne et hors ligne.

Pour prendre en compte le vécu particulier des jeunes femmes et des minorités sexuelles en matière de paix et de sécurité, et encourager des représentations femmes-hommes respectueuses chez les jeunes, les États membres, les organisations internationales et les organisations de la société civile devraient :

- Prendre en compte systématiquement différentes perspectives, selon le sexe et l'âge, dans l'évaluation des conflits et les programmes de consolidation de la paix.
- Tenir compte et venir à bout des mentalités patriarcales néfastes pour les droits, l'intégrité et les capacités d'action des jeunes femmes et des minorités sexuelles, et chercher systématiquement à favoriser l'ouverture.
- Financer les actions de consolidation de la paix menées par des jeunes et s'articulant autour de la défense d'identités masculines positives, non violentes et respectueuses des femmes, qui remettent en question des conventions sociales réductrices, notamment en collaborant avec des chefs coutumiers et des personnalités religieuses.

ÉTABLIR DES

Partenariats nationaux, régionaux et internationaux pour les jeunes, la paix et la sécurité

COALITIONS SUR LES JEUNES, LA PAIX ET LA SÉCURITÉ

Pour favoriser l'application de la résolution 2250, les États membres, le système des Nations Unies et les acteurs non gouvernementaux devraient :

- Privilégier la création de coalitions pour les jeunes, la paix et la sécurité afin que les actions soient fructueuses et concertées aux niveaux local, national, régional et mondial. Ces coalitions devraient être des partenariats multisectoriels et transversaux rassemblant des jeunes, des organisations de jeunes, des organisations multilatérales, des gouvernements et des acteurs de la société civile, notamment le secteur privé, des communautés de croyants, des fondations privées et des établissements d'enseignement.
- Consulter les jeunes et les faire participer activement à la définition d'objectifs concrets et d'indicateurs internationaux et nationaux afin de suivre les avancées et les retombées de l'application de la résolution 2250.

RECHERCHE ET DONNÉES

Afin d'encourager la recherche et la collecte de données sur les jeunes, la paix et la sécurité, les États membres, les organisations internationales et les organisations de la société civile devraient :

- Soutenir les études qualitatives et quantitatives ainsi que la collecte de données relatives aux jeunes, à la paix et à la sécurité (y compris des données sur les opinions des jeunes quand cela est possible) aux niveaux national, régional et international en y consacrant des moyens techniques, financiers et humains suffisants. Les résultats devraient être incorporés aux études statistiques en cours, enregistrés dans une base de données en ligne centralisée et rendus publics pour favoriser l'échange de connaissances et de bonnes pratiques. Ces travaux devraient être entrepris grâce à la participation, d'une part, des chercheurs locaux s'intéressant aux questions de la jeunesse et, d'autre part, des jeunes artisans de la paix qui conduisent des initiatives locales de consolidation de la paix.
- Ventiler systématiquement les données pertinentes et les statistiques nationales en fonction de l'âge, du sexe, du milieu socioéconomique et de la zone géographique.
- Donner la priorité au partage de connaissances et à l'échange d'informations avec des organisations de jeunes, des responsables communautaires et des membres de la société civile pour aider les jeunes dans leurs travaux sur la paix et la sécurité, améliorer la collaboration et éliminer les chevauchements.

APPLICATION DE LA RÉOLUTION 2250

Pour favoriser l'application de la résolution 2250 au niveau national, les gouvernements devraient :

- Nommer un coordonnateur pour les questions relatives aux jeunes, à la paix et à la sécurité afin qu'il conduise et encourage les efforts aux échelles nationale ou régionale en vue d'honorer les engagements en la matière. Ce coordonnateur devrait être responsable de la coordination de la coalition nationale pour les jeunes, la paix et la sécurité, et devrait être en contact régulier avec des coordonnateurs d'autres États membres pour partager les bonnes pratiques et harmoniser les efforts internationaux. Les coordonnateurs pour les questions liées aux jeunes, à la paix et à la sécurité devraient régulièrement consulter les jeunes et organisations de jeunes dans leur diversité.

PARTENARIATS

- Créer des espaces de dialogue sûrs et consulter de manière régulière et constante des jeunes de tous horizons afin de recenser leurs besoins et leurs priorités en matière de paix et de sécurité.
- Examiner les répercussions que leurs pratiques et politiques en matière de paix et de sécurité ont sur la jeunesse. Des évaluations diagnostiques participatives nationales de la situation de différents jeunes peuvent ainsi être effectuées, suivies de vérifications approfondies des lois, réglementations et politiques en vigueur sous l'angle de la jeunesse, en vue d'informer les réformes visées.
- Veiller à ce qu'il y ait une synergie entre les plans nationaux pour la réalisation des ODD et ceux pour l'application de la résolution du Conseil de sécurité 1325, et élaborer des mécanismes qui permettent de faire remonter l'information régulièrement et de veiller à l'application du principe de responsabilité, afin de suivre les avancées en la matière.
- Intégrer les cibles des ODD relatives à la paix, à la justice et à l'inclusion (« ODD16+ ») aux stratégies de développement national, et travailler avec des jeunes issus de milieux différents pour définir et soutenir les possibilités d'application et mécanismes de responsabilité appropriés aux échelles locale et nationale.

Les organismes et mécanismes régionaux devraient :

- Soutenir l'élaboration de cadres de politiques générales autour des jeunes, de la paix et de la sécurité, sous la houlette des organisations régionales, des réseaux et des alliances de jeunes artisans de la paix en collaboration avec d'autres acteurs, afin de faciliter l'échange des connaissances et la circulation de l'information entre les pays.
- Conduire une évaluation de référence sur leur appui actuel aux efforts de consolidation de la paix axés sur les jeunes, en déterminant les éventuelles lacunes et les conditions potentielles d'un soutien à la participation des jeunes en matière de consolidation de la paix.

À l'échelle mondiale, le système des Nations Unies doit créer de nouveaux mécanismes au service du dialogue et de la responsabilisation afin que les jeunes hommes et les jeunes femmes puissent faire entendre leurs voix et que leurs priorités soient intégrées aux mesures prises à l'échelle internationale contre les conflits et les violences. Pour ce faire, les mesures suivantes devraient être prises :

- Mettre en place une structure de suivi tripartite pour que les États membres, l'ONU et les jeunes puissent rendre compte ensemble de la mise en œuvre de la résolution 2250. Pour l'élaboration de leurs rapports, les États membres doivent consulter différents jeunes et les inclure dans le processus de rédaction. Les États membres et l'ONU devraient également fournir un soutien financier aux organisations menées par et pour les jeunes afin d'élaborer des « rapports parallèles ».
- Créer un groupe d'experts informel sur les jeunes, la paix et la sécurité, composé de divers groupes de jeunes, sélectionnés de manière transparente avec les organisations de jeunes, chargé de suivre un ensemble de questions clairement défini afin de mettre en avant la résolution 2250 dans les travaux du Conseil de sécurité.
- Donner la priorité à l'écoute directe des jeunes vivant dans des pays concernés par les travaux du Conseil de sécurité grâce à des réunions d'information standard ou des réunions organisées selon la formule Arria.
- Insérer des références précises liées à la résolution 2250 dans les mandats et rapports des missions de maintien de la paix et des missions politiques.
- Nommer un membre élu du Conseil de sécurité pour assurer avec un membre permanent le suivi des avancées concernant l'application de la résolution 2250, afin que les principales questions ayant trait à la jeunesse soient examinées dans le cadre de consultations privées.

- Prier le Secrétaire général de rendre compte chaque année au Conseil de sécurité des actions engagées à l'échelle du système des Nations Unies pour appliquer la résolution 2250, dans le cadre d'un débat public annuel durant lequel de jeunes artisans de la paix s'adresseront au Conseil.

Le système des Nations Unies devrait réformer ses mécanismes internes pour élargir la participation des jeunes en prenant les mesures suivantes :

- Élaborer un ensemble d'outils et des listes de contrôle destinés, d'une part, aux opérations de paix des Nations Unies afin de permettre des interventions adaptées aux jeunes, et, d'autre part, à la sensibilisation et à la formation du personnel de l'ONU, ses partenaires et ses bénéficiaires.
- Institutionnaliser l'inclusion des jeunes dans les analyses du contexte et des conflits menées par le nouveau Département des affaires politiques et de la consolidation de la paix des Nations Unies.
- Poursuivre la formation des jeunes à la médiation et à la diplomatie préventive et établir un programme de médiateur junior.
- Généraliser le recours à des comités consultatifs de jeunes et à des conseillers jeunesse : a) dans chaque pays où sont implantées les Nations Unies, en travaillant en directe collaboration avec les responsables de l'ONU, dans le cadre ou non des missions dévolues ; b) au contact des équipes de pays pour l'action humanitaire.
- Mettre en place un conseiller jeunesse dans les principaux bureaux des Nations Unies dans tous les pays, au Cabinet du Secrétaire général et dans toutes les instances dirigeantes des entités des Nations Unies pour veiller à ce que la jeunesse soit au cœur de toutes les actions entreprises en faveur de la paix et de la sécurité.
- Veiller à ce que les moyens, savoirs et savoir-faire en place permettent aux jeunes et aux organisations de jeunes de s'investir dans des actions de pérennisation de la paix aux niveaux national, régional et mondial. Cela peut supposer :
 - Conduire un examen systématique des travaux réalisés par les conseillers dans le domaine de la protection des enfants et des femmes pour évaluer tout travail existant entrepris auprès de jeunes.
 - Élargir les profils et listes de personnes existants et donner la priorité au renforcement des capacités afin de s'assurer que l'ONU est en mesure, aux échelles nationale, régionale et mondiale, de collaborer avec les jeunes en matière de pérennisation de la paix.
 - Élaborer des programmes d'enseignement et des outils destinés au personnel de l'ONU, notamment le personnel civil et militaire des opérations de consolidation de la paix, le personnel des missions politiques spéciales, et les équipes de pays des Nations Unies, y compris, les coordonnateurs résidents et les représentants de pays.
 - Mettre l'accent, au sein du mandat des conseillers pour la paix et le développement, sur la nécessité de garantir que les initiatives de prévention des conflits menées par ces conseillers incluent une consultation avec les jeunes et répondent à leurs préoccupations et priorités.
- Réserver un budget en soutien à la diversité des jeunes œuvrant en faveur de la paix et de la sécurité afin de participer aux événements locaux, régionaux et mondiaux relatifs à la résolution 2250.



Conclusion

Les recommandations formulées plus haut sont le point de départ d'une transformation à grande échelle et de changements radicaux présentés au début du présent chapitre. Elles proposent un cadre dans lequel les jeunes, les gouvernements, les organisations multilatérales, la société civile et d'autres acteurs peuvent œuvrer ensemble pour soutenir les initiatives novatrices des jeunes et construire une paix durable.

Cette étude se fait l'écho des voix de milliers de jeunes nous ayant accordé leur confiance et ayant pris le temps de nous parler. Nous espérons avoir tenu notre promesse, en leur permettant de se reconnaître et de retrouver leurs témoignages dans ce rapport présenté au Conseil de sécurité et aux États membres. Que tous ces jeunes, ainsi que les partenaires qui nous ont mis en relation, soient assurés de notre sincère gratitude.



Annexe 1 : Recherches commandées et présentées aux fins de l'étude⁴⁷

GRUPE CONSULTATIF D'EXPERTS

Rapport de la réunion n° 1 : New York, États-Unis ; 18-21 octobre 2016.

Rapport de la réunion n° 2 : Bruxelles, Belgique ; 24-26 mars 2017.

Rapport de la réunion n° 3 : New York, États-Unis ; 12-14 décembre 2017.

ENQUÊTE

United Network of Young Peacebuilders et Search for Common Ground (2017). *Mapping a Sector: Bridging the Evidence Gap on Youth-Driven Peacebuilding*. La Haye.

CONSULTATIONS

À l'échelle régionale

Afrique de l'Est et Afrique australe : Johannesburg, Afrique du Sud ; 1-3 août 2017.

Afrique de l'Ouest et Afrique centrale : Cotonou, Bénin ; 11-13 septembre 2017.

Amérique latine et Caraïbes : Panama City, Panama ; 29-31 mai 2017.

Asie et Pacifique : Bangkok, Thaïlande ; 16-19 mai 2017.

États arabes : Amman, Jordanie ; 4-6 décembre 2016.

États arabes (échelle infrarégionale : Afrique du Nord) : Hammamet, Tunisie ; 31 mars-2 avril 2017.

Europe : Bruxelles, Belgique ; 25-27 septembre 2017.

Europe de l'Est et Asie centrale : Istanbul, Turquie ; 23-25 mai 2017.

Consultation finale de validation : New York, États-Unis ; 18-19 novembre 2017.

À l'échelle nationale

Canada : Vancouver, Canada ; 14-15 décembre 2017.

Colombie : Bogota, Colombie ; 25-26 février 2017.

Kosovo* : Pristina, Kosovo* ; 28-29 juin 2017.

Libye : plusieurs provinces ; plusieurs dates, 2017.

Myanmar : Yangon, Myanmar ; 23-24 mars 2017.

Sri Lanka : plusieurs provinces ; avril-juillet 2017.

Consultations en ligne

Consultation en ligne n° 1 : « The role of young people in preventing violent extremism » [le rôle des jeunes dans la prévention de l'extrémisme violent] ; 7-27 avril 2017.

Consultation en ligne n° 2 : « Young people's involvement in peace processes » [la participation des jeunes aux processus de paix] ; 28 avril-18 mai 2017.

Consultation en ligne n° 3 : « Young people's participation in peacebuilding throughout the electoral cycle » [la participation des jeunes à la consolidation de la paix tout au long du processus électoral] ; 19 mai-8 juin 2017.

Consultation en ligne n° 4 : « The role of education in peacebuilding » [le rôle de l'éducation dans la consolidation de la paix] ; 9-29 juin 2017.

Consultation en ligne n° 5 : « Gendered dynamics of youth peacebuilding » [la dynamique sexospécifique de la consolidation de la paix par les jeunes] ; 30 juin-20 juillet 2017.

ÉTUDES PAYS (EP)

Afrique du Sud (2017) : Accord, *"Telling their stories" – South Africa Case Study* (non publié).

Amérique latine et Caraïbes (2017) : Organisation des États américains, *Youth, Peace and Security in the Americas: Risks and Opportunities for Central American and Caribbean Youth*.

Bésil (2017) : Muggah, R., *Youth, Security and Peace: Brazil Revisited*.

Colombie (2016c) : Organisation des États américains, *The Consequences of Social Exclusion and Inequality: Youth, Peace and Security in the Americas. Training School of Empirical Arts – Resolve to Build Peace*.

Colombie (2017a) : AC4. Fisher-Yoshida, B. et J.C. Lopez, *Progress Study on Youth, Peace and Security: Medellín Case Study*.

Colombie (2017b) : Butti, E., *Involving Non-Organised "Outcast" Youths in Peacebuilding: Existing Challenges and Lessons Learned in the Colombian Case*.

Colombie (2017d) : Programme des Nations Unies pour le développement, *Case Study: Schools of Youth Leadership for Social Transformation in the Department (Region) of Nariño, Colombia*.

Corne de l'Afrique (2017) : Life & Peace Institute, *"Being and Becoming a Peacebuilder": Insights from 20,000 Hours of Youth-led Dialogues in the Horn of Africa*.

Côte d'Ivoire (2017) : Interpeace et Indigo, *Parole aux jeunes ! Analyse croisée de leur engagement pour la paix et la sécurité en Côte d'Ivoire*.

États-Unis (2017) : Dunlop, D., G. Oh, H. Carty, L. Ochoa, et V. Nanda, Faculté des affaires internationales et publiques de l'Université de Columbia, *Youth, Peace, and Security: A Study of the United States*.

Jamaïque (2017a) : Secrétariat du Commonwealth, *Youth Perspectives on Social Participation: The Missing Link in the Development of an Anti-Gang Strategy in Jamaica?*

Jamaïque (2017b) : Ward, E., K. McGaw et C. Marsh, *Youth, Peace and Security Case Study, Jamaica*.

Japon (2017) : Soka Gakkai International, *Disaster Recovery and Youth, Peace and Security: Examining the Project, "The SOKA Global Action"*.

Kenya (2017) : Ismail, O., *Youth, Peace and Security in Kenya*.

⁴⁷ La plupart des recherches menées sont disponibles à l'adresse www.youth4peace.info/ProgressStudy.

* Les références au Kosovo doivent s'entendre dans le contexte de la résolution 1244 (1999) du Conseil de sécurité.

Kosovo* (à paraître) : Programme des Nations Unies pour le développement, *Frontlines: Young People at the Heart of Preventing and Responding to Violent Extremism – Kosovo* Case Study*.

Libye (2017) : Fonds des Nations Unies pour la population, *The Libyan Youth Today: Opportunities and Challenges*.

Myanmar (2017) : Fondation Dag Hammarskjöld, *Youth and Peacebuilding in Myanmar*.

Népal (2017) : Search for Common Ground, "Aaba Hamro Paalo" (It's Our Time Now): *Youth Experiences of Conflict, Violence and Peacebuilding in Nepal*.

Ouganda (2017) : Mercy Corps, *Reformed Warriors: A Case Study from Uganda*.

Pakistan (à paraître) : Programme des Nations Unies pour le développement, *Frontlines: Young People at the Heart of Preventing and Responding to Violent Extremism – Pakistan Case Study*.

Philippines (2017) : Alar, M.F.A., *Young People and Their Role in the Government of the Philippines (GPH) and Moro Islamic Liberation Front (MILF) Peace Negotiations*.

République démocratique du Congo (2017) : Département des opérations de maintien de la paix, *United Nations Peacekeeping Engagement with Youth: MONUSCO Case Study*.

Triangle du Nord (2017) : Interpeace, *Youth, Peace and Security in the Northern Triangle of Central America*.

Tunisie (2017) : Fondation Dag Hammarskjöld, Bourhous, A. et S. Smith, *Strengthening Youth Engagement in Post-Jasmine Revolution Tunisia*.

Yémen (à paraître) : Programme des Nations Unies pour le développement, *Frontlines: Young People at the Heart of Preventing and Responding to Violent Extremism – Yemen Case Study*.

Rapport de synthèses des études multipays

Fondation Dag Hammarskjöld (2017) : Sarah Smith, *Leaders of Today: Engagement of Youth in Sustaining Peace* (rapport de synthèse : Myanmar, Libéria, et Tunisie).

Programme des Nations Unies pour le développement (2018) : *Frontlines: Young People at the Heart of Preventing and Responding to Violent Extremism* (rapport de synthèse : Kosovo*, Pakistan et Yémen).

DISCUSSIONS DE GROUPE (DDG)

Afghanistan (2017) : Conciliation Resources, dans *Youth Perspectives on Peace and Politics in Afghanistan: Findings from 9 CR FGDs*.

Burundi (2017) : non publié.

Contexte géorgio-abkhaze (2017) : Conciliation Resources, dans *Youth Perspectives from the Georgian-Abkhaz context*.

Fidji (2017) : Aspire Network, dans *Progress Study Report on the Implementation of UNSCR 2250 in Fiji*.

Inde (2017) : non publié.

Iraq (2017) : Kelly, Megan, Mamoun Zawity, Adnan Hussein, Sadiq Hamid et Zeravan Germany, dans *Progress Study on UN Resolution 2250: Youth, Peace, and Security: Focus Groups with Hard to Reach Youth in the Kurdistan Region of Iraq*.

Kirghizistan (2017) : PeaceNexus, dans *Youth, Peace and Security in Kyrgyzstan*.

Niger (2017) : Search for Common Ground, dans *Youth Consultations on Peace and Security: Findings from Focus Group Discussions and Individual Interviews Including Hard to Reach Youth in Niger*.

Nigéria (2017) : Search for Common Ground, dans *Youth Consultations on Peace and Security: Findings from Focus Group Discussions and Individual Interviews Including Hard to Reach Youth in Niger*.

Palestine (2017) : Interpeace, dans *Palestinian Youth: Challenges and Aspirations*.

Philippines (2017) : World Vision, dans *Voices of Children and Youth in Peace, Reconciliation and Security*.

Soudan du Sud (2017) : Conciliation Resources, dans *Youth Participation in South Sudan: A study for Conciliation Resources*.

Suède (2017) : Interpeace, dans *Youth Perspectives from the Global North*.

Tunisie (2017) : Search for Common Ground, dans *Youth Consultations on Peace and Security: Findings from Focus Group Discussions and Interviews Including Hard to Reach Youth in Tunisia*.

Yémen (2017a) : Saferworld, dans *Youth Contributions to Peacebuilding During Conflict in Yemen*.

Yémen (2017b) : Programme des Nations Unies pour le développement, dans *Participatory Consultation on the Role of Youth in P/CVE [preventing and countering violent extremism]*.

Rapports de synthèse des discussions de groupe (DDG)

Conciliation Resources (2018) : *Youth Aspirations for Peace and Security* (rapport de synthèse sur les DDG en Afghanistan, en Géorgie, dans l'État de Jammu-et-Cachemire, administré conjointement par l'Inde et le Pakistan, et le Soudan du Sud).

Search for Common Ground (2017) : *Youth, Peace, and Security: Insights from Engaged and Disengaged Young Women and Men in Nepal, Niger, Nigeria and Tunisia*.

ENTRETIENS AVEC LES INFORMATEURS CLÉS (EIC)

Anonyme n° 1 (jeune leader du Soudan du Sud) : entretien mené par Ali Altiok ; 26 mars 2018.

Anonyme n° 2 (jeune leader au Yémen, jeune participant indépendant à la Conférence de dialogue national) : entretien mené par Ali Altiok ; 28 mars 2018.

Anonyme n° 3 (jeune participant) : entretien mené par Graeme Simpson ; 6 décembre 2018.

Badwi, Ehab (Président de la Syrian Youth Assembly [assemblée syrienne des jeunes]) : entretien mené par Ali Altiok ; 29 janvier 2018.

Barry, Dylan (étudiant en Afrique du Sud) : entretien mené par Graeme Simpson ; 2018.

* Les références au Kosovo doivent s'entendre dans le contexte de la résolution 1244 (1999) du Conseil de sécurité.

Vuni, Foni J. (membre du Conseil consultatif mondial de la jeunesse du HCR) : entretien mené par Ali Altiok ; 26 mars 2018.

Wani, Michael (directeur général d'Okay Africa Foundation) : entretien mené par Ali Altiok ; 23 mars 2018.

ÉTUDES THÉMATIQUES (ET)

Fondation Dag Hammarskjöld (2017), *Strengthening Youth Engagement in Post-Jasmine Revolution Tunisia*.

Fondation Berghof (Mubashir, M. et I. Grizelj) (2018), *The Youth Space of Dialogue and Mediation: An Exploration*.

Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (Jennings, P.) (2017), *Young People on the Move and Their Engagement in Peace & Security: Case Study from the North of Central America and South Sudan*.

International Center for Transitional Justice (Ladisch, V.) (2017), *Engaging Youth in Transitional Justice*.

Institute for Economics and Peace (Hagerty, T.) (2017), *Data for Youth, Peace and Security: A Summary of Research Findings from the Institute for Economics and Peace*.

Lopes Cardozo, M.T.A. et G. Scotto (en collaboration avec le Réseau inter-agences pour l'éducation en situation d'urgence) (2017), *Youth, Peacebuilding & the Role of Education*.

Muggah, R., J.C. Garzón et M. Suárez (2017), *Mano Dura: the Costs and Benefits of Repressive Criminal Justice for Young People in Latin America*.

ONU-Femmes (2018), *Young Women in Peace and Security: At the Intersection of the YPS and WPS Agendas*.

Plan International (2017), *Submission for the Consultation on the Progress Study on Youth, Peace and Security*.

Plateforme de la société civile pour la consolidation de la paix et le renforcement de l'État (Ekpon, T.) (2017), *The Role of Young People in Preventing Violent Extremism in the Lake Chad Basin*.

Programme des Nations Unies pour le développement (Justino, P.) (2017), *Youth, Violent Conflict and Sustaining Peace: Quantitative Evidence and Future Directions*.

Saferworld (2018), *Submission for the UN Progress Study on Youth, Peace & Security*.

Sebhatu, R.W. (2017), *(En)Gendering Youth for Gender-Just Peace with UN Security Council Resolution 2250*.

SecDev Group (Farrah, R., J. de Boer et R. Muggah) (2018), *Digitally-enabled Peace and Security: Reflections for the Youth, Peace and Security Agenda*.

Simpson, J., et A. Altiok (2017), *Evaluating Youth Electoral Participation: Data Availability and Gaps*.

Soka Gakkai International (2017) : *The Role of Youth in Nuclear Disarmament: Examining the Project, "The People's Decade for Nuclear Abolition."*

Sustainable Development Solutions Network (Payne, P., A. Warembourg et J. Awan) (2017), *Impacts of Climate Change on Youth, Peace and Security*.

Union interparlementaire (Kemper, Y.) (2017), *Youth Participation in Parliaments and Peace and Security*.

United States Institute of Peace (2017), *Implementing UNSCR 2250: Youth and Religious Actors Engaging for Peace*.

Volontaires des Nations Unies (2017), *The Role of Youth Volunteerism in Sustaining Peace and Security*.

Annexe 2 : Vue d'ensemble des jeunes consultés

Total des jeunes consultés

(Remarque : ces nombres correspondent à des estimations minimales)

Total des jeunes consultés	4 230
Total des participantes	2 070
Total des participants	2 159
Participant non généré	1
Total des pays	153

Discussions de groupe

Pays/territoire	DDG	Âge	Nombre de participants	Participant ^{es}	Participant ^s
Afghanistan	9	Non précisé	180	90**	90**
Afrique du Sud	5	19-42	118	61	57
Burundi	18	15-34	170	81	89
Cameroun	1	19-35	20	10**	10**
Colombie	3	19-30	9	3	6
Côte d'Ivoire	3	17-35	33	10	23
El Salvador	6	18-29	92	46**	46**
États-Unis	7	18-29	65	32**	33**
Fidji	2	Non précisé	18	9**	9**
Géorgie (Abkhazie)	9	17-33	99	45	54
Guatemala	8	18-29	97	48**	49**
Honduras	9	18-29	131	65**	66**
Iraq	3	15-29	74	37	37
Italie	1	Non précisé	9	4**	5**
Jamaïque	12	18-29	99	42	57
État de Jammu-et-Cachemire, administré par l'Inde et le Pakistan	10	18-30	111	59	52
Japon	2	Non précisé	10	5**	5**
Kenya	1	Non précisé	10	5	5
Kirghizistan	6	Non précisé	54	31	23
Kosovo*	5	16-29	39	25	14
Libye	45	Non précisé	329	138	191
Népal	14	15-34	175	57	118
Niger	19	18-35	155	76	79
Nigéria	10	15-34	111	53	58
Ouganda	7	18-30	62	31	31
Palestine	3	15-33	63	31	32
Philippines	1	Non précisé	118	59**	59**
Royaume-Uni (Corne de l'Afrique)	2	15-35	30	15	15
Soudan du Sud	10	17-35	106	34	72
Sri Lanka	4	18-28	88	44**	44**
Suède	2	18-32	19	9**	10**
Tchad	1	19-35	20	10**	10**
Tunisie	14	15-35	163	75	88
Yémen	11	18-30	124	61	63
Contextes de populations réfugiées***	18	14-29	122 (estimation)	61 (estimation)	61 (estimation)
TOTAL	281	N/A	3 123 (estimation)	1 462 (estimation)**	1 661 (estimation)**

* Les références au Kosovo doivent s'entendre dans le contexte de la résolution 1244 (1999) du Conseil de sécurité.

** Les nombres estimés supposent une parité des sexes dans ces groupes au sein desquels la représentation femmes-hommes n'a pas été précisée.

*** Voir le tableau suivant.

Contextes de populations réfugiées (HCR)

Pays	Nombre de DDG	Âge	Nombre de participants	Participant ^{es}	Participant ^{es}
Algérie	1	Non précisé	12	6	6
Colombie	1	Non précisé	Non précisé	Non précisé	
Érythrée	2	Non précisé	14	6	8
Éthiopie	3	18-24	21	13	8
Kenya	2	17-22	24	13	11
Liban	1	14-29	16	8	8
Rwanda	3	12-25	Non précisé	Non précisé	
Tchad	1	21-33	13	4	9
Thaïlande	1	Non précisé	Non précisé	Non précisé	
Turquie	2	17-26	22	11*	11*
Venezuela	1	Non précisé	Non précisé	Non précisé	
TOTAL	18	N/A	122 (minimum)	61 (minimum)*	61 (minimum)*

* Les nombres estimés supposent une parité des sexes dans ces groupes au sein desquels la représentation femmes-hommes n'a pas été précisée.

Consultations nationales

Pays/territoire	Âge	Nombre de participants	Participant ^{es}	Participant ^{es}
Canada	Non précisé	130	65**	65**
Colombie	18-31	30	14	16
Kosovo*	15-29	140	84	56
Libye	< 35	329	191	138
Myanmar	18-29	25	11	14
Sri Lanka	Non précisé	Non précisé	Non précisé	Non précisé
TOTAL	N/A	654	365**	289**

* Les références au Kosovo doivent s'entendre dans le contexte de la résolution 1244 (1999) du Conseil de sécurité.

** Les nombres estimés supposent une parité des sexes dans ces groupes au sein desquels la représentation femmes-hommes n'a pas été précisée.

Consultations régionales

Région	Pays	Âge	Nombre de participants	Participantes	Participants	Préfère ne pas répondre
Afrique de l'Est et Afrique australe (Afrique du Sud, Angola, Botswana, Burundi, Comores, Éthiopie, Kenya, Madagascar, Malawi, Mozambique, Ouganda, Soudan du Sud, Swaziland, Tanzanie, Zambie, Zimbabwe)	16	21-34	18	10	8	0
Afrique de l'Ouest et Afrique centrale (Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Côte d'Ivoire, Gabon, Gambie, Ghana, Guinée, Libéria, Mali, Niger, Nigéria, République centrafricaine, République démocratique du Congo, République du Congo, Sao Tomé-et-Principe, Sénégal, Tchad, Togo)	19	21-31	39	20	19	0
Afrique du Nord (Algérie, Égypte, Libye, Maroc, Tunisie)	(5**)	20-31	32	16	16	0
Amérique latine et Caraïbes (Antigua-et-Barbuda, Argentine, Barbade, Belize, Bolivie, Brésil, Chili, Colombie, Costa Rica, Dominique, El Salvador, Équateur, Grenade, Guatemala, Guyana, Haïti, Honduras, Jamaïque, Mexique, Nicaragua, Panama, Paraguay, Pérou, République dominicaine, Saint-Kitts-et-Nevis, Saint-Vincent-et-les Grenadines, Sainte-Lucie, Trinité-et-Tobago, Uruguay, Venezuela)	30	18-31	61	37	24	0
Asie et Pacifique (Bhoutan, Cambodge, Chine, Corée du Sud, Inde, Indonésie, Îles du Pacifique, Iran, Japon, Malaisie, Maldives, Mongolie, Myanmar, Népal, Pakistan, Philippines, Sri Lanka, Thaïlande, Timor-Leste, Viet Nam)	20	15-34	39	20	19	0
États arabes (Algérie, Arabie saoudite, Bahreïn, Égypte, Émirats arabes unis, Iraq, Jordanie, Koweït, Liban, Libye, Maroc, Oman, Palestine, Somalie, Soudan, Syrie/Syriens dans les pays d'accueil, Tunisie, Yémen)	18	17-32	59	35	24	0
Europe (Albanie, Allemagne, Autriche, Belgique, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Kosovo*, Lettonie, Lituanie, l'ex-République yougoslave de Macédoine, Monténégro, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Serbie, Slovaquie, Suède)	26 (+6**)	15-30	44	22	21	1
Europe de l'Est et Asie centrale (Albanie, Arménie, Azerbaïdjan, Bélarus, Bosnie-Herzégovine, l'ex-République yougoslave de Macédoine, Géorgie, Kazakhstan, Kirghizistan, Kosovo*, Monténégro, Ouzbékistan, République de Moldova, Russie, Serbie, Tadjikistan, Turquie, Turkménistan, Ukraine)	19	19-35	39	20	19	0
TOTAL	148	N/A	331	180	150	1

* Les références au Kosovo doivent s'entendre dans le contexte de la résolution 1244 (1999) du Conseil de sécurité.

** Indique des pays compris dans deux consultations régionales.

Annexe 3 : Bibliographie sélective

- Abbink, Jon, and Ineke Kessel (2005). *Vanguard or Vandals: Youth, Politics and Conflict in Africa*. Leiden, the Netherlands: Brill.
- African Development Bank (n.d.). *Jobs for Youth in Africa: Strategy for Creating 25 Million Jobs and Equipping 50 Million Youth 2016–2025*. Abidjan, Côte d'Ivoire. http://www.afdb.org/fileadmin/uploads/afdb/Documents/Boards-Documents/Bank_Group_Strategy_for_Jobs_for_Youth_in_Africa_2016-2025_Rev_2.pdf
- African Union Commission (2006). *African Youth Charter*. http://www.un.org/en/africa/osaa/pdf/au/african_youth_charter_2006.pdf
- Aguilar Umaña, Isabel, and Jeanne Rikkers (2012). *Violent Women and Violence Against Women: Gender Relations in the Maras and Other Street Gangs of Central America's Northern Triangle Region*. Geneva: Interpeace. http://www.interpeace.org/wp-content/uploads/2012/09/2012_09_18_lfP_EW_Women_In_Gangs.pdf
- Alexander, Neville (2013). *Education and the Struggle for National Liberation in South Africa: Essays and Speeches by Neville Alexander (1985–1989)*. Sea Point, South Africa: Estate of Neville Edward Alexander. <http://www.marxists.org/archive/alexander/education-and-the-struggle.pdf>
- Aliaga, Lola, and Kloé Tricot O'Farrell (2017). *Counter-Terror in Tunisia: a Road Paved with Good Intentions?* London: Saferworld. <https://static1.squarespace.com/static/58921b4b6b8f5bd75e20af7e/t/59c15b3de5dd5b8068d8a208/1505844036342/tunisia-v2-counter-terror-in-tunisa-v2.pdf>
- Altier, Mary Beth, Christian N. Thoroughgood and John G. Horgan (2014). Turning away from terrorism: lessons from psychology, sociology, and criminology. *Journal of Peace Research*, vol. 51, No. 5, pp. 647–61. doi:10.1177/0022343314535946
- Alwazir, Atiaf Zaid (2013). *Yemen's Independent Youth and Their Role in the National Dialogue Conference: Triggering a Change in Political Culture*. Stiftung Wissenschaft Politics. http://www.swp-berlin.org/fileadmin/contents/products/comments/2013C23_wzr.pdf
- Amarasuriya, Harini, Canan Gündüz and Markus Mayer (2009). Rethinking the nexus between youth, unemployment and conflict: perspectives from Sri Lanka. Strengthening the Economic Dimensions of Peacebuilding: Case Study Series. London: International Alert. <https://pdfs.semanticscholar.org/04bf/f148c5f1509602b0ee1a3721b017117990d9.pdf>
- Amnesty International (2014). *The Human Cost of Fortress Europe: Human Rights Violations Against Migrants and Refugees at Europe's Borders*. London, United Kingdom. http://www.amnesty.eu/content/assets/Reports/EUR_050012014__Fortress_Europe_complete_web_EN.pdf
- Anderson, Simon, Richard Kinsey and Connie Smith (1994). *Cautionary Tales: Young People, Crime and Policing in Edinburgh*. New York: Routledge.
- Anna Lindh Foundation (2017). *Intercultural Trends in the Euro-Med Region*, 3rd edition. Alexandria.
- Arthur, Paige (2009). How 'transitions' reshaped human rights: a conceptual history of transitional justice. *Human Rights Quarterly*, vol. 31, No. 2, pp. 321–67. doi:10.1353/hrq.0.0069
- Atran, Scott (2015). *The Role of Youth in Countering Violent Extremism and Promoting Peace*. Address to United Nations Security Council, 23 April 2015. https://www.unisa.edu.au/Global/EASS/MnM/Publications/Address_UN_Security_Council_Scott_Atran.pdf
- _____ (2017). Alt-right or jihad? Unleashed by globalisation's dark side and the collapse of communities, radical Islam and the alt-right share a common cause. Aeon. <https://aeon.co/essays/radical-islam-and-the-alt-right-are-not-so-different>
- Attree, Larry (2017). Shouldn't YOU be countering violent extremism? London: Saferworld. <https://saferworld-indepth.squarespace.com/shouldnt-you-be-countering-violent-extremism>
- Bacalso, Cristina, and Alex Farrow (2016). Youth policies from around the world: international practices and country examples. Youth Policy Working Paper, No. 1. Berlin: Youth Policy Press. http://www.youthpolicy.org/library/wp-content/uploads/library/Youth_Policy_Working_Paper_01_201603.pdf
- Bangura, Ibrahim (2016). We can't eat peace: youth, sustainable livelihoods and the peacebuilding process in Sierra Leone. *Journal of Peacebuilding & Development*, vol. 11, No. 2, pp. 37–50. doi:10.1080/15423166.2016.1181003
- Barber, Brian K., ed. (2009). *Adolescents and War: How Youth Deal with Political Violence*. Oxford University Press: New York.
- Barker, Gary, Christene Ricardo and Marcos Nascimento (2007). *Engaging Men and Boys in Changing Gender-Based Inequality in Health: Evidence from Programme Interventions*. Geneva: World Health Organization. http://www.who.int/gender/documents/Engaging_men_boys.pdf
- Berents, Helen, and Siobhan McEvoy-Levy (2015). Theorising youth and everyday peace(building). *Peacebuilding*, vol. 3, No. 2, pp. 115–25. doi:10.1080/21647259.2015.1052627
- Berko, Anat, and Edna Erez (2007). Gender, Palestinian women, and terrorism: women's liberation or oppression? *Studies in Conflict and Terrorism*, vol. 30, No. 6, pp. 493–519. doi:10.1080/10576100701329550
- Betancourt, Theresa S., and others (2014). Trajectories of internalizing problems in war-affected Sierra Leonean youth: examining conflict and post-conflict factors. *Child Development*, vol. 84, No. 2, pp. 455–70. doi:10.1111/j.1467-8624.2012.01861.x
- Boukhars, Anouar (2017). *The Geographic Trajectory of Conflict and Militancy in Tunisia*. Washington, D.C.: Carnegie Endowment for International Peace. https://carnegieendowment.org/files/CP313_Boukhars_Tunisia_Final.pdf
- Breines, Ingeborg, Raewyn Connell and Ingrid Eide, eds. (2000). *Male Roles, Masculinities and Violence: A Culture of Peace Perspective*. Paris: UNESCO Publishing.

- Bryceson, Deborah Fahy, and Deborah Potts (2005). African urban economies: viability, vitality or vitiation? *Development and Change*, vol. 37, No. 5, pp. 1137–63. doi:10.1057/9780230523012
- Buhaug, Halvard, and Henrik Urdal (2013). An urbanization bomb? Population growth and social disorder in cities. *Global Environmental Change*, vol. 23, No. 1, pp. 1–10.
- CARE International (2012). *The Young Men Initiative – a Case Study 2012: Engaging Young Men in the Western Balkans in Gender Equality and Violence Prevention*. Banja Luka, Bosnia and Herzegovina. http://www.care.org/sites/default/files/documents/YE-2012-Balkans_Young_Mens_Initiative.pdf
- Carpenter, Ami C. (2012). Havens in a firestorm: perspectives from Baghdad on resilience to sectarian violence. *Civil Wars*, vol. 14, No. 2, pp. 182–204. doi:10.1080/13698249.2012.679503
- Charlton, James I. (1998). *Nothing About Us Without Us: Disability Oppression and Empowerment*. Berkeley: University of California Press.
- Chigunta, Francis, and others (2005). Being “real” about youth entrepreneurship in Eastern and Southern Africa. Series on Youth and Entrepreneurship. SEED Working Paper, No. 72. Geneva: International Labour Organization. http://www.ilo.org/empent/Publications/WCMS_094030/lang-en/index.htm
- Choucri, Nazli (1974). *Population Dynamics and International Violence*. Center for International Studies, Massachusetts Institute of Technology.
- Cilliers, Jakkie (2015). Violent Islamist extremism and terror in Africa. ISS Paper, No. 286. Institute for Security Studies. https://issafrica.s3.amazonaws.com/site/uploads/Paper_286_v3.pdf
- CIVICUS (2017). *State of Civil Society Report 2016*. <http://www.civicus.org/documents/reports-and-publications/SOCS/2016/summaries/SOCS-full-review.pdf>
- Cohen, Stanley (2002). *Folk Devils and Moral Panics: The Creation of Mods and Rockers*, 3rd edition. United States of America and Canada: Routledge.
- Cole, Jennifer (2004). Fresh contact in Tamatave, Madagascar: sex, money, and intergenerational transformation. *American Ethnologist*, vol. 31, No. 4, pp. 573–88. doi:10.1252/ae.2004.31.4.573
- Collier, Paul (1999). *Doing Well out of War*. Washington, D.C.: World Bank.
- Collier, Paul, and Anke Hoeffler (2002). Greed and grievance in civil war. *Oxford Economic Papers*, vol. 56, pp. 563–95. doi:10.1093/oep/gpf064
- Collin, Philippa (2015). *Young Citizens and Political Participation in a Digital Society: Addressing the Democratic Disconnect*. London: Palgrave Macmillan.
- Comaroff, Jean, and John Comaroff (2005). Reflections on youth from the past to the postcolony. In *Makers & Breakers: Children & Youth in Postcolonial Africa*, Alcinda Honwana and Filip De Boeck, eds. Asmara, Eritrea: Africa World Press Inc.
- Connell, Raewyn W. (1995). *Masculinities*. Berkeley: University of California Press.
- Coulter, Chris, Mariam Persson and Mats Utas (2008). *Young Female Fighters in African Wars: Conflict and Its Consequences*. Uppsala: Nordiska Afrikainstitutet.
- Cramer, Christopher (2010). Unemployment and participation in violence. World Development Report 2011 background paper.
- Cramer, Christopher, Jonathan Goodhand and R. Morris (2016). *Evidence Synthesis: What Interventions Have Been Effective in Preventing or Mitigating Armed Violence in Developing and Middle Income Countries?* London: Department for International Development.
- Creary, Patlee, and Sean Byrne (2014). Youth violence as accidental spoiling?: civil society perceptions of the role of sectarian youth violence and the effect of the peace dividend in Northern Ireland. *Nationalism and Ethnic Politics*, vol. 20, No. 2, pp. 221–43. doi:10.1080/13537113.2014.909160
- Cuesta, Jose, Erik Alda and Jorge Lamas (2007). Social capital, violence and public intervention: the case of Cali. Economic and Sector Study Series. Washington, D.C.: Inter-American Development Bank.
- Currie, Janet (2011). Inequalities at birth: some causes and consequences. *American Economic Review: Papers and Proceedings*, vol. 101, No. 3, pp. 1–22. doi:10.1257/aer.101.3.1
- Davenport, Christian (2007). State repression and political order. *Annual Review of Political Science*, vol. 10, No. 1, pp. 1–23. <http://www.annualreviews.org/doi/abs/10.1146/annurev.polisci.10.101405.143216>
- Davies, Lynn (2014). *Unsafe Gods: Security, Secularism and Schooling*. London: IOE Press.
- Debarre, Alice (2018). *Humanitarian Action and Sustaining Peace*. New York: International Peace Institute.
- DeJaeghere, Joan, and Aryn Baxter (2014). Entrepreneurship education for youth in sub-Saharan Africa: a capabilities approach as an alternative framework to neoliberalism individualizing risks. *Progress in Development Studies*, vol. 14, No. 1, pp. 61–76.
- Del Felice, Celina, and Andria Wisler (2007). The unexplored power and potential of youth as peace-builders. *Journal of Peace and Development*, vol. 11, pp. 1–29.
- Del Felice, Celina, and Helene Ruud (2016). *Annotated Bibliography: The Role of Youth in Peacebuilding*. United Network of Young Peacebuilders and Humble Bees. <http://unoy.org/wp-content/uploads/Annotated-Bibliography-Youth-and-Peacebuilding-November-2016.docx-2.pdf>
- Devarajan, Shantayanan, and Elena Ianchovichina (2017). A broken social contract, not high inequality, led to the Arab Spring. *IMF Research Bulletin*, vol. 18, No. 2, pp. 1–4.
- Dowdney, Luke (2005). *Neither War nor Peace: International Comparisons of Children and Youth in Organized Armed Violence*. London: Save the Children.
- Duncan, Barry L., and others (2003). The Session Rating Scale: preliminary psychometric properties of a ‘working’ alliance measure. *Journal of Brief Therapy*, vol. 3, No. 1, pp. 3–12. <http://www.scotttmiller.com/wp-content/uploads/documents/SessionRatingScale-JBTv3n1.pdf>

- Duncan, Ross, and Mieke Lopes Cardozo (2017). Reclaiming reconciliation through community education for the Muslims and Tamils of post-war Jaffna, Sri Lanka. *Research in Comparative and International Education*, vol. 12, No. 1, pp. 76–94. doi:10.1177/1745499917696425
- Dupuy, Kendra (2008). *Education for Peace: Building Peace and Transforming Armed Conflict Through Education Systems*. Oslo: Save the Children and PRIO. http://toolkit.ineesite.org/toolkit/INEEcms/uploads/1050/Education_for_Peace_Building_Peace.pdf
- Dworkin, Shari L., Paul J. Fleming and Christopher J. Colvin (2015). The promises and limitations of gender-transformative health programming with men: critical reflections from the field. *Culture, Health & Sexuality*, vol. 17, Supplement 2, pp. 128–43. doi:10.1080/13691058.2015.1035751
- Dworkin, Shari L., Sarah Treves-Kagan and Sheri A. Lippman (2013). Gender-transformative interventions to reduce HIV risks and violence with heterosexually-active men: a review of the global evidence. *AIDS and Behavior*, vol. 17, No. 9, pp. 2845–63. doi:10.1007/s10461-013-0565-2
- Dwyer, Leslie (2015). Beyond youth inclusion: intergenerational politics in post-conflict Bali. *Journal of Peacebuilding and Development*, vol. 10, No. 3, pp. 16–29. doi:10.1080/15423166.2015.1085810
- Eisenbraun, Kristin D. (2007). Violence in schools: prevalence, prediction, and prevention. *Aggression and Violent Behavior*, vol. 12, pp. 459–69. doi:10.1016/j.avb.2006.09.008
- El-Bushra, Judy (2012). *Gender in Peacebuilding: Taking Stock*. London: International Alert. http://www.international-alert.org/sites/default/files/Gender_TakingStock_EN_2012.pdf
- El Feki, Shereen, Gray Barker and Heilman Brian (2017). *Understanding Masculinities: Results from the International Men and Gender Equality Survey (IMAGES) – Middle East and North Africa*. Cairo and Washington, D.C.: UN Women and Promundo-US. <http://promundoglobal.org/resources/understanding-masculinities-results-international-men-gender-equality-survey-images-middle-east-north-afr>
- Emerson, Lesley (2012). Conflict, transition and education for 'political generosity': learning from the experience of ex-combatants in Northern Ireland. *Journal of Peace Education*, vol. 9, No. 3, pp. 277–95. <http://www.tandfonline.com/doi/full/10.1080/17400201.2012.691076?needAccess=true>
- Emerson, Lesley, Karen Orr and Paul Connolly (2014). *Evaluation of the Effectiveness of the 'Prison to Peace: Learning from the Experience of Political Ex-Prisoners' Educational Programme*. Belfast: Queen's University Belfast. http://www.executiveoffice-ni.gov.uk/sites/default/files/publications/ofmdfm_dev/prison-to-peace-evaluation-report.pdf
- European Commission (2016). "Study on the Gender Dimension of Trafficking in Human Beings: Final Report." Luxembourg. http://ec.europa.eu/anti-trafficking/sites/antitrafficking/files/study_on_the_gender_dimension_of_trafficking_in_human_beings_final_report.pdf
- European Commission and United Nations Development Programme (2017). *Youth Participation in Electoral Processes: Handbook for Electoral Management Bodies*. <http://www.undp.org/content/undp/en/home/librarypage/democratic-governance/youth-participation-in-electoral-processes-a-handbook-for-embs.html>
- Ferguson, Neil, Mark Burgess and Ian Hollywood (2015). Leaving violence behind: disengaging from politically motivated violence in Northern Ireland. *Political Psychology*, vol. 36, No. 2, pp. 199–214. doi:10.1111/pops.12103
- FHI 360 and UNICEF (2016). *Education Inequality and Violent Conflict: Evidence and Policy Considerations*. EPDC Policy Brief, June. <http://www.epdc.org/education-data-research/education-inequality-and-violent-conflict-evidence-and-policy-considerations>
- Filmer, Deon, and Louise Fox (2014). *Youth Employment in Sub-Saharan Africa*. Africa Development Forum. Washington, D.C.: World Bank. <http://dx.doi.org/10.1596/978-1-4648-0107-5>
- Finkelhor, David, Richard K. Ormrod and Heather A. Turner (2007). Re-victimization patterns in a national longitudinal sample of children and youth. *Child Abuse & Neglect*, vol. 31, No. 5, pp. 479–502. doi:10.1016/j.chiabu.2006.03.012
- Fonteneau, Bénédicte, Nancy Neamtan and Fredrick Wanyama (2011). Social and solidarity economy: our common road towards decent work. In *Social and Solidarity Economy Academy*, 178. Montreal: International Labour Organization.
- Forman, James Jr. (2004). Community policing and youth as assets. *Journal of Criminal Law and Criminology*, vol. 95, No. 1, pp. 1–48. <https://scholarlycommons.law.northwestern.edu/cgi/viewcontent.cgi?httpsredir=1&article=7175&context=jclc>
- Fox, Louise, and Alun Thomas (2016). Africa's got work to do: a diagnostic of youth employment challenges in sub-Saharan Africa. *Journal of African Economies*, vol. 25, No. 1, pp. 16–36. doi:10.1093/jae/ejv026
- Furlong, Andy, and Fred Cartmel (1997). *Young People and Social Change: Individualization and Risk in Late Modernity*. Open University Press.
- Furlong, Andy, Dan Woodman and Johanna Wyn (2011). Changing times, changing perspectives: reconciling "transition" and "cultural" perspectives on youth and young adulthood. *Journal of Sociology*, vol. 47, No. 4, pp. 355–70. doi:10.1177/1440783311420787
- Gates, Scott (2011). Why do children fight? Motivations and the mode of recruitment. In *Child Soldiers: From Recruitment to Reintegration*. New York: Palgrave Macmillan.
- Gilligan, Michael J., Eric N. Mvukiyehe and Cyrus Samii (2013). Reintegrating rebels into civilian life: quasi-experimental evidence from Burundi. *Journal of Conflict Resolution*, vol. 57, No. 4, pp. 598–626. doi:10.1177/0022002712448908
- Goldin, Nicole (2015). *Toward Solutions for Youth Employment: A 2015 Baseline Report*. Geneva: International Labour Organization. http://www.ilo.org/employment/areas/youth-employment/WCMS_413826/lang-en/index.htm

- Gone, Joseph P. (2013). A community-based treatment for Native American historical trauma: prospects for evidence-based practice. *Spirituality in Clinical Practice*, vol. 1 (supplement), pp. 78–94. doi:10.1037/2326-4500.1.S.78
- Gould, Elise, and Celine McNicholas (2017). Unions help narrow the gender wage gap. Working Economics Blog. Washington, D.C.: Economic Policy Institute. <http://www.epi.org/blog/unions-help-narrow-the-gender-wage-gap/>
- Grizelj, Irena (2017). *The Youth Space of Dialogue and Mediation in Myanmar*. Berlin: Berghof Foundation. http://www.berghof-foundation.org/fileadmin/redaktion/Publications/Other_Resources/YouthSpaceofDialogueMediation_Myanmar.pdf
- Gutiérrez Sanín, Francisco (2008). Telling the difference: guerrillas and paramilitaries in the Colombian war. *Politics & Society*, vol. 36, No. 1, pp. 3–34. <http://journals.sagepub.com/doi/abs/10.1177/0032329207312181>
- Haenfler, Ross (2015). Transitioning to a new manhood: subcultures as sites of inclusive masculinity. In *Youth Cultures, Transition, and Generations: Bridging the Gap in Youth Research*, Dan Woodman and Andy Bennett, eds. 127–41. London: Palgrave Macmillan.
- Hagen-Zanker, Jessica, and Richard Mallet (2015). *Migration Policy: Three Things to Know about "Fortress Europe"*. London: Overseas Development Institute. <http://www.odi.org/comment/9995-migration-policy-three-things-know-about-fortress-europe>
- Hamber, Brandon (2009). *Transforming Societies after Political Violence: Truth, Reconciliation, and Mental Health*. Springer.
- _____ (2016). There is a crack in everything: problematising masculinities, peacebuilding and transitional justice. *Human Rights Review*, vol. 17, No. 1, pp. 9–34. doi:10.1007/s12142-015-0377-z
- Harris, Bronwyn (2001). A foreign experience: violence, crime and xenophobia during South Africa's transition. Violence and Transition Series, vol. 5. Johannesburg, South Africa: Centre for the Study of Violence and Reconciliation. <http://www.csvr.org.za/docs/racism/aforeignexperience.pdf>
- Hart, Jason (2004). *Children's Participation in Humanitarian Action: Learning from Zones of Armed Conflict*. Oxford: Refugee Studies Centre, University of Oxford.
- Health Canada (2018). Suicide prevention. <http://www.canada.ca/en/indigenous-services-canada/services/first-nations-inuit-health/health-promotion/suicide-prevention.html>
- Hedström, Jenny, and Julian Smith (2013). *Overcoming Political Exclusion: Strategies for Marginalized Groups to Successfully Engage in Political Decision-Making*. Stockholm: Institute for Democracy and Electoral Assistance.
- Heilman, Brian, Gary Barker and Alexander Harrison (2017). *The Man Box: A Study on Being a Young Man in the US, UK, and Mexico*. Washington, D.C., and London: Promundo-US and Unilever.
- Heinze, Hillary J. (2013). Beyond a bed: support for positive development for youth residing in emergency shelters. *Children and Youth Services Review*, vol. 35, No. 2, pp. 278–86. doi:10.1016/j.childyouth.2012.10.018
- Hendrixson, Anne (2012). The "new population bomb" is a dud. *DifferenTakes*, No. 75. https://dspace.hampshire.edu/bitstream/10009/929/1/popdev_differenTakes_075.pdf
- _____ (2014). Beyond bomb or bonus: upholding the sexual and reproductive health of young people. *Reproductive Health Matters*, vol. 22, pp. 125–34. doi:10.1016/S0968-8080(14)43765-0
- Herrenkohl, Todd I., Cynthia Sousa and Emiko A. Tajima (2008). Intersection of child abuse and children's exposure to domestic violence. *Trauma, Violence and Abuse*, vol. 9, No. 2, pp. 84–99. <https://doi.org/10.1177/1524838008314797>
- Holmes, Rebecca, and others (2013). *What Is the Evidence on the Impact of Employment Creation on Stability and Poverty Reduction in Fragile States: A Systematic Review*. London: Overseas Development Institute.
- Holt, Stephanie, Helen Buckley and Sadhbh Whelan (2008). The impact of exposure to domestic violence on children and young people: a review of the literature. *Child Abuse and Neglect*, vol. 32, No. 8, pp. 797–810. doi:10.1016/j.chiabu.2008.02.004
- Honwana, Alcinda (2012). *The Time of Youth: Work, Social Change, and Politics in Africa*. Sterling, Virginia: Kumarian Press.
- _____ (2015). Enough! Will youth protests drive social change in Africa? African Arguments. <http://africanarguments.org/2015/12/07/enough-will-youth-protests-drive-social-change-in-africa/>
- Horgan, John (2009). *Walking Away from Terrorism: Accounts of Disengagement from Radical and Extremist Movements*. New York and London: Routledge. doi:10.4324/9780203874738
- Hudson, Valerie M., and others (2012). *Sex and World Peace*. New York: Columbia University Press.
- Huggett, Mark, Gustavo Ventura and Amir Yaron (2011). Sources of lifetime inequality. *American Economic Review*, vol. 101, No. 7, pp. 2923–54. doi:10.1257/aer.101.7.2923
- Human Rights Watch (2017). *World Report 2017*. New York. http://www.hrw.org/sites/default/files/world_report_download/wr2017-web.pdf
- Huntington, Samuel P. (1997). *The Clash of Civilizations and the Remaking of World Order*. New Delhi: Penguin Books.
- Idris, Iffat (2016). *Youth Unemployment and Violence: Rapid Literature Review*. Birmingham: Governance and Social Development Resource Centre.
- Institute for Democracy and Electoral Assistance (2017). *The Global State of Democracy: Exploring Democracy's Resilience*. Stockholm. <http://www.idea.int/gsod/files/IDEA-GSOD-2017-REPORT-EN.pdf>

- Littman, Rebecca (2017). *Children and Extreme Violence: Insights from Social Science on Child Trajectories into and out of Non-state Armed Groups*. "State of Research" Brief. United Nations University. http://collections.unu.edu/eserv/UNU:6291/unu_briefs_Criminology_WEB-PAGES.pdf
- Loescher, Gil, and others (2008). *Protracted Refugee Situations: Political, Human Rights and Security Implications*. United Nations University Press. <http://www.rsc.ox.ac.uk/publications/latest-books/protracted-refugee-situations-political-human-rights-and-security-implications>
- Lopes Cardozo, Mieke, Sean Higgins and Marielle Le Mat (2016). *Youth Agency and Peacebuilding: An Analysis of the Role of Formal and Non-Formal Education. Synthesis Report on Findings from Myanmar, Pakistan, South Africa and Uganda*. Amsterdam: Research Consortium on Education and Peacebuilding, University of Amsterdam.
- Lwambo, Desiree (2013). "Before the war, I was a man": men and masculinities in the eastern Democratic Republic of Congo. *Gender and Development*, vol. 21, No. 1, pp. 47–66. doi:10.1080/13552074.2013.769771
- Lynch, Michael (2003). Consequences of children's exposure to community violence. *Clinical Child and Family Psychology Review*, vol. 6, No. 4, pp. 265–74. doi:10.1023/B:CCFP.0000006293.77143.e1
- Maclay, Christopher, and Alpaslan Özerdem (2010). "Use" them or "lose" them: engaging Liberia's disconnected youth through socio-political integration." *International Peacekeeping*, vol. 17, No. 3, pp. 343–60. doi:10.1080/13533312.2010.500144
- Magill, Clare, and Brandon Hamber (2011). "If they don't start listening to us, the future is going to look the same as the past": young people and reconciliation in Northern Ireland and Bosnia and Herzegovina. *Youth and Society*, vol. 43, No. 2, pp. 509–27.
- Mathie, Alison, and John Gaventa (2012). *Citizen-led Innovation for a New Economy. Learning Materials: Case Summaries*. Coady International Institute. doi:10.3362/9781780449210
- Maynard, Kimberly A. (1999). *Healing Communities in Conflict: International Assistance in Complex Emergencies*. New York: Columbia University Press.
- Mcalpine, Alys, Mazedza Hossain and Cathy Zimmerman (2016). Sex trafficking and sexual exploitation in settings affected by armed conflicts in Africa, Asia and the Middle East: systematic review. *BMC International Health and Human Rights*, vol. 16, No. 34, pp. 15–17. doi:10.1186/s12914-016-0107-x
- McAslan Fraser, Erika (2012). *Helpdesk Research Report: Economic Empowerment and Violence against Women and Girls (VAWG)*. Birmingham: Governance and Social Development Resource Centre.
- Mcevoy, Kieran, and Peter Shirlow (2009). Re-imagining DDR: ex-combatants, leadership and moral agency in conflict transformation. *Theoretical Criminology*, vol. 13, No. 1, pp. 31–59. doi:10.1177/1362480608100172
- McEvoy-Levy, Siobhan (2001). Youth as social and political agents: issues in post-settlement peace building. 21. Kroc Institute Occasional Paper. Indianapolis. <http://www.academia.edu/3257555/Youth-as-Social-and-Political-Agents-Issues-in-Post-Settlement-Peace-Building>
- _____ (2006). *Troublemakers or Peacemakers?: Youth and Post-Accord Peace Building*. Siobhan McEvoy-Levy, ed. Notre Dame, Indiana: University of Notre Dame Press.
- _____ (2011). Children, youth, and peacebuilding. In *Critical Issues in Peace and Conflict Studies: Theory, Practice, and Pedagogy*, Thomas Matyok, Jessica Senehi and Sean Byrne, eds. pp. 159–77. Lanham, Maryland: Lexington Books.
- McGill, Michael, and Claire O'Kane (2015). *Evaluation of Child and Youth Participation in Peacebuilding*. Global Partnership for Children and Youth in Peacebuilding. <http://unoy.org/wp-content/uploads/3M-Evaluation-Global-report-Child-and-Youth-Participation-in-Peace-building.pdf>
- McLean Hilker, Lyndsay, and Erika Fraser (2009). *Youth Exclusion, Violence, Conflict and Fragile States*. London: Social Development Direct. <http://www.gsdr.org/docs/open/CON66.pdf>
- McWilliams, Monica (2015). Women at the peace table: the gender dynamics of peace negotiations. Transitional Justice Institute Research Paper, No. 16-6. Ulster: Ulster University Transitional Justice Institute. <http://ssrn.com/abstract=2737935>
- Mercy Corps (2013). *Examining the Links between Youth Economic Opportunity, Civic Engagement, and Conflict: Evidence from Mercy Corps' Somali Youth Leaders Initiative*. Portland, Oregon. http://www.mercycorps.org/sites/default/files/somaliabrief_2_13_13.pdf
- _____ (2015). *Youth & Consequences: Unemployment, Injustice and Violence*. Portland, Oregon. http://www.mercycorps.org/sites/default/files/MercyCorps_YouthConsequencesReport_2015.pdf
- _____ (2016). *Critical Choices: Assessing the Effects of Education and Civic Engagement on Somali Youths' Propensity Towards Violence*. Portland, Oregon. http://www.mercycorps.org/sites/default/files/CRITICAL_CHOICES_REPORT_FINAL_DIGITAL.pdf
- Messner, Michael A. (1997). *Politics of Masculinities: Men in Movements*. Toronto: Altamira Press.
- Messner, Michael A., and Mark A. Stevens (2002). Scoring without consent: confronting male athletes' violence against women. In *Paradoxes of Youth and Sport*, M. Gatz, M.A. Messner and S.J. Ball-Rokeach, eds. pp. 225–41. New York: SUNY Press.
- Mncube, Vusi, and Chris Steinmann (2014). Gang-related violence in South African schools. *Journal of Social Sciences*, vol. 39, No. 2, pp. 203–11. doi:10.1080/09718923.2014.11893283
- Moaveni, Azadeh (2015). ISIS women and enforcers in Syria recount collaboration, anguish and escape. *New York Times*, 21 November. <http://www.nytimes.com/2015/11/22/world/middleeast/isis-wives-and-enforcers-in-syria-recount-collaboration-anguish-and-escape.html?smprod=nytcore-iphone&smid=nytcore-iphone-share&r=1>

- Moghim, Yavar (2012). Anthropological discourses on the globalization of posttraumatic stress disorder (PTSD) in post-conflict societies. *Journal of Psychiatric Practice*, vol. 18, No. 1, pp. 29–37.
- Moller, Herbert (1968). Youth as a force in the modern world. *Comparative Studies in Society and History*, vol. 10, No. 3, pp. 237–60.
- Möller-Loswick, Anna (2017). Goal 16 is about peace, not hard security. London: Saferworld. <https://www.saferworld.org.uk/resources/news-and-analysis/post/740-goal-16-is-about-peaceful-change-not-hard-security>
- Mrug, Sylvie, Penny S. Loosier and Michael Windle (2008). Violence exposure across multiple contexts: individual and joint effects on adjustment. *American Journal of Orthopsychiatry*, vol. 78, No. 1, pp. 70–84. doi:10.1037/0002-9432.78.1.70
- Muggah, Robert (2000). Through the developmentalist's looking glass: conflict-induced displacement and involuntary resettlement in Colombia. *Journal of Refugee Studies*, vol. 13, No. 2, pp. 133–64. doi:10.1093/jrs/13.2.133
- _____ (2012). *Researching the Urban Dilemma: Urbanization, Poverty and Violence*. Ottawa: International Development Research Center. <http://www.idrc.ca/sites/default/files/sp/Images/Researching-the-Urban-Dilemma-Baseline-study.pdf>
- Myrntinen, Henri, Jana Naujoks and Judy El-Bushra (2014). *Rethinking Gender in Peacebuilding*. London: International Alert. <http://www.international-alert.org/resources/publications/rethinking-gender-peacebuilding>
- Myrntinen, Henri, and Megan Daigle (2017). *When Merely Existing Is a Risk: Sexual and Gender Minorities in Conflict, Displacement and Peacebuilding*. London: International Alert. http://www.international-alert.org/sites/default/files/Gender_SexualGenderMinorities_2017.pdf
- Navtej, Dhillion, and Tarik Yousef (2009). *Generation in Waiting: The Unfulfilled Promise of Young People in the Middle East*. Washington, D.C.: Brookings Institution Press.
- Neumann, Peter R. (2017). *Countering Violent Extremism and Radicalisation That Lead to Terrorism: Ideas, Recommendations, and Good Practices from the OSCE Region*. Organization for Security and Co-operation in Europe, and International Centre for the Study of Radicalisation. <http://www.ocse.org/chairmanship/346841>
- Nilsson, Desirée (2012). Anchoring the peace: civil society actors in peace accords and durable peace. *International Interactions*, vol. 38, pp. 243–66. doi:10.1080/03050629.2012.659139
- Nordås, Ragnhild, and Christian Davenport (2013). Fight the youth: youth bulges and state repression. *American Journal of Political Science*, vol. 57, No. 4, pp. 926–40. doi:10.1111/ajps.12025
- Not Too Young To Run (2018). Facts & figures: what do the numbers tell us? <http://www.nottooyoungtorun.org/facts/>
- Novelli, Mario (2017). Education and countering violent extremism: western logics from south to north? *Compare: A Journal of Comparative and International Education*, vol. 47, No. 6, pp. 835–51. doi:10.1080/03057925.2017.1341301
- Office of the United Nations High Commissioner for Human Rights (2016). Do not criminalize extreme views – UN Special Rapporteur on counterterrorism. Geneva. <http://www.ohchr.org/EN/NewsEvents/Pages/DisplayNews.aspx?NewsID=17229>
- Okeowo, Alexis (2015). The young survivors of Boko Haram. *The New Yorker*, 5 October. <http://www.newyorker.com/culture/photo-booth/the-young-survivors-of-boko-haram>
- Ononisakin, Funmi, and Olawale Ismail (forthcoming). *Youth Economic Vulnerability, Socio-Political Exclusion, and Violence in Africa*. Ottawa: International Development Research Center.
- Oosterom, Marjoke (2017). *Connecting Youth and Government for a More Stable World: Co-Creation and the Evolving Social Contract*. Wilton Park Youth Dialogues. <http://www.wiltonpark.org.uk/wp-content/uploads/WP1544-Report.pdf>
- O'Reilly, Marie, Andrea Ó Súilleabháin and Thania Paffenholz (2015). *Reimagining Peacemaking: Women's Roles in Peace Processes*. New York: International Peace Institute. <http://www.ipinst.org/wp-content/uploads/2015/06/IPI-E-pub-Reimagining-Peacemaking.pdf>
- Organization for Economic Co-operation and Development (2014). *Income Inequality Update: Rising Inequality – Youth and Poor Fall Further Behind*. Paris. <http://www.oecd.org/social/OECD2014-Income-Inequality-Update.pdf>
- Organization for Security and Cooperation in Europe (2014). *Preventing Terrorism and Countering Violent Extremism and Radicalization That Lead to Terrorism: A Community-Policing Approach*. Vienna. www.osce.org/atu/111438?download=true
- Østby, Gudrun (2016). Rural–urban migration, inequality and urban social disorder: evidence from African and Asian cities. *Conflict Management and Peace Science*, vol. 33, No. 5, pp. 491–515. doi:10.1177/0738894215581315
- Ottawa Police (2016). *2016 Annual Report*. Ottawa. http://www.ottawapolice.ca/en/annual-report-2016/resources/2016/OPS_17-067_AR_2017_EN_v6.pdf
- Overseas Development Institute (2016). *Education Cannot Wait: Proposing a Fund for Education in Emergencies*. London. <http://www.odi.org/sites/odi.org.uk/files/resource-documents/10497.pdf>
- Paffenholz, Thania (2014). Broadening participation in peace processes: dilemmas and options for mediators. Mediation Practice Series, No. 4. Geneva: Center for Humanitarian Dialogue.
- _____ (2015). *Inclusivity in Peace Processes*. New York: United Nations University Center for Policy Research.
- Paffenholz, Thania, and Nick Ross (2016). Inclusive political settlements: new insights from Yemen's national dialogue. *Prism: A Journal of the Center for Complex Operations*, vol. 6, No. 1, pp. 199–210. <http://www.inclusivepeace.org/sites/default/files/PRISM-Paffenholz-Ross-New-Insights-Yemen-National-Dialogue.pdf>

- Paffenholz, Thania, and others (2016). *Making Women Count – Not Just Counting Women: Assessing Women's Inclusion and Influence on Peace Negotiations*. Inclusive Peace and Transition Initiative, and UN Women. <http://www.inclusivepeace.org/sites/default/files/IPTI-UN-Women-Report-Making-Women-Count-60-Pages.pdf>
- Pande, Amrita (2013). "The paper that you have in your hand is my freedom": migrant domestic work and the sponsorship (kafala) system in Lebanon. *International Migration Review*, vol. 47, No. 2, pp. 414–41. doi:10.1111/imre.12025
- Pruitt, Lesley (2017). Youth, politics, and participation in a changing world. *Journal of Sociology*, vol. 53, No. 2, pp. 507–13. doi:10.1177/1440783317705733
- Reinares, Fernando (2011). Exit from terrorism: a qualitative empirical study on disengagement and deradicalization among members of ETA. *Terrorism and Political Violence*, vol. 23, No. 5, pp. 780–803. doi:10.1080/09546553.2011.613307
- Richards, Paul (1996). *Fighting for the Rain Forest: War, Youth & Resources in Sierra Leone*. Heinemann.
- Rogers, Amanda E. (2017). *Children and Extreme Violence: Viewing Non-state Armed Groups Through a Brand Marketing Lens – a Case Study of Islamic State*. "State Of Research" Brief. United Nations University. http://collections.unu.edu/eserv/UNU:6292/unu_briefs_Branding_WEB.pdf
- Rosand, Eric (2016). *Communities First: A Blueprint for Organizing and Sustaining a Global Movement Against Violent Extremism*. Washington, D.C.: The Prevention Project. http://www.organizingagainstve.org/wp-content/uploads/2016/12/Communities_First_December_2016.pdf
- Rutter, Michael (2012). Resilience as a dynamic concept. *Development and Psychopathology*, vol. 24, No. 2, pp. 335–44.
- Sanders, Jackie, and others (2015). The role of positive youth development practices in building resilience and enhancing wellbeing for at-risk youth. *Child Abuse & Neglect*, vol. 42, pp. 40–53. www.sciencedirect.com/science/article/abs/pii/S0145213415000514
- Sanyi, Emmanuel Sanyi, and Christian Leke Achaleke (2017). *Youth Positive Practice Memoir on Rehabilitation and Reintegration in Cameroon: Transforming Violent Offenders into Champions of Peace*. Yaounde: Local Youth Corner Cameroon. <http://www.loyocameroon.org/wp-content/uploads/2017/11/Final-LOYOC-Youth-Positive-Memoire.pdf>
- Sayed, Yusuf, and Rashid Ahmed (2015). Education quality, and teaching and learning in the post-2015 education agenda. *International Journal of Educational Development*, vol. 40, pp. 330–8. <http://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S0738059314001138>
- Sayed, Yusuf, and others. (2016). *Education and Social Cohesion Country Report: South Africa – Summary Report*. Centre for International Teacher Education, Cape Peninsula University of Technology.
- Scales, Peter C., Peter L. Benson and Marc Mannes (2006). The contribution to adolescent well-being made by nonfamily adults: an examination of developmental assets as contexts and processes. *Journal of Community Psychology*, vol. 34, No. 4, pp. 401–13.
- Schofield, Gillian, and Mary Beek (2009). Growing up in foster care: providing a secure base through adolescence. *Child and Family Social Work*, vol. 14, pp. 255–66. doi:10.1111/j.1365-2206.2008.00592.x
- Schwartz, David, and Andrea Hopmeyer Gorman (2003). Community violence exposure and children's academic functioning. *Journal of Educational Psychology*, vol. 95, No. 1, 163–73. doi:10.1037/0022-0663.95.1.163
- Schwartz, Stephanie (2010). *Youth and Post-conflict Reconstruction*. Washington, D.C.: US Institute of Peace Press.
- Scott, Jacqueline (2017). *Children and Extreme Violence: Insights from Criminology on Child Trajectories into and out of Non-State Armed Groups*. "state of Research" Brief. United Nations University. http://collections.unu.edu/eserv/UNU:6291/unu_briefs_Criminology_WEB-PAGES.pdf
- Search for Common Ground (2017). *Transforming Violent Extremism: A Peacebuilder's Guide*. Washington, D.C. <http://www.sfcg.org/wp-content/uploads/2017/04/SFCG-Peacebuilders-Guide-to-Transforming-VE-final.pdf>
- Sharma, Ritu, and others. (2017). *Global Youth Wellbeing Index 2017*. International Youth Foundation.
- Simpson, Graeme (2001). Shock troops and bandits: youth crime and politics. In *Crime Wave: The South African Underworld and Its Foes*, Jonny Steinberg, ed. pp. 115–28. Johannesburg: Witwatersrand University Press.
- _____ (2016). Transforming broken relationships: making peace with the past. Accord Insight 3. London: Conciliation Resources. http://www.c-r.org/downloads/Accord_Insight_3_reconciliation_WEB_1.pdf
- _____ (2017). "From the normative to the transformative": defining and promoting justice and human rights as part of violent conflict prevention and peacebuilding. *Journal of Human Rights Practice*, vol. 9, No. 3, pp. 379–400. <https://doi.org/10.1093/jhuman/hux030>
- Simpson, Graeme, and others (2016). *Assessing Resilience for Peace: Guidance Note*. Geneva: Interpeace. <http://www.interpeace.org/wp-content/uploads/2016/06/2016-FAR-Guidance-note-Assessing-Resilience-for-Peace-v7.pdf>
- Singerman, Diane (2007). The economic imperatives of marriage: emerging practices and identities among youth in the Middle East. Middle East Youth Initiative Working Paper, No. 6. Washington, D.C.: Wolfensohn Center for Development, and Dubai: Dubai School of Government. doi:10.2139/ssrn.1087433

- Smeulders, Alette (2015). Female perpetrators: ordinary or extra-ordinary women? *International Criminal Law Review*, vol. 15, No. 2, pp. 207–53. doi:10.1163/15718123-01502001
- Sommers, Marc (2006). Fearing Africa's young men: the case of Rwanda. *Social Development Papers: Conflict Prevention & Reconstruction*, No. 32, Washington, D.C.: World Bank. <http://documents.worldbank.org/curated/en/303071468105531710/pdf/351490RW0Young0men0WP3201PUBLIC1.pdf>
- _____ (2009). Africa's young urbanites: challenging realities in a changing region. Learning Series, No. 5. UNICEF. http://www.unicef.org/ADAP_Learning_Series-5_Africas_Young_Urbanites.pdf
- _____ (2012). *Stuck: Rwandan Youth and the Struggle for Adulthood*. Athens: University of Georgia Press.
- _____ (2015). *The Outcast Majority: War, Development, and Youth in Africa*. Athens: University of Georgia Press.
- Specht, Irma (2007). *Red Shoes: Experiences of Girl-combatants in Liberia*. Geneva: Programme on Crisis Response and Reconstruction, International Labour Office. http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/--ed_emp/--emp_ent/--ifp_crisis/documents/publication/wcms_116435.pdf
- _____ (2010). Practice Note 4: Socio-economic reintegration of ex-combatants. Strengthening the Economic Dimensions of Peacebuilding: Practice Note Series. London: International Alert. http://www.enterprise-development.org/wp-content/uploads/InternationalAlert_ExCombatants.pdf
- Stimson Center (2018). *Counterterrorism Spending: Protecting America While Promoting Efficiencies and Accountability*. Washington, D.C. http://www.stimson.org/sites/default/files/file-attachments/CT_Spending_Report_0.pdf
- Sukarieh, Maysoun, and Stuart Tannock (2015). *Youth Rising?: The Politics of Youth in the Global Economy*. New York: Routledge. https://books.google.com/books/about/Youth_Rising.html?id=of0EoQEACAAJ
- _____ (2017). The global securitisation of youth. *Third World Quarterly*, vol. 39, No. 5, pp. 854–70. doi:10.1080/01436597.2017.1369038
- Taft, Jessica K., and Hava R. Gordon (2013). Youth activists, youth councils, and constrained democracy. *Education, Citizenship and Social Justice*, vol. 8, No. 1, pp. 87–100. doi:10.1177/1746197913475765
- Tellidis, Ioannis, and Stefanie Kappler (2016). Information and communication technologies in peacebuilding: implications, opportunities and challenges. *Cooperation and Conflict*, vol. 51, No. 1, pp. 75–93. doi:10.1177/0010836715603752
- Tesfaye, Beza, and others (2018). "If Youth are Given the Chance": Effects of Education and Civic Engagement on Somali Youth Support of Political Violence. Portland, Oregon. http://www.mercycorps.org/sites/default/files/If_Youth_Are_Given_the_Chance_LR_FINAL.pdf
- Turner, Heather A., David Finkelhor and Anne Shattuck (2013). Violence, crime, and abuse exposure in a national sample of children and youth. *JAMA Pediatrics*, vol. 167, No. 7, pp. 614–21. <https://jamanetwork.com/journals/jamapediatrics/fullarticle/1686983>
- United Nations – African Union Mission in Darfur (2016). Working toward community stabilisation: vocational opportunities for at-risk young people in Darfur. Darfur. <https://unamid.unmissions.org/development-0>
- United Nations Children's Fund (2016a). *Peacebuilding, Education and Advocacy in Conflict-affected Context Programme: Unicef Programme Report 2012–2016*. New York.
- _____ (2016b). *Gender, Education and Peacebuilding Brief: Emerging Issues from "Learning for Peace"*. New York. http://s3.amazonaws.com/inee-assets/resources/Gender_Brief_FINAL_highres.pdf
- _____ (2017). *Learning for Peace Summaries: Guidance Notes, Manuals and Narratives*. New York.
- United Nations Department of Economic and Social Affairs (2016). *World Youth Report 2015: Youth Civic Engagement*. New York. http://www.unworldyouthreport.org/images/docs/un_world_youth_report_youth_civic_engagement.pdf
- United Nations Department of Political Affairs (2017). *Engaging with Youth at DPA*. DPA Policy Brief, April. New York.
- United Nations Development Programme (2006). *Youth and Violent Conflict: Society and Development in Crisis?* New York.
- _____ (2012). *Blame It on the War? The Gender Dimensions of Violence in Disarmament, Demobilization and Reintegration*. New York.
- _____ (2013). *Enhancing Youth Political Participation Throughout the Electoral Cycle: A Good Practice Guide*. http://www.undp.org/content/dam/undp/library/Democratic_Governance/Electoral_Systems_and_Processes/ENG_UN-Youth_Guide-LR.pdf
- _____ (2016a). *Arab Human Development Report 2016: Youth and Prospects for Human Development in a Changing Reality*. New York.
- _____ (2016b). *Engaged Societies, Responsive States: Shaping the State Through the Social Contract in Situations of Conflict and Fragility*. New York. http://www.undp.org/content/dam/undp/library/Democratic%20Governance/Social_Contract_in_Situations_of_Conflict_and_Fragility.pdf
- _____ (2017). *Journey to Extremism in Africa: Drivers, Incentives and the Tipping Point for Recruitment*. New York. <http://journey-to-extremism.undp.org/content/downloads/UNDP-JourneyToExtremism-report-2017-english.pdf>
- _____ (forthcoming). *Masculinities in Fragile and Crisis Affected Settings: A UNDP Discussion Paper*. New York.
- United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization (2015). *Humanitarian aid for education: why it matters and why more is needed*. Education for All Global Monitoring Report, Policy Paper, No. 21. Paris. <http://unesdoc.unesco.org/images/0023/002335/233557E.pdf>

United Nations General Assembly (1981). A/36/215. International Youth Year – participation in development and peace: report of the Secretary-General. New York.

_____ (2015). A/CONF.222/4. State of crime and criminal justice worldwide: report of the Secretary-General. In *Thirteenth United Nations Congress on Crime Prevention and Criminal Justice*. New York.

United Nations High Commissioner for Refugees (2017). *Left Behind: Refugee Education in Crisis*. Geneva. <http://www.unhcr.org/59b696f44.pdf>

United Nations Human Rights Council (2015). Report of the Special Rapporteur on the promotion of truth, justice, reparation and guarantees of non-recurrence, Pablo de Greiff. A/HRC/30/42. Geneva. <http://www.ohchr.org/Documents/Issues/Truth/A-HRC-30-42.pdf>

_____ (2016). *Report of the Special Rapporteur on the promotion and protection of human rights and fundamental freedoms while countering terrorism*. A/HRC/31/65. Geneva.

United Nations Inter-Agency Network on Youth Development, Working Group on Youth and Peacebuilding (2014). *Guiding Principles on Young People's Participation in Peacebuilding*. New York.

United Nations Inter-Agency Network on Youth Development, Working Group on Youth and Peacebuilding (2016). *Young People's Participation in Peacebuilding: A Practice Note*. New York.

United Nations Inter-Agency Working Group on DDR (2006). *Integrated Disarmament, Demobilization and Reintegration Standards*. http://unddr.org/uploads/documents/IDDRS_4.30_Reintegration_WEB.pdf

United Nations Office on Drugs and Crime (2016). *Handbook on the Management of Violent Extremist Prisoners and the Prevention of Radicalization to Violence in Prisons*. Criminal Justice Handbook Series. Vienna. http://www.unodc.org/pdf/criminal_justice/Handbook_on_VEPs.pdf

United Nations Peacebuilding Support Office (2017). *What Does "Sustaining Peace" Mean?* New York. https://undg.org/wp-content/uploads/2017/01/Guidance-on-Sustaining-Peace.170117.final_.pdf

United Nations Population Fund (2014). *State of World Population 2014: the Power of 1,8 Billion Adolescents, Youth and the Transformation of the Future*. New York. http://www.unfpa.org/sites/default/files/pub-pdf/EN-SWOP14-Report_FINAL-web.pdf

_____ (2015). *Shelter from the Storm: A Transformative Agenda for Women and Girls in a Crisis-Prone World*. New York.

_____ (2018). *Demographic dividend*. New York. <http://www.unfpa.org/demographic-dividend>

United Nations Secretary-General (2016). UN Secretary-General's remarks at General Assembly presentation of the Plan of Action to Prevent Violent Extremism. <http://www.un.org/sg/en/content/sg/statement/2016-01-15/un-secretary-generals-remarks-general-assembly-presentation-plan>

United Nations and World Bank (2017). *Pathways for Peace: Inclusive Approaches to Preventing Violent Conflict – Main Messages and Emerging Policy Directions*. Washington, D.C.: World Bank. <https://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/211162mm.pdf>

_____ (2018). *Pathways for Peace: Inclusive Approaches to Preventing Violent Conflict*. Washington, D.C.: World Bank. <https://openknowledge.worldbank.org/handle/10986/28337>

United States Agency for International Development (2017). *Promising Practices in Engaging Youth in Peace and Security and PVE/CVE*. Washington, D.C. https://static.globalinnovationexchange.org/s3fs-public/asset/document/Promising Practices in Engaging Youth in Peace Security_print_combined.pdf?2Zq0oW5C8mDmkuS2Zn8dzgjGFK.xFHl3

UN Women (2015). *Preventing Conflict, Transforming Justice, Securing the Peace: a Global Study on the Implementation of United Nations Security Council Resolution 1325*. New York.

Urdal, Henrik (2004). The devil in the demographics: the effect of youth bulges on domestic armed conflict, 1950–2000. *Social Development Papers: Conflict Prevention & Reconstruction*, No. 14. Washington, D.C.: World Bank.

_____ (2006). A clash of generations? Youth bulges and political violence. *International Studies Quarterly*, vol. 50, No. 3, pp. 607–29.

_____ (2012). A clash of generations? Youth bulges and political violence. New York: United Nations Department of Economic and Social Affairs. un.org/esa/population/publications/expertpapers/Urdal_Expert_Paper.pdf

Utting, Peter (2015). *Social and Solidarity Economy: Beyond the Fringe?* London: Zed Books Ltd.

Van Metre, Lauren, and Jason Calder (2016). *Peacebuilding and resilience: how society responds to violence*. *Peaceworks*, No. 121, pp. 5–34. Washington, D.C.: United States Institute of Peace.

Vinck, Patrick, Phuong Pham and Mychelle Balthazard (2017). *Peace First: Population-Based Survey on Peace and Education in the Democratic Republic of Congo*. Cambridge, Massachusetts: Harvard Humanitarian Initiative.

Voordouw, Jan (2016). *Community Violence Reduction (CVR) Programme in Haiti: Lessons Learned Exercise*. United Nations Stabilization Mission in Haiti.

Walsh, Wendy A., Jean Dawson and Marybeth J. Mattingly (2010). How are we measuring resilience following childhood maltreatment? Is the research adequate and consistent? What is the impact on research, practice, and policy? *Trauma, Violence and Abuse*, vol. 11, No. 1, pp. 27–41.

Walton, Oliver (2010). *Youth, Armed Violence and Job Creation Programmes: A Rapid Mapping Study*. Birmingham: Governance and Social Development Resource Centre.

Wessells, Michael, and Davidson Jonah (2006). Recruitment and reintegration of former youth soldiers in Sierra Leone: challenges of reconciliation and post-accord peacebuilding. In *Troublemakers or Peacemakers? Youth and Post Accord Peacebuilding*, Siobhán McEvoy-Levy, ed. Notre Dame: University of Notre Dame Press.

Willems, Rens, and Mathijs van Leeuwen (2014). Reconciling reintegration: the complexity of economic and social reintegration of ex-combatants in Burundi. *Disasters*, vol. 39, No. 2, pp. 316–38. doi:10.1111/disa.12102

Williams, Margaret, Rachel Walsh Taza and Saji Prelis (2016). Working Together to Address Violent Extremism: A Strategy for Youth–Government Partnerships. Washington, D.C.: Search for Common Ground. http://www.sfcg.org/wp-content/uploads/2016/12/YouthGovtCVE_StrategyDocument_122116.pdf

Women and Youth Forum (2014). *Constitutional Guidelines on Youth in Yemen: As per NDC Outcomes*. Republic of Yemen.

World Bank (2011). *World Development Report 2011: Conflict, Security, and Development*. Washington, D.C. doi:10.1596/978-0-8213-8439-8

_____ (2016). *World Development Report 2016: Digital Dividends*. Washington, D.C. <http://documents.worldbank.org/curated/en/896971468194972881/pdf/102725-PUB-Replacement-PUBLIC.pdf>

World Bank, United Nations Assistance Mission in Somalia and United Nations Human Settlements Programme (2018). *Youth as Agents of Peace: Somalia*. <http://documents.worldbank.org/curated/en/463921526414702925/pdf/126251-WP-P152600-PUBLIC-Youth-As-Agents-of-Peace-Somalia.pdf>

World Health Organization (2014). *Global Status Report on Violence Prevention 2014*. Luxembourg. http://www.who.int/violence_injury_prevention/violence/status_report/2014/en/

_____ (2015). *Preventing Youth Violence: An Overview of the Evidence*. Geneva. http://apps.who.int/iris/bitstream/10665/181008/1/9789241509251_eng.pdf

Wright, Anna W., and others (2016). Systematic review: exposure to community violence and physical health outcomes in youth. *Journal of Pediatric Psychology*, vol. 42, No. 3, pp. 364–78. doi:10.1093/jpepsy/jsw088

Wright, Hannah (2014). *Masculinities, Conflict and Peacebuilding: Perspectives on Men through a Gender Lens*. London: Saferworld.

Zakaria, Fareed (2001). The politics of rage: why do they hate us? *Newsweek*, October. <http://www.newsweek.com/politics-rage-why-do-they-hate-us-154345>



ÉTUDE INDÉPENDANTE SUR LES JEUNES, LA PAIX ET LA SÉCURITÉ

